TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 129 — 20 PAGES — MERCREDI 24 AOUT 1977

Sept mille licenciements dans la sidérurgie américaine

LIRE PAGE 18

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

L'AFRIQUE DU SUD ET LA BOMBE

Pretoria juge « incompréhensible » la mise en garde de Paris

Le gouvernement sud-africain a qualifié, le lundi 22 août, d'« incompréhensible » la mise en garde adressée par M. de Guiringaud à Pretoria, à propos d'une éventuelle explosion nucléaire qui, selon le ministre français, « pourrait avoir des conséquences graves sur les relations entre les deux pays ».

Pour la Grande-Bretagne, il s'agirait d'une « affaire extrêmement grave », tandis que Bonn révèle avoir fait, le 10 août, à Pretoria, une démarche analogue à celle de la France.

De notre correspondante

Johannesburg. — Les déclarations de M. Louis de Guiringaud ont suscité dans les milieux gouvernementaux sud-africains une certaine « *stupeur* », assure le quotidien anglophone progouvernemental *The Citizen (le Citoyen).*

M. Brand Fourie, secrétaire des affaires étrangères, a qualifié d'« *incompréhensible* » l'accusation de M. de Guiringaud selon laquelle son pays envisagerait des expériences nucléaires. Il s'est aussitôt hâté de prendre contact avec l'ambassade de France, qui s'est limitée à déclarer que Paris « *étudiait* » une déclaration dans laquelle l'Afrique du Sud certifie ne poursuivre des recherches nucléaires qu'à des fins exclusivement pacifiques.

Le ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha, se refuse, quant à lui, à ajouter quoi que ce soit à une déclaration faite sur ce même sujet pendant le week-end dernier. Il avait alors expliqué que son pays n'était pas engagé dans des projets d'expériences nucléaires. « *On nous accuse depuis des années de fabriquer et de développer un programme d'armes terribles allant des gaz empoisonnés jusqu'aux armes nucléaires... Ce n'est pas une affaire nouvelle.* »

Des accusations « non-fondées »

Selon M. Botha, les accusations ont été formulées en premier par l'Union soviétiques, « *elles sont non fondées et font partie de la campagne contre l'Afrique du Sud* ». Il a précisé que le gouvernement sud-africain a contacté les représentants des Etats-Unis, de l'Allemagne de l'Ouest « *et d'autres pays* » pour leur dire que ces rumeurs étaient fausses. Il a ajouté qu'il espérait que ses propos seraient répétés à la conférence des Nations unies sur l'apartheid à Lagos (Nigeria). Le ministre a accusé enfin l'Union soviétique de détourner l'attention sur l'Afrique du Sud « *pour cacher sa propre politique d'agression en Afrique* ».

Interrogé à son tour, le Dr Roux, président du bureau de l'énergie atomique, a nié que son pays ait l'intention de se livrer à des essais d'armes nucléaires. Il a, comme les membres de son gouvernement, nettement distingué les armes atomiques de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(Lire la suite page 2.)

L'air de la calomnie

Pour défendre la politique africaine de la France, M. de Guiringaud vient de chanter la puissance et les méfaits de la calomnie et de traiter d'« agents de l'étranger » les Français portés à soutenir que Paris aide Pretoria à se doter d'armes atomiques. Fondé sur la certitude que le dossier est solide — et, sur le plan strictement scientifique et technique, il est inattaquable, — cet emportement du ministre français devrait, fût-ce « a posteriori », le rendre plus indulgent pour les excès de langage de Maputo ou les porteurs de pancartes de Dar-Es-Salaam. De toute évidence, dans cette affaire, le chef de la diplomatie française lui-même perd un peu son sang-froid.

Si l'on accuse Paris d'avoir aidé la République Sud-Africaine à se doter — à supposer qu'elle le fasse — d'armement atomique, le procès n'est pas fondé, et le plaidoyer « pro domo » de M. de Guiringaud doit convaincre. Mais le ministre tente surtout d'allumer un contre-feu devant la vague d'accusations qui déferlera si une explosion a lieu. Pays industriel hautement développé, l'Afrique du Sud a su mettre au point ses propres techniques. Mais sa recherche nucléaire doit sans doute plus à Israël, à la République fédérale d'Allemagne et à tel ou tel « cerveau errant » du monde scientifique qu'au gouvernement français.

En politique et, plus généralement, dans les rapports avec l'opinion, il ne suffit malheureusement pas, comme le croient trop de technocrates, de présenter des dossiers solides pour être entendu. L'Afrique anglophone, où le crédit de la France n'a jamais été bien haut, l'Afrique militante, qu'indignent certains aspects de la politique de Paris, ne veulent pas se laisser rassurer par un ministre qui, sur le ton d'« innocence outragée » relevé par le « Times », reconnaît la livraison passée d'importantes quantités d'armes à Pretoria, leur « réduction depuis deux ans » jusqu'à un embargo total, puis lance à ce client naguère privilégié une vigoureuse admonestation.

Comment convaincre que la France a « viré sa cuti » alors qu'elle vient de passer avec cette Afrique du Sud officiellement honnie de fructueux contrats ? Alors qu'un ministre de Pretoria a naguère remercié Paris d'avoir contribué à la puissance militaire de son pays ? Alors que la quête de bonnes affaires n'est pas interrompre par de vertueuses dénégations ?

En fait, il y a quelque chose de pathétique à voir M. de Guiringaud, « tiers-mondiste » convaincu et sincère, tituber sous le boomerang que d'autres avant lui ont lancé. Il est navrant qu'il ait interrompu un voyage nécessaire dans des pays trop longtemps négligés. Il est regrettable qu'il impute aujourd'hui aux « agents de l'étranger » et autres « malhonnêtes » la mauvaise foi dont, hélas ! la France ne fut pas toujours exempte.

Qu'on le veuille ou non, dans une bonne partie de l'Afrique, une rancœur subsiste à l'égard de Paris. Excessive ? Certainement. Injustifiée ? Peut-être. Mais elle tient aussi à cet amour bafoué qui fait dire à Mme Winnie Mandela, femme du dirigeant nationaliste africain emprisonné à vie à Robben-Island : « La France est contre nous. La France de la Révolution et des Droits de l'homme arme nos geôliers. Des enfants sont morts, tués par des armes françaises... » Amertume qui amène un président Nyerere, autorité morale du continent, à dénoncer une France « arrogante et mercantile »...

Il faudra plus que des arguments et des chiffres pour rétablir la confiance et convaincre les « calomniateurs » que Paris n'est pas, n'est plus, ne sera plus jamais dans le camp des régimes racistes d'Afrique australe.

La préparation des élections

• Majorité : un manifeste ou un programme ?
• Opposition : accord global ou « statu quo » ?

A la veille de la sixième réunion des représentants de la majorité, mercredi 24 août, M. Jacques Chirac a réaffirmé son opposition à l'élaboration d'un programme de législature. La réunion de mercredi est spécialement consacrée à l'examen du projet de manifeste, mais parallèlement, les dirigeants des partis de la majorité envisagent de manière différente le rôle de l'apport de M. Raymond Barre dans la bataille électorale.

Le bureau politique du groupe parlementaire du R.P.R. s'est réuni mardi pour examiner le projet de réforme du régime des suppléants et pour préparer les journées d'études du groupe qui se tiendront à Menton à la fin de septembre.

A gauche, l'actualisation du programme commun est stoppée jusqu'à la réunion « au sommet » qui pourrait avoir lieu le 13 ou le 14 septembre. Les socialistes n'envisagent que des contacts pour améliorer la rédaction des textes sur lesquels l'accord est acquis tandis que les communistes voudraient reprendre la négociations sur les points de divergence.

Selon M. Mermaz, membre du secrétariat du P.S., il ne saurait y avoir d'accord partiel sur l'actualisation ud programme commun. S'il apparaît impossible de parvenir à un constat global, le P.S. menace de s'en tenir au texte signé en 1972 plutôt que d'accepter le constat de certaines divergences.

Au nom des radicaux de gauche, M. Pierre Bracque met ses partenaires en garde contre la « tentation de vouloir tout promettre » au début de l'application du programme commun.

M. Leroy expose ci-dessous la position du parti communiste dans ce débat.

(Lire nos informations pages 4 et 5.)

Les conditions de la victoire et du changement

par ROLAND LEROY (*)

D'une émission de radio à un article, d'une interview télévisée à un extrait de discours, une sorte de ronde se serait établie au gré des humeurs, nous serions en présence d'une sorte de dialogue de salon dont personne ne connaîtrait l'origine ni le fin mot. C'est à cela qu'on a tenté de réduire le débat entre les partis de gauche. Mais, depuis quelques jours, il est difficilement soutenable qu'il n'existerait pas de problèmes sérieux.

La vérité est que le débat porte sur les conditions de la victoire et du changement. Cela n'est pas fait pour nous surprendre. Dès juin 1971, *l'Humanité* publiait un article de Georges Marchais portant pour titre « *La société française en crise* ». Depuis lors, nous avons montré comment tous les domaines de la vie étaient atteints par la crise. Depuis lors, cette crise s'est aggravée, approfondie, accélérée.

Aujourd'hui, elle plonge la France dans une situation dramatique. A la fin du vingtième siècle, un pays industriel avancé connaît la flambée de la hausse des prix, le développement sans précédent du chômage, le déficit de son commerce extérieur, la fragilité de sa monnaie pendant que le pouvoir d'achat réel des travailleurs continue de baisser.

Le plan Barre-Giscard était destiné à obtenir un accroissement des profits, grâce à la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs. Ce n'est donc pas un échec, le pouvoir a atteint son objectif.

(*) Membre du secrétariat du parti communiste français.

(Lire la suite page 5.)

Le budget de 1978

Un déficit d'environ 9 milliards et 7 milliards de recettes nouvelles procurés par la fiscalité

Le projet de budget de l'Etat pour 1978 sera présenté en déséquilibre par le gouvernement. Le déficit, accepté par le chef de l'Etat et le premier ministre, sera inférieur à 10 milliards de francs. Telles sont les deux décisions qui ont été prises lundi 22 août au cours du conseil restreint qui s'est tenu au palais de l'Elysée et qui a réuni MM. Giscard d'Estaing, Raymond Barre et Robert Boulin, ainsi que le secrétaire d'Etat au budget, M. Bernard-Reymond, et le directeur du budget, M. Deroche.

Cette double décision impliquera néanmoins un effort fiscal supplémentaire, qui sera demandé aux contribuables, aux consommateurs et peut-être aux sociétés, effort qui devra rapporter quelque 7 milliards de francs.

Le projet de budget de l'Etat pour 1978 n'est pas prêt. On pourrait même dire que les décisions les plus épineuses ont été reportées au prochain conseil restreint qui se réunira — sur le même sujet — lundi 29 août. Ce n'est donc que dans une semaine que MM. Giscard d'Estaing, Barre et Boulin « se jetteront à l'eau » : faut-il majorer provisoirement l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les hauts revenus ? Faut-il taxer plus lourdement l'essence, l'alcool et le tabac ? A l'inverse faut-il augmenter l'avoir fiscal pour refaire une santé à la Bourse et, si oui, jusqu'à quel niveau ?

Pourtant malgré les apparences, on a beaucoup avancé au cours du conseil restreint du 22 août. Tout d'abord le chef de l'Etat a accepté le principe d'un découvert budgétaire. C'est une décision très importante pour les contribuables et les sociétés. Si elle n'avait pas été prise, la fiscalité aurait dû rapporter quelque 16 ou 17 milliards de francs supplémentaires, les recettes « spontanées » (c'est-à-dire sans modification des taux) étant incapables de couvrir les dépenses qui continueront, elles, d'augmenter très vite en 1978 (+ 11,9 %). Il suffit de se souvenir de l'impôt exceptionnel sécheresse 1976 qui, lui, n'était destiné qu'à rapporter un peu plus de 6 milliards pour imaginer ce qu'aurait entraîné une ponction supplémentaire de 16, 17 ou 18 milliards de francs.

M. Giscard d'Estaing s'est donc résolu à oublier pour un temps — une année ? — le principe qui avait toujours été le sien, celui de l'équilibre des dépenses et des recettes, lors de la présentation du budget au Parlement. Ce renoncement n'a pas dû se faire sans mal. Mais le chef de l'Etat comme M. Barre ne manqueront pas d'arguments pour « vendre » ce projet aux parlementaires, à l'opinion publique et... au marché des changes.

Le premier est que, en période de stagnation économique, l'Etat doit jouer un rôle de relance et non de frein. Le second est que le déficit sera limité. Le troisième est qu'il sera couvert en tout ou en partie par l'épargne véritable (bons du Trésor à moyen terme) et non par la création monétaire, ce qui implique que le déficit budgétaire — n'ayant pas d'effet inflationniste — n'entraînera pas d'attaque contre le franc. En principe, du moins. Après tout, le gouvernement allemand, qui passe pour un parangon de vertu dans le domaine de la lutte contre la hausse des prix, accepte chaque année des déficits budgétaires très importants (d'ailleurs aggravés par les déficits des Länder).

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 18.)

Bulletin de santé de l'administration française

L'administration française est souvent malmenée. Ses pourfendeurs se recrutent non tiques, voire dans les syndicats. Qu'en est-il de succès comme celui publié l'an dernier par M. Alain Peyrefitte, mais dans les partis politiques voire dans les syndicats. Qu'en est-il de son état de santé ? C'est à cette question que répond dans une série de trois articles M. Gilbert Devaux, inspecteur général des finances, qui fut responsable pendant onze ans de la direction de la comptabilité publique puis de la direction du budget et présida ensuite la compagnie d'assurances Urbaine-Incendie et la Compagnie nationale du Rhône.

I. — « L'ÉTAT ET LA LOI »

par GILBERT DEVAUX

L'administration est présentée tantôt comme une mécanique impuissante et démodée, tantôt comme un monstre vicieux qui tyrannise les bons citoyens. Certains insistent pour que cette mécanique impuissante — ou ce monstre vicieux — prenne en charge d'urgence les derniers secteurs libres de l'économie du pays.

Avant de décider si l'on opère le malade, il convient à tout le moins de formuler un diagnostic : quel est l'état de santé de l'administration française ?

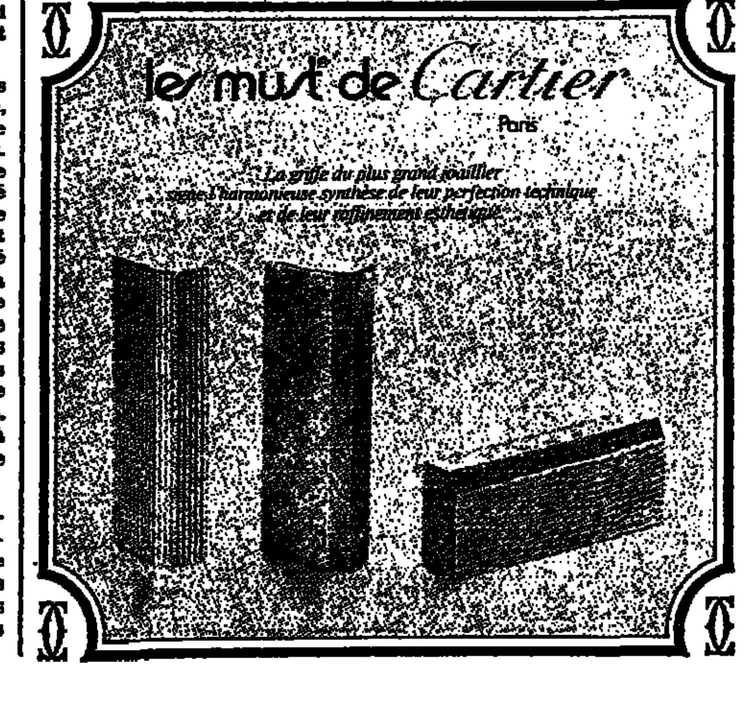
Je crois avoir le droit de répondre qu'elle est bien vivante, qu'elle est cependant vulnérable.

« *Ce qui distingue les êtres vivants des corps morts*, disait un professeur d'histoire naturelle, auquel j'ai bien souvent songé depuis que j'ai quitté le lycée, *c'est qu'ils sont capables de s'adapter et d'agir avec efficacité.* » L'administration française est bien vivante.

Pour apprécier ses facultés d'adaptation, il suffit d'évoquer les modifications qui interviennent quotidiennement dans notre système de lois et de règlements. Depuis la seconde guerre mondiale, l'évolution de la société française a atteint un rythme tel que, dans plusieurs secteurs, ce ne sont pas les « changements » mais le maintien d'une certaine continuité, qui pose les problèmes les plus ardus. Doit-on s'étonner si ce travail de rénovation — on pourrait dire de « réinvention » — provoque quelques retards et quelques « bavures » ? Ne devrait-on pas admirer qu'il se poursuit dans un climat serein et sans rupture ?

Dans le domaine technique — celui des ingénieurs et des experts, — l'efficacité de l'action administrative est rarement contestée. Comme argument de polémique, les critiques n'oublient jamais de citer les défaillances du téléphone et quelques exemples fâcheux d'investissements non rentables. Les Français n'en constatent pas moins qu'ils disposent — après quelques décennies d'un effort qui n'a absorbé qu'un pourcentage modeste du revenu national — d'un réseau de routes, d'autoroutes, de chemins de fer d'aéroports et de centres de production d'énergie, de classe internationale.

(Lire la suite page 6.)



AU JOUR LE JOUR

Étape de montagne

Voici donc, dans son tour de France, M. Valéry Giscard d'Estaing qui aborde l'étape de montagne. C'est une des plus difficiles, mais ce n'est pas celle qui déterminera la victoire. Tout dépend des membres de l'équipe. M. Chirac est un sprinter ; M. Barre est un rouleur. Le premier veut le maillot jaune ; le second se contenterait bien du maillot vert des vainqueurs d'étape.

L'équipe adverse a aussi ses problèmes, mais ses champions sont, l'un et l'autre, des coureurs de fond qui viennent de loin. Ils sont en train de se placer roue dans roue pour mener le peloton vers l'étape finale, dont l'arrivée est au Palais-Bourbon et où, quelles que soient les primes fiscales et financières distribuées aux supporters par le conseil des ministres, tout se jouera.

ROBERT ESCARPIT.

FESTIVAL A TROUVILLE

Le théâtre hors la loi agrandit son maquis

Un Festival du café-théâtre a eu lieu à Trouville du 16 au 19 août. Le jury présidé par Micheline Presle a distingué Ce soir je perce, *monologue écrit et interprété par Alain Sachs, et* les Autruches, *pièce en un acte écrite par une actrice, Micheline Bourday, qui met en scène quatre comédiennes se préparant à jouer, dans leur loge, se maquillant tout en tenant des propos sur leur métier.*

Un deuxième Festival du café-théâtre devrait avoir lieu au mois de septembre, à Paris.

Douze spectacles inédits, « one man (ou woman) shows », mini-comédies, comédies musicales, ont été joués dans une grande salle du casino. Pour ce qui est de l'« art drama », le niveau n'était pas mauvais. Et puis, sous le plafond rétro du casino rococo, les spectateurs étaient au sec, le climat était bon enfant, le Pepsi était frais et, aux clients mécontents qui réclamaient du vrai Coca, le barman répliquait que le casino de Trouville ne fait pas de politique (il paraît qu'aux Etats-Unis tous les démocrates ne boivent que du Pepsi, tous les républicains que du Coca, ou l'inverse).

La raison d'être de ce Festival était néanmoins politique. L'économie est politique, comme le Pepsi. En proposant, à un public tout-venant de bons baigneurs ensoleillés, les spectacles-moutons-noirs du café-théâtre, ce Festival voulait « marquer le coup ». Comme ça, sans plus. Parce que le café-théâtre, à la veille de cette rentrée, s'achemine lentement vers un point de rupture.

Que s'est-il passé ?

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 11.)

AFRIQUE

La mise en garde française à l'Afrique du Sud

Londres et Bonn ont effectué des démarches analogues à Pretoria

La mise en garde contre une éventuelle explosion nucléaire adressée le lundi 22 août par M. Louis de Guiringaud à l'Afrique du Sud, a suscité des réactions en Grande-Bretagne et en République fédérale d'Allemagne.

A Londres, on indique, de source autorisée, que la Grande-Bretagne est en contact avec Pretoria à propos de cette affaire. Un porte-parole du Foreign Office a déclaré que si l'Afrique du Sud se préparait à produire des armes nucléaires, « cela serait une affaire extrêmement grave que le gouvernement britannique condamnerait fermement ». Cette position de la Grande-Bretagne a été exposée dans la réponse que le premier ministre, M. Callaghan, a fait parvenir vendredi dernier à M. Brejnev. Celui-ci, dans un message du 8 août, avait attiré l'attention du premier ministre britannique sur le danger d'accession de l'Afrique du Sud à l'armement atomique. Le porte-parole du Foreign Office a ajouté que tout comme l'Union soviétique et d'autres pays, la Grande-Bretagne s'attachait à empêcher les pays « non nucléaires » de se doter des moyens techniques de fabriquer des armes atomiques.

Bonn avait, pour sa part, mis en garde, dès le 10 août, le gouvernement de Pretoria contre « les conséquences que pourraient avoir des expérimentations nucléaires », soulignait-on, lundi 22 août, au ministère fédéral des affaires étrangères. Cet avertissement a été renouvelé le 13 août par M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, à son collègue sud-africain, M. Pik Botha, lors d'une escale de ce dernier à Francfort. A cette occasion, M. Genscher a suggéré à l'Afrique du Sud de signer le traité de non-prolifération nucléaire.

Les Etats-Unis ont, pour leur part, demandé des « éclaircissements » à Pretoria (« le Monde » du 23 août).

La presse britannique estime que la mise en garde lancée à Pretoria reflète l'embarras des dirigeants français, mis en acusation en Afrique pour leurs ventes d'armes à la République Sud-Africaine.

Selon le « Times », « la solennité donnée à Paris à la démarche officielle française a pour but de contrer la vague de critiques et de protestations contre le contrat signé avec l'Afrique du Sud dans le courant de l'année sur la fourniture de deux centrales de 1 000 mégawatts à combustible nucléaire ».

Pour le « Daily Telegraph », « face au scepticisme évident des gouvernements africains concernant le changement d'attitude de la France vis-à-vis de l'Afrique du Sud, le gouvernement français a clairement le sentiment que ses déclarations publiques doivent être intransigeantes. Mais il a également le sentiment d'évoluer sur un terrain mouvant ».

Pour le commentateur du « Guardian », « l'avertissement français à l'Afrique du Sud apparait surtout défensif » car, conclut-il, « la France s'attend à faire l'objet de critiques au cours de la réunion de Lagos de cette semaine sur l' « apartheid ».

M. de Guiringaud : une explosion atomique sud-africaine aurait des conséquences graves sur nos relations avec Pretoria

Voici l'essentiel des déclarations faites le lundi 22 août par M. de Guiringaud à France Inter. Nous avons publié dans nos dernières éditions du 23 août les passages les plus importants de ces déclarations.

« (...) Je rentre satisfait de mon voyage. La France a des relations traditionnelles étroites avec l'Afrique occidentale et elle est connue en Afrique occidentale. La France est inconnue en Afrique orientale et australe et j'en ai, malheureusement, fait l'expérience. Mais il faut bien dire aussi que les Français connaissent mal cette partie de l'Afrique. J'ai donc fait un voyage exploratoire. Il comportait certains risques. Pour trois étapes au moins, je suis parfaitement satisfait des résultats. J'ai pu expliquer notre politique. Je crois que j'en ai fait admettre beaucoup d'aspects et j'ai pu également entendre les leaders, les dirigeants de ces pays sur les problèmes qui les préoccupent, sur les points plus particuliers sur lesquels ils souhaiteraient des changements de notre politique. »

A propos des livraisons françaises d'armes à l'Afrique du Sud, le ministre a affirmé :

« Il faut replacer ce problème de l'Afrique du Sud dans son cadre. En Afrique australe, la décolonisation n'est pas terminée. La colonie britannique de Rhodésie est encore dominée par une minorité de Blancs, deux cent mille Blancs, avec à leur tête M. Ian Smith, qui prétendent imposer leur loi à quatre ou cinq millions d'Africains noirs, dans un régime de ségrégation, d'oppression raciale tout à fait comparable à celui qui existe dans la République d'Afrique du Sud. Il y a un deuxième problème de décolonisation. Un territoire qui s'appelait autrefois le Sud-Ouest africain allemand, qui est tombé sous le contrôle de la République d'Afrique du Sud, que l'on appelle maintenant la Namibie, doit accéder à l'indépendance. La France a joué un rôle de pointe, un rôle directeur aux Nations unies pour fixer les conditions dans lesquelles ce territoire de la Namibie devrait accéder à l'indépendance. Derrière les résistances à ces mouvements vers l'indépendance de ces deux territoires, la Rhodésie et la Namibie, se profile l'appui de la République Sud-Africaine. Or il est vrai que, dans le passé, nous avons fourni des armes à l'Afrique du Sud, à la République Sud-Africaine. Nous en avons même fourni en quantité importante ; nous ne pouvons pas le nier. Mais, depuis deux ans, ces fournitures ont été réduites, et, depuis l'automne dernier, le président de la République a décidé un embargo total sur les fournitures d'armes à l'Afrique du Sud. »

La coopération nucléaire

Sur la coopération nucléaire franco-sud-africaine, M. de Guiringaud a déclaré :

« Il y a deux choses à dire là-dessus. D'abord, les Soviétiques ont accusé les Sud-Africains de préparer non pas une bombe atomique, mais une explosion nucléaire. Nous avons eu des renseignements effectivement selon lesquels il y avait en Afrique du Sud des préparatifs en vue d'une explosion atomique, que les Sud-Africains affirmaient devoir être pacifique. On sait ce que c'est qu'une explosion pacifique. Du moins, on ne peut pas faire de différence entre une explosion atomique pacifique et une explosion atomique à des fins d'expérimentation militaire. Nous avons donc prévenu l'Afrique du Sud que nous considérerions une telle expérimentation comme mettant en danger tous les processus de paix qui sont engagés et comme pouvant avoir des conséquences graves sur nos rapports avec ce pays. Voilà, c'est à cela que fait allusion la mise au point de mon ministère ce matin.

» Il y a une deuxième chose que je voudrais dire. Il est très malheureux que le nucléaire soit apparu aux hommes pour la première fois sous la forme de la bombe. C'est la faute de la guerre et des inquiétudes que soulevaient en 1942 les progrès foudroyants des allemands et des japonais. C'est alors qu'Einstein a écrit à Roosevelt pour lui signaler que l'on pouvait, à partir de l'atome, fabriquer une bombe d'une puissance jusque-là inégalée. Les Américains se mirent au travail et l'on connaît les résultats. Ce que l'on oublie, malheureusement, c'est que jusque-là les recherches des savants français, qui étaient les plus avancés du monde dans ce domaine, Joliot-Curie, Perrin, Bertrand Goldschmidt, Kowarski, s'orientaient vers l'utilisation industrielle de l'énergie fantastique qui est produite par la désintégration de l'atome. S'il n'y avait pas eu la guerre, il n'y aurait pas eu la bombe. Mais, nous aurions quand même des centrales électro-nucléaires et personne ne s'en inquiéterait, pas plus que l'on ne s'inquiète des centrales thermiques à mazout ou à charbon.

» Le rappel de ces faits est nécessaire pour montrer combien il est malhonnête de faire un amalgame entre les centrales électro-nucléaires et l'arme atomique. C'est jouer sur l'ignorance et la crédulité des foules. A terme, ce n'est jamais payant. Ce qui est vrai, c'est que l'arme nucléaire peut être un sous-produit lointain des centrales nucléaires, lorsque l'on retraite, au bout de trois ans environ, le combustible qui a été irradié dans les centrales. Retraiter du combustible nucléaire, c'est un peu comme recharger une batterie, sauf que c'est une opération industrielle considérable, extrêmement complexe, extrêmement difficile, et que seule la France, à l'heure actuelle, a mise au point sur une échelle commerciale.

» En outre, cette opération fait apparaître comme un sous-produit direct du plutonium à partir de quoi on peut, soit faire des bombes, soit nourrir des surrégénérateurs. Mais, vous voyez que le plutonium apparait très loin de la centrale électro-nucléaire, et après des opérations très longues, très compliquées, très coûteuses, que, encore une fois, seule, à l'heure actuelle, dans le monde la France sait faire à l'échelle commerciale. Or, le contrat de Framatome avec l'Afrique du Sud, qui prévoit la construction de deux centrales électro-nucléaires à Koelberg, près du Cap. Ce contrat prévoit justement que le retraitement des combustibles de ces centrales aura lieu en France, et que le plutonium ne sera pas renvoyé en Afrique du Sud. Il est donc contraire à la vérité, et parfaitement malhonnête, de dire que ces centrales pourraient aider l'Afrique du Sud à acquérir l'arme atomique. Il se trouve malheureusement même des Français pour l'affirmer. Ils mentent, et ils se conduisent, je l'espère, inconsciemment, en agents de l'étranger et en ennemis de notre pays. »

Prié de préciser son point de vue, M. de Guiringaud a déclaré : *« J'ai dit : « Nous avons vendu des » armes à l'Afrique du Sud », c'est vrai. On profite de la crédulité et de l'ignorance des foules pour ajouter : « Nous aidons l'Afrique » du Sud à faire l'arme atomique. » Ce n'est pas vrai. »*

A propos de la Rhodésie, le ministre a affirmé : *« Nous n'avons pas condamné à mort les Français qui ont quitté l'Algérie, et même ceux qui y sont restés. Et si la règle de la majorité est d'être enfin acceptée en Rhodésie, et vous avez raison de dire en Zimbabwé, car à ce moment-là ça s'appellera le Zimbabwe, un grand nombre de ces Blancs peuvent y rester, c'est d'ailleurs un des traits du plan Owen-Vance qui va être proposé à M. Smith. »*

Enfin, au sujet de l'incident intervenu en Tanzanie, et qui l'a amené à écourter son séjour dans ce pays, M. de Guiringaud a dit :

« D'abord, je ne crois pas que le président Nyerere, personnellement, ait voulu me tendre un piège. Les dirigeants tanzaniens ont certainement toléré et facilité une manifestation qui était inacceptable, surtout du fait qu'elle se produisait en présence du ministre des affaires étrangères qui me recevait et que celui-ci n'a pas levé le petit doigt pour essayer de l'interrompre. C'est cela que je lui ai reproché. Je pense que cela ne s'est pas passé au niveau du président Nyerere, mais à un niveau très au-dessous, et je ne mets certainement pas en cause le président Nyerere. Celui-ci a fait des déclarations assez hostiles à la France, il y a quelque temps. Une déclaration qui est passée d'ailleurs samedi soir sur nos antennes, si je ne me trompe, mais qui avait un mois d'ancienneté, et qui nous mettait en cause, notamment à cause de nos ventes d'armes et du contrat nucléaire avec l'Afrique du Sud. A Lagos, nous allons sûrement être à nouveau attaqués pour nos ventes d'armes, pour ce contrat nucléaire. Il faut bien voir que la majorité de l'Afrique n'est pas francophone et amie intime de la France, comme nous le croyons trop facilement. Elle est anglophone. Faites l'addition des populations des pays que nous avons visités et des pays voisins, et regardez ce que cela représente. Si vous y ajoutez le Nigéria, qui, à lui tout seul, représente 80 millions d'habitants, toute cette partie de l'Afrique reçoit des mass-media américains ou anglais qui taisent les intérêts considérables des Anglo-Saxons en Afrique et tendent le doigt vers cette petite France qui vend des armes à l'Afrique du Sud. Ce sera encore la même chose à Lagos. La délégation française y répondra de manière appropriée. »

(Dessin de KONK.)

Un procès à la France dépourvu de fondement technique

Imputer une responsabilité à la France dans un éventuel armement nucléaire de Pretoria ne serait pas fondé. Une bombe sud-africaine sera essentiellement sud-africaine, et, si elle a bénéficié d'aides étrangères, elles sont américaines et allemandes avant d'être françaises.

C'est en 1959 que l'Afrique du Sud a véritablement commencé des recherches sur l'énergie atomique. Elles furent d'abord axées sur la fabrication du combustible nucléaire. L'Afrique du Sud dispose, en effet, de vastes réserves d'uranium, mais, en général, les minerais sont de faible teneur, et leur exploitation ne serait pas économiquement justifiée s'ils n'étaient aussi aurifères. L'uranium apparaît comme un sous-produit de l'exploitation de l'or.

Cependant, les autres aspects du développement nucléaire n'étalent pas négligés, et l'Afrique du Sud disposait, dès 1965, d'un réacteur de recherche. C'est un réacteur de 20 MW, utilisant de l'uranium enrichi alors fourni par les Etats-Unis.

L'Afrique du Sud a aussi étudié l'enrichissement de l'uranium et mis au point un procédé différent de la diffusion gazeuse et de l'ultracentrifugation, qui sont les deux principales méthodes. Longtemps tenu secret, ce procédé a été largement dévoilé à la dernière conférence nucléaire de Salzbourg. Comme on le pensait, il est inspiré du procédé de séparation aérodynamique mis au point par le professeur Becker, à Karlsruhe (R.F.A.). Mais les Sud-Africains ont apporté des modifications sensibles.

L'Afrique du Sud a construit à Valindaba, près de Pretoria, une installation-pilote utilisant son procédé d'enrichissement, dit procédé Hélicon. Elle construit actuellement, sur le même site, une importante usine d'enrichissement qui sera opérationnelle en 1986. Mais l'installation-pilote a déjà fourni suffisamment d'uranium enrichi pour permettre la construction d'une bombe, et l'Afrique du Sud a certainement le niveau technologique requis pour cette construction.

La coopération entre la France et l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire n'a véritablement commencé qu'en 1973, quand un consortium français (Framatome, Alsthom, Spie-Batignolles) emporta, face à des concurrents allemands et américains, le contrat de construction de la première centrale nucléaire sud-Africaine. La centrale sera construite à Koeberg (province du Cap) ; elle disposera de deux réacteurs à eau pressurisée, d'une puissance unitaire proche de 1 000 mégawatts (MW), et sera opérationnelle en 1985. En juillet dernier, la Cogema, filiale du commissariat à l'énergie atomique, signait un contrat prévoyant la livraison par l'Afrique du Sud de 10 000 tonnes d'oxyde d'uranium naturel entre 1980 et 1990.

Aucun accord n'a jamais été signé entre la France et l'Afrique du Sud dans le domaine de la recherche nucléaire. Une vingtaine de stagiaires sud-africains ont fait, depuis 1959, des stages dans les centres du commissariat à l'énergie atomique. — M. A.

Sénégal

M. SENGHOR ANNONCE LA CRÉATION D'UN QUATRIÈME PARTI

(De notre correspondant.)

Laval. — Au cours d'un entretien dans sa résidence d'été, à Verson, près de Caen (Calvados), M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, a évoqué ses projets en matière de nationalisations : *« Celle des terres passe avant celle des entreprises : nous sommes revenus au vieux communisme négro-africain... La terre n'est pas objet de propriété mais d'usage. »* Le président sénégalais a ajouté qu'en revanche les petites et moyennes entreprises ne seraient pas nationalisées : *« Nous sommes réalistes »*, a-t-il dit, affirmant que seuls le seront les principaux moyens de production : ports, transports en commun, énergie, eau, etc.

Le président du Sénégal, après avoir rappelé que trois partis sont reconnus par la Constitution — le parti socialiste (gouvernemental), le parti démocratique et un parti du centre gauche, — a annoncé qu'un quatrième parti, conservateur (*« Il a sa place dans une vraie démocratie »*), le sera à la rentrée. Mais le pluralisme s'arrêtera là : *« Quatre partis, c'est suffisant. »* Démentant certaines rumeurs, M. Senghor a affirmé également qu'il se représenterait l'année prochaine à la présidence de la République.

G. L.

UNE MISE EN GARDE JUGÉE « INCOMPRÉHENSIBLE »

(Suite de la première page.)

« J'ai déclaré à plusieurs reprises dans le passé, a-t-il dit, *que les recherches nucléaires et notre programme de développement ne s'intéressaient qu'à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Malgré toutes ces déclarations, l'Afrique du Sud est accusée de s'embarquer dans un programme d'armes nucléaires... Aucun des accusateurs n'est prêt à fournir la plus petite preuve de ce qu'il avance. »*

Il faut noter cependant que ces accusations françaises, allemandes et soviétiques, coïncident avec des rumeurs persistantes en Afrique du Sud, dans les milieux de l'opposition et anti-apartheid, selon lesquels le pays pourrait, à des fins politiques, procéder à des explosions nucleaires avant la mise en fonction des réacteurs nucléaires livrés par la France.

The Citizen, ce mardi matin, reprenait dans son éditorial les démentis du gouvernement, mais ajoutait : *« Nous ne sommes pas dans la course aux armes atomiques. Cependant, si nous la rejoignions, qu'est-ce que cela ferait ? Pourquoi aurions-nous à nous préoccuper de la Russie et de l'Ouest ? Si un moyen atomique était nécessaire pour notre survie, nous devrions l'utiliser, quels que soient les qu'en-dira-t-on. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

CORRESPONDANCE

Pas de coopération avec Pretoria, mais...

M. Antoine Bouillon, rédacteur en chef du mensuel Apartheid non ! *(46, rue de Vaugirard, 75006 Paris), nous écrit :*

« *L'Afrique du Sud ne peut plus compter sur la protection de la France aux Nations unies.* » (M. de Guiringaud). Rassurez-vous, ce n'est là qu'un lapsus, car jamais l'Occident, encore moins la France, n'a opposé de veto aux sanctions proposées à l'encontre des régimes blancs d'Afrique australe ; il a toujours condamné, et la France avec lui, les régimes d'oppression blanche, en veillant à ce que ces condamnations soient assorties de mesures concrètes, seules à même d'en faire autre chose que de parfaits alibis pour tromper une opinion publique par trop vigilante.

Qui donc a dit que sans la France, sa « grande amie », l'Afrique du Sud ne serait pas devenue la première puissance militaire du continent africain ? Le ministre sud-africain des transports ? Il avait dû mal dormir cette nuit-là pour s'égarer dans de tels écarts de reconnaissance, car, on le sait, la France n'a jamais livré d'armes à l'Afrique du Sud, et, par elle, au « rebelle » Ian Smith. Elle ne lui a pas vendu de licences de fabrication d'armes, comme celle des Mirage en 1971...

Il n'y a jamais eu de coopération, au sens plein du mot, militaire et nucléaire entre la France et l'Afrique du Sud. La mission militaire française imposante qui s'est rendue en avril-mai dernier en R.S.A. n'était pas là pour « *aider* », comme l'a dit son chef, M. Duflos, « *l'Afrique contre le danger communiste* ». Elle était en villégiature.

Admettons même que tout ceci soit vrai ! Ce ne serait là qu'erreur sans malveillance ; au pire, nécessité pour la construction de notre force de frappe, objectif dont le caractère impérieux autorisait bien quelques petites bavures africaines. Si, dans une dizaine d'années, c'est de 12 à 15 % de nos besoins en uranium qui seront satisfaits par la R.S.A. très républicaine, on ne va pas quand même nous dire qu'il s'agit là d'une orientation criminelle (pour qui ?).

Ce qui vient d'arriver à M. de Guiringaud à Dar-Es-Salaam serait bénéfique si cela pouvait ouvrir les yeux de l'opinion française sur la politique qui est menée en son nom sur la terre africaine.



l'Afrique du Sud

analogues à Pretoria

Un procès à la France dépourvu de fondement technique

Pas de coopération avec Pretoria

ASIE

APRÈS LE XIe CONGRÈS DU P.C. CHINOIS

Les questions controversées doivent être réglées par la discussion et non par la répression

AFFIRME LE RAPPORT SUR LES STATUTS DU PARTI

Au moment où, à Pékin, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, poursuit ses entretiens avec le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, l'agence Chine nouvelle publie des documents sur le XIe congrès du P.C. Le rapport sur les statuts du parti, présenté par le maréchal Yeh Chien-ying, indique qu'il est « impératif de laisser les masses s'exprimer et de régler les questions controversées par la discussion, la critique et l'éducation et non par la répression ». « A tous les niveaux, précise-t-il, les corps dirigeants doivent être composés d'une combinaison de personnes âgées, d'âge moyen et de jeunes », tandis que doivent être retrouvés « les traditions et le style de vie corrects du parti » et que doit être renforcée sa discipline.

Le rapport politique présenté par M. Hua Kuo-feng, président du P.C., confirme que la fin de la guerre froide entre la Chine et l'U.R.S.S. n'est pas pour demain. Le successeur de Mao dénonce violemment l'U.R.S.S., qui a « restauré le capitalisme, renforcé la dictature fasciste à l'intérieur du pays, lancé l'hégémonie et perpertré agression et expansion à l'extérieur ». Moscou n'a aucun désir d'améliorer ses relations avec Pékin, conclut-il.

En revanche, MM. Vance et Huang Hua ont souligné, lundi 22 août, au cours du banquet offert en l'honneur du secrétaire d'Etat américain, l'attachement respectif des États-Unis et de la Chine aux principes du communiqué de Changhaï. Mais la question de la normalisation des relations entre les deux pays n'aurait été que discrètement évoquée. M. Vance a déclaré que le président Carter considérait de bonnes relations sino-américaines comme un « facteur important contribuant à la paix en Asie et ailleurs dans le monde ». M. Huang a souligné, de son coté, que des problèmes subsistent entre les deux pays. La radio et la télévision chinoises reviennent en particulier avec insistance sur la « nécessité de libérer le territoire sacré de Taiwan » et de « réunifier la mère patrie ».

Une personnalité conservatrice américaine a reçu les confidences de dirigeants chinois

De notre correspondant

Washington. — Au moment où M. Vance poursuit ses entretiens à Pékin, la publication du compte rendu de l'entretien qu'a eu en Chine, le mois dernier, un visiteur américain, jette un jour particulièrement clair sur les vues de la direction chinoise en matière internationale et aussi, indirectement, sur celles de l'administration Carter.

Le visiteur est l'amiral Zumwalt, chef des opérations navales de 1970 à 1974, actuellement à la retraite, qui a passé un mois en Chine à partir de la fin juin. En temps que personnalité active du camp conservateur (il est membre du *« Comité sur le danger actuel »*, qui s'est donné pour tâche d'attirer l'attention du gouvernement et du public sur le renforcement du potentiel militaire soviétique), l'amiral Zumwalt était un interlocuteur bien venu pour les dirigeants chinois, qui furent particulièrement francs avec lui.

Selon le compte rendu de ces entretiens, que reproduit partiellement ce mardi 23 août, le *Washington Post*, M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre, qui vient d'être nommé, par le congrès du parti, vice-président du parti, a indiqué sans ambages à l'amiral que les Etats-Unis et la Chine ont un point commun : celui d'être préoccupé par l'expansion soviétique. *« Nous devrons faire des efforts conjoints pour traiter avec l'ours polaire »*, a dit encore M. Li Hsien-nien, qui a reproché à M. Kissinger de *« craindre beaucoup l'Union soviétique »*. Aussi, le vice-premier ministre chinois estime-t-il que *« les Etats-Unis devraient être plus fermes avec l'Union soviétique »*.

Le vice-premier ministre chinois a encore répété à son hôte, mais en termes beaucoup plus imagés qu'à l'ordinaire, la thèse de Pékin selon laquelle l'expansion soviétique vise l'Europe beaucoup plus que la Chine : *« Un boxeur peut utiliser ses deux poings*, a-t-il dit, *mais pas en même temps, contre deux cibles différentes. »* Les intérêts soviétiques ne sont plus en Afrique où, malgré les développements récents, l'U.R.S.S. connaîtra des déboires, selon M. Li Hsien-nien.

Malgré les préoccupations communes aux deux pays, le vice-premier ministre chinois ne prévoit pas de rapprochement spectaculaire entre Washington et Taiwan.

Pékin, Selon lui, la normalisation des rapports entre les deux capitales ne saurait intervenir avant que soit réglé le problème de Taïwan.

Il n'est pas question non plus pour Pékin d'acheter des armes américaines : les avances faites en ce sens par l'amiral Zumwalt, chaud partisan d'une aide militaire américaine à la Chine, n'ont pas suscité l'intérêt de ses interlocuteurs, ni non plus l'idée d'entreprises économiques communes, *par exemple en matière pétrolière : « Même après une normalisation de nos relations*, a dit M. Li Hsien-nien, *cette idée ne serait pas réaliste, car le peuple chinois ne juge pas bon d'autoriser des investissements étrangers ou l'accès d'étrangers à nos ressources. »*

Les vues du gouvernement Carter ont été, elles aussi, précisées à l'occasion de ces conversations. Le compte rendu révèle, en effet, qu'en réponse aux critiques de M. Li Hsien-nien contre M. Kissinger, l'amiral Zumwalt a déclaré : *« M. Brzezinski* — le conseiller du président pour les affaires de sécurité internationale — *m'a demandé d'affirmer que l'administration actuelle ne partage pas la vision tragique de l'ancienne administration. Elle a une vision optimiste de l'avenir. Elle est prête à entrer en compétition avec l'Union soviétique si nécessaire. »* De même, M. Brzezinski avait demandé à l'amiral de préciser à Pékin que le gouvernement Carter n'avait pas décidé d'interdire des ventes d'armes à la Chine. Ce « non-embargo » est voué, on l'a vu, à rester théorique. Mais il n'en donne pas moins une utile indication sur l'attitude plus « décontractée » de M. Carter et de ses conseillers à l'égard de Moscou.

MICHEL TATU.

Philippines

LE PRÉSIDENT MARCOS ANNONCE DIVERSES MESURES D'ASSOUPLISSEMENT DE LA LOI MARTIALE

Manille *(A.F.P.)*. — Le président Marcos a annoncé, lundi 22 août, plusieurs mesures d'assouplissement de la loi martiale. Les prisonniers politiques non encore jugés seront libérés prochainement. Cette mesure est *cependant assortie de restrictions* : elle n'intéresse pas notamment les membres de mouvements insurrectionnels comme le Front de libération des provinces musulmanes du sud de l'archipel ; pour bénéficier de l'amnistie les détenus devront, d'autre part, faire serment d'allégeance au gouvernement.

M. Marcos a également indiqué que des élections municipales — les premières depuis la proclamation de la loi martiale en 1972 — auraient lieu avant la fin de 1978, et que la liberté de se rendre à l'étranger sera rendue aux Philippins. Enfin, le couvre-feu en vigueur la nuit sera levé, sauf dans les provinces jugées « critiques » par les responsables militaires.

Le président, s'adressant aux délégués — en majorité philippins — participant à la huitième conférence internationale du droit, consacrée aux droits de l'homme et réunie à Manille, a répondu ainsi aux accusations portées contre son régime, notamment par la commission internationale des juristes, qui avait récemment dénoncé l'*« absence presque totale de libertés »* aux Philippines. M. Marcos a reconnu qu'un *« certain nombre »* de violations des droits des prisonniers avaient été commises par son gouvernement mais dit qu'*« il n'a jamais toléré et ne tolérerait jamais la pratique de la torture »*.

Cependant, dans une lettre circulant parmi les délégués de la conférence, des détenus ont accusé le gouvernement de *« continuer à pratiquer la torture à une large échelle »*.

Sri-Lanka

LES AFFRONTEMENTS ENTRE COMMUNAUTÉS AURAIENT FAIT UNE CINQUANTAINE DE MORTS

Colombo *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Plus d'un millier de personnes ont été arrêtées depuis le début — le lundi 15 août — des affrontements entre Tamouls et Cinghalais, les deux principales communautés de l'île. Les heurts auraient fait une cinquantaine de victimes, principalement parmi des membres de la minorité tamoule.

Les commentaires de la presse française...

LE FIGARO : une dernière chance de modernisation.

« L'on retrouve dans le long rapport du président Hua, dans les discours de Yeh Chien-ling et Teng Hsiao-ping tous les thèmes familiers développés depuis un an : lutte implacable contre les « quatre » et leurs partisans, nécessité de la stabilité et de l'unité, effort de production et de modernisation dans tous les domaines, grâce à un « bond en avant », planifié cette fois, maintien intégral de la ligne du président Mao en matière de politique étrangère (...).

» Avec le XIe congrès s'achève en effet, incontestablement, une ère de turbulence et d'incertitude. En retrouvant un parti cohérent, opérant selon des procédures régulières qui lui sont propres, et voué à des tâches concrètes, en « recherchant la vérité dans les faits », *comme dit Teng Hsiao-ping dans un discours de clôture, la Chine vient de se donner une nouvelle (et peut-être dernière) chance de poursuivre et d'achever sans trop de retard son évolution vers la modernité. »*

(JACQUES GUILLERMAZ.)

L'AURORE : un thermidor ambigu, prudent et feutré.

« Cette fois, ça y est. Tel Franco, Mao Tse-toung, un an après sa disparition, est définitivement enterré, embaumé, escamoté avec les honneurs de la guerre et de la défaite. Marx, Engels et Lénine en souriaient dans leur barbe, comme d'un bon tour bien réussi, sur la place Tien-An-Men où ils encadraient, en compagnie de leur vieux complice Staline, les manifestants rituels venus saluer, avec l'avènement de M. Hua, les débuts officiels de la contre-révolution culturelle, un Thermidor qui s'est fait attendre, un Thermidor ambigu, prudent et feutré, à la chinoise... »

(DOMINIQUE JAMET.)

L'HUMANITE : le réalisme absent de la politique étrangère.

« En dépit de la persistance d'un « système fractionnel » dont on ne peut apprécier l'importance, le mûrissement des contradictions fondamentales de l'édification du socialisme en Chine fait apparaître les conditions de leur solution. Le onzième congrès confirme que l'on s'éloigne des pratiques volontaristes — qui marquaient une fuite en avant devant les difficultés objectives, — pour retrouver un réalisme politique qui faisait défaut depuis de longues années.

» Un réalisme qui reste absent de la politique étrangère de Pékin, où l'on continue d'affirmer que l'Union soviétique est « la plus » dangereuse des deux super-» puissances ».

(JEAN-EMILE VIDAL.)

LE MATIN : le nouveau « bond » sera conduit avec rationalisme.

« L'objectif fixé par le onzième congrès est d'accomplir un « nou-» veau bond en avant », *afin de permettre à la Chine de devenir avant la fin du siècle* « une grande » nation socialiste, puissante et » moderne » *Le nouveau* « bond » *ne sera pas, comme celui qui a échoué il y a vingt ans, accompli au seul prix d'un gigantesque effort volontariste des paysans et des ouvriers chinois, mais conduit avec rationalisme et en tenant compte du souci de bien-être de la population. Mais l'objectif assigné par le président Hua à son peuple n'est pas nouveau, puisqu'il était déjà, presque mot pour mot, celui du premier président de la République (non socialiste) chinoise Sun Yat-sen et, plus tard, de Mao, qui ne supportait pas que les statistiques de l'économie chinoise restent* « comparables à celles de la Belgique ».

(JEAN-LECLERC DU SABLON.)

...et internationale

THE TIMES : restaurer l'autorité du gouvernement.

« Depuis plus d'une décennie, la Chine a connu de coûteux conflits politiques et la première tâche (de la nouvelle équipe dirigeante) *sera de rétablir l'unité politique et militaire, qui n'a jamais existé depuis la révolution culturelle. Moins visibles que la lutte politique, le relâchement de la discipline et la montée de la corruption ont été sensibles. Il s'agit de phénomènes habituels lorsque les révolutions — comme toujours — ne satisfont pas les espérances dont elles étaient porteuses. La nouvelle direction chinoise ne se distingue que par sa volonté de restaurer l'autorité du gouvernement et de stimuler la croissance économique, à l'abri des campagnes d'agitation politiques. »*

FRANKFURTER ALLGEMEINE (Francfort, milieux d'affaires) : Mao reste le théoricien suprême.

« A la fin de 1973, lors du dixième congrès, Wang Hung-wem, alors vice-président du parti, avait, dans son rapport sur les modifications des statuts, cité Mao : « Un grand désordre » conduit dans tout le pays à un » grand ordre. Et cela se répète » tous les sept ou huit ans. Les » diables et les démons sortent » d'eux-mêmes à la surface. » Entre-temps, Wang est devenu lui-même un de ces diables et démons. Il a été renversé et on ne trouve guère trace dans les textes du onzième congrès de son idéologie révolutionnaire. (...) Mao est toujours considéré comme l'autorité théorique suprême. Mais l'inquiétude, qui l'amena jusqu'à la fin de sa vie à exciter la jeunesse contre les comportements routiniers parmi les bureaucrates, a toujours été ressentie comme une gêne par nombre de ses compagnons. »

DIE WELT (Bonn, chaîne Springer) : le pragmatisme de Liu Shao-chi.

« On continue à Pékin à rendre particulièrement hommage à la pensée maotsetoung, bien que tout un chacun sache en Chine que la nouvelle politique a commencé depuis longtemps à se détacher de cette pensée. En réalité, le programme actuel correspond plutôt aux vues pragmatiques de celui qui fut appelé, pendant la révolution culturelle, le Krouchtchev chinois, et fut alors éliminé, Liu Shao-chi. »

EUROPE

Union soviétique

UN LIVRE DES FRÈRES MEDVEDEV

« Khrouchtchev, les années de pouvoir »

Parmi les très nombreux livres et documents qui nous parviennent des dissidents soviétiques par l'intermédiaire du *Samizdat*, bien peu sont consacrés à la politique politicienne, autrement dit à ce qui se passe au Kremlin. Le contestataire moyen a eu en général fort peu de contacts avec d'autres officiels que ceux du K.G.B. ou, plus simplement, il n'éprouve aucune espèce de curiosité pour les hommes du système, considérés comme interchangeables, anonymes et également exécrables. Tel n'est pas le cas des frères Medvedev, qui non seulement se rattachent au courant socialiste de la dissidence, mais se présentent comme des produits de la société soviétique *« normale »*, pas celle du Goulag. Roy, l'historien, privé d'emploi mais toujours « libre » à Moscou, continue de croire à une évolution pacifique du système ; Jaurès, le biologiste, déchu contre son gré de sa nationalité lors d'un séjour en Grande-Bretagne, vit depuis en Occident, mais sa critique reste modérée, surtout concentrée sur les questions scientifiques et agricoles.

Tous deux se sont partagé la tâche, malgré l'éloignement et la difficulté des communications, pour écrire ce récit des *« années de pouvoir »* de Khrouchtchev, publié en français aujourd'hui après l'avoir été en anglais. Comme nous l'a expliqué Jaurès Medvedev lors d'un récent séjour à Paris, Roy lui a fait parvenir à la fin de 1973 son manuscrit, commencé dès les années 60 après la chute de Khrouchtchev. Le biologiste l'a reclassé et complété, ajoutant notamment d'importants développements sur la politique agricole de l'ancien dirigeant.

L'ensemble est quelque peu décousu, mais contient d'intéressantes précisions sur les principales crises politiques des années poststaliniennes. Ainsi, le rôle prépondérant des chefs militaires dans la chute de Beria est abondamment illustré : ce furent même les maréchaux Joukov et Koniev, assurent les auteurs, qui, en pleine séance du présidium du parti, ligotèrent et roulèrent dans un tapis l'ancien chef de la police ; mais celui-ci ne fut exécuté qu'après avoir été condamné par un tribunal d'exception.

La chute de M. « K » en 1964

Les auteurs donnent aussi un récit assez détaillé de la chute de Khrouchtchev en 1964, confirmant pour l'essentiel ce qui avait pu en être reconstitué sur la base des indications officielles. On a pourtant quelque mal à concevoir que, plusieurs jours avant de passer à l'action, les opposants à M. « K. », et notamment M. Souslov, aient informé de leur plan tous les membres du comité central *« individuellement ou par groupe »*, comme l'affirment les frères Medvedev. N'était-ce pas le meilleur moyen de mettre en alerte le premier secrétaire ? Toutefois, toujours selon les auteurs, trois membres du C.C. seulement exprimèrent leur désaccord. Deux ont disparu depuis lors de la scène, mais le troisième occupe toujours une position relativement en vue : il s'agit de M. Tolstikov, ambassadeur d'U.R.S.S. à Pékin.

Les deux frères n'envisagent pas pour le moment d'écrire un nouvel ouvrage sur la période récente, mais ils ne se tiennent pas moins au courant de l'actualité. Ainsi, Jaurès Medvedev affirme que M. Podgorny a été limogé ce printemps parce qu'il a refusé le poste de vice-président du présidium du Soviet suprême, qui lui était offert. Il estime aussi que le successeur de M. Brejnev devra être choisi parmi les personnalités capables d'assumer le poste pendant au moins dix ans, ce qui exclut un grand nombre de « possibles ». M. Andropov, actuel chef du K.G.B., a ses chances, selon lui, car il s'emploie à donner des gages au parti et à ses cadres.

Jaurès Medvedev tient aussi à expliquer la prise de position de son frère qui, de Moscou, a critiqué les déclarations du président Carter sur les droits de l'homme. Selon lui, le président américain devrait se borner à exalter les principes généraux et éviter les cas concrets que les dirigeants du Kremlin utilisent dans leur sens : ainsi, ces derniers s'emploieraient aujourd'hui à « charger » le dossier Guinzbourg en interrogeant des centaines de témoins, afin de donner au procès de ce dissident un caractère plus spectaculaire qu'ils ne l'auraient fait sans les interventions américaines. Toujours selon Jaurès Medvedev, le chef de la Maison Blanche a eu tort de répondre à la lettre de l'académicien Sakharov, dans laquelle ce dernier évoquait les explosions du métro de Moscou, en janvier, comme des provocations du K.G.B. Selon *notre interlocuteur*, il apparaît aujourd'hui que ces explosions étaient bien le fait d'opposants, des provinciaux inconnus qui entendaient ainsi protester contre la difficulté de l'approvisionnement.

Par ces prises de position, les frères Medvedev se situent en marge du courant principal des dissidents, qui soutiennent avec vigueur l'attitude du président américain. Jaurès en convient volontiers, qui se déclare en outre partisan résolu de la détente et reproche aux autres émigrés soviétiques de ne pas voir les problèmes de l'Occident, la crise économique, etc. La Grande-Bretagne, à son avis, a besoin des commandes soviétiques et agit donc bien en ouvrant des crédits à l'U.R.S.S. Quant à la France, c'est à tort, estime-t-il, qu'on la critique pour avoir reçu M. Brejnev : elle a *« ses problèmes »*.

M. T.

★ Cahiers libres, François Maspero, 220 pages, 35 F.

Espagne

LES CORTES ONT COMMENCÉ L'ÉTUDE D'UNE NOUVELLE CONSTITUTION

Madrid (A.F.P., U.P.I., Reuter.). — Une sous-commission de la commission constitutionnelle de la Chambre des députés s'est réunie lundi 22 août pour examiner le projet de Constitution qui doit remplacer les lois fondamentales établies par le régime franquiste. Composée de neuf membres, dont cinq appartiennent à l'Union du centre démocratique (U.C.D.), la formation que dirige M. Adolfo Suarez, premier ministre, la sous-commission est chargée d'élaborer un premier projet qui devra être ensuite approuvé par la commission constitutionnelle et les deux Chambres du Parlement avant d'être soumis par référendum à l'approbation du peuple espagnol. On estime généralement que le projet de Constitution, qui sera la onzième depuis 1808, ne sera pas prêt avant le début de l'année prochaine.

Tandis que le projet de l'U.C.D. prévoit l'établissement d'une monarchie héréditaire, ceux du parti socialiste et du parti communiste restent muets sur la forme de gouvernement, bien que l'un et l'autre soient en principe favorables à l'instauration d'une République. Ces trois projets ont de nombreux points communs, mais des désaccords subsistent sur les pouvoirs du chef de l'Etat, la responsabilité du gouvernement envers le Parlement, les conditions régissant sa dissolution et l'autonomie des régions.

Pologne

LE CHAH D'IRAN EN VISITE OFFICIELLE A VARSOVIE

Varsovie *(A.F.P., Reuter)*. — Le chah d'Iran et l'impératrice Farah sont arrivés lundi 22 août en visite officielle à Varsovie. Le couple impérial, qui est accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Abbas Ali Khalatbari, a été accueilli à sa descente d'avion par M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti.

Selon un porte-parole officiel, les entretiens du chah avec les dirigeants polonais porteront sur la fourniture de pétrole iranien à la Pologne, qui en a déjà acheté 400 000 tonnes cette année et qui souhaite fixer aux alentours de ce chiffre le quota annuel d'importation. La Pologne recherche un nouveau fournisseur depuis que l'U.R.S.S., qui approvisionne les pays de l'Est, a incité ceux-ci à diversifier leurs sources d'importation. Vendredi, le chef de l'Etat iranien partira pour la Tchécoslovaquie.

AMÉRIQUES

Canada

LA QUESTION LINGUISTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT

Demi-échec pour M. Levesque à la conférence des premiers ministres

Montréal. — Les dix premiers ministres provinciaux se sont séparés à la fin de la semaine dernière, après une conférence infructueuse tenue à Saint-Andrew, au Nouveau-Brunswick. L'ordre du jour de cette réunion a été dominé par l'examen d'une proposition faite par M. René Levesque, premier ministre du Québec, concernant les *droits scolaires des minorités* linguistiques.

Le Parlement du Québec s'apprête à *adopter définitivement* un projet de loi sur l'éducation, dénommé loi 101, qui aura, entre autres, pour effet d'interdire aux Canadiens de langue anglaise venant s'installer au Québec de mettre leurs enfants à l'école anglophone (sauf si l'un des parents a fait une partie de ses études au Québec). La rigueur de cette disposition, très mal accueillie au *Canada anglais*, gêne aussi de son propre aveu, le premier ministre québécois. Pour se justifier, M. Levesque a expliqué à plusieurs reprises que laisser grandes *ouvertes* les portes des écoles anglophones du Québec quand le rapport des forces entre anglophones et francophones, en Amérique du Nord, est de un contre quarante, s'apparentait à *« la liberté du renard dans le poulailler »*.

Pour trouver un motif d'adoucir la loi québécoise, il est allé proposer à ses collègues un accord de réciprocité, par lequel toutes les provinces s'engageraient à garantir à leurs minorités linguistiques l'éducation dans leur langue d'origine. Mais cette offre, et chacun le savait, n'était de bonne foi qu'en apparence. En fait, elle a mis les premiers mi-

De notre correspondant

nistres des *autres* provinces *dans* une situation délicate. Tous partisans convaincus du fédéralisme, ils ne veulent pas avoir l'air de reconnaître à la politique du parti québécois le bénéfice du fait accompli. En outre, bien que l'éducation relève de la juridiction provinciale, le premier ministre fédéral, M. Trudeau, les avait mis en garde, il y a quelques semaines, *contre la conclusion d'accords* bilatéraux avec le Québec.

Enfin, bien que les provinces anglophones qui abritent une communauté francophone relativement importante (comme le Nouveau-Brunswick, le Manitoba *et l'Ontario) aient fait certains* efforts depuis dix ans, elles sont loin de donner réellement à cette minorité la possibilité de s'exprimer dans sa langue. Signer aujourd'hui des accords concrets et contraignants avec le Québec impliquerait pour ces gouvernements provinciaux une révision des choix budgétaires qui ne serait sans doute pas bien accueillie par *la majorité de leurs électeurs*.

Aussi l'argumentation des neuf provinces contre le Québec s'est-elle située au plan des principes. Les premiers ministres ont expliqué qu'il ne pouvait être question de disposer des droits *fondamentaux* des personnes par des accords interprovinciaux, et que le problème relevait de la Constitution fédérale. Cependant, pour manifester leur sincérité, ils ont (sauf celui du Québec, où l'enseignement des deux langues *est un fait acquis*) signé un *texte* dans lequel *« ils conviennent de faire tout leur possible pour ouvrir l'enseignement en français et en anglais là où le nombre* (d'élèves) *le justifie »*. Cette déclaration demande également aux ministres de l'éducation de faire un rapport à leurs chefs de gouvernement d'ici à six mois, à la suite de quoi chacune des provinces signataires s'engage à *« prendre les dispositions nécessaires »*.

Dans la presse canadienne les résultats de cette conférence ont été présentés de façon si différente, selon qu'il s'agissait des journaux francophones ou anglophones, que la vieille expression *des « deux solitudes » parait plus* que jamais valable. Pour le *Globe and Mail*, grand quotidien de Toronto, et sans doute un des meilleurs journaux du Canada, le rejet par les premiers ministres de la proposition de M. Levesque est pour lui un grave échec. Alors que son gouvernement essaye de persuader ses électeurs qu'une souveraineté-association est possible, les premiers ministres des autres provinces viennent de montrer qu'ils ne veulent pas s'associer à un Québec qui prétend faire cavalier seul. L'éditorialiste du journal estime, pour sa part, que jamais conférence des premiers ministres n'a produit une déclaration aussi importante.

L'engagement moral pris par les provinces, affirme-t-il, est la preuve de leur profonde bonne volonté, et la garantie que les efforts déjà entrepris seront poursuivis. Détail à porter au crédit du journal, quelques pages plus loin un reporter envoyé sur place au Nouveau-Brunswick raconte comment il lui a été impossible de se faire comprendre en français à son hôtel ou au bureau de tourisme.

La *presse québécoise* insiste, quant à elle, sur les réactions du premier ministre, M. Levesque, et de son ministre des relations intergouvernementales, M. Claude Morin. Ses éditorialistes (aucun quotidien francophone du Québec n'est officiellement en faveur de l'indépendance) soulignent que le gouvernement du parti québécois peut désormais justifier l'intran*sigeance de sa loi sur les langues* et prétendre que, tant que le Québec ne sera pas un Etat souverain — avec le pouvoir de négociation que cela suppose — il ne pourra efficacement aider les francophones qui vivent hors de la province.

A.-M. CARRON.

Les francophones dans les provinces autres que le Québec

Selon le recensement de 1971, sur 22 800 000 Canadiens, 5 793 600 étaient de langue maternelle francophone, soit 26,88 %. Près de 5 millions d'entre eux vivent dans la province du Québec, où ils représentent 80,6 % *de la population. Au Nouveau-*Brunswick, les francophones d'origine sont 215 700, soit 34 % *de la population ;* en Ontario, 482 000, soit 6,3 % ; au Manitoba, 60 500, soit 6,1 % ; au Saskchewan, 31 600, soit 3,4 % ; en Colombie britannique, 38 000, soit 1,7 % ; dans l'île du Prince-Edouard, 7 300, soit 6,6 %.

Dans beaucoup de provinces autres que le Québec, les Canadiens de langue maternelle française ne parlent pas toujours français entre eux (42,6 % seulement chez les francophones *manitobiens). Leurs associations* essaient de lutter contre cette assimilation culturelle, et les *gouvernements des provinces* les plus concernées par ce problème adoptent progressivement une législation destinée à permettre aux francophones l'usage de leur langue. L'Ontario a adopté, en 1968, une loi garantissant *l'éducation en français.*

Au Manitoba, une loi, adoptée en juillet 1970, donne aux parents *le droit de faire éduquer* leurs enfants en français, abolissant ainsi les règlements antérieurs qui spécifiaient que le français ne pouvait être utilisé comme langue d'enseignement qu'une demi-journée par semaine. Le Nouveau-Brunswick a *adopté, en 1969, une loi établis*sant l'égalité des deux langues dans le domaine de l'éducation. *Mais les règlements d'application de cette loi n'ont été* promulgués que le 1er juillet 1977.

Dans de nombreux cas, la volonté du législateur a été ainsi affaiblie, sinon annulée, par une administration ou une opinion publique anglophone réticentes. Les chiffres dissimulent également une réalité sociologique *parfois sévère.* Dans diverses provinces autres que le Québec, les *francophones* sont encore considérés par la population *de* langue anglaise avec le mépris qui s'attache à des citoyens de *seconde zone. Eux-mêmes n'ont* pas toujours réalisé la « révolution » psychologique qui a donné aux Québécois francophones l'assurance qu'ils ont aujourd'hui. Toutefois, les associations des francophones hors du Québec sont devenues plus actives depuis l'arrivée au pouvoir du parti québécois, le 15 novembre dernier. — A.-M. C.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● NEUF MERES DE FAMILLE ont décidé de commencer, lundi 22 août, une grève de la faim pour protester contre la prochaine mise en service de la première centrale nucléaire autrichienne à Zwetendorf, à une quarantaine de kilomètres de Vienne. Installées devant la chancellerie, elles veulent obtenir l'ajournement des *essais de la centrale. — (A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE BOURGMESTRE DE BERLIN-OUEST, M. Dietrich Stobbe, a eu lundi 22 août, un entretien à *la Maison Blanche* avec M. Carter. Le président américain a déclaré qu'il espérait se rendre un jour en République fédérale d'Allemagne et que, dans ce cas-là, il ferait une visite à Berlin-Ouest. *« Le peuple américain* est profondément engagé » à la sauvegarde du statut de la ville, a-t-il ajouté. *(A.F.P.)*

● M. LEO TINDEMANS, premier ministre belge, et M. Henri *Simonet, ministre* des affaires étrangères, se rendront les 8 et 9 septembre prochain à Washington sur l'invitation du président Carter. La Belgique préside actuellement le conseil des ministres de la C.E.E. — *(A.F.P.)*

Gambie

● LA GAMBIE, qui a perdu soixante pour cent de ses premières récoltes de maïs et de millet en raison de la sécheresse, a demandé l'aide de la Communauté internationale, a *annoncé*, lundi 22 août, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (F.A.O.). — *(Reuter.)*

Union soviétique

● LE JEUNE MATHEMATICIEN UKRAINIEN Grigori Tchoudnovsky, ses *parents* et *son* frère, vont recevoir l'autorisation de quitter l'U.R.S.S., a annoncé, le lundi 22 août à Moscou, l'académicien André Sakharov. Les autorités de Kiev délivreraient les visas le *jeudi 25 août. — (Corresp.)*

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

M. Chirac ne veut toujours pas d'un programme de législature

Les délégués des quatre formations de la majorité (R.P.R., C.D.S., P.R., C.N.I.) chargés de préparer les élections se réunissent pour leur sixième séance mercredi 24 août, au siège du *Centre national des indépendants. Cette réu*nion doit être uniquement consacrée à la rédaction d'un « manifeste » politique récapitulant les valeurs *et* les *orientations communes* auxquelles se réfèrent les formations de la majorité. A deux jours de cette séance, M. Chirac, s'exprimant lundi soir à TF 1, a rappelé, ainsi qu'il l'avait fait admettre par ses partenaires dès la première séance le 19 juillet, son hostilité à tout programme de législature qui s'imposerait au futur gouvernement. Selon le président du R.P.R., l'actuel premier ministre ne peut pas en effet s'engager au nom d'un gouvernement qui, après mars *1978*, ne sera pas forcément *le sien*. Un tel programme souscrit par les partis s'imposerait à eux pour son appplication et aboutirait à un retour au « système de la IVe République » puisque le gouvernement serait *lié* par ces décisions. M. Chirac affirme aussi que M. Raymond Barre n'a pas demandé à jouer un rôle d'arbitre entre *les formations* de la majorité pour les investitures des candidats, feignant d'oublier que M. Giscard d'Estaing lui avait *pourtant bel et bien confié* cette mission dans son discours de Carpentras le 8 juillet dernier.

Par ailleurs, le délégué général du parti républicain, M. Douffiagues, s'il considère que les partis n'ont pas à « déterminer la conduite du gouvernement », pense que M. Barre peut, « s'il l'estime souhaitable », établir un programme. Quant à M. Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, il avait admis *que des propositions du premier ministre* pourraient « enrichir » le manifeste des partis de la majorité. — A. P.

M. Jacques Chirac a déclaré lundi 22 août au cours du journal de TF 1 : *« Dans la majorité il y a eu des problèmes. Il en reste, c'est normal et qui sont, je dirais, des problèmes de compétition intérieure entre les différents mouvements qui la composent, mais, et c'est la grande différence avec la gauche, avec l'opposition, qui n'ont pas du tout de caractère esssentiel. Lorsqu'on regarde ce qui se passe à gauche on s'aperçoit que les deux partenaires, socialistes et communistes, ne sont en réalité d'accord sur rien. Il n'y a aucun accord sur la politique de défense, ce qui est tout de même essentiel pour la sécurité et l'indépendance nationale ; il n'y a aucun accord sur ce qu'ils appellent le calendrier social, ce qui pourtant est tout à fait fondamental pour la conduite d'une politique sociale ; il n'y a aucun accord en fait sur l'ampleur des nationalisations, ce qui est essentiel pour une politique économique et pour les nouvelles structures qui devront être celles de notre pays. Il n'y a en fait d'accord sur rien. Alors cet accord va probablement progresser, car le parti socialiste est obligé de céder dans cette affaire, et le parti communiste le sait et le sent parfaitement. Le parti socialiste veut prendre le pouvoir et veut gouverner, mais il ne peut le faire qu'avec l'appui des communistes ; c'est la raison pour laquelle les communistes ont une position très forte et que, quoi qu'ils en disent, quoi qu'ils en fassent, les socialistes seront obligés de reculer et de céder en masquant ces reculades par des phrases ou par des propos. Mais c'est la réalité des faits qui s'impose et qui est en faveur, incontestablement, des communistes. Ce sont donc des divergences profondes. Dans la majorité, nous avons une situation tout à fait différente. Nous nous sommes mis entièrement d'accord sur une procédure pour aller à la bataille électorale, nous avons signé un pacte de majorité ; comme vous le savez, nous nous réunissons régulièrement pour mettre au point un manifeste qui marquera bien notre unité profonde sur les valeurs essentielles que nous entendrons défendre pour notre société. »*

Interrogé sur un éventuel « programme de législature » présenté par M. Raymond Barre, le président du R.P.R. a répondu :

« Ça ne veut rien dire un programme de législature, ça dépend ce que l'on appelle un programme de législature. Si c'est un programme, si ça doit être un programme qui engage l'action du gouvernement pour la législature, et qui soit cautionné par des partis politiques, c'est le retour pur et simple au système de la IVe République, c'est l'abdication du gouvernement futur entre les mains des partis politiques qui auront cautionné ou signé ce programme ; c'est tout à fait contraire à l'esprit de nos institutions et contraire aux exigences d'une politique qui doit être décidée, qui doit être réglée compte tenue de la conjoncture politique, que nous ne connaissont pas ; compte tenu de la conjoncture économique, qui peut évoluer au moment où la nouvelle Assemblée aura été élue. Par conséquent, je l'ai toujours dit : nous ne rentrerons pas dans un système qui nous ramènerait aux mauvaises habitudes de la IVe République, qui est un système en réalité de partis et nous ne sommes pas favorables à un programme de législature. »

En revanche, à propos du rôle du premier ministre avant les élections, M. Chirac a estimé :

« L'intervention du premier ministre est évidente, le premier ministre est le chef du gouvernement, il conduit la politique de la France actuellement, et par conséquent son rôle ne peut être qu'éminent, c'est tout à fait évident. Le problème qui se pose en réalité est de savoir dans quel cadre se situe ce rôle. Il n'y a pas dans notre système actuel d'arbitrage du premier ministre ; d'ailleurs, il ne l'a pas demandé et ce sont les mouvements politiques de la majorité qui s'entendent entre eux ; en revanche, il y a une part importante que prend le premier ministre dans la mesure où il conduit un gouvernement, et donc les affaires de la France, avec le soutien de l'ensemble des partis et mouvements de la majorité. »

LE P.R. : c'est au premier ministre de définir un programme de gouvernement.

M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain, a déclaré, en réaction aux propos de M. Chirac : *« Le parti républicain rejette tout retour au régime des partis. Il pense donc qu'il n'appartient pas aux partis de définir un programme de gouvernement. Mais il estime, dans les mêmes conditions, qu'il n'appartient pas davantage aux responsables des partis de déterminer la conduite du gouvernement. C'est au premier ministre, et à lui seul, qu'incombe la responsabilité de définir et de proposer, s'il l'estime nécessaire ou simplement souhaitable, un programme de gouvernement pour la prochaine législature. »*

La mort de Pierre Cot

Les obsèques de Pierre Cot, ancien ministre, ancien député, décédé, dimanche 21 août, à l'âge de quatre-vingt-un ans, ont eu lieu mardi matin 23 août, à la *mairie* de Coise (Savoie), dans la plus stricte intimité. Une délégation du comité central du P.C.F. devait aller s'incliner mercredi sur sa tombe. La disparition du président de l'Union progressiste a suscité de nombreuses réactions.

M. Gilles MARTINET : un analyste lucide

« Le parti socialiste a appris avec tristesse la mort de Pierre Cot. Son nom restera lié à tous les combats livrés par la gauche au cours du dernier demi-siècle. Analyste lucide et orateur prestigieux, Pierre Cot a été l'un des plus brillants parlementaires de sa génération. Il a eu la joie, dans ses dernières années, de voir se réaliser cette union des forces populaires à laquelle il était profondément attaché. »

L'UNION PROGRESSISTE : un homme curieux de l'avenir

« Avec Pierre Cot, déclare l'Union progressiste, *notre pays perd un homme politique de premier plan qui, toute sa vie, a lutté pour la justice, la liberté et le progrès. Artisan du Front populaire, il n'était pas seulement une grande figure du passé, mais, pour ceux qui le connaissaient, un homme soucieux du présent et curieux de l'avenir. Sa jeunesse d'esprit était et restera pour nous tous un exemple. Président de l'Union progressiste depuis sa création, il était pour ceux qui l'entouraient un ami attentif et chaleureux. Il avait mis toutes ses forces au service de l'union des forces de gauche, dans laquelle il avait encore un grand rôle à jouer. »*

M. Max LEJEUNE : un orateur prestigieux

« En dépit d'appréciations politiques quelquefois différentes, j'ai toujours entretenu des relations d'amitié avec Pierre Cot. Je l'ai connu en 1936 où il s'efforça, en toute conviction patriotique, dans le ministère de Léon Blum, de donner à la France, face à la menace hitlérienne, les moyens aériens modernes de sa défense. J'ai toujours apprécié cette éloquence chaude et précise au service d'une pensée affirmée, qui en a fait un des orateurs parlementaires les plus prestigieux. »

M. F. MITTERRAND : il possédait tous les talents.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste : *« J'ai connu Pierre Cot il y a trente ans. Il a été l'un des hommes politiques les plus remarquables de son temps. Il possédait, en effet, tous les talents, notamment, au plus haut degré, l'art de l'orateur. J'y ajouterai la rigueur. Les Français n'ont pas oublié qu'en 1936 il fut l'un des artisans les plus actifs de l'union des forces populaires. Dans cette mesure même, il fut l'un des plus attaqués. Des liens d'amitié réelle m'unissaient à Pierre Cot, comme ils m'unissent aujourd'hui à sa famille. J'éprouve devant cette mort un sentiment profond d'affliction personnelle. »*

● *M. Joë Nordmann*, avocat, président délégué de l'Association internationale des juristes démocrates : *« Président* [de notre association] *depuis 1960, Pierre Cot y apporta sa science du droit et son expérience de la vie internationale. Ce grand esprit généreux et lucide avait consacré sa vie à l'amélioration des relations entre les peuples, à la paix et au progrès de la liberté des hommes et des peuples. »*

● *Dans un télégramme* adressé à Mme Pierre Cot au nom du bureau confédéral *de* la *C.G.T.*, M. Georges Séguy, secrétaire général, exprime la tristesse ressentie à l'annonce de la disparition *« du grand ami des travailleurs et de la C.G.T. que fut Pierre Cot »*. Il ajoute : *« Son nom restera attaché aux grands combats de la classe ouvrière et du peuple de notre pays (...) et plus récemment à l'action pour l'union de la gauche.*

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

M. Mermaz : un certain maximalisme

M. Louis Mermaz, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré lundi 22 août au micro d'Europe 1 que la « *mauvaise humeur* » du parti communiste, qu'il espère « *passagère* », tient au fait qu'il est « *désormais le deuxième parti de l'union de la gauche* ». Il a ajouté : « *Le P.C.F. a du mal à s'adapter à cette situation, ce qui explique les difficultés qu'il a à conclure l'actualisation du programme commun.* » Selon le député socialiste le P.C.F., « *par un certain maximalisme* », essaye de récupérer son potentiel électoral.

M. Mermaz a également précisé qu'en cas d'échec des négociations « au sommet » la version de 1972 du programme commun restera, pour le P.S., le texte de référence. Il a ajouté qu'il ne saurait y avoir d'« accord partiel » sur l'actualisation du programme commun, certains chapitres étant revus et pas d'autres. « *Ce serait mentir à l'opinion publique* », a noté M. Mermaz.

Il a conclu : « *Peut-être les communistes comptent-ils sur les socialistes pour assurer les positions raisonnables et qui ont des chances d'être retenues le jour où toute la gauche sera au pouvoir. En attendant, ils s'accordent une petite prime en s'adressant aux couches sociales qu'ils prétendent influencer.* »

● *M. Georges Sarre*, membre du bureau exécutif du parti socialiste, animateur de la minorité de ce parti, le CERES, a estimé lundi 22 août que « *le parti communiste français, en engageant son long monologue sur l'actualisation du programme commun, cherche à pousser le parti socialiste sur une voie modérée et à le présenter comme le parti de la petite bourgeoisie et des classes moyennes, ce qui rejoint sa conception traditionnelle de l'union* ». Il a conclu : « *Quoi que certains semblent penser, le P.S. est un aussi bon défenseur des travailleurs que le P.C. Il est, au même titre que son partenaire, un garant loyal de l'application du programme commun.* »

● *M. Jean Charbonnel*, maire de Brive, a précisé, lundi 22 août, la position de la Fédération des républicains de progrès, face à l'actualisation du programme commun. Il a notamment déclaré : « *Si nous n'avons pas cherché à intervenir dans le processus de réactualisation, c'est parce que nous avons estimé qu'il appartenait d'abord aux auteurs du programme commun, décidés à le remettre à jour, de prendre jusqu'au bout leurs responsabilités. Quant à nous, nous prendrons les nôtres en fonction des résultats définitifs des travaux de la gauche...* »

« L'HUMANITÉ » : pas de surenchères.

René Andrieu répond, dans *l'Humanité* du 23 août, aux déclarations de M. Mermaz. Il écrit :

« *Les communistes n'ont aucune arrière-pensée électoraliste — comme les accusent certains, pourtant orfèvres en la matière. Ils n'ont pas davantage la volonté de se livrer à des surenchères, comme le leur reprochait hier avec un peu d'imprudence le député socialiste Louis Mermaz. Est-ce nous ou François Mitterrand qui a changé d'avis sur la nationalisation de Peugeot-Citroën ?) Le seul souci qui nous anime, c'est de forger un instrument efficace pour que la gauche, si elle est victorieuse demain aux élections, puisse réellement transformer le sort de millions de travailleurs.* »

Les conditions de la victoire et du changement

(Suite de la première page.)

On peut comprendre le développement du mécontentement qui s'exprime chez les travailleurs par une volonté grandissante de changement. Une volonté de changement qui sous-tend les luttes ouvrières incessantes, unitaires, combatives, dont un grand nombre aboutissent à des succès importants, comme par exemple celui des ouvriers du *Parisien libéré*. Une volonté de changement qui s'exprime aussi et surtout par le besoin d'une autre politique.

Ce besoin est si grand, son expression si vigoureuse, que tout le monde est obligé d'en tenir compte ; il n'est pas de formation de droite qui n'y soit contrainte. C'est ainsi que, déjà en 1974, M. Giscard d'Estaing a réussi à abuser une partie des électeurs en s'appuyant sur cette volonté.

Depuis, le président de la République ne ménage pas ses déclarations sur les « réformes », le « mouvement ».

Mais la droite veut parler du changement pour pouvoir l'éviter.

* * *

Pour obtenir un changement véritable, il faut d'abord assurer la victoire de la gauche qui est loin d'être acquise. Il faut en même temps assurer les fondements, les bases, les objectifs de cette victoire de la gauche.

La victoire n'est pas acquise, car la droite — quoique affaiblie — n'a pas épuisé toutes ses capacités de manœuvres. Elle essaie, aujourd'hui, de les utiliser au maximum. Elle met en place un dispositif démagogique qui tend à minimiser les effets de la crise, à prétendre que la crise atteindrait son point de dénouement et, en même temps, à donner l'illusion de l'amélioration du sort des couches les plus défavorisées. Elle installe aussi un dispositif politicien qui vise à prolonger les effets de la manœuvre inaugurée l'été dernier par la démission de Jacques Chirac et qui, en combinant le plus habilement possible l'impression d'unité de la droite et de sa différenciation, vise à balayer le plus large secteur possible de l'opinion publique.

Qu'on ne s'y trompe pas. C'est par une décision communément délibérée que toutes les formations de droite ont décidé de ne pas avoir de programme commun de législature. Les engagements chiffrés et datés ne sont pas seulement impossibles pour elle, ils seraient dangereux parce qu'ils limiteraient le champ de sa démagogie et celui de l'illusion de sa division.

Enfin, la droite met en place un dispositif typiquement électoral, qui, spéculant sur les attentats complaisamment tolérés, développant les campagnes anticommunistes, voudrait aboutir à susciter des craintes dans l'électorat et à essayer de faire jouer — malgré les différences considérables de situation — les ressorts politiques qui ont déjà fonctionné en d'autres circonstances.

Comment ne pas se souvenir, alors que dans son livre *Démocratie française*, citant en exemple « *les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Europe du Nord* », Valéry Giscard d'Estaing soulignait avec une certaine envie nostalgique : « *En confiant alternativement la conduite de leurs affaires à deux équipes opposées, mais partageant la même philosophie de base, ces pays concilient les nécessités de la continuité et celles du changement.* » ?

Poser ces questions serait-ce traduire ce que, ici même, Lionel Jospin appelait, il y a quelques jours, « *la stratégie du soupçon* » ? Il n'est pas dans la nature de la classe ouvrière de soupçonner gratuitement. Au contraire, dans leur mouvement naturel, les travailleurs et les démocrates sont portés à faire confiance, ils sont portés à penser que, vaille que vaille, quelles que soient les difficultés et les fautes, les choses iront mieux si des hommes de gauche sont au pouvoir.

C'est sans doute en prenant appui sur un tel sentiment que Gilles Martinet parlait dimanche d'un impératif auquel toute la gauche « *devra inévitablement se soumettre : d'abord gagner, puis réussir* ».

Pour nous, la question ne se présente pas aussi simplement. « *Il faut d'abord réussir à gagner pour réussir à changer.* »

Et il ne s'agit aucunement d'instruire un procès d'intention, il ne s'agit aucunement de vouer aux gémonies tel ou tel homme politique. Il s'agit seulement de tenir compte de réalités politiques.

* * *

En 1937, le gouvernement du Front populaire abandonna progressivement la politique pour l'application de laquelle il avait été élu. En 1947, le premier ministre Ramadier décida d'évincer les ministres communistes du gouvernement. En 1956, des hommes politiques qui avaient été élus pour la paix en Algérie participèrent à des gouvernements qui ont prolongé la guerre. Aujourd'hui, en Grande-Bretagne, en République fédérale d'Allemagne et au Portugal, des gouvernements sociaux-démocrates homogènes poursuivent une politique de gestion des intérêts de la bourgeoisie, de gestion de la crise.

Certes, on pourrait objecter qu'il s'agit du passé ou qu'il s'agit de l'étranger. Nous pourrions répondre qu'un récent colloque dans l'île de Crète a montré que des personnalités françaises n'étaient pas insensibles à la confrontation des points de vue avec ces expériences. Mais il vaut, après tout mieux s'en tenir à la réalité d'aujourd'hui, aux questions qui sont en prise directe et concrète avec cette réalité.

Je ne prendrai que quelques points essentiels. Pour ce qui concerne la défense nationale, les dirigeants du parti socialiste proposent l'organisation d'un référendum. Pour eux, la question serait trop importante, trop décisive, pour pouvoir être tranchée par l'élection législative. Or, comment peut-on imaginer que nous demanderions ensemble aux Françaises et aux Français de se prononcer pour des candidats prêts à constituer ensemble un gouvernement, en disant que ces candidats-là n'ont pas encore fixé leur politique de défense nationale, qu'ils le feront plus tard, que leur choix sera soumis au référendum ? Comment ne pas, alors, se poser deux questions toutes simples : les élections de 1978, pourtant déjà considérées par l'immense majorité de la population française comme une étape décisive, ne serviraient donc à rien ? Quelles intentions aujourd'hui difficilement formulables peut dissimuler cette proposition de référendum ?

Les autres divergences n'ont pas moins d'importance, bien au contraire. Il s'agit de la fixation du taux du SMIC et de l'augmentation des salaires, de l'établissement du calendrier de leur *application. Il s'agit de l'établissement* du resserrement de la hiérarchie qui, selon nous, devrait se tenir dans le rapport de 1 à 5.

* * *

C'est ici sans doute qu'on peut se permettre une incidente. Le programme commun de gouvernement ne « coûterait » pas, comme le disent souvent des commentateurs. Pour l'immense majorité de la population française, au contraire, il signifierait une amélioration des conditions de vie. C'est vrai pour les chômeurs, les personnes âgées, les travailleurs qui perçoivent un salaire au-dessous du SMIC, tous ceux qui sont le plus durement, le plus directement exploités.

Enfin un gouvernement de gauche doit se donner les moyens de la mise en œuvre d'une politique sociale audacieuse. Ces moyens sont ceux des nationalisations Par exemple la nationalisation de la sidérurgie, dont les patrons ont reçu du pouvoir actuel 11 milliards de francs, c'est-à-dire 1 100 milliards d'anciens francs en dix ans, celle de Peugeot-Citroën, de la Compagnie française des pétroles. La nationalisation n'est pas seulement un moyen économique, c'est aussi une condition pour améliorer la participation des travailleurs à la gestion. Les moyens d'application d'une politique sociale audacieuse, c'est encore l'application d'un impôt sur le capital que nos partenaires continuent de refuser.

L'ensemble de toutes ces questions sociales et économiques est, en général, recouvert par un argument souvent utilisé, et selon lequel on ne pourrait *pas réaliser tout en même temps*. C'est vrai, on ne peut pas tout faire à la fois On ne peut pas satisfaire à la fois les banquiers et les chômeurs. C'est vrai qu'il faut tenir compte des nécessités du développement économique, mais c'est non moins vrai que, comme l'a montré Georges Marchais dans sa lettre à Roger Priouret, l'économie française a besoin, pour être assainie, d'un développement de la consommation intérieure. Ce n'est pas le seul facteur de son assainissement, mais c'est un facteur indispensable. En un mot, il ne s'agit pas de faire un peu mieux ou un peu plus vite ou un peu plus totalement la politique de M. Barre, il s'agit de faire une politique qui soit le contraire de la sienne.

Il s'agit donc d'une discussion de fond.

Jean-Denis Bredin, dans un récent article du *Monde* (1), exprimait le souci légitime que la gauche n'aille pas au gouvernement pour en être évincée quelque temps après. C'est tout à fait notre souci. L'installation d'un gouvernement de gauche auquel participeront les communistes devra avoir pour signification un changement total de politique. C'est l'enjeu du débat actuel, et on peut comprendre que les forces de droite enragent d'un tel débat, car le fait qu'il soit possible, qu'il soit largement ouvert, démocratiquement mené avec les masses populaires, crée pour la droite — pour la première fois dans son histoire — le risque d'être dans l'impossibilité de détourner un vote de gauche.

* * *

La chance historique de la France d'aujourd'hui, c'est de disposer d'un parti communiste assez fort, assez puissant, assez assuré, assez implanté et serein pour poser avec tranquillité des questions sérieuses, importantes. C'est présicément parce que, depuis longtemps, les forces de droite mesurent cette nouvelle réalité française qu'elles s'efforcent d'amenuiser le parti communiste, de le réduire afin de créer de nouvelles disponibilités politiques.

Il faut bien se souvenir que le 28 juin 1972, le lendemain de la signature du programme commun de gouvernement, comme pour se justifier face à ses partenaires de l'Internationale socialiste à Vienne, François Mitterrand déclarait : « *Notre objectif fondamental, c'est de refaire un grand parti socialiste sur le terrain occupé par le P.C. lui-même, afin de faire la démonstration que sur les cinq millions d'électeurs communistes trois millions peuvent voter socialiste. C'est la raison de cet accord.* » Au contraire, pour nous communistes, la raison de cet accord n'est pas d'affaiblir l'un des partis partenaires de la gauche, la raison de cet accord, c'est d'assurer la victoire commune de la gauche, afin de rendre possible, profond, le changement de politique indispensable dans notre pays.

C'est ce qui nous conduit à appeler les travailleurs et les démocrates à soutenir nos propositions d'actualisation, c'est ce qui nous conduit dans ces jours-ci à témoigner de notre inquiétude devant le fait que les dirigeants du parti socialiste estiment que la négociation devrait être suspendue jusqu'à la rencontre « au sommet » prévue pour la mi-septembre. En réalité, il est indispensable de poursuivre aujourd'hui une négociation sérieuse, une discussion sans préalable ni exclusive d'aucune question, d'autant plus que cette discussion est légitime, qu'elle a été décidée en commun par le groupe de travail des quinze.

La réunion « au sommet » prévue, pour réussir doit être sérieusement préparée.

Les questions posées concernent l'avenir des travailleurs et du pays. Elles doivent être discutées sereinement, mais à fond C'est dans cette voie que nous voulons poursuivre. C'est celle de la « démocratie ». Il n'y en a pas d'autre possible.

Poursuivre le débat, dire clairement ce que la gauche veut faire, sont des conditions de la victoire et du changement.

ROLAND LEROY.

(1) *Le Monde* du 19 août.

LE PROBLÈME CORSE

Attentat à Nice contre l'imprimerie du journal « Kyrn »

Un attentat a été commis, dans la nuit du dimanche 21 août au lundi 22 août, à Nice, contre l'imprimerie générale Gimello, appartenant à M. Pierre Ferracci, qui compose et imprime entre autres publications le mensuel d'information corse *Kyrn*, favorable aux thèses autonomistes. Une charge de plastic d'environ 500 grammes avait été déposée sous la principale machine à imprimer et l'a entièrement détruite. L'explosion a provoqué d'importants dégâts à l'atelier, et l'entreprise pourrait être compromise pour quelque temps.

Les propriétaires de l'imprimerie se refusent, toutefois, à expliquer « cet acte de malveillance », mais n'excluent pas pour autant un acte d'origine politique en raison de la tension qui règne depuis le début de l'été en Corse. L'attentat n'a pas été revendiqué.

M. PEYREFITTE : le séparatisme relève de la Cour de sûreté de l'État.

D'autre part, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, a notamment déclaré, lundi à Antenne 2, que l'autonomie de la Corse « *aboutirait très vite au séparatisme* ». « *L'internationalisation, c'est le séparatisme ; le gouvernement corse, c'est le séparatisme ; une carte d'identité nationale corse, c'est le séparatisme.* » « *Tout cela*, a-t-il ajouté, *relève d'ailleurs de la Cour de sûreté de l'État.* »

« *Le gouvernement*, a poursuivi le ministre, *doit faire preuve de compréhension et de sérénité à l'égard des aspirations des jeunes Corses notamment.* » Il est tout à fait normal que le peuple corse souhaite avoir plus de responsabilités, mais « *il est absurde de penser que ces problèmes pourront être résolus par une internationalisation. Nous ne pouvons pas l'admettre* ».

Le « Recours » critique M. Sanguinetti

Le mouvement du Recours (Rassemblement et coordination des rapatriés et spoliés) a évoqué, lundi 22 août, dans une déclaration remise à la presse, les propos tenus récemment par M. Alexandre Sanguinetti et rapportés par *France-Soir*. Le Recours a notamment affirmé : « *M. Sanguinetti, personnalité R.P.R., lance un véritable appel à la guerre civile en Corse en proclamant que :* « Le problème » ne sera pas réglé par la police, » mais par les Corses entre Cor- » ses. » *On sait ce que cela veut dire dans la bouche d'un homme dont la pensée politique s'est souvent accommodée de certains procédés d'action directe lors des événements d'Algérie. Par ailleurs, M. Sanguinetti ne se rend-il pas coupable du délit de racisme lorsqu'il assure :* « A la » place des « pieds-noirs », je » m'écraserais. En se conduisant » en Corse comme ils se sont » conduits en Oranie, ils sont res- » ponsables de la situation. Ils » sont inaptes à comprendre ce » qui se passe. » ? *Il réactive ainsi les vieilles théories de la responsabilité collective en désignant haineusement comme bouc émissaire de la population corse une communauté que son gouvernement U.N.R. de l'époque a condamnée à l'exil et a incité à sa réinstallation en Corse, dont il a par ailleurs méprisé tous les problèmes économiques, sociaux et culturels qui aujourd'hui sont à l'origine du malaise politique.* »

● *Trois banques plastiquées à Porto-Vecchio.* — Les vitrines des succursales de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale, du Crédit agricole et du Crédit lyonnais de Porto-Vecchio (Corse du Sud) ont été brisées par des explosions au cours de la nuit du 22 au 23 août. Aucun de cses attentats n'avait encore été revendiqué mardi en début d'après-midi.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La mémoire des peuples

Pour *L'EXPRESS* et *PARIS-MATCH*, c'est l'histoire qui fait l'actualité. L'un et l'autre « font » en effet leur couverture sur Hitler. *PARIS-MATCH* publie un article de l'Américain John Toland, qui vient de consacrer un volume au Führer, et des extraits d'analyses des psychiatres « *qui se sont penchés sur* « *Trente-sept ans après les vingt* à *L'EXPRESS*, il constate : *cette effroyable destinée* ». Quant *millions de morts et les camps... Hitler superstar.* » Trois articles traitent dans cet hebdomadaire de « *Hitler, vedette d'un film, d'un opéra-rock... blanchi par un historien angalis sérieux... au moment où l'un des derniers criminels de guerre* [Herbert Kappler] *s'évade d'Italie et rentre paisiblement chez lui* ».

La couverture du *NOUVEL OBSERVATEUR* parle du « *mal corse* ». Outre les propos d'Edmond Siméoni, recueillis par Guy Sitbon, François Caviglioli a demandé « *aux Corses de la métropole comment ils envisageaient le destin de leur patrie* ». Il écrit : « *C'est surtout parmi ceux qui n'ont pas encore pu s'installer, ceux qui n'ont pas trouvé de travail, les étudiants arrachés à leur famille, qui vivent pauvrement dans les foyers universitaires, que l'on trouve des autonomistes et des indépendantistes admirateurs de Pascal Paoli. Il y en avait en mai 1968 dans la cour de la Sorbonne. Ils avaient même ouvert un stand à côté des Palestiniens. Ils suivent des cours de langue corse à Aix-en-Provence. Ils s'abonnent à* Paese Corsu, *la revue qui veut élever le dialecte corse à la dignité de langue. (...) Ils veulent l'indépendance de la Corse, mais c'est à la République française qu'ils demandent de l'aide. Ils ressemblent comme des frères à leurs aînés des années 30, qui cassaient les vitres de la Transat pour protester contre le « monopole », puis s'engageaient dans l'administration coloniale.* »

Dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, Dominique Léger écrit : « *Si l'on voit bien comment l'autonomie permettrait à certains leaders, comme les frères Siméoni, de mener une carrière politique, on voit mal comment elle permettrait de résoudre les problèmes des Corses (et c'est aussi vrai pour l'« indépendance » de l'île, qui ne ferait qu'accentuer les mêmes traits qu'aurait déjà l'autonomie). Sans doute un certain nombre de bourgeois et de petits-bourgeois locaux verraient ainsi leurs intérêts sauvegardés. (...) Il ne s'agit pas d'être contre la revendication autonomiste. Les révolutionnaires sont pour le droit à l'autodétermination, voire le droit à l'indépendance, même si nous pensons et disons que c'est un leurre complet pour les classes laborieuses. Mais il s'agit de rappeler, au moment où celle-ci est peut-être en train de prendre corps, que les vrais problèmes sont ailleurs... en tout cas pour les travailleurs français et corses.* »

Dans sa rubrique « *entre nous* », *VALEURS ACTUELLES* indique : « *Une cinquantaine de dépôts d'armes de guerre auraient été disséminés dans le maquis corse : à la disposition des hommes de main du F.L.N.C. en lutte contre le « colonialisme français ». Trois anciens militaires auraient la charge de ces dépôts Parmi les armes : plusieurs mortiers. La Libye aurait directement proposé ses services aux terroristes.* »

L'aide de la Libye est évoquée également par Pierre Pujo dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, qui assure :

« *Le problème corse doit être réglé entre Français. Le docteur Siméoni devrait comprendre que, s'il s'engageait sur la voie qu'il indique, l'étranger serait trop heureux de s'immiscer dans les affaires françaises et qu'il deviendrait lui-même le jouet d'un complot international. La Libye, l'U.R.S.S., pour ne citer que ces deux pays, ne manqueront pas de se servir des autonomistes ou des indépendantistes corses pour mettre la France en difficulté. Ils ont déjà commencé à le faire. On ne voit pas ce que les Corses eux-mêmes peuvent gagner à ces intrusions étrangères. Tout comme la défense de l'environnement, la revendication de légitimes libertés provinciales est aujourd'hui, en Corse et ailleurs, dévoyée par une subversion de caractère marxiste. Les frères Siméoni n'y prennent pas suffisamment garde. Il est vrai qu'en face d'eux le pouvoir est loin de montrer toute la fermeté désirable dans le maintien de l'unité et de l'intégrité de la nation : ses abandons outre-mer, son abdication devant une Europe supranationale en témoignent.* »

Sous le titre « *La Corse, nouvelle Irlande* », l'envoyé spécial de *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, Philippe Genet note : « *Qu'ils soient autonomistes ou non, les Corses supportent mal de voir le pouvoir économique leur échapper. Les extrémistes plastiquent les symboles du colonialisme : banques, administrations, commerces pieds-noirs, ensembles immobiliers de promoteurs continentaux ou Club Méditerranée de Cargèse accusé de vivre en circuit fermé. Les autonomistes réclament un développement de la Corse par les Corses (...). Devant la flambée de violence, les Corses sont de plus en plus méfiants et chacun vit apparemment comme si de rien n'était. Mais, en coulisse, beaucoup de Corses affichent des sympathies pour le docteur Siméoni, même s'ils ne sont pas franchement engagés dans son mouvement. C'est qu'au niveau de la vie quotidienne existe un mécontentement exploité par les autonomistes.* »

POLITIQUE

Libres opinions

Réconcilier les Français et les fonctionnaires

par HENRI ARNOUX (*)

LA remise en question de l'administration française est décidément à la mode et devient une spécialité de hauts fonctionnaires ou, plutôt, d'anciens hauts fonctionnaires. Après un diplomate, qui occupa plusieurs fauteuils ministériels et se trouve *maintenant* garde des sceaux, c'est un magistrat de la Cour des comptes, qui fut notamment secrétaire d'Etat au budget et surtout premier ministre, qui découvre que, décidément, il y a quelque chose de pourri dans l'administration française (1).

On peut vraiment s'étonner non pas de la découverte mais du temps qu'il a fallu pour la faire. Car si les Français souffrent de leur administration en tant qu'administrés, on peut bien en dire autant de ceux qui ont la tâche ingrate de la faire fonctionner. Ceci s'applique notamment à ceux qui doivent réaliser toutes les tâches qui, au fil des siècles, ont été transférées à la puissance publique : construire et entretenir des routes, transporter le courrier et faire marcher le téléphone, contrôler la circulation aérienne, construire des navires de guerre ou des chars de combats, et j'en passe... Ceux-là doivent vivre sous la tutelle permanente et omniprésente de la Rue de Rivoli, au milieu des pièges de la réglementation financière et du maquis des statuts innombrables des divers agents de l'Etat, fonctionnaires ou non.

Pour eux, la réalisation d'un programme est un véritable parcours du combattant : on doit d'abord escalader le mur de la direction du budget pour obtenir l'inscription au budget, puis on rampe sous les barbelés du contrôle des dépenses engagées pour obtenir le visa qui libère l'autorisation de programme ; il faut ensuite franchir la rivière de la commission centrale des marchés, dans *laquelle sont embusquées l'inspection des finances et la direction* des prix, puis sauter les haies successives dressées par le trésorier-payeur général à chaque paiement ; si l'on a cru venir à bout victorieusement du parcours, à l'arrivée on trouve la Cour des comptes, qui demande des justifications, car, au contraire de ce qui se passe en justice, tout fonctionnaire est présumé coupable et *doit, par conséquent, fournir la preuve de son innocence.*

***

Tout cela ne date pas d'hier : le contrôle des dépenses engagées a été créé au lendemain de la première guerre mondiale, quant aux grands corps — inspection des finances, Cour des comptes, — leur origine se perd presque dans la nuit des temps. Alors pourquoi découvre-t-on maintenant seulement les défauts du système : poids écrasant du ministère des finances, abus des contrôles développant l'irresponsabilité, retards et dépenses supplémentaires engendrés par des procédures complexes et longues ? Comment, surtout, se fait-il que des hommes nourris dans le sérail aient besoin de quinze ou vingt ans pour s'en apercevoir ?

La question contient peut-être la réponse. On naît inspecteur des finances ou auditeur à la Cour des comptes dès la sortie de l'ENA. Autrement dit, les meilleurs élèves de l'ENA se trouvent, dès leur sortie de l'école, placés à des fonctions de contrôle, sans avoir eu l'occasion de *vivre* réellement ce qu'est l'administration au niveau des exécutants (le stage en préfecture ne peut donner qu'une idée superficielle des problèmes), donc sans connaître l'envers du système, ou l'endroit : tout est question de point de vue. Ils doivent, sans rien connaître de la résistance que les hommes ou les événements opposent aux règlements, juger, en général sur dossiers, l'action de l'administration ; bien plus, ce sont eux qui élaborent ces règlements et, le cas échéant, sanctionnent les manquements en se référant, hélas ! plus souvent à la lettre qu'à l'esprit.

Une constatation que l'on peut faire dans tous les ministères, y compris *celui de l'économie et des finances, illustre* bien cette situation : c'est le développement des associations de la loi de 1901 ou des sociétés plus ou moins factices destinées à tourner les sacro-saintes règles budgétaires. Chaque année, rituellement, la Cour des comptes cloue au pilori ces « démembrements de la puissance publique », selon la formule consacrée. Jamais, apparemment, elle ne s'est posé la question de savoir qu'elle était la raison de la prolifération de ces organismes, alors qu'il s'agit d'une réaction de défense de l'administration contre le carcan réglementaire dont M. Chirac, qui appartient à la Cour, découvre tout à coup l'existence.

***

Peut-on, dans ces conditions, espérer une amélioration ? Il y a dans l'article de M. Chirac une formule clé : « *Mette fin à un système de gouvernement et d'administration fondé sur la méfiance.* » Faire confiance, cela veut évidemment dire alléger les contrôles, cela veut dire aussi, en contrepartie, personnaliser, et, le cas échéant, sanctionner, les responsabilités (ce qui implique le maintien d'un minimum de contrôle), mais cela signifie également changer l'esprit des contrôles. Pour cela il faudrait renoncer au système du recrutement direct, à la sortie de l'ENA, des membres des corps de contrôle et recruter exclusivement au tour extérieur à partir des différents corps de fonctionnaires, ce qui permettrait à la fois d'avoir des inspecteurs des finances ou des magistrats à la Cour des comptes ayant été « sur le tas » et de rompre avec le monolithisme actuel de ces corps, tous formés de la même manière par la même école et recrutés dans le même milieu social (même s'ils se répartissent très équitablement entre la majorité et l'opposition).

M. Chirac accepterait-il de promouvoir une telle réforme ?

(*) Ingénieur général de l'armement.

(1) Cf. les articles de M. Jacques Chirac : « Réconcilier les Français et l'administration. (« Le Monde des 12 et 13 mai.)

VERS UN ACCORD A LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX ?

La Fédération du P.S. a accepté la proposition de M. Chaban-Delmas

(De notre correspondant)

Bordeaux. — Lundi soir 22 août, le bureau de la Fédération du parti socialiste de la Gironde a accepté une proposition du maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas (R.P.R.), qui permettrait le maintien de la communauté urbaine. Selon cet accord, M. Michel Sainte-Marie, député socialiste et maire de Mérignac, serait président de la communauté, avec voix prépondérante, tandis que les sièges de conseillers se répartiraient à égalité entre les deux tendances (35 contre 35).

Cette décision n'a pas été prise sans soulever quelques difficultés à l'intérieur du P.S. tandis que de son côté le parti communiste annonce qu'il ne saurait accepter un compromis qui ne respecte pas le suffrage universel.

La préparation des élections sénatoriales

DEUX LISTES DE GAUCHE DANS L'ESSONNE

M. Yvan Tricard, secrétaire de la fédération communiste de l'Essonne, a accusé, lundi 22 août, au cours d'une conférence de presse, la fédération socialiste de ce département *« de ne pas respecter l'accord d'union »*. Il a annoncé que le P.C. et le M.R.G. présenteront une liste composée de deux communistes, de deux radicaux et d'une *« personnalité démocrate »*.

Le P.S. avait désigné ses cinq candidats le 21 juillet dernier (*le Monde* du 23 juillet), parmi lesquels M. Pierre Noé, premier secrétaire de la fédération de l'Essonne, qui a déclaré : *« De toute façon, en ordre uni ou en ordre dispersé, la gauche devrait remporter le même nombre de sièges. Nous pensons simplement que nous avons plus de chances de remporter un quatrième siège de sénateur, seuls, qu'avec les communistes. »*

Bulletin de santé de l'administration française

(Suite de la première page.)

Ces réussites techniques leur semblent aussi naturelles que l'air qu'ils respirent. Ils ne sont pas conscients qu'elles ont exigé une collaboration quotidienne quasi miraculeuse entre des entreprises privées qui assument d'énormes risques financiers, et des maîtres d'œuvre du secteur public responsables de la qualité et du juste prix.

Dans le domaine des formalités bureaucratiques, la défense des fonc*tionnaires est a priori beaucoup* moins facile. Une tradition d'humour, née bien avant Courteline, et solidement ancrée au cœur des Français, décrit, sans indulgence, les effets paralysants de la routine. Comme tous ceux qui ont eu l'occasion de se pencher sur les problèmes d'organisation pratique, je pense avoir le droit de témoigner que l'accusation n'est pas valable. L'homme de la rue reconnaîtra certainement que, pour *assurer l'exécution des lois et per*cevoir les impôts, il faut prévoir des papiers et des formulaires. Or il a été démontré à maintes reprises que tous les pays étrangers — notamment les Anglo-Saxons — utilisent des quantités de papier beaucoup plus lourdes, des circuits beaucoup plus complexes et des formulaires beaucoup moins clairs que ceux du secteur public français.

La même constatation peut être faite lorsqu'on procède à une comparaison avec le secteur privé. J'ai observé moi-même que des simplifications importantes — résultant du développement des monnaies scripturales et de l'électronique — auxquelles j'avais participé en qualité de directeur de la comptabilité publique en 1949 commençaient à peine à être étudiées en 1960 dans le secteur des assurances — que j'abordais en *fin de carrière* — qui reste soumis aux méthodes privées.

Ni morte ni moribonde

Ces observations sommaires suffisent à établir que l'administration française n'est ni morte ni moribonde. Peut-on dire cependant qu'elle est douée d'une puissante *vitalité ? Pour répondre* à cette question souvent discutée aujourd'hui dans les milieux « intellectuels », il faut étudier non plus seulement la qualité de l'action administrative, mais le comportement des hommes *et des femmes qui déterminent* cette action.

« *La vie*, disait encore mon bon professeur d'histoire naturelle, *dépérit sous la contrainte, s'amollit dans le confort et s'épanouit dans l'effort.* » Ce principe biologique, reconnu dans toutes les disciplines humaines, pourrait conduire à penser que, dans une société libérale moderne, la fonction publique est, par nature, le plus débilitant des métiers. Où les fonctionnaires pourraient-ils trouver une source valable d'animation ? A la différence des artisans, des chercheurs, des hommes de science, ils exécutent un travail de caractère passif et monotone ; à la différence des commerçants et des chefs d'entreprise, leur activité n'est sanctionnée ni par une perte ni par un gain et leur carrière est tracée d'avance : à la différence de ceux qui se consacrent à des professions libérales ou artistiques, ils ne sont pas inspirés par un idéal : « *Je ne veux pas être fonctionnaire car j'aime la lutte, il me faut une vie active* », disaient récemment de jeunes étudiants devant la télévision. Avaient-ils raison ?

Ils avaient tort d'abord parce que les images du métier de fonctionnaire que leur imagination avait conçues et qui pourraient s'appliquer à toutes les professions de cadres et d'employés du secteur tertiaire, étaient singulièrement déformées. Presque partout les progrès techniques et les besoins d'adaptation ont rendu le travail de bureau à la fois plus difficile et plus stimulant. Dans tous les organismes de grande dimension, l'avancement est loin d'être automatique et se rapproche d'un combat clair et loyal, alors que le succès ou l'échec d'un chef d'entreprise ou d'un commerçant est souvent soumis à l'influence du hasard — avec ses effets démoralisants. Enfin, la poursuite en commun d'un objectif d'intérêt collectif procure un plaisir moins intense peut-être mais de même nature que la réalisation d'une œuvre artistique.

Ils avaient tort aussi parce que pour apprécier la vitalité propre de la fonction publique — plus particulièrement en France, — il faut tenir compte d'un autre élément très important : le sens de l'Etat. Il en résulte une sorte de climat dont on peut constater l'existence dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la hiérarchie — aussi bien celui du facteur rural que du directeur de ministère. On a comparé ses effets à une drogue, et je ne conteste pas qu'il y a, dans son essence, quelque chose de *passionnel*. Certains parlent de « *l'ivresse du pouvoir* ». Ce sentiment existe peut-être mais il s'appuie sur un autre sentiment plus profond et plus noble qui vient de notre très vieille histoire. Pendant des siècles, des générations d'hommes ont idolâtré « *Dieu et le roi* », la traduction moderne de cette formule magique est devenue : « *l'Etat et la loi* ». C'est un mythe peut-être, mais comme tous les grands mythes, il alimente une *source de vie.*

La « vie d'aventure » de la fonction publique

A l'ENA, porte d'entrée des cadres supérieurs où se rejoignent la dynamique du service de l'Etat, celle d'une compétition acharnée et celle des ambitions de la jeunesse, j'ai vu passer les promotions des années 50 qui témoignaient d'un magnifique enthousiasme. J'observais, à la fin de mon cours, que le moment était venu pour les étudiants de choisir entre les offres — souvent fort séduisantes, — formulées par des chefs d'entreprise, et les places de fonctionnaires auxquelles les rangs de sortie donnaient droit.

Je disais : « *Si vous recherchez une existence confortable et bien équilibrée, avec un travail intéressant, des réunions familiales et des loisirs, avec des revenus substantiels et une bonne retraite, choisissez une carrière privée. Si vous acceptez la perspective d'une existence tyrannisée par votre profession, avec de dures périodes d'effort et de lutte, avec beaucoup d'espoir et beaucoup d'illusions, quelques réussites exaltantes et d'amères déceptions, choisissez le service de l'Etat. Vous serez mal payés, mal aimés de vos concitoyens, bourrelés de remords à l'égard de votre femme et de vos enfants. Mais votre satisfaction sera de pouvoir penser un jour que vous aurez vécu une vie « d'action », une vie « d'aventure », au sens anglais du mot — car la fonction publique est sans doute la dernière grande aventure de la civilisation occidentale.* »

Ces paroles, je les ai répétées six années de suite. Si j'en avais l'occasion, je les répéterais encore aujourd'hui, mais j'aurais moins bonne conscience à l'égard de mes élèves, car en vingt ans le climat a changé.

GILBERT DEVAUX.

Prochain article :

UN CERTAIN DÉSARROI MORAL

JUSTICE

Faits et jugements

Marseille : deux inculpations après le meurtre d'un Algérien.

MM. Richard et Joachim Navarro, âgés de vingt-sept et trente-six ans, ont été inculpés d'homicide volontaire et de coups et blessures volontaires par Mlle France-Mar' Braizat, juge d'instruction au tribunal de Marseille, pour le meurtre de M. Nasri Abdel Malek, chauffeur-livreur algérien, lors d'une expédition punitive, le 17 août dernier (*le Monde* des 20 et 23 août). Les deux frères ont été écroués à la prison des Baumettes. Me Jean Dissler, du barreau de Marseille, a fait savoir qu'il allait se constituer partie civile, au nom de la famille de M. Malek.

D'autre part, la police judiciaire continue son enquête, afin de déterminer le nombre exact de personnes qui ont participé à l'expédition punitive. Les frères Navarro sont, en effet, arrivés accompagnés de plusieurs complices au bar d'Anjou, au nord de Marseille, avant le déroulement des faits.

Accident à la centrale thermique de Porcheville.

Un des quatre turbo-alternateurs de 600 mégawatts a été détruit accidentellement, lundi 22 août, à la centrale thermique E.D.F. de Porcheville « B » (Yvelines). Il restra inutilisable pendant quatre mois, mais l'E.D.F. précise que la distribution du courant n'en sera pas affectée. Deux jeunes ouvriers intérimaires, MM. Claude Julliard, seize ans, et Christian Daneste, vingt-quatre ans, ont été légèrement blessés. Les dégâts sont évalués à deux ou trois dizaines de millions de francs.

L'accident a eu lieu au cours d'une série d'essais effectués périodiquement sur les systèmes de sécurité installés pour freiner les turbines ; le rotor de l'une d'elles s'est brutalement rompu. La déflagration provoquée par les pièces métalliques, d'un poids total de près de 100 tonnes, a secoué toute la centrale ; le système de refroidissement par hydrogène de la turbine s'est aussitôt enflammé. Les effectifs des casernes de sapeurs-pompiers de Mantes-la-Jolie ont lutté plusieurs heures avant de maîtriser totalement le sinistre.

Le patron d'une entreprise du groupe Schlumpf inculpé.

M. Jean Deffrenne, âgé de soixante-trois ans, P.-D. G. de l'entreprise textile Deffrenne et Cie à Roubaix (Nord), a été inculpé, vendredi 19 août, d'infraction aux lois sur les sociétés et de faux en écriture de commerce par *M. Benoît Wargniez*, juge d'instruction au tribunal de Lille. Le parquet a requis cette inculpation après que la section syndicale C.F.D.T. de l'entreprise eut porté plainte pour *« entrave au fonctionnement du comité d'entreprise et abus de biens sociaux »*. L'entreprise de tissage Defrenne et Cie appartenait au groupe alsacien Schlumpf.

Le 9 avril dernier, les trois cent vingt employés étaient licenciés. Depuis le 4 mai, ils occupent le siège social de l'entreprise à Roubaix, et l'unité de production, à Leers. Une ordonnance d'expulsion, prise le 29 juillet par le tribunal des référés de Lille, a expiré lundi 22 août à 6 h. 30. La section syndicale C.F.D.T., majoritaire dans l'entreprise, a demandé un nouveau sursis à l'exécution du jugement, mais la cour d'appel de Douai s'est déclarée incompétente. La section syndicale C.G.T. a fait, pour sa part, *opposition* au jugement du 29 juillet. Elle devait être entendue au tribunal de Lille ce mardi 23.

Demande de mise en liberté de M. Hector Villalon.

Les avocats de M. Hector Villalon, inculpé, le 26 juillet, de complicité d'arrestation illégale et de séquestration de personne dans l'enlèvement de M. Luchino Revelli-Beaumont, ont déposé, lundi 22 août, une demande de mise en liberté auprès de M. Charles Franceschi, juge d'instruction au tribunal de Paris. Le magistrat doit statuer cette semaine sur cette requête. Il va également reprendre l'instruction du dossier de l'affaire, après l'arrestation en Espagne de sept personnes soupçonnées d'avoir participé au rapt, et dont la France a demandé l'extradition (*le Monde* du 28 juillet).

Chalon-sur-Saône : protestations après les attentats contre le P.C. et le P.S.

Plusieurs centaines de militants du parti communiste ont défilé, lundi 22 août, dans les rues de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), pour protester contre l'attentat perpétré dans la nuit du 20 au 21 août contre le siège de la permanence de leur parti (*le Monde* du 23 août). A leur motion déposée le même jour à la sous-préfecture s'ajoutera bientôt le manifeste de protestation que le P.S., victime d'un autre attentat la même nuit, invite à signer, ce mardi 23, à la mairie. Une manifestation unitaire, à laquelle appellent tous les partis de gauche, la C.G.T., la C.F.D.T., F.O., la FEN et divers autres organisations, doit avoir lieu jeudi 25, ainsi que des débrayages dans les entreprises.

La C.G.T. rapproche les attentats de Chalon-sur-Saône d'incidents précédents, et s'interroge sur le rôle joué par les « milices patronales » dans certaines entreprises de la région. Pour la C.G.T., le dernier attentat, les incidents survenus à Montceau-les-Mines, le 12 mai 1974, pendant la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing, et l'explosion d'une bombe artisanale, le 25 avril 1975 dans le local de la C.G.T. du Creusot (un militant de la C.G.T. avait été gravement blessé), ne sont pas sans lien.

● *Saint-Nicolas-du-Chardonnet : pourvoi en cassation.* — L'abbé Louis Coache a déposé, vendredi 19 août, un pourvoi en cassation après la décision du juge des référés d'évacuer, le 31 août, l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Le prêtre traditionaliste invoque l'incompétence du pouvoir judiciaire dans le problème de l'occupation de l'église.

D'autre part, l'abbé Ducaud-Bourget a annoncé, dimanche 21 août, que le saint-sacrement serait exposé à Saint-Nicolas, les 31 août, 1er et 2 septembre.

● *Appel en faveur de Salima Adjali.* — Le « Comité guyanais contre les injustices et pour la défense des libertés », soutenu par de nombreux syndicats et organisations corporatives françaises, proteste, dans un communiqué publié lundi 22 août, contre l'interdiction faite à Salima Ajali, une sociologue d'origine algérienne, de regagner la Guyane, dont elle a été expulsée le 29 janvier (*le Monde* des 13 avril et 2 mai). Elle s'y trouvait, selon le préfet *« en situation irrégulière »*. Le 6 juillet dernier, le Conseil d'Etat prononçait le sursis à exécution de cette mesure (*le Monde* des 1er et 12 juillet). Mais, affirme le comité, *« elle s'est vue de nouveau refuser son entrée en Guyane en vertu d'une circulaire du ministère de l'intérieur datée du 5 juillet, donnant la possibilité au préfet de refuser aux Algériens l'entrée dans les DOM-TOM »*.

SOCIÉTÉ

REGARDS

Le voleur de cyclomoteur

Il a dix-sept ans et s'appelle Alain. C'est samedi soir, un 19 mars, veille de printemps. Dans la cité H.L.M. du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), les jeunes s'ennuient. Ils sont six à essayer de tuer le temps devant la Maison des jeunes et de la culture. Il y a bien un bal à Bouafle, mais comment y aller ? Alors, la bande d'adolescents « pique » des cyclomoteurs, trois cyclomoteurs pour aller s'amuser un peu.

Le lendemain, les deux roues sont retrouvés dans un champ, à proximité de l'endroit où ils avaient été « empruntés ». La police, qui enquête, interpelle le même jour l'un des jeunes sur un vélomoteur lui aussi volé. Il va tout raconter, la virée, les copains. Arrêtés, ils seront poursuivis pour vol et conduite sans permis. Tous sont issus de milieux sociaux déficients. Deux d'entre eux ont déjà été condamnés à des admonestations pour vol. Les quatre autres ont un casier judiciaire vierge. Le parquet demande l'incarcération des deux récidivistes et d'Alain. Pourquoi Alain ? Mystère. Il est loin d'être un saint. La police fournit de mauvais renseignements, mais tout de même.

Le magistrat instructeur, Mme Elisabeth Watrelot, délivre les mandats de dépôt. Et tous seront envoyés à Fleury-Mérogis pour quelque temps. Les deux récidivistes pour trois mois et quatre mois et demi. Alain, lui, restera trois mois à la maison d'arrêt. Trois mois de détention provisoire pour un vol de cyclomoteur.

Son avocat, Me Jean-Yves Liénard, demandera à quatre reprises sa remise en liberté. D'ailleurs la loi du 17 juillet 1970 prévoit que « le mineur âgé de plus de treize ans ne pourra être placé provisoirement dans une maison d'arrêt (...) que si cette mesure paraît indispensable ou encore s'il est impossible de *prendre toute autre disposition* ». *Mais le magistrat instructeur refuse, afin de* « préserver l'ordre public du trouble causé par l'infraction, de prévenir le renouvellement de l'infraction et de *garantir le maintien de l'inculpé* à la disposition de la justice ».

Faire un exemple

La quatrième fois, Mme Watrelot fait droit de la requête du défenseur. Le juge d'instruction avait soudain estimé que « les faits n'étaient pas d'une gravité exceptionnelle et que le prévenu offrait suffisamment de garanties de représentation ». *Alain habite en effet chez ses parents. Il a un métier : il est plombier. Mais le parquet fait appel de cette ordonnance. La chambre d'accusation tranche et décide l'élargissement de l'adolescent.*

Comment peut-on expliquer la sévérité du parquet ? La volonté de faire un exemple, sans doute. Mais, pour Me Liénard, il s'agit-là d'une véritable justice pré-distributive : « Le parquet décide, le juge d'instruction suit et les magistrats du siège entérinent. »

Cette fois cependant le tribunal pour enfants de Versailles a estimé qu'on était allé trop loin et a condamné, le 10 août, Alain à un mois d'emprisonnement avec sursis, les trois adolescents qui ont échappé à la prison à quinze jours de la même peine également avec sursis. Quant aux deux récidivistes, ils se sont vu infliger respectivement deux mois et trois mois d'emprisonnement ferme. Il fallait bien les dissuader de recommencer. Alain, lui, a déjà eu un avant-goût de ce qui l'attend. Il s'agit sans doute de dissuasion préventive.

MICHEL BOLE-RICHARD.

JUSTICE

Faits et jugements

ÉDUCATION

ÉCOLE, MARIAGE ET PROMOTION

Une récente enquête parue dans la revue de l'INSEE, Economie et Statistiques, *vient de mettre en évidence l'action de l'école sur la mobilité sociale des femmes. Ces travaux ont été faits à Nantes, en 1972, et portent sur un échantillon de mille soixante-huit femmes de l'agglomération. La conclusion qu'on peut en tirer est qu'un bon niveau d'études favorise une promotion sociale par le mariage. Ainsi, lorsqu'une fille d'ouvrier épouse un cadre supérieur, c'est qu'elle a fréquenté, en moyenne, l'école deux années de plus qu'une autre fille d'ouvrier qui a épousé un ouvrier. En revanche, une fille de cadre supérieur, qui épouse un ouvrier, aura fait trois années d'études de moins qu'une fille de cadre supérieur mariée dans son « milieu ». Si l'on établit la hiérarchie « ouvrier, employé, cadre moyen, cadre supérieur », on constate qu'une jeune fille sur trois progresse dans l'échelle sociale en se mariant, tandis qu'un dixième régresse.*

Le mariage « redistribue les filles dans l'espace social dont les frontières ne sont pas nécessairement intraversables », *écrit l'auteur de l'enquête, M. François de Singly, enseignant à l'université de Nantes. Néanmoins son étude démontre une relative stabilité sociale, puisque 49,7 % des filles de salariés épousent des garçons du même milieu ; alors que 11,7 % régressent et que 32,8 % des mariages permettent une ascension sociale. Cependant, ces trajets dans l' « espace social » sont, quand ils existent, le plus souvent courts. Une fille d'ouvrier qui épouse un cadre supérieur demeure l'exception, alors qu'on observe une grande stabilité dans les groupes favorisés (51,7 % des filles de cadres supérieurs épousent un cadre supérieur). Cette dernière s'explique par le fait que le niveau scolaire, pour important qu'il soit, n'est pas le seul élément : la « dot économique », les biens de famille. Les relations compensent chez la fille d'un P.-D. G. ou d'un médecin les ratés de sa scolarité.*

L'école permet donc aux filles d' « améliorer » la position sociale d'une famille en leur facilitant la recherche d'un « bon parti », mais cet investissement scolaire n'est avant tout que la conséquence de l'inégalité entre les hommes et les femmes dans la société : les filles à qui l'école ne donne pas les mêmes chances de promotion professionnelle doivent donc compter sur cet effet secondaire et inattendu : le mariage. — C. C.

★ « Economie et Statistiques », juillet-août 1977, INSEE, 18, bd Adolphe-Pinard, 75014 Paris.

CORRESPONDANCE

Les inscriptions dans les universités de la capitale

UNE LETTRE DU PRÉSIDENT DE PARIS-II

Après la publication, dans le Monde *du 12 août d'un article sur les inscriptions dans les universités de Paris, M. Berthold Goldman, président de Paris-II, nous écrit notamment :*

A l'université Paris-II :

— Tous les services sont assurés par une permanence, fonctionnant « par roulement », mais *comportant au moins un* attaché d'administration universitaire parfaitement capable de donner des renseignements ;

— La présidence et le secrétariat général comportent une permanence distincte, également dirigée par un attaché d'administration universitaire, qui se tient très régulièrement en contact, par lettres, par télégrammes ou par téléphone, avec le président et le secrétaire général (lesquels prennent chacun vingt-huit jours de congé, conformément à la loi) ;

— Le service des inscriptions est assuré par une personne responsable, elle aussi capable de fournir tous renseignements.

Ce dernier service, il est vrai, ne peut pas prendre d'inscriptions, non seulement parce que la capacité d'accueil de l'université est largement atteinte, mais plus simplement encore parce qu'en vertu de textes réglementaires déjà assez anciens, et sans rapport aucun avec les mesures récentes de désectorisation, les registres d'inscriptions doivent être clos le 31 juillet (sauf pour des cas particuliers, comme par exemple les transferts et les équivalences).

La représentativité des syndicats parmi les professeurs de collèges

A la suite de l'article paru dans le Monde *du 1er juillet, à l'occasion du congrès du syndicat national des instituteurs et des professeurs de collèges (SNI-PEGC), et dans lequel on pouvait lire que* « le SNI-PEGC regroupe 85 % des instituteurs et 70 % des professeurs de collèges », *M. Zilber, secrétaire général du syndicat national des collèges (S.N.C.), nous écrit :*

Les rectifications suivantes établissent plus objectivement la représentativité de ce syndicat et de ses concurrents : il s'agit des résultats aux élections professionnelles les plus récentes (...). Respectivement pour le Conseil de l'enseignement général et technique et pour les commissions administratives paritaires académiques : SNI, 52,4 et 54,1 % ; S.N.C. : 38,6 et 36,5 % ; SGEN-C.F.D.T., 7,7 et 9,2 %. Ainsi qu'on peut le constater, le SNI est loin de pouvoir légitimement prétendre regrouper 70 % des professeurs de collèges, puisque son concurrent le plus sérieux, le S.N.C., en regroupe déjà près de 40 % à lui seul.

[Les élections professionnelles constituent un critère important de la représentativité d'un syndicat. Nul ne le conteste. Toutefois, les derniers scrutins remontent au début de 1975. Depuis cette date, plus de dix mille instituteurs des classes de transition sur les vingt-trois mille neuf cent vingt-neuf qui enseignaient dans le premier cycle, mais n'avaient pas voté sous l'étiquette « professeurs de collèges », ont été intégrés à ce corps. Or le S. N. I. est fortement implanté dans cette catégorie d'anciens instituteurs. Quoi qu'il en soit, le S. N. C., qui souhaite avec raison voir éclater la vérité des chiffres, peut à cette fin nous communiquer le compte détaillé de ses adhérents. Ce qu'il refuse, pour l'instant. — C. V.]

RELIGION

ÉQUIPÉE D'UNE ANTENNE PUISSANTE

Radio-Vatican s'emploie à élargir son audience et son efficacité

Qui écoute Radio-Vatican en France (1) ? Assez peu d'auditeurs, semble-t-il. Il ne s'agit pas, en tout cas, d'un public particulièrement représentatif des forces vives religieuses de notre pays. Un coup d'œil sur les programmes des émissions en langue française — deux fois un quart d'heure par jour sans compter la messe latine du matin et le chapelet du soir — fournit un premier élément d'appréciation. Au mois de juin par exemple on lit : *l'Eglise en Indonésie ; les jeunes Apôtres de notre temps ; le Discours missionnaire ; l'Angelus du pape ; les Laïcs dans les jeunes Eglises ; Qui est Vladimir Soloviev ? ; l'Audience du pape ; Que penser de l'eau de Lourdes ? ; le Centenaire de l'invention du phonographe ; Amour et alliance, etc.*

Des catholiques de différents milieux disent regretter le ton vieillot et « pieusard » de certaines émissions, l'absence de débats, la rareté d'invités de marque. Ils ajoutent que France-Culture leur paraît jouer un rôle religieux beaucoup plus important.

Ces critiques sévères tiennent mal compte de la durée modique des émissions et de l'énorme effort fourni par Radio-Vatican pour s'adresser aux cinq continents en utilisant les langues locales. On ne saurait, en outre, perdre de vue que si certains pays ne sont guère favorisés, d'autres bénéficient d'excellents programmes, tels que l'Espagne, la *Grande-Bretagne*, la Hongrie, etc. La qualité inégale des émissions provient, pour une part, de la modestie des budgets consentis par le Vatican, pour une autre d'un certain individualisme des responsables linguistiques et, enfin, peut-être de la conception même des objectifs de Radio-Vatican. Il s'agit de diffuser la parole du pape, de transmettre l'enseignement du magistère y compris celui des évêques répartis dans le monde, d'encourager la prière (liturgies, récitation du Rosaire, etc.). Les activités du laïcat, l'art, la philosophie, les sciences ne viennent *qu'ensuite.*

Il n'en reste pas moins que les thèmes choisis et la manière de les traiter ne semblent pas toujours adaptés à tous les besoins et à la variété des niveaux culturels.

Une évolution se dessine pourtant. *Depuis deux ans et demi,* les Romains profitent d'émissions musicales stéréo en modulation de fréquence d'une grande qualité (6 heures par jour). Le succès de cette expérience est tel que certains évêques de la péninsule envisagent de financer des « relais hertziens » permettant aux Italiens d'autres provinces d'en profiter.

Radio-Vatican ne boude plus la musique légère, notamment pendant la nuit où les ondes moyennes se propagent mieux. Cela lui a même valu quelques ennuis avec des auditeurs scandalisés par les propos de certains chanteurs. La station préfère donc s'en tenir prudemment à des mélodies sans paroles.

Sur le plan de l'information proprement dite, les journaux radiodiffusés sont plus nombreux, plus *fournis,* plus variés. On cherche à donner davantage de relief aux nouvelles concernant la violation des droits de l'homme. Le pourcentage des émissions profanes a augmenté. Le souci d'universalité se manifeste surtout par le nombre des langues utilisées. Radio-Vatican émettait en dix langues en 1940, en dix-neuf en 1948, en vingt-neuf en 1954, et aujourd'hui en trente-trois langues, y compris l'espéranto qui dispose de quinze minutes par semaine (2).

Le choix des langues révèle clairement l'option du Vatican : dix-sept sur trente-trois concernent les pays sous régime communiste. On a abouti ainsi à des résultats paradoxaux. Il existe des programmes en chinois (trente minutes par jour), en albanais, en croate, en lithuanien, en slovaque, en slovène, etc. A l'inverse, pour l'immense chrétienté africaine, il n'y a guère que l'arabe. Rien en swahali, rien en haoussa, rien en bantou, autant de langues locales parlées par des dizaines de millions de Noirs.

Les responsables de Radio-Vatican perçoivent ces lacunes et souhaiteraient les combler si on leur en donnait les moyens matériels. Ils font pourtant valoir que le souci numéro un du Vatican est de faire face aux « urgences apostoliques ». Entendons par là de donner l'impression qu'ils sont moins isolés aux chrétiens qui jouissent d'une liberté religieuse insuffisante ou quasi nulle, qui sont parfois dramatiquement coupés de tout lien avec les activités de l'Eglise et avec les grands actes du magistère, ou qui ne disposent pas de livres religieux, à commencer par la Bible. Radio-Vatican est littéralement hantée par la sous-alimentation spirituelle de certains baptisés et entend se mettre en priorité à leur disposition.

« Ma chèvre et mon poste »

Le courrier reçu révèle que les responsables de Radio-Vatican réussissent en partie dans cette tâche. Ainsi cette missive d'un habitant de l'Europe orientale. *« Je ne possède qu'une cabane, une chèvre et une radio. Vos émissions sont pour moi une grande consolation et m'apportent un immense réconfort spirituel. Depuis huit ans que j'ai mon poste, je n'en ai pas manqué une seule. »* Un autre, originaire des mêmes régions, a supplié : *« Ne nous abandonnez pas. Continuez vos émissions du Rosaire et de la messe en latin. »*

« Merci pour votre émission en tamoul, qui est ma langue naturelle », écrit un auditeur de l'Inde. *Un Esquimau exprime sa joie de* suivre chaque jour le chapelet.

Radio-Vatican peut-elle se contenter de ces résultats indéniablement positifs ? Lui suffit-elle de se réjouir que ses émissions en japonais soient suivies de très près si l'on en croit l'abondant courrier reçu (plus de cinq cents lettres par mois) alors que le Vietnam reste par exemple en souffrance ? Les chrétiens de ce pays seraient-ils moins intéressants que les amateurs d'espéranto ?

Radio-Vatican, en tout cas, n'est guère *atteinte* par le *mal romain* d'antan : le triomphalisme... La station essaye de se moderniser sur tous les plans, et, si elle n'y réussit pas plus vite, c'est en partie parce que ses moyens sont insuffisants. Son budget dépend du gouverneur du Vatican, ses *programmes de* la *secrétairerie* d'Etat. Mais cette dernière se montre assez libérale et fait confiance à son prestigieux directeur, le Père Tucci, jésuite, ancien directeur de la *Civiltà Cattolica*, qui jouit de la confiance totale de Paul VI. Le pape actuel est d'ailleurs celui qui a le mieux saisi l'importance de Radio-Vatican et s'est montré à son égard le plus compréhensif. Fils de journaliste, convaincu de l'intérêt des mass media, Paul VI a accordé de nombreuses facilités : un budget, des structures administratives, du personnel, des locaux, des améliorations techniques.

C'est ainsi que Radio-Vatican vient d'acheter pour la coquette somme de 6 200 000 F une nouvelle antenne ondes courtes de 500 kilowatts. Celle-ci est la plus haute du monde dans sa catégorie : 79 mètres. Elle présente l'originalité d'être rotative, c'est-à-dire qu'elle peut, en dix minutes, parcourir une circonférence complète sur un chariot roulant de 89 mètres. D'où un gain de tmps précieux par rapport à l'époque où il fallait changer vingt-cinq fois d'antenne pour *couvrir le monde. A l'heure* actuelle il n'existe que quatre antennes de ce type, dont deux en Iran et une en Suisse (Sottens).

Cette antenne, construite par Telefunken, transmet des ondes de 6 à 26 mégahertz. Cinq fois plus puissante qu'auparavant, elle *permettra à Radio-Vatican d'être* mieux entendue en Chine, au Japon, aux Philippines, en Australie, en Amérique latine et en Afrique du Sud. Actuellement en période d'expérimentation, elle entrera en service définitif en décembre. Les sols mouvants de Santa-Maria-de-Galéria, où cette antenne est installée, en ont retardé l'installation. Son profil gigantesque manifeste les progrès acomplis depuis que Pie XI inaugura en 1931 le modeste « doigt de Dieu », appellation romaine de la petite antenne qui pointe encore au-dessus des jardins du Vatican.

Le matériel est une chose; son utilisation en est une autre. A cet égard, Radio-Vatican a conscience d'avoir encore bien des progrès à accomplir. Certes, la station ne boude pas l'œcuménisme et sait faire appel, depuis Vatican II, à des personnalités non catholiques. Mais ce n'est qu'un début. On peut du moins l'espérer. Ne serait-il pas *« fair play »*, par exemple, que Vatican II tire les conséquences de la disparition totale à Addis-Abeba de l'émetteur luthérien Voix de l'Evangile, qui a été victime voici quelques mois du comportement stalinien du gouvernement ? Le Vatican ne pourrait-il pas prêter ses ondes à des émissions aujourd'hui stoppées sans espoir immédiat ? Un tel geste aurait plus d'efficacité œcuménique que la plus généreuse des encycliques. D'autant plus que Radio-Vatican, qui travaille vingt et une heures sur vingt-quatre, serait obligée de contracter d'autres temps d'antenne dont l'utilité n'est *généralement pas viable.*

Si *l'Osservatore Romano*, entre autres, avec lequel il n'est pas toujours facile de collaborer, comprenait mieux la nature des impératifs de la radio et l'utilité de diffuser dans l'immédiat à grande échelle les nouvelles du Saint-Siège et des dicastères de la Curie encore réticents, si le Vatican, surtout, acceptait d'améliorer encore l'incomparable outil culturel et évangélisateur que représente l'émetteur, la plus grande puissance spirituelle du monde pourrait élargir son audience et son efficacité Présenter aux hommes de *notre temps, si souvent* incroyants ou agnostiques, le message de l'Evangile nécessite certaines conversions de mentalité de la part de ceux qui en sont institutionnellement chargés. L'apologétique n'est plus guère de mise — sauf peut-être dans certaines régions agressivement athées. Lorsque l'on a la vocation de s'adresser au monde entier et que l'on dispose de moyens techniques d'une prodigieuse portée, il est bon de quitter les sentiers battus.

Rome n'est plus dans Rome. Il ne suffit pas de répercuter telle quelle la Bible, la parole des papes et des évêques. Sans abandonner les fidèles traditionnels qui ont soif de liturgie et de sécurité, un nouveau langage de la foi est à trouver qui passe par les préoccupations quotidiennes des hommes.

HENRI FESQUET.

(1) Radio-Vatican peut être captée en France sur ondes moyennes, 1 529 kHz (196 m).

(2) Radio-Vatican n'arrive pas au premier rang dans l'utilisation du nombre maximal de langues. Radio-Pékin, Radio-Moscou, Radio-Le Caire, la B.B.C. de Londres et même la Voix de l'Amérique à Washington (trente-six langues) se trouvent dans le peloton de tête.

Parer à la « guerre des ondes »

Radio-Vatican est pour l'essentiel un poste à ondes courtes. Il utilise, certes, la modulation de fréquence audible dans la région romaine et les ondes moyennes pour l'Europe. Mais son effort porte surtout sur les basses fréquences.

Le centre émetteur de Santa-Maria-de-Galeria inauguré en 1957, soit vingt-six ans après la station primitive construite sous la direction de Guglielmo Marconi dans les jardins du Vatican (1), se situe à 18 kilomètres *de Rome sur un terrain dix fois* plus étendu que celui de la cité du Vatican. Outre la nouvelle antenne rotative, le centre comprend notamment :

- *Ondes courtes :* 7 émetteurs, 54 antennes dont 25 directionnelles (2).
- *Ondes moyennes :* 2 émetteurs et 1 antenne omnidirectionnelle.

En 1966, Paul VI a inauguré deux nouveaux émetteurs de 100 kW ondes courtes offerts l'un par le cardinal Spellman, l'autre par les chevaliers de Colomb et un émetteur de 950 kW ondes moyennes.

Une équipe d'une trentaine de jésuites travaillent à Radio-Vatican. Trois cents personnes sont utilisées à plein temps, plus deux cents à temps partiel. La moitié environ des rédacteurs sont laïcs Le Père Roberto Tucci, directeur de Radio-Vatican, a obtenu que les trente-deux directeurs des équipes linguistiques, qui œuvraient jadis en ordre dispersé, se constituent en trois groupes.

Radio-Vatican diffuse près de cinq cents programmes par semaine. *Parmi les langues non* citées ci-contre, on trouve le biélorusse, le letton, l'amharique, le tigril, le hindi, le malayalam.

C'est la « guerre des ondes » et le danger de brouillage volontaire (Bulgarie) ou non qui a notamment *décidé le Vatican* à acheter sa nouvelle antenne rotative. Grâce à elle, la radio officielle de la cité du Vatican va devenir compétitive. — H. F.

(1) Cette seule station comprend *notamment cinq* émetteurs d'ondes courtes et un émetteur d'ondes moyennes.

(2) Ce sont ces vingt-cinq antennes qui seront remplacées par l'antenne rotative.

Mgr O'Fiaich est nommé primat de l'Irlande

Un « faiseur de ponts »

La nomination par Paul VI de Mgr Tomas O'Fiaich (Thomas Fee) comme archevêque d'Armagh et primat de toute l'Irlande (voir nos dernières éditions du 23 août), *en remplacement du cardinal William Conway, décédé en avril dernier* (le Monde *du 9 avril*), *était aussi inattendue que celle, un an auparavant, de dom Basil Hume à la tête de l'Eglise catholique en Angleterre. Dans les deux cas des hommes peu connus, des érudits, ouverts au changement, se voient confier des postes de gouvernement importants, passant rapidement de l'état de simple prêtre à celui de prince de l'Eglise, en dépit d'une tradition qui veut que les chefs ecclésiastiques aient gravi tous les échelons de la hiérarchie.*

Historien chevronné et recteur du collège Saint-Patrick de Maynooth, principal séminaire de l'Eire, Mgr O'Fiaich n'a jamais caché ses sympathies pour la culture traditionnelle, irlandaise et républicaine, ni son souhait de voir un jour la réunification de son pays.

Ce professeur de cinquante-trois ans, spécialiste du christianisme primitif en Irlande, qui parle quatre langues couramment, dont le gaélique, est né à Crossmaglen, petit village au sud d'Armagh, situé sur la frontière entre les deux Irlandes, dont la population est connue pour son républicanisme très convaincu et ses activités terroristes contre les troupes britanniques.

Dans une interview à la radio, *Mgr O'Fiaich a dit qu'il connais*sait personnellement au moins une vingtaine de personnes tuées à Crossmaglen, où son frère est médecin. Tout en condamnant la violence entretenue par l'IRA provisoire et les autres groupements paramilitaires, il ajouta : *« Je suis choqué également par la violence dont se sont montrés responsables ce qu'on appelle communément les représentants de la loi et de l'ordre. »*

« J'ai vu des patients amenés dans la salle opératoire de mon frère, raconte-t-il, *qui avaient subi des passages à tabac et d'autres tortures dont je ne veux pas parler. Un très bon ami, interné par les militaires, a souffert de brûlures de la peau, causées par des mégots de cigarette... Toutes ces atrocités, quels que soient ceux qui les commettent, doivent être sévèrement condamnées. »*

Mgr O'Fiaich se trouvait à Crossmaglen lorsqu'il apprit sa nomination du nonce apostolique. Il déclara aussitôt qu'une de ses tâches prioritaires serait d'essayer de mettre fin à la violence : *« Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir,* dit-il, *pour ramener la paix dans mon pays. »*

Sur le plan religieux le nouveau primat montre une certaine prudence. Interrogé sur la lenteur avec laquelle les réformes conciliaires sont appliquées en Irlande, il s'est déclaré en accord avec le cardinal Conway et sa manière d'appliquer les décisions du concile. Pour ce qui est de *l'œcuménisme, en revanche,* Mgr O'Fiaich entretient d'excellentes relations avec les représentants des autres Eglises chrétiennes et si les protestants extrémistes ont dénoncé les sympathies républicaines du nouveau primat, les grandes Eglises, anglicane et protestantes, ont accueilli sa nomination chaleureusement.

Mgr O'Fiaich sera ordonné évêque en octobre prochain et, cent treizième successeur de saint Patrick sur le siège primatial d'Armagh, il deviendra ainsi le chef spirituel des trois *millions et demi de catholiques* que comptent les deux Irlandes. Jamais le titre de pontife — du latin *pontifex* qui signifie faiseur de ponts — n'aura été plus dur à porter, ni plus nécessaire, dans ce pays déchiré par la guerre civile.

ALAIN WOODROW.

[Agé de cinquante-trois ans, Mgr Fee, connu aussi sous le nom gaélique de Tomas O'Fiaich, était jusqu'à présent recteur du collège Saint-Patrick de Maynooth, près de Dublin. Né à Crossmaglen, en Irlande du Nord, il a fait ses études à Armagh, à Dublin et à Louvain. Titulaire d'une maîtrise d'histoire, il a été ordonné prêtre en 1948 et est devenu, en 1953, professeur d'histoire moderne au collège Saint-Patrick, dont il a pris la direction en 1970.]

DÉFENSE

EN EURE-ET-LOIR DU 2 AU 9 SEPTEMBRE

Quatre mille hommes de l'armée de terre participeront à des grandes manœuvres en « terrain libre »

Les premières grandes manœuvres « en terrain libre » de l'armée de terre auront lieu du 2 au 9 septembre en Eure-et-Loir. Quatre mille hommes (deux cents officiers, cinq cents sous-officiers, trois mille trois cents hommes du rang) et le matériel de la 2e brigade mécanisée (1) interviendront au cours de l'exercice « Déméter », qui l'emporte de beaucoup en importance sur l'exercice « Vendémiaire » du mois d'octobre 1976

Présentant, le lundi 22 août, l'exercice « Déméter », le général Jean Favreau, gouverneur militaire de Paris et commandant la Ire région militaire, a souligné les avantages de ce type de manœuvres : elles sont plus « réalistes » que celles qui se déroulent dans les camps ; elles permettent les contacts avec la population, impossibles au cours des manœuvres traditionnelles ; elles devraient être une source d'économies, notamment en carburant.

Le colonel de Rochegonde, qui commande, depuis le 1er juillet, la 2e brigade mécanisée, a, d'autre part, précisé que la *« longue et minutieuse »* préparation de mière » française est courante en avec *« le souci extrême d'informer tout le monde »*. L'exercice a lieu entre la fin de la moisson et l'ouverture de la chasse, fixée en Eure-et-Loir au 18 septembre (2), les dates ont été arrêtées en accord avec l'autorité préfectorale, le président des chambres d'agricultures et les élus locaux des cent *quatre-vingt-seize* communes concernées par la manœuvre.

Pendant les manœuvres, qui se dérouleront exclusivement le jour, une organisation « prévention-secours-réparation » (P. S. R.) — cinq cents personnes — aura pour *tâche de veiller à la réparation* immédiate des déprédations éventuellement commises par les hommes, les chars, les véhicules chenillés ou d'évaluer leur montant si elles sont trop importantes, ou strictement agricoles, et doivent donner lieu à indemnisation. Le montant des provisions pour indemnisation n'a pas encore été fixé. Lors d'une manœuvre comparable à l'exercice « Déméter », qui avait eu lieu en R.F.A., le débours s'était élevé à 160 000 F. Le budget total de la manœuvre est de l'ordre du million de francs.

(1) C'est la 2e division blindée dite « division Leclerc », qui est devenue la 2e brigade mécanisée après avoir été appelée successivement groupement blindé n° 2 et 2e brigade blindée. La 2e brigade mécanisée « opérationnelle » comprend quatre mille deux cents hommes et mille cent véhicules, dont cent vingt-deux chars. S'y ajoutent quelque huit cents hommes en instruction.

(2) Primitivement fixée au 11 septembre, la date d'ouverture de la chasse a été repoussée au 18 septembre en raison des pluies abondantes (« le Monde » du 10 août).

de cyclomoteur

Le Monde
L'ÉTÉ

Un chien de saison

Deuxième tableau : vivre avec Néron !

C'EST Henry qui, finalement, m'a convaincu de prendre son chien en pension pendant trois semaines (voir *le Monde* du 23 août). Là où le charme acide d'Irma avait échoué, la dialectique de son mari a emporté mon adhésion. Camelot de l'amitié, il m'extirpe ainsi depuis l'enfance tantôt des sacrifices, tantôt des complicités. Mais on ne va pas revenir sur l'éternel débat des dominateurs et des dominés.

« *Tu verras*, m'avait-il dit au téléphone, *Néron est une brute tendre. Comme toi, il aime dormir, rêvasser et marcher. Vous pourrez faire de bonnes promenades au Bois ou même dans le Paris désert du mois d'août... Je t'envie presque, moi qui vais devoir visiter l'Ecosse avec femme et enfants... Enfin, ça fait tellement plaisir à Irma... Et puis, Néron est un gardien implacable. A une époque et dans un quartier où il y a tant de cambriolages, ton appartement et toi serez bien protégés !* »

Henry a toujours si bien su présenter les choses que je ne suis pas surpris qu'il puisse aussi bien présenter son chien, avec lequel je n'avais entretenu jusque-là que des rapports de pure courtoisie. Quand je rencontrais le boxer, à l'occasion de mes visites chez son maître, je ne manquais jamais de lui effleurer la tête d'une main prudente. « *Salut, gros loutou !* », lui disais-je, sans trop insister, afin de me concilier les bonnes grâces de ce redoutable représentant du règne animal, inférieur à l'homme, certes, quant à l'esprit, mais supérieur quant à la mâchoire !

Vous voyez à quoi ressemble un grand boxer de deux ans : 40 kilogrammes de muscles gouvernés par une tête de colonel prussien, carrée, massive, rébarbative et agrémentée d'une truffe noire pareille à un morceau de vieux caoutchouc râpé. Ajoutez à ce faciès de catcheur une gueule hérissée de crocs gros comme des dents de cachalot, mais traitreusement dissimulés sous des lèvres pendantes, sorte de bajoues flasques (ce qui donne à l'individu l'air débonnaire d'un ruminant philosophe), et vous aurez le portrait de Néron.

Afin que ce pur représentant de la race boxer ne soit ni surpris ni traumatisé par son changement de maître et de domicile, il fut convenu que j'irais chez Henry, que je jouerais un moment avec le chien, puis que nous ferions tous trois une petite promenade au cours de laquelle on me confierait le soin de tenir mon pensionnaire en laisse, « *pour l'habituer à ta main* », expliqua Henry.

Mais un chien n'est pas un cheval, hélas ! devais-je dire un peu plus tard. Car lorsqu'un cheval change inopinément de direction et que vous êtes sur son dos, vous le suivez spontanément. Or, quand le boxer que vous tenez en laisse décide, pour une vague question d'effluves qui vous est tout à fait étrangère, de se précipiter frénétiquement contre un réverbère, son démarrage vous surprend : vous déséquilibre, vous désarticule et vous oblige à des gesticulations propres à déclencher l'hilarité des passants.

Le cas extrême, que je connus, est la chute sur le bitume, la reptation incontrôlée au bout de la laisse du furieux, attache qu'il ne faut lâcher à aucun prix si l'on veut éviter le pire.

Un tel risque ne peut cependant survenir qu'au passage d'une chienne se trouvant dans ces dispositions particulières qui affolent les mâles, même nantis de pedigrees impressionnants.

Ayant satisfait à l'examen du conducteur de chien, je conviais tout le monde à l'apéritif, étant entendu qu'Henry s'éclipserait discrètement et sans vaines effusions pour me laisser en tête à tête avec Néron !

« *S'il pleure, même s'il hurle ou aboie, tu ne t'en occupes pas... il finira par se calmer*

— *Mais les voisins ?*

— *Sont sans doute à la mer ou à la montagne...*

— *Et s'ils sont là et n'apprécient pas les vocalises de ton clebs ?*

— *Enfin, Paul, tu leur expliques. Qui pourrait ne pas comprendre ? Et puis trois semaines, c'est vite passé... Hein... il y a trente ans que nous nous connaissons et il me semble que c'est hier que nous nous sommes rencontrés, tu suçais un sucre d'orge rose, je m'en souviens, mon bon Paul !*

— *Oui, et tu me l'as chipé, je m'en souviens aussi !*

— *Ça va, je te rapporterai une boîte de sucettes écossaises, et du whisky encore...* »

C'était toujours ainsi que finissait la discussion, chaque fois qu cette vieille histoire de notre enfance revenait sur le tapis... Henry promettait une sucette expiatoire... Je l'attends toujours.

Je dois reconnaître que Néron se conduisit beaucoup moins mal que je ne l'avais craint. Son maître ayant disparu vers les brumes d'Ecosse via le septième arrondissement, il se coucha en travers de la porte, soufflant et soupirant au ras du parquet comme s'il envisageait une fuite par un interstice tout juste capable d'avaler un commandement d'huissier.

Ces instants de mélancolie canine, au demeurant bien compréhensible, me permirent de résoudre les problèmes d'intendance que posait la présence de mon invité. Le boucher se déclara capable de joindre chaque jour à mon escalope ou à mon bifteck 600 grammes de bourguignon « coupé en gros cubes », suivant les consignes écrites d'Irma. L'épicier fut sommé de livrer dans les meilleurs délais du riz « tante Flora » (car Néron a sa marque préférée), un sac de carottes, de l'huile d'arachide, un stock de madeleines (pour le petit déjeuner du boxer) et de la graisse végétale. Il fallut aussi récupérer une vieille descente de lit et transformer la lingerie en chambre à coucher pour chien, où Néron devrait retrouver son « nounours » de caoutchouc et sa « baballe » en mousse sans lesquels, avait précisé Henry, il ne saurait s'endormir.

Quand parut la jeune Espagnole qui tient ma maison, je dus lui annoncer avec ménagement qu'elle aurait désormais un chien à demeure.

« *Oune pétite chienn ?*

— *Plutôt un gros, Pilar, voyez vous-même !* »

Pilar vint jeter un regard sur le monstre vautré dans l'entrée entre le porte-parapluies et la table à courrier.

Ma, Madre de Dios, il est comme oune toro cette chienn !

— *Il ne faut rien exagérer, voyons !* ».

Néron, mécontent d'être dévisagé par un regard ibérique, leva sa tête aux bajoues molles et, suprêmement méprisant, bâilla avec une telle ampleur que j'en fus impressionné, comme un spéléologue devant le gouffre de Padirac.

« *Oula, oula, senor, ma vous avez vu ces dentes. Il est comme oune leone cette chienn... Y peut vous manger l'homme comme oune paquète de churros !*

— *Mais non, il est gentil vous verrez... quand vous le promènerez...*

— *Moi, jé né promène pas avec oune chienn grande plou qué moi, non...* »

Quand on a une perle qui vous cuit la paëlla, glace vos cols de chemise et accepte de faire l'argenterie au moins une fois par trimestre, il vaut mieux ne pas insister pour ajouter aux tâches ménagères des exercices extra-ancillaires. Je fus donc promu d'office aux promenades... indispensables de Néron de Portebeau de Claquecrocs, fils de Huchette de Batifolle et de Janus des Eboulis... Noblesse de pedigree oblige !

MAURICE DENUZIÈRE.

Prochain tableau :

SURVIVRE AVEC NÉRON !

La banque et la langue

De retour d'un voyage à Londres, un de nos lecteurs parisiens nous écrit :

Lors d'un récent séjour outre-Manche, j'ai dû avoir recours aux services de l'agence londonienne de la Société générale, 105, Old Broad Street. N'ayant — je le confesse — qu'une pratique fort malhabile de l'anglais, j'ai tenté — comme il était naturel en pareil endroit — d'ouvrir la discussion en français avec mes interlocuteurs.

Or, à ma grande stupéfaction, ni « l'agent de renseignements » ni le caissier ne connaissaient un traître mot de ma langue maternelle. Il me fallut donc à grand-peine — faute de vocabulaire bancaire — m'exprimer en anglais.

Ma gaucherie finit par exaspérer le caissier. Je semblais lui inspirer plus de mépris que de commisération. Cela je le comprends aisément.

Point n'est besoin d'exiger de tous les agents de la Société générale à Londres qu'ils parlent couramment notre langue. Du moins peut-on attendre que le personnel en contact avec le public soit bilingue. Mauvais service rendu à la clientèle, négligence de la part d'une banque d'Etat dont les responsables estiment peut-être — à tort — que la défense du français est un combat d'arrière-garde.

LOISIRS AMÉRICAINS

UNE INDUSTRIE : la formation continue

D'UNE côte à l'autre des Etats-Unis, les universités d'Etat, les campus privés, grands ou petits, offrent aujourd'hui aux adultes des cours de « formation continue ». L'éducation permanente est en passe de devenir une des principales formes de loisir aux Etats-Unis, pour ne pas dire une véritable industrie. Les séminaires les « workshops », destinés aux plus de trente-cinq ans, foisonnent. Malheureusement, cette nouvelle coqueluche nationale a souvent ses racines dans une curiosité malsaine et débouche la plupart du temps sur des « études » portant sur des sujets douteux, quand ils ne frisent pas le charlatanisme.

Plus que jamais, les Américains semblent obsédés par leur « moi », et les cours qui sont proposés aux adultes tournent en général autour de thèmes parapsychologiques et utilitaires : comment se développer, se réaliser, s'adapter, se récréer, se changer, se, toujours se.

En feuilletant les catalogues imprimés par un grand nombre d'institutions d'enseignement supérieur on glanera au passage ces perles. Marymount College (NY) offre un cours de formation permanente intitulé « La communication dans le couple »; Hofstra University (Long-Island) propose « Pièges et possibilités, un workshop sur le couple » et un séminaire pour hommes intitulé « Masculinité ». L'université de White-Plains offre de « Nouvelles options dans le mariage ». L'université de New-York propose « Avoir conscience de son corps » et « Croissance personnelle ». Mais Columbia, NYU, City-College à New-York, d'innombrables campus à Chicago, Pittsburg, Los Angeles, Miami et ailleurs offrent aux adultes des cours centrés autour de leur vie sexuelle, la transformant en objet de recherche universitaire. Même une institution aussi vénérable que la New School for Social Research (New-York) — haut lieu d'études sociologiques — propose aujourd'hui aux adultes qui préfèrent passer le temps dans une salle de cours plutôt que devant le petit écran des séminaires sur les sujets suivants : « Etre une personne à part », « La lutte pour devenir moi », « Le parent libéré », « Se comprendre soi-même », « Résoudre les problèmes de façon créative ».

Non seulement ces cours (nous avons pu assister à quelques-uns — non sans peine — du début à la fin) ne sont, la plupart du temps, que des ramassis de banalités, de lieux communs et de platitudes débités par des psychologues improvisés dont le jargon rébarbatif masque le vide conceptuel, mais encore ils sont le prétexte de méthodes pédagogiques fort contestables.

Ainsi, nous avons pu voir une quarantaine d'adultes des deux sexes coller pendant une heure des bouts de papier — comme des enfants de six ans — sur un carton, puis les échanger à la caisse, tenue par le professeur, contre des biens de consommation. Nous avons appris ensuite qu'ils avaient « fabriqué » de faux billets et qu'ils devaient analyser, chacun à son tour, leur « comportement » au moment de l'échange du faux billet. Car, dit le professeur, « l'argent et le sexe, c'est la même chose, et en vous expliquant sur vos rapports avec l'argent vous décrivez vos rapports avec le sexe ».

Nous avons trouvé pis. Au milieu d'un cours, un professeur demanda à tous ceux qui avaient des hémorroïdes de lever la main. « Il faut, dit-il, entamer le dialogue avec vos côtés négatifs. » Un autre professeur demanda à brûle-pourpoint à un étudiant (âgé de cinquante ans environ) : « Que pensez-vous de vos énergies phalliques ? » Cette méthode délibérément « agressive » vise à vous faire perdre votre équilibre et vos inhibitions.

Une panoplie de recettes destinées à ouvrir instantanément la porte du bonheur conjugal, de donner accès à la créativité, de permettre de briller en société, de s'enrichir — au sens matériel du mot, — d'acquérir la sagesse : voilà ce que proposent aux adultes, moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, les grands et les petits campus américains à l'heure actuelle. Cette vaste entreprise de fumisterie universitaire (que penser d'un cours, offert par la New School of Social Research, intitulé « Comment vivre en célibataire ») serait cocasse si elle n'était navrante et, dans certains cas, dangereuse. L'incompétence des enseignants n'a d'égale, dans la plupart des cas, que la crédulité des élèves, qui veulent joindre l'utile à l'agréable et croient pouvoir trouver dans cet enseignement la clef du « rêve américain ».

LOUIS WIZNITZER.

FEUILLETON N° 38 — 24 août

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Persuadée que Waltchak est l'assassin de Maliniak, Maya s'est lancée à sa poursuite. Elle a rencontré le voyant Hincz, qui lui offre ses services pour tenter de retrouver le garçon. Grâce à un crayon ayant appartenu à Waltchak, le célèbre voyant peut localiser l'endroit, situé près de Polyka, où se trouve Waltchak. Il décide d'y aller tout de suite, ne cachant pas à Maya que Waltchak court un grave danger.

MAYA, le souffle coupé, contemplait le visage exténué de Waltchak. Avait-il perdu la tête ? Pourtant, il se comportait normalement. Il commanda un bifteck d'une voix basse et timide : il semblait gêné et infiniment triste. Maya en eut les larmes aux yeux.

Son cœur se serra, et elle voulut l'aborder. Hincz la retint d'un geste impérieux.

Il désirait poursuivre ses observations. Ils entendirent Waltchak demander le chemin de Polyka.

« J'ai voulu m'y rendre aujourd'hui, mais je me suis égaré dans la forêt et je me suis retrouvé sur la grand-route », expliquait-il.

« C'est donc bien lui », murmura Hincz, sans le quitter des yeux.

« Monsieur désire se rendre chez Mme Okholowska ? s'enquérait le restaurateur curieux.

— No-on, j'ai une autre affaire.

— C'est la forêt qui vous intéresse ? Le bois ?

— No-on, c'est autre chose. »

Il se mit à manger, mais, au bout d'un instant, il repoussa son assiette. Son regard s'était rivé sur un objet qui se trouvait sur le rebord de la fenêtre à côté de lui.

C'était un attrape-mouches. Sur le papier couvert de colle étaient agglutinées des dizaines de mouches qui luttaient contre la mort : elles mobilisaient leurs dernières forces pour dégager une patte, mais ne parvenaient qu'à enfoncer encore plus les autres. Le papier palpitait des efforts pitoyables de ces petits êtres qui mouraient d'épuisement.

« Emportez ça d'ici ! dit précipitamment Waltchak.

— L'attrape-mouches ? Où puis-je le mettre ? demanda Kotlak étonné.

— Peu m'importe ! Mais que je ne l'aie plus sous les yeux ! Dépêchez-vous ! »

Le restaurateur le regarda stupéfait, mais il enleva le tue-mouches pour le placer sur la fenêtre voisine.

Il se passa alors une chose étrange. Waltchak se leva, se dirigea soudain vers le tue-mouches et se mit à écraser du doigt les mouches l'une après l'autre, sans s'arrêter.

Les paysans se levèrent de leur banc et se mirent à l'observer avec étonnement : l'hôte demanda :

« Monsieur tue les mouches ?

— Au moins, qu'elles ne souffrent pas », souffla Waltchak d'une voix étouffée, méconnaissable.

Et, ce disant, il se mit à les tuer de plus en plus vite, toujours plus vite... C'était tellement bizarre qu'à la fin l'un des paysans s'écria

« Fini de plaisanter, en place ! »

A ce moment, Waltchak se jeta sur lui. Il avait de l'écume au coin des lèvres.

Saisissant le paysan par la tête, il le fit basculer à bout de bras par-dessus ses épaules avec une force inouïe. Puis il roula avec sa victime affolée à travers la salle.

Les autres se portèrent au secours de leur camarade.

Soudain, un hurlement affreux, épouvantable, jaillit de cette masse humaine.

« Jésus, Marie, Joseph ! »

Waltchak, heurtant la fenêtre de tout son poids, la brisa et se retrouva dehors. Mais, avant de s'enfuir il s'arrêta quand même une seconde. En se retournant, il écrasa une dernière mouche sur le papier et disparut.

Les paysans se précipitèrent en foule à sa poursuite.

« Rattrapez-le ! »

Hincz avait du mal à suivre Maya, mais il réussit à la saisir par le bras alors qu'elle prenait de l'avance et ne la lâcha plus.

« Ils vont le tuer ! » murmurait Maya comme si elle avait la fièvre.

De loin, un nouveau hurlement leur parvint. Les paysans avaient encerclé une maison à la limite de la vile.

« C'est là qu'il s'est caché ! criaient-ils. Il est dans le grenier !

— Il m'a tiré l'oreille ! hurlait le propriétaire de la maison.

— Il a tué toutes les mouches d'un tue-mouches ! Tapez-lui dessus !

— Mettez le feu à la maison ! »

Waltchak les aurait battus deux fois plus qu'ils n'auraient pas été aussi enragés. Ce qui les mettait en fureur, c'étaient justement ces actes aussi insignifiants et invraisemblables que tirer l'oreille ou tuer les mouches. C'était ça la crapulerie ! Fallait lui taper dessus !

Maya s'approcha d'eux.

« Braves gens, perdez-vous la tête ? Je l'ai vu se sauver de l'autre côté, par la grange

— Par où ? »

Beaucoup avaient reconnu la demoiselle de Polyka. Quelques-uns ôtèrent leur chapeau, mais, aussitôt, des voix se firent entendre :

« Il ne s'est pas sauvé ! Il est là ! Il est passé par là. Il est monté au grenier par l'échelle. »

Sans se faire remarquer, Hincz avait fait sortir un cheval de l'écurie. Il lui attacha une grosse botte de paille à la queue et y mit le feu. Le cheval se cabra et s'enfuit au galop à travers champs.

« Il s'enfuit ! s'écria-t-on en entendant le galop. Il a volé un cheval ! »

Tous se précipitèrent derrière la maison.

Pendant ce temps, Waltchak écarta le chaume du toit et se jeta à terre en un éclair.

Maya l'aperçut un instant, à moitié conscient, affolé, tremblant, désemparé.

« Il est devenu fou ! disait Maya, abattue. C'est un fou furieux. Mieux vaudrait la mort ! »

Et l'affreuse pensée qu'il avait perdu la raison à cause d'elle, que c'était elle qui l'avait réduit à cet état...

Hincz n'était pas de son avis.

« Non, s'obstinait-il, il s'agit d'autre chose ! Il y a dans son comportement une sorte d'excès de mal. Un fou furieux aurait frappé les gens et non pas tué des mouches ! Surtout, il ne se serait pas retourné pour achever cette dernière mouche ! Il faut quelque chose de plus que la folie pour prendre le temps d'écraser un insecte au sortir d'une bagarre pareille ! »

Après quelques heures de recherches infructueuses, ils retournèrent à l'hôtel. Vers les 7 heures du matin, l'aubergiste frappait à la chambre de Maya. Un fermier désirait entretenir Mlle Okholowska d'une affaire urgente. Maya, qui n'avait pas fermé l'œil de la nuit, sortit aussitôt. Elle fut saluée par un homme d'une quarantaine d'années, dur, sec et fort.

« J'ai quelque chose à vous dire en privé, fit-il.

— De quoi s'agit-il ? demanda-t-elle quand ils furent sortis devant la maison.

— Je voulais vous dire que le monsieur qui, hier, s'est battu ici est chez moi.

— Chez vous ? Où ça ? demanda-t-elle, en tentant de réprimer son émotion.

— Dans ma maison. J'ai un bout de terrain à cinq kilomètres d'ici, à la lisière du bois, à Zaniwcze. Il est en train de dormir, mais j'ai dit à ma femme de le surveiller.

— Qui vous a dit de venir me trouver ? »

Le paysan eut un sourire malin :

« Il n'y a pas loin de chez moi à Polyka, et j'ai aperçu quelquefois Mademoiselle avec ce monsieur. C'est comme ça que je sais qu'il est du manoir.

— Je saurai vous témoigner ma reconnaissance. »

Elle appela immédiatement Hincz et ils partirent avec le paysan.

« Dieu nous garde ! Si je n'étais pas là, c'en serait fini de lui ! fit-il

— Comment ça ?

— Je m'étais rendu à l'aube au bois de Polyka pour ramasser du bois mort. Je suivais un chemin et voilà que j'aperçois quelque chose de noir dans le fourré, là-bas entre Zaniwcze et Dembinki. »

Maya tressaillit.

« Je me dis, c'est-y un sanglier ou quoi ? Je m'approche et je le vois qui enlève sa ceinture et l'accroche à une branche. J'ai tout de suite compris ce qui se tramait. Alors, j'ai toussé et il a tout de suite arrêté. Le voilà qui attend deux minutes. Il attend, moi aussi j'attends ; j'attends, lui aussi. Finalement, je le vois qui s'approche et qui se colle à moi. »

Le paysan, bien qu'il eût l'air assez vif et les traits intelligents, n'arrivait pas à trouver expression plus adéquate.

« Ben oui, il se colle à moi, reprit-il. Après, il m'a suivi jusque chez moi, et en se collant tout le temps à moi. Tellement qu'il a fallu que ma femme le chasse pour qu'il s'éloigne un peu. Et il ne se colle comme ça à personne d'autre qu'à moi. Tiens, voilà ma maison, ajouta-t-il en montrant une petite ferme complètement isolée en bordure de la forêt.

— Vous allez nous aider, dit Hincz. Nous allons nous glisser derrière la haie sans nous faire voir et vous le ferez sortir dans la cour, je voudrais voir comme il « se colle ».

— A quoi bon ? s'impatientait Maya. Il va nous échapper une fois de plus. »

Mais Hincz ne partageait pas ses craintes. Il avait déduit des paroles du paysan que Waltchak était déjà complètement épuisé. En revanche, il lui semblait infiniment important de comprendre à fond son type de folie.

« Il est très curieux que le paysan ne puisse définir cette façon qu'il a de « se coller ». Nous nous trouvons probablement de nouveau ici devant un phénomène qui sort de la norme. »

La conduite de Waltchak sembla confirmer pleinement les hypothèses de Hincz.

Le paysan le fit sortir comme convenu et à plusieurs reprises traversa la cour en sa compagnie. Waltchak aurait pu inspirer de la pitié au cœur le plus endurci.

Il se traînait, semblait perclus et sans forces, en même temps la douceur triste, cette sorte de désespoir d'homme perdu, émanait de toute sa personne et de tous ses gestes.

En effet, comme disait le paysan, il « se collait » d'une façon absolument indubitable.

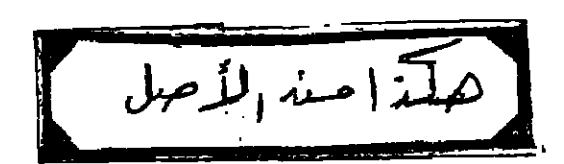
Ce comportement assez peu conscient ne se manifestait que par rapport au paysan. A la femme de ce dernier, qui considérait ces évolutions avec hostilité, Waltchak ne prêtait pas la moindre attention.

On décida que Maya irait en avant à Polyka pour préparer l'arrivée de Waltchak. Avant tout, il s'agissait de cacher l'affaire aux pensionnaires.

Hincz craignait d'ailleurs que la vue de la jeune fille ne causât à Waltchak un traumatisme trop violent. Il espérait qu'il réussirait, avec l'aide du paysan, à le transporter sans encombre à Polyka.

Maya enfourcha un cheval non sellé et partit à travers bois. Peu après, une charrette s'arrêtait devant l'entrée latérale du manoir de Polyka. On en fit descendre Waltchak, que l'on transporta aussitôt dans l'une des chambres du haut.

(A suivre.)



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les voiliers de la Coupe de l'America

La Coupe de l'America met aux prises les voiliers de 12 mètres les plus sophistiqués du monde. Depuis cent vingt-six ans, le trophée est exposé dans les locaux d'un même détenteur : le New York Yacht Club. Aucun challenger n'a réussi à le ravir au cours des vingt-deux défis qui ont été lancés

Une nouvelle fois, cette année, le club américain sera opposé à un bateau étranger. Un tournoi des « prétendants » a lieu actuellement pour savoir qui aura l'honneur de l'affronter. « France », le voilier du baron Bich, vient d'être éliminé, mais les régates vont continuer jusqu'au milieu du mois de septembre entre les autres adversaires.

Un architecte naval, Pierre Gutelle, explique ici comment sont conçus ces pur-sang des mers engagés dans l'America Cup.

Sept bateaux dans une équation

LA conception des 12 m jauge internationale (J.I.) concourant pour la Coupe de l'America repose sur deux contraintes fondamentales : les caractéristiques du parcours et la jauge de course définissant le type de bateau utilisé.

Les épreuves de la Coupe se déroulent sur un parcours triangulaire, analogue à ceux utilisés pour les Jeux olympiques, d'une longueur de 24,3 milles environ (45 km). Le parcours est orienté, à partir d'une bouée fixe, l'America's Cup Buoy, de telle sorte que l'on trouve successivement, un bord de louvoyage contre le vent [longueur 4,5 milles environ (8,3 km)] ; deux bords de vent de travers [3,15 milles (5,8 km) environ chacun] ; un bord de louvoyage, un bord de vent arrière et un dernier bord de louvoyage. Le louvoyage représente donc plus de la moitié du parcours et les deux tiers en temps (2 heures et 10 à 15 minutes sur 3 h 30 de course).

Le vent est généralement modéré [11 à 15 nœuds (20 à 28 km à l'heure) pour 43 % du temps], les départs ne sont d'ailleurs pas donnés au-dessus de 25 nœuds de vent. La houle peut être parfois très longue si un cyclone sur la Floride a précédé la course, mais c'est surtout le clapot (0,60 m à 1 m), dû à la situation du parcours et à la nombreuse flotte des spectateurs, qui est le plus gênant.

Le second facteur est la jauge, c'est-à-dire les caractéristiques que le voilier ne doit pas dépasser pour être conforme au règlement des 12 m. La définition de cette jauge est assez complexe, et elle résulte de considérations empiriques.

Si l'on simplifie les choses à l'extrême, la vitesse d'un bateau de type classique est limitée par sa longueur au niveau de l'eau. Au-delà de cette vitesse limite, la résistance à l'avancement croît de manière tellement rapide qu'elle constitue un véritable « mur ». Cependant, elle sera atteinte d'autant plus facilement que la surface de voilure sera plus grande et le poids (ou déplacement) plus faible.

Une jauge de course cherche donc à faire intervenir ces trois paramètres dans une formule dont le résultat est une longueur conventionnelle ou « rating ».

La formule de la jauge internationale est :

$$R = \frac{L + 2d - F + S}{2,37} \quad \text{avec } R = 12$$

pour les 12 m J.I. (Il existe aussi des 6 m et des 8 m J.I.)

La longueur L.B.G., prise à 18 centimètres au-dessus de la flottaison, est corrigée en fonction de la forme des sections des deux extrémités pour donner L en mètres qui, selon les bateaux, varie de 16,5 m à 17 m, pour les plus récents 12 m.

d caractérise la profondeur de la carène (partie immergée de la coque) et F la hauteur du pont au-dessus de l'eau. La surface de la voilure S est celle du triangle avant compris entre le mât, le pont et l'étai comptée pour 85 % de sa valeur, et du triangle de la grande voile mesurée en mètres carrés avec un certain nombre de limites de hauteurs maxima.

Des limites sont imposées au tirant d'eau (la profondeur totale), à la largeur minimum qui ne peut être inférieure à 3,60 m et à la longueur du recouvrement du foc sur la grande voile limité à 4,80 m.

Le déplacement (D) ne figure pas directement dans cette formule, mais son minimum ne peut être inférieur à une certaine valeur en fonction de la longueur de flottaison $D \geqslant (0,2\ L + 0,15)^3$.

L'architecte naval doit tenir compte de ces contraintes pour concevoir son bateau.

Le point de départ de ses choix est le déplacement. En effet, pour obtenir la longueur maximum, et par conséquent la plus grande vitesse limite, il est tenté d'utiliser un fort déplacement. La formule D n'étant pas linéaire du fait de la présence du coefficient + 0,15, les formes de la carène pourraient être d'autant plus tendues que le bateau serait lourd. La profondeur de la carène d s'en trouverait réduite en même temps que, le poids augmentant, la stabilité, facteur important de performance aux allures de près (louvoyage), serait également accrue.

Mais l'architecte tombe alors sur le butoir de la formule qui relie les divers paramètres.

d ne pouvant varier qu'entre 0 et 0,08 m, F étant fixé à 1,21 m, l'augmentation de la longueur L du bateau entraîne une diminution de la surface de la voilure S. Jusqu'en 1970, avec le 12 m américain *Valiant*, un monstre de 30,25 tonnes, on pensait que l'augmentation de la longueur et par conséquent du déplacement était inéluctable, mais ce bateau fut largement battu durant les éliminatoires.

On s'aperçut alors que par le jeu des mesures de L et une étude soignée des formes et des élancements arrière, il était possible, lorsque le bateau gîte (penche), d'obtenir une longueur effective de flottaison supérieure à celle déterminant le déplacement. Ainsi *Courageous*, le vainqueur de 1974, ne pesait plus que 25,40 tonnes et *Australia*, un des deux challengers de cette année, 26,3 tonnes.

Depuis 1901, date à laquelle le grand architecte britannique G.L. Watson utilisa les services d'un bassin de carène pour dessiner le classe J. *Shamrock II*, les architectes des voiliers de la Coupe de l'America n'ont cessé de recourir à cet instrument de travail et d'investigation auquel, par contrecoup, ils ont fait faire de sérieux progrès, surtout depuis les années 30 à la suite des travaux du professeur K.M. Davidson au Stevens Institute.

Le but de ces essais est de fournir les courbes de résistance à l'avancement d'une coque en position droite (correspondant à l'allure du vent arrière) et avec gîte et dérive (correspondant à l'allure du près) afin de déterminer l'angle de dérive et la vitesse de remontée dans le vent au louvoyage. Ils permettent également d'obtenir d'autres éléments comme la position longitudinale du centre de poussée latéral, nécessaire à l'équilibre du plan de voilure.

Il est ainsi possible à l'architecte de déterminer, sur de simples maquettes, les améliorations que lui apporte telle ou telle modification des formes de la carène.

Sur ce schéma de principe de la coque d'un 12 mètres international, on peut voir les deux quantités F. et L.B.G. qui interviennent dans la définition de la jauge internationale. Dans la partie inférieure sont représentées en grisé trois coupes à divers endroits du bateau.

Pour pouvoir reconstituer en bassin les conditions dans lesquelles se trouve le voilier réel et, ensuite, obtenir les valeurs en vraie grandeur à partir des mesures effectuées sur le modèle, il est indispensable de faire appel à des « lois de similitude » définies par l'hydrodynamique.

Celles-ci sont malheureusement différentes selon que l'on désire analyser la résistance créée par le système de vagues provoqué par le passage du bateau et la résistance due au frottement de l'eau sur la coque.

D'autre part, certains phénomènes ne sont pratiquement pas reproductibles à échelle réduite.

C'est pourquoi après les résultats décevants obtenus par *Valiant* et *Mariner* en 1970, alors que tous deux étaient théoriquement supérieurs à leurs prédécesseurs et qu'aucun n'avait montré, en bassin, des phénomènes très graves de turbulences qui se révélèrent sur le réel, on est venu à utiliser des maquettes de plus grandes dimensions passant de 1/13,3, échelle utilisée au bassin Davidson, à 1/9, 1/8, voire à près de 1/2 pour des essais faits récemment pour le challenger suédois *Sverige*.

Malheureusement, avec la taille des modèles augmente aussi le prix des essais, qui risque de gonfler de manière démesurée un budget déjà très lourd.

Pour tout voilier de compétition, surtout destiné à des régates autour de trois bouées où le louvoyage constitue, comme nous l'avons vu, la majeure partie du parcours, la stabilité est un élément déterminant. Avec des carènes aussi fines et étroites que celles des 12 m, cette stabilité est obtenue essentiellement en descendant le centre de gravité le plus bas possible et, pour cela, en diminuant au maximum le poids de la coque et du gréement au bénéfice du lest.

Si l'on ne veut pas aboutir à des coques trop fragiles il est donc indispensable de définir les échantillonnages minima des matériaux.

Pour cela les auteurs du règlement de la Jauge internationale ont adopté une solution sage, sinon progressiste, en confiant au *Lloyd's Register of Shipping* le soin d'établir et de faire appliquer un règlement de construction.

Bois et métal

Jusqu'en 1968, le procédé adopté était limité à la construction traditionnelle en bois sur membrures. A cette époque, la coque d'un 12 m pesait environ 4,5 t. Des variantes en bois moulé à froid ou en double ou triple épaisseur étaient seules permises après accord du Lloyd. Depuis, la construction en alliage léger a été autorisée, en raison des plus grandes facilités qu'elle procure. Un allègement important des coques a pu être obtenu, et le poids se situe maintenant aux environs de 3,5 t, ce qui a permis, malgré la réduction du déplacement, de conserver un rapport de lest de près de 80 % du poids total !

Ces échantillonnages peuvent varier légèrement en fonction des caractéristiques de l'alliage utilisé, et des solutions mixtes, comme celle utilisée par exemple sur *France-II* (bordé en bois sur membrures métalliques), peuvent être étudiées. La disposition sur le pont des différents cockpits dévolus aux onze équipiers revêt une très grande importance pour la qualité des manœuvres. Sur les derniers 12 m ces cockpits étaient devenus de simples trous, une grande part de l'équipage étant reléguée à l'intérieur afin de descendre son poids et celui de l'accastillage (le matériel nécessaire aux manœuvres) le plus bas possible et de permettre à la bôme (élément de la mâture à la base de la grand-voile) de raser le pont. Il en résultait un risque très grand de voir un jour un 12 m sombrer dans un coup de vent subit. Aussi les bateaux qui courent cette année voient-ils la surface des trous singulièrement réduite et ceux-ci munis de capots (il ne s'agit plus que des ouvertures destinées à l'envol et au retrait des spinnakers) (1), les autres cockpits devant être étanches et largement situés au-dessus de la flottaison.

La course aux matériaux de hautes performances issus de l'aérospatiale (titane, tungstène, fibres de bore ou de carbone) dans le but de gagner du poids, a dû être stoppée énergiquement. Les rares matériaux autorisés ayant des performances supérieures aux aciers ou alliages légers courants ne peuvent figurer qu'en proportion réduite, et toutes les pièces d'accastillage telles que winches (sortes de cabestans servant aux manœuvres) ou poulies doivent être normalement disponibles dans le commerce.

Le dessin du plan de voilure est relativement imposé par les hauteurs maxima limitées des deux triangles. Jusqu'en 1974, la base des triangles était relativement grande pour réduire la longueur de la bôme et accroître l'allongement de la grand-voile. Les progrès constants dans les tissus et surtout l'adoption de mâts souples permettant un meilleur contrôle de sa forme ont redonné une certaine faveur à la grand-voile et la base des triangles se réduit.

La qualité des voiles est capitale pour un 12 m et, même actuellement, la prépondérance des deux voiliers américains *Ted Hood* et *Lowell North*, dont chacun conduit un des deux défendeurs de la sélection américaine, est pratiquement incontestée, puisque leurs filiales sont amenées à fournir leurs opposants étrangers.

PIERRE GUTELLE.

(1) Voile légère et très gonflée utilisée par vent arrière.

Les caractéristiques des concurrents

	FRANCE I	GRETEL II (Australie)	AUSTRALIA (Australie)	SVERIGE (Suède)	COURAGEOUS (E.-U.)	INDEPENDANCE (E.-U.)	ENTERPRISE (E.-U.)
Date de construction ..	1970	1970	1976	1976	1973 (vainqueur en 1974)	1976	1976
Architecte	André Mauric	Alan Payne	Lexcen et Valentijn	Pelle Petterson	Olin Stephens	Ted Hood	Olin Stephens
Longueur totale (mètres)	19	19,81	19,66	19,51	20,12	19,51	20,42
Largeur (mètres)	3,70	3,66	3,73	3,73	3,73	3,73	3,81
Déplacement (tonnes) ..	27	27,16	26,31	24,95	25,46	27,22	29,03
Voilure (mètres carrés) .	165,36	176,51	167,22	167,96	164,43	167,22	167,22

EN TOUTE LOGIQUE

CENT

PROBLEME N° 100

La centaine de problèmes atteinte aujourd'hui par En toute logique *a suscité une activité intense chez de nombreux lecteurs, qui ont écrit abondamment pour apporter des rectificatifs, des solutions nouvelles ou suggérer des problèmes nouveaux. Le contenu de ces lettres fera partie intégrante des recueils de la rubrique à paraître en librairie au début de l'année 1978.*

Parmi les problèmes ayant provoqué les réactions des correspondants, en voici trois intéressants à divers titres.

A. — Le problème n° 58 définissait les carrés « truqués », de 16 cases, où des entiers tous différents, supérieurs à 1, devaient :

— Avoir un facteur commun si leurs cases avaient un côté commun ;

— Etre premiers entre eux si leurs cases avaient un angle commun.

Dans ces conditions, quels sont les plus petits nombres pouvant garnir le carré ? La solution proposée fut améliorée par plusieurs lecteurs *(le Monde* du 29 mars 1976). Mais l'un d'eux, M. Michel Criton, proposa la construction de carrés « antitruqués », où les relations de base sont inversées (facteur commun pour 1 angle commun et premiers pour 1 côté commun). Sa solution la plus basse est :

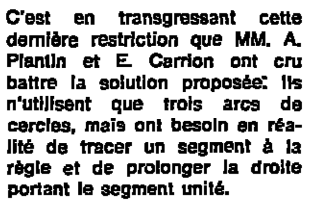
115	52	33	56
26	15	28	99
51	14	45	76
112	156	38	135

Peut-on descendre en dessous de 156 ?

M. Michel Criton pose également une question délicate : un carré peut-il à la fois être truqué et magique ? (Ses lignes, ses colonnes et ses deux diagonales peuvent-elles avoir la même somme ?)

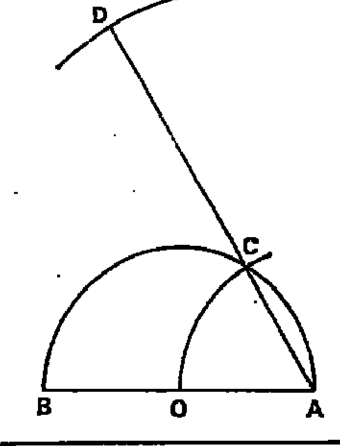
B. — Le problème 88 demandait de construire $\sqrt{7}$ en quatre coups de compas, à l'exclusion de tout autre instrument, le segment unité étant donné.

C'est en transgressant cette dernière restriction que MM. A. Plantin et E. Carrion ont cru battre la solution proposée. Ils n'utilisent que trois arcs de cercles, mais ont besoin en réalité de tracer un segment à la règle et de prolonger la droite portant le segment unité.



Sur la figure, OA est l'unité donnée. Le premier cercle a pour rayon OA. Le deuxième, centré en A, a le même rayon. Le troisième a pour rayon AB et pour centre C.

$$BD^2 = BC^2 + CD^2 = 3 + 4$$



Comme ils le méritent, leur solution est battue. Quitte à prendre les mêmes libertés, M. Jean-Denis Colon n'utilise que deux cercles.

Comment ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences ».)

C. — Le problème 98, enfin, cherchait un entier étant, comme sa puissance quatrième, la somme de carrés de deux entiers consécutifs. Après ma solution imaginaire, MM. Paul Dormont et Henry Punch apportent une solution réelle, par les nombres pythagoriques.

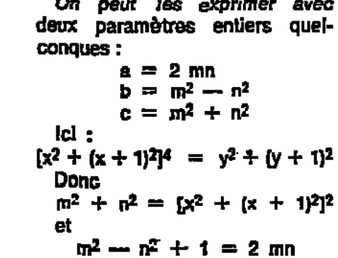
On sait que trois nombres entiers sont dits pythagoriques lorsqu'ils sont côtés d'un triangle rectangle :

$$a^2 + b^2 = c^2$$

On peut les exprimer avec deux paramètres entiers quelconques :

$$a = 2\,mn$$
$$b = m^2 - n^2$$
$$c = m^2 + n^2$$

Ici :



$$[x^2 + (x+1)^2]^4 = y^2 + (y+1)^2$$

Donc

$$m^2 + n^2 = [x^2 + (x+1)^2]^2$$

et

$$m^2 - n^2 + 1 = 2\,mn$$

Or

$$m = 2\,(x^2 + x) \quad \text{et} \quad n = 2x + 1$$

Comme

$$m^2 - n^2 + 1 = 2\,mn$$
$$x^3 - 3x - 2 = 0$$
$$x = 2$$

et le nombre est 13.

SOLUTION DU PROBLEME N° 99

L'objet d'Europe 1 est gagné à coup sûr par un auditeur posant les 10 questions — ou par 10 auditeurs s'entraidant logiquement — si le prix P à deviner est estimé au départ à 511 F près. Il suffit ensuite d'atteindre le prix par des intervalles égaux, aux puissances décroissantes de 2.

Soit ainsi N_1 la première estimation. Si elle est inexacte, la réponse N_2 sera :

$N_2 = N_1 + 256$ si $N_1 < P$

$N_2 = N_1 - 256$ si $N_1 > P$

(si $P < 256$, le problème est plus *simple)*.

Ensuite :

$N_3 = N_2 + 128$ si $N_2 < P$

$N_3 = N_2 - 128$ si $N_2 > P$

etc.

$N_{10} = N_9 + 1$ si $N_9 < P$

$N_{10} = N_9 - 1$ si $N_9 > P$

Au pire, $|N_1 - N_{10}| = 256 + 128 + 64 + 32 + 16 + 8 + 4 + 2 + 1 = 511$.

Tout l'intervalle $N_1 - 511$, $N_1 + 511$ est balayé.

PIERRE BERLOQUIN.

L'ACTUALITÉ MÉDICALE

La réponse aux urgences s'organise lentement

L'action des Services d'aide médicale d'urgence (SAMU), rattachés aux hôpitaux, a permis depuis quelques années des progrès importants dans la médicalisation et la coordination des secours aux personnes en état de détresse. Mais cet intérêt récent des médecins hospitaliers pour la médecine de l'urgence n'a pas été sans heurter des susceptibilités, des traditions, voire des intérêts. En l'absence de tout texte, la répartition des rôles entre les SAMU, les pompiers, la police et les médecins de ville se fait empiriquement, comme en témoigne l'organisation des urgences à Paris, en Seine-Maritime, dans le Val-d'Oise ou dans le Val-de-Marne.

DE LA CASERNE A L'HOPITAL

« *IL n'y a pas d'urgences, il n'y a que des gens pressés* » : cette opinion était encore celle de nombreux médecins, il y a peu d'années. L'obligation faite depuis longtemps au corps médical d'assurer des gardes, la nuit ou le dimanche, n'est pas sanctionnée et n'a guère été respectée jusqu'à une période récente. Ainsi, par la force des choses, a-t-elle été assurée par les pompiers, qui, du secours aux asphyxiés, étendirent leur action aux détresses en tous genres. Gendarmes et policiers furent, eux aussi, mis à contribution pour des appels de nature médicale qui représentaient 20 000 des 100 000 communications reçues l'année dernière à Paris par la police.

Pourtant, nombreuses sont les initiatives attestant la naissance d'une médecine de l'urgence ou plutôt des médecines de l'urgence : « *Il faut bien faire la distinction*, souligne le professeur Huguenard, responsable du SAMU du Val-de-Marne, *entre les cas de détresse qui relèvent d'ambulances médicalisées et les problèmes posés par la permanene des soins qui est du ressort des médecins de ville.* » Or il existe parmi les généralistes une volonté de plus en plus marquée d'assurer les gardes.

En fait, des tours de garde s'organisent dans de nombreuses villes, et récemment encore à Roanne, Chambéry, Pontoise, Dole, Argenteuil... Dans le Val-de-Marne, selon le docteur Bruyère, généraliste, « *dix secteurs de garde assurent une permanence de soins pour 80 % de la population ; alors que rien n'existait il y a moins de sept ans* ». Si à Paris des gardes étaient encore assurées par des médecins de la préfecture il y a deux ans, le Parisien a aujourd'hui le choix entre « deux numéros uniques » : celui de la chambre syndicale des médecins de Paris, qui vient de recevoir officiellement de la mairie de Paris la charge d'assurer la permanence des soins, et celui des amicales de médecins, notamment dans le quatorzième arrondissement, où, en un an de fonctionnement, 3 000 appels ont été déjà enregistrés. Les généralistes regroupés au sein des amicales ne souhaitent pas donner une place, dans le système de garde parisien à l'Association des urgences médicales de Paris (A.U.M.P.), créée sur l'initiative de la chambre syndicale et regroupant des médecins à plein temps, effectuant exclusivement des visites à domicile. D'après le docteur Jolain, généraliste à Paris, « *l'existence de l'A.U.M.P risque de provoquer un détournement de la clientèle des médecins de ville, alors que déjà plus d'un Parisien sur trois n'a pas de médecin traitant. Cela porte atteinte à la médecine libérale et donc à la qualité des soins dont elle est la garante* ».

Pour les responsables de la chambre syndicale, un organisme comme l'A.U.M.P est justifié par la sous-médicalisation de Paris, qui comprend moins de deux mille généralistes sur douze mille médecins, et par la nécessité d'un deuxième recours en cas d'absence du médecin traitant.

L'explosion de la démographie médicale explique en grande partie l'intérêt croissant des médecins de base pour la permanence des soins. Et la prise en charge par les généralistes des « urgences ressenties » convient parfaitement aux SAMU, qui peuvent ainsi se consacrer aux seules « urgences réelles »... C'est pourquoi les responsables de plusieurs d'entre eux (Val-de-Marne, Seine-Maritime) ont favorisé la création de permanences de jour, assurées à l'hôpital lui-même par des généralistes.

En l'absence de textes précis, le partage des rôles entre les SAMU et les services qui avaient pris en charge, traditionnellement, les urgences, notamment la police et les pompiers, ne se fait pas sans grincements. Certains médecins hospitaliers sont maximalistes : « *Les urgences doivent relever entièrement des services de santé, ambulances privées ou SAMU ; le rôle des pompiers devrait se cantonner à extraire les blessés, éteindre les incendies, supprimer les nids de frelons.* » D'autres, pragmatiques, sont plus nuancés : « *Il existe toute une infrastructure en matériel, en hommes, dont il faut tenir compte : le contribuable n'est pas prêt nécessairement à se payer une troisième panoplie de l'urgence.* »

La France compte, en effet, vingt mille pompiers permanents qui possèdent des véhicules de secours aux asphyxiés et aux blessés (V.S.A.B.) et qui sont titulaires du brevet de secourisme. On peut s'interroger sur les raisons qui les poussent à refuser de passer le certificat de capacité des ambulanciers, diplôme rendu obligatoire par la loi de 1973 pour tous ceux qui conduisent des ambulances, y compris dans les services publics. Mais « *leur expérience dans le domaine des secours est le plus souvent indéniable* », affirme le docteur Décréau, directeur technique du SAMU de Rouen. « *Pour une jambe ouverte à plus de 25 kilomètres de Rouen après un accident de vélomoteur*, explique-t-il, *nous avertissons le V.S.A.B. le plus près. Les premier secours sont ainsi assurés avant que notre propre intervention permette de « médicaliser » l'ambulance des pompiers avec du matériel lourd.* » A Paris, l'accord avec la police a permis *aux six ambulances du SAMU* d'être conduites chacune par deux hommes payés par la préfecture de police. « *Alors que la présence de quatre hommes est nécessaire pour tout secours d'urgence*, explique le docteur Martinez, chef de travaux du SAMU de Paris, *cette aide de la police a résolu bien des difficultés financières* »

En outre, les quarante cars de Police Secours permettent de quadriller le territoire de la capitale et de faire un premier tri entre les cas graves et les autres. « *Une telle sélection par des brigadiers de Police-Secours nous a permis dans le Val-de-Marne*, explique le professeur Huguenard, *de réduire le nombre de sorties pour rien à 13 % du total. Cela n'est pas négligeable quand on connaît le coût d'une heure d'ambulance médicalisée : 300 à 500 F* » A Pontoise, les responsables du SAMU ont choisi, quant à eux, d'intervenir pour tous les appels sur la voie publique : leurs sorties à blanc s'élèvent à 50 %, mais ils évitent ainsi le délai que supposerait un tri préalable par les pompiers.

La collaboration avec ces corps qui ne relèvent pas de la santé n'est pas sans inconvénients. Tout d'abord, des erreurs — des bavures, diront d'aucuns — se produisent ainsi, l'hiver dernier, un vendeur de journaux à la criée, atteint d'une hémorragie cérébrale, fut « ramassé » par un car de Police-Secours, qui ne prévint pas le SAMU : l'allure légèrement « clochardisé » du malade avait conduit à un diagnostic un peu rapide d'éthylisme

Enfin et surtout, lors des appels à domicile, le secret médical est quelque peu malmené. D'après le docteur Giroud, responsable du SAMU du Val-d'Oise, « *il n'est pas rare de trouver au domicile du malade un car de police arrivé juste après le SAMU. Quelquefois même, le lendemain, l'infarctus de M X ou le malaises de Mme Y. sont évoqués dans la presse* ». Ce problème de déontologie médicale se pose de manière moins aiguë à Paris, où dix appels seulement proviennent chaque jours des particuliers. « *Néanmoins* précise le docteur Martinez, *lorsque se présentent des problèmes de drogue ou d'intoxication, nous prenons dans la mesure du possible une ambulance de l'hôpital, pour préserver une certaine éthique médicale.* »

Le sérieux du diagnostic

Mais la collaboration des différents services a permis dans l'ensemble une meilleure médicalisation des premiers soins, malgré encore quelques points noirs Ainsi, dans les campagnes, les urgences lourdes sont mal assurées. Ce sont en effet, le plus souvent des pompiers volontaires qui *font les transports d'urgence* : le caractère épisodique de leur participation et l'absence de tout encadrement médical n'apportent aucune garantie sur la condition de transfert de ces blessés Quelquefois, même, personne ne répond à l'appel du 18 dans des régions reculées. « *Plutôt que l'action de huit cents pompiers bénévoles, dont le rôle est le plus souvent très insuffisant, mieux vaudrait dans les villages du Vexin créer des antennes SAMU auprès de médecins généralistes qui auraient fait des stages à l'hôpital* » affirme le docteur Giroud..

De plus malgré l'aide de l'armée, qui prête aux SAMU le concours de près de deux cents médecins durant l'été, les vacances, par les concentrations de population qu'elles entraînent, créent certaines lacunes dans les dispositifs de l'urgence. A cet égard, les hélicoptères que la sécurité *civile et la gendarmerie* tiennent à la disposition des secours d'urgence permettent de résoudre nombre de problèmes. Les besoins des SAMU ne sont néanmoins pas pris en compte dans la répartition des appareils sur tout le territoire, et seul les hélicoptères prêtés par l'armée durant l'été aux SAMU de Dijon, de Montpellier et de Toulouse sont basés à l'hôpital lui-même, facilité qui réduit notablement les délais d'intervention. Une enquête de l'inspection générale des affaires sociales devrait recenser prochainement les taches blanches de la carte française de l'urgence.

Le travail du SAMU est rendu extrêmement difficile souvent par l'organisation — ou plutôt l'inorganisation — des services d'urgence dans nombre d'hôpitaux. Il y a d'abord des cas d'espèce : cet hôpital parisien où les urgences changent de lieu selon les heures, ou cet établissement de province dont le service de garde de chirurgie se tient à 5 kilomètres du service des urgences, contraignant l'ambulance SAMU à un étrange ballet. Plus grave sans doute est l'organisation générale des « urgences » dans la plupart des hôpitaux : il ne s'agit pas le plus souvent d'un véritable service où les blessés graves seraient totalement pris en charge, grâce à un plateau technique d'accueil polyvalent, mais beaucoup plus d'un simple point de passage d'où les malades sont dirigés vers les chirurgiens, la radio ou la réanimation Dans un hôpital parisien, l'interne d'un SAMU qui avait simulé un éclatement de la rate fut conduit directement au bloc opératoire, sans aucun diagnostic sérieux.

Ces insuffisances ne sauraient dissimuler les progrès réalisés grâce aux SAMU qui effectuent un diagnostic dans l'ambulance : ainsi les malades atteints d'infarctus du myocarde sont souvent dirigés directement vers les services de cardiologie prévenus de leur arrivée Leurs chances de survie ont considérablement augmenté depuis l'époque où les « cactus du myocarde », les « coup au cœur », étaient emmenés dans un car de police d'hôpital en hôpital. Nombreux sont aussi les exemples de l'efficacité de l'action de *régulation des SAMU pour les* secours « secondaires », lorsque le malade ne peut être soigné dans l'établissement de soins où il a été conduit.

Tout développement de l'activité des SAMU suppose que certains points de doctrine soient tranchés : le SAMU doit-il continuer à être rattaché aux départements d'anesthésie-réanimation, comme c'est le cas le plus souvent, ou être totalement indépendant de l'hôpital comme le souhaite l'Union hospitalière privée, une des deux organisations représentatives des cliniques privées ? Le financement *des urgences doit-il être assuré par des subventions*, comme le souhaitent les socialistes, ou par une prise en charge sur le prix de journée, comme le prévoyait le projet de loi du ministère de la santé dans sa première formulation ? Sous quel mode prévoir la participation au *plan Orsec des SAMU hospitaliers*, qui sont écartés de son organisation à l'heure actuelle ? Le projet de loi que le gouvernement doit déposer lors de la prochaine session parlementaire devrait trancher ces différents points.

Une dernière question en tout état de cause doit être résolue avant la mise en place d'un numéro unique pour les appels en cas d'urgence, qui est désormais à l'ordre du jour. Ce numéro sera-t-il utilisé pour toute demande d'assistance, qu'il s'agisse des feux de cheminée, des cambriolages et des intoxications, ou sera-t-il réservé aux seuls appels de santé ? Alors que les médecins ne souhaitent pas l'instauration d'un tri préalable afin de garder un caractère médical à leurs appels, le ministère de l'intérieur craint qu'un numéro propre aux SAMU ne le dépossède de services de secours dont il s'occupe depuis des dizaines d'années. Peut-être ne s'agit-il là que de procès d'intention ?

NICOLAS BEAU.

Le 15 en attente

IL est tentant de mettre à la disposition du public, par l'intermédiaire d'un numéro unique, l'immense réseau de solidarité que constituent les SAMU. Dans certaines villes, le numéro est déjà connu de tous, comme à Pontoise ou à Rouen.

Or il est désormais possible techniquement d'étendre cette formule à la France entière : l'administration des postes libérera en effet, dans quelques mois, le 15, qui est encore un indicatif interurbain. Le Rassemblement pour la République et le parti communiste ont déposé des propositions de loi dans ce sens. Encore faut-il que quelqu'un réponde aux appels, et de préférence un médecin. Or les moyens actuels des SAMU semblent loin d'être suffisants pour faire face à tous les appels. A Paris, il ne semble pas, en effet, que les deux lignes actuelles soient suffisantes pour recevoir les cinq cent mille communications annuelles qui sont attendues de la mise en service d'un numéro public : il sera donc nécessaire d'augmenter au moins le nombre de médecins régulateurs, en tenant compte de la nécessité de créer cinq emplois pour un poste de permanence jour et nuit.

Deux doctrines semblent opposer les médecins des SAMU. Pour le professeur Huguenard, « créer un téléphone unique, c'est consacrer des crédits à la réception des appels plutôt que d'améliorer l'encadrement médical des ambulances elles-mêmes. Trop souvent, c'est encore un étudiant en fin d'études ou un interne qui sont responsables de l'ambulance, alors qu'un anesthésiste-réanimateur serait nécessaire ».

Le professeur Lareng, responsable du SAMU, ne conteste pas, en effet, qu'il faille aussi « mettre les agrégés dans les ambulances ». *Mais d'après lui, la création d'un « numéro santé » n'empêche pas d'affecter la plupart des crédits à l'amélioration du personnel médical des ambulances. En effet, la coordination de tous les moyens de secours existants que permettrait le 15 serait source d'économies : elle éviterait des sous-emplois, comme ces ambulances de pompiers qui ne sortent que six fois dans l'année ! En fait, des choix devront être effectués : ainsi on ne peut imaginer à Paris que la municipalité subventionne la caserne des pompiers, qui a son propre système de régulation couvrant dix mille appels par an, et parallèlement aide le SAMU de Paris à se développer.*

Laon et Lens

S'IL s'écoule rarement plus de dix minutes en moyenne dans les grandes agglomérations entre l'appel au SAMU et l'arrivée du véhicule médicalisé, en revanche, ces délais sont beaucoup plus importants pour aiguiller le blessé auprès d'un service hospitalier compétent et disponible.

Au SAMU de Paris, des lignes directes n'existent qu'avec certains services de réanimation et la situation des lits dan. les services est recensée trois fois par jour Tout repose, en l'absence d'un système informatisé, sur la mémoire du médecin régulateur : il est censé retenir tout à la fois les sens uniques da < le seizième arrondissement. l'existence d'un service de stomatologie à l'hôpital Saint-Louis, la présence de secouriste auprès du comité d'hygiène et de sécurité de telle ou telle entreprise.

Souvent débordé, il lui est arrivé de confondre les villes de Laon (Aisne) et de Lens (Pas-de-Calais) au moment d'indiquer à l'avion de secours, relié au SAMU par une fréquence directe, sur quel aéroport atterrir pour chercher un malade atteint de tétanos. Cette absence de moyens se fait particulièrement sentir à Paris, où les hôpitaux sont très spécialisés et où le choix d'un hôpital notamment en traumatologie est toujours difficile : il arrive qu'un polytraumatisé attende plus de quarante-cinq minutes son admission dans un hôpital

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

Jazz et animation à Châteauvallon

Des gradins, on aperçoit derrière la scène la rade de Toulon. Sous une pluie battante deux mille silhouettes se balancent aux accents du quintette d'Elvin Jones. Le lendemain, elles sont toujours là pour applaudir, au soleil revenu, le groupe français Confluence, puis, la nuit tombée, l'ensemble Ars Nova. Le matin et l'après-midi encore au centre universitaire, on n'entend que le tumulte des saxophones et le fracas des batteries

En 1964, Gérard Paquet et Henri Komatis découvraient une bastide du douzième siècle partiellement en ruine dans une pinède au-dessus de Toulon. Deux ans après ils commençaient la construction d'un grand théâtre de plein air à la manière antique. En 1972 naissait le festival de jazz de Châteauvallon. En 1975, le Centre de rencontre de Châteauvallon devenait le Centre d'animation culturelle (CAC) de la ville de Toulon. Son budget est, en 1977, d'environ 1,5 million de francs.

Le festival de jazz, qui a fait en quelques années la gloire de Châteauvallon, *n'est pas la seule activité du centre*. Tout au long de l'année ont lieu des expériences d'animation, les unes tournées vers les enfants (spectacles de marionnettes, interventions dans les écoles, réalisation d'une aire de jeu), les autres dirigées vers des orchestres ou des *chanteurs amateurs qui sont accueillies* une ou deux fois par mois. La création théâtrale, placée aujourd'hui sous la responsabilité de Bruno Sermonne, est aussi l'un des points forts de Châteauvallon. Elle devrait prendre un nouvel essor avec l'ouverture, en novembre, d'un théâtre *couvert qui comportera deux salles* de huit cents et quatre-vingt-dix places Deux autres thèmes vont également être développés : celui de la Méditerranée, mis à l'honneur cette année avec des « *rencontres méditerranéennes* » et prolongé en janvier prochain par un festival du *cinéma méditerranéen : et celui de* l'aménagement de l'espace, lié au départ à l'architecture même du site.

Le festival de jazz — qui s'achève le 24 août n'échappe pas lui-même à cette volonté de diversification. Depuis sa réouverture en 1976, après deux années d'interruption, pour raison de sécurité notamment, il est devenu festival de musique ouverte et souhaite, dans ses prochaines éditions, recevoir des spectacles de danse ou de théâtre musical. Ses responsables espèrent en particulier amener à la musique contemporaine par le jazz qui demeure la base du festival, un public jeune, dévoué (depuis le début ils sont deux mille ou plus à assister chaque soir aux concerts) et surtout prêts à participer

« *Le public est un amateur* », souligne l'un des animateurs. Tel est le sens des quinze ateliers qui ont réuni environ trois cents stagiaires dans les locaux du centre universitaire. Apprentis chanteurs, guitaristes, amateurs, futurs saxophonistes s'initient ou se perfectionnent ici avec Christiane Legrand, là avec Christian Escoudé, ailleurs avec *François Jeanneau. Dans la « classe »* d'Henry Jarrié, des percussionnistes en herbe, armés de tambours, clochettes et instruments divers découvrent les subtilités du rythme. Chez Steve Lacy, une œuvre se crée peu à peu. Le centre universitaire est tout entier rempli de musique. Piano, batterie et amplificateurs ont pris possession des salles de cours et des amphithéâtres ; sur les tableaux noirs s'alignent des partitions.

Les spectateurs de Châteauvallon venus en connaisseurs, souvent de loin — les concerts attirent, semble-t-il, peu de Toulonnais — et installés dans les campings voisins, sont disposés aux efforts que leur demandent les organisateurs. La soirée de dimanche, consacrée à l'ensemble de musique contemporaine Ars Nova et notamment à la création de *Stress*, œuvre commune de son directeur, Marius Constant, et du planiste de jazz Martial Solal, était à cet égard une sorte de test. S'il y eut quelque chahut et au début surtout une excitation particulière, une atmosphère un peu « potache », l'expérience a été un succès. Confrontation de deux pratiques musicales, elle a montré que, selon la formule de Daniel Humair, le jazz est « une façon de donner une pulsation rythmique à la musique ». On l'a vu dans l'étonnant échange entre Daniel Humer à la batterie et Sylvio Gualda aux percussions, on l'a vu aussi dans le dialogue à deux pianos entre Marius Constant et Martial Solal, l'un droit et tendu derrière son clavier, l'autre toujours en mouvement, le pied gauche battant la mesure.

THOMAS FERENCZI.

SIEGFRIED « DOUBLÉ » A BAYREUTH

La dernière représentation de « Siegfried » au Festival de Bayreuth a été plus que houleuse. L'opéra de Wagner, mis en scène par Patrice Chéreau, a fait presque un scandale samedi 20 août, le public s'étant divisé sur la « double personnalité » imprévue de Siegfried.

René Kollo, qui interprète le personnage de Siegfried, s'était cassé le pied la veille au cours d'une partie de pêche, et, pour sauver le spectacle, Patrice Chéreau avait choisi de le remplacer impromptu sur scène pendant que René Kollo lui prêtait sa voix en coulisse. Ce « play-back » n'a pas été du goût de tout le monde, des tonnerres d'applaudissements et de sifflets ont accueilli l'annonce de ce tour de passe-passe. Ils se sont renouvelés à la fin du premier acte et à l'issue du spectacle, quand les deux Siegfried, « le muet et le paralytique », se présentèrent sur scène. Mais les applaudissements ont duré plus de trente-cinq minutes après le tomber du rideau. « Nous n'avions pas le choix, a déclaré Patrice Chéreau, il nous était impossible de trouver un ténor de la qualité de René Kollo en si peu de temps. »

Cinéma

Plus ça va...

Allons, ce n'est pas le cinéma français qui va nous sortir de là. *Plus ça va, moins ça va*, de Michel Vianey, n'est pas drôle, *Dernière sortie avant Roissy*, de Bernard Paul, n'est pas gai. Ce n'était pas fait pour ça, c'est certain. Pourtant il faudrait sortir le spectateur de l'ennui (oui, oui, absolument, le spectateur s'ennuie), c'est un triste mois d'août, on s'accorde à le dire, on va au cinéma, et voilà qu'il n'y a plus de héros, voilà que les intri*gues ne concernent plus les person*nages, qui ne profitent plus de leurs histoires d'amour, tout en cherchant désespérément le moyen de ne pas rester seuls.

Dialogues incongrus

Que ce soient les deux inspecteurs de police de Michel Vianey ou les prototypes de banlieusards de Bernard Paul, il y a la même incapacité à mener l'enquête, sur le crime qui les conduit dans le Midi, « chez les riches », dans le pre*mier cas, sur la crise qui corrode* leur existence dans le second. Pas de rapport, bien sûr, entre les traitements : *Plus ça va, moins ça va* est vu dans un miroir déformant, et tout ce qui s'y passe est à l'image de Jean Carmet à côté de Jean-Pierre Marielle — voisinage grotes*que, silhouettes inversées. Dernière sortie avant Roissy* est regardé à la loupe du savant sentimental qui observe ses fourmis

On commence à connaître le tempérament de chacun, l'ironique amertume de Michel Vianey, la conscience des classes et des injusjustices de Bernard Paul. Pour exposer la réalité, l'un persévère dans la fantaisie et le dérisoire, l'autre dans la vraisemblance tatillonne, et leurs films sont comme les milieux qu'ils décrivent. L'absurde vacuité des gens de cinéma, leurs passions ridicules et avortées comme leurs projets, tels que les décrit Vianey, *se transmettent en belles images* creuses, en dialogues incongrus. Les deux « flics » évoluent là, sans pouvoir, et se rabattent sur des travailleurs immigrés, dans un récit qui met bout à bout les clichés pour les dynamiter. Niels Arestrup en jardinier est le seul acteur superbe du *film qui aligne pourtant les vedettes*, car il réussit justement à ne pas se contenter d'être un pantin.

Dernière sortie avant Roissy est un peu plat, monotone comme le travail dans un Prisunic. La montée du drame ne correspond à *aucune intensité dramatique. et Ber*nard Paul, à son habitude, parle de gens différents et déshérités dans la vie comme à l'écran, avec le même langage que le cinéma traditionnel.

Plus ça va, moins ça va et *Dernière sortie avant Roissy* ne bouleversent rien, personne par conséquent.

CLAIRE DEVARRIEUX.

[illegible] les films nouveaux.



Cafés-théâtres

Un maquis qui s'agrandit

(Suite de la première page.)

A l'origine, de jeunes acteurs et auteurs débutants, inconnus, des gentils petits « loubars » de la scène, ont envie de montrer aux gens leur travail.

Ils n'y parviennent pas. Les bâtiments équipés pour montrer des pièces de théâtre — théâtres publics ou privés — leur refusent l'usage de leurs scènes, de leurs salles. Nous voulons dire : l'usage gratuit.

Inutile de s'indigner. Les entrepreneurs de grand art n'en ont pas moins les pieds par terre. Après tout, ils n'ont pas envie de se retrouver avec l'huissier aux trousses. Un théâtre, ça coûte très cher en frais généraux. Il est courant qu'un théâtre, libre ou subventionné, même s'il fait presque le plein de fauteuils, soit déficitaire.

Le public ne sait pas que la plupart du temps le seul moyen, pour un directeur de théâtre, de ne pas faire faillite est de se faire des « suppléments » en louant ses locaux, la salle ou des espaces annexes, à des entreprises qui n'ont, avec l'art du théâtre, rien à voir.

Les « extras » de Vilar

Pour choisir tout de suite au sommet, on ne disait pas trop que Vilar maintenait le T.N.P. à flot louant constamment le foyer de Chaillot, l'après-midi, à des clubs ou associations diverses. Ce foyer est un très bel espace dont les baies géantes donnent sur l'esplanade de la tour Eiffel.

Des théâtres louent leur salle en matinée à des écoles, des instituts. Ou pour des soirées de gala. Aujourd'hui, un directeur de théâtre parisien est connu pour supprimer au besoin une représentation de la pièce en cours afin de louer sa salle, ce soir-là, pour une manifestation quelconque qui lui rapporte dix fois plus. C'est le cas-limite, il est condamnable, « moralement ». Mais les autres cas — les locations hors programme — ne sont pas condamnables, c'est un truc de survie.

De même, pour revenir au théâtre lui-même, un directeur, normalement, loue sa salle à des acteurs. Il ne va pas en donner gratuitement l'usage à des inconnus qui jouent un auteur inconnu, dans la perspective de partager les bénéfices. Car les bénéfices, si l'affiche ne propose pas Beckett ou Anouilh, François Périer ou Sophie Desmarets, sont incertains. Tandis que pendant ce temps, chaque jour, un théâtre normal est assujetti à des frais constants, location, impôts, charges sociales, etc., qui sont, eux, certains.

Si le théâtre ne prend pas ses risques avec un spectacle dont l'auteur et les interprètes vont limiter éventuellement les dégâts, oui, si le théâtre met à l'affiche, par exemple, une pièce de ces jeunes dont nous parlions pour commencer, alors il prend ses précautions en « louant » à ces jeunes la salle, tant par soir, et c'est très cher.

Ils n'ont pas, ces jeunes inconnus, le moindre sou pour louer une salle. Ils sont plutôt couverts de dettes, parce qu'ils ont emprunté pour fabriquer des décors, des costumes, pour manger et vivre pendant les mois qu'ils ont passés à préparer leur spectacle (un lieu de répétition, ça se loue aussi, ce n'est pas gratuit, dans la région parisienne le moindre coin d'atelier, d'usine désaffectée, se paie).

Tout cela pour que l'on comprenne l'origine du « café-théâtre », l'origine du conflit qu'il commence à soulever.

Ces débutants de théâtre, n'ayant pas d'argent pour louer de vrais théâtres, que vont-ils faire ? S'ils jouent dans une de ces usines désaffectées dont nous parlons, qui ne sont pas trop coûteuses quand même, ils n'auront aucun public, sauf quelques snobs parisiens qui mitonnent amoureusement leur marginalisation. Il faut jouer *intra-muros*. Mais où ?

C'est alors qu'est née l'idée de jouer dans des locaux exigus mais tout de même utilisables : les caves ou les « arrière-boutiques » de lieux de commerce fréquentés normalement le soir, après le travail : petits restaurants sympathiques ou cafés du soir, bars du soir.

On enleva de ces sous-salles ou arrière-salles les objets de débarras qui les encombraient. On mit des bancs, quelques « projos », une estrade, ou même pas. Ce ne serait pas un théâtre, un « point de vente de théâtre », ce serait un débit de boissons où des hurluberlus gentils donneraient, en prime, un peu de théâtre. La recette serait obtenue, ou bien directement par les acteurs, qui, après le spectacle, feraient la quête dans un filet à papillons, ou bien par un partage du revenu des consommations (majorées pour la circonstance) entre les acteurs et le patron du restaurant (ou du café).

Le fisc daigne somnoler

Nous décrivons là la situation idyllique. Elle n'a pas toujours eu lieu. Il y a eu des patrons qui « louaient la salle un petit peu », quand même. D'autres qui, au moment de partager le revenu des jus d'orange, faisaient pencher la balance. Mais simplifions.

Ce système des caves et des arrière-salles « arrangeait » les deux parties et, bien plus que de « café-théâtre », il faudrait parler de « théâtre-pirate ». Car le théâtre est *aussi* un commerce : des vendeurs (les gens du théâtre) proposent à l'acheteur quelque chose (leur spectacle), et, en échange, ils reçoivent de l'argent (dans le filet à papillons ou dans la soucoupe du jus de fruits). Et le théâtre est *aussi* un travail, une tâche effectuée. Or l'on sait que, dès qu'il y a, dans une société comme la nôtre, travail de femme ou d'homme, ou échange de marchandise, interviennent automatiquement mille pompes à phynances ou faiseurs d'embrouilles : le fisc, la Sécurité sociale, les allocations, les sociétés d'auteurs, les syndicats, etc.

Le café-théâtre échappait à ces servitudes, puisque le commerce déclaré, non « théâtral », était déjà en place, déjà normalement chargé et taxé : le restaurant ou le débit de boissons. Et la troupe de théâtre y échappait aussi, puisqu'elle jouait « au noir ».

L'Etat et les syndicats fermèrent les yeux, ou plutôt consentirent à se les voiler doucement, puisqu'il s'agissait à l'origine de gens de théâtre jeunots, pelés, galeux, presque des amateurs. Il y avait alors trois, quatre, cinq, de ces théâtres-ectoplasmes, hors circuit, hors taxes, hors charges sociales. Et plutôt vides.

Les acteurs au chômage

Or la réalité change. D'abord, il y a eu la métamorphose des spectacles dans leur ensemble, en France et particulièrement à Paris. Les « chansonniers » d'autrefois ont presque disparu. Le Boulevard a régressé, il ne propose presque plus d'œuvres d'une certaine dimension quand même, comme du temps de Bernstein ou de Bataille, il est devenu bêtement vicieux et « cochon », sauf exceptions. Si les gens veulent voir quelque chose le soir, à part le cinéma et la télévision, ils ont aujourd'hui beaucoup moins de choix dans le centre ville. Les vraies créations dont leur parlent les journaux se font au-delà des portes, à Gennevilliers, à Ivry, à Aubervilliers, ou bien à Grenoble, à Strasbourg. Et, certes, Nanterre par exemple, ce n'est pas le bout du monde, et le public y va de plus en plus, mais quand même, si les vraies bonnes pièces créées maintenant en banlieue étaient jouées à La Michodière, aux Bouffes, au Palais-Royal, il y aurait bien plus de monde, tout bêtement parce que c'est plus près et parce qu'il y a un métro à côté. Ce qui, évidemment, ne veut pas dire qu'il ne faut pas faire du théâtre en banlieue aussi, et peut-être d'abord pour les habitants « extérieurs »

La réalité a changé aussi dans les données mêmes du café-théâtre. Des pochades ou des pseudo-pièces du début, le café-théâtre est passé à de vraies pièces. Et ce n'était pas évitable, parce que le théâtre, qu'il ait lieu dans une grande salle construite et équipée pour ça ou dans un local miteux, c'est la même chose : un texte, une mise en scène, et des acteurs qui font chaque soir leur travail en contact avec un public.

Et bien sûr les conditions matérielles de la petite arrière-salle ou de la cave exiguë, et le manque d'argent pour faire des décors, des costumes, et cette maigre recette de buveurs de Pepsi à partager entre soi et avec le patron du lieu, oui bien sûr tout cela conduit à monter là des pièces peu « lourdes », des pièces à un ou deux ou cinq personnages à tout casser, mais le théâtre, comme tous les arts, n'est pas affaire de quantité, et une pièce à un personnage jouée par un vrai acteur, comme le monologue de l'*Hamlet* de Laforgue, ou des pièces à deux personnages jouées par de vrais acteurs, comme celles de Beckett ou d'Ionesco ou de Tchekhov ou même de Jules Renard, sont autant du théâtre, et même parfois plus, que telles œuvres plus « importantes » jouées dans le quartier de l'Opéra par des acteurs à tics et manières, dans une mise en scène douteuse et un décor hideux.

Voilà pourquoi, de théâtre parallèle miteux et bien gentil qu'il était à ses débuts, il y a très peu d'années, le café-théâtre est devenu un théâtre après tout majeur, où des auteurs éprouvés ont envie de donner des pièces, ou des acteurs excellents ont envie de jouer, et comment ne pas les approuver, ces actrices ou ces acteurs désireux de travailler sans garanties de salaire ni sécurité d'aucune sorte, puisque c'est une crise affreuse, puisqu'ils pointent au chômage, puisque c'est la croix et la bannière pour décrocher une synchro.

Alors les spectateurs, sur la page des programmes, regardent de plus en plus la rubrique du café-théâtre, et ils vont de plus en plus nombreux dans ces arrière-salles ou ces caves, et la demande suit l'offre, et il va y avoir bientôt à Paris plus de trente salles de café-théâtre, et la situation bascule parce que, si l'on met de côté les théâtres de la périphérie et quelques rares salles comme Gémier ou le Théâtre de la Ville ou le Petit Orsay, on peut dire que, sur quatre ou cinq spectacles avouables donnés en saison à Paris, au moins deux ou trois sont du « café-théâtre ».

Défense du droit de vivre

C'est ici que nos gros chats jusque-là somnolents — la T.V.A., le fisc, les organismes qui défendent les droits des Joyce, des Kafka et des autres auteurs que l'on jouait en pirates au café-théâtre, et les syndicats qui défendent la sécurité et les droits au travail de leurs adhérents acteurs ou techniciens, — c'est ici que tous ces veilleurs risquent de dresser l'oreille. Si les barques modestes du théâtre-pirate se mettent à représenter un trop gros quota de la flotte, on va les arraisonner.

Ce serait pour le public, qui a de moins en moins de choix, pour les auteurs, qui ne sont reçus nulle part, et d'abord pour les acteurs, qui n'ont presque plus le droit de travailler, de vivre, ce serait pour tout un théâtre de liberté et de création, que l'Etat refuse de soutenir, une condamnation sinistre.

Il n'est pas pensable, et en vérité on ne redoute pas trop, que le pouvoir aille tuer ce théâtre sauvage, ces maquisards de la scène, qui ne travaillent hors la loi que par la force des choses. Le droit de faire leur travail, c'est ce qui soutient les gens, c'est leur droit de vivre. Si les ouvriers chômeurs avaient les moyens de se réunir à dix dans des caves pour fabriquer des bicyclettes, ils préféreraient sûrement ça au cauchemar d'aller toucher l'allocation de chômage, facteur de dépression nerveuse. Mais ce n'est pas faisable, matériellement. Les ouvriers du théâtre ont quand même cette chance de pouvoir fabriquer du théâtre hors l'usine, entre copains. En fait, ils posent concrètement, par la pratique, le problème des liens du théâtre et de l'Etat. Les actrices et les acteurs confirment par là leur responsabilité civique. Le public et la presse les soutiendront

MICHEL COURNOT.

Expositions

Les sculptures de Willem de Kooning

« Je dessine en peignant et je ne sais pas la différence entre peindre et dessiner. Les dessins qui m'intéressent le plus sont faits les yeux fermés. » *A ces propos, le peintre américain Willem de Kooning aurait presque pu ajouter qu'il ne connaît pas non plus la différence entre peindre et sculpter. Car il sculpte aussi, épisodiquement, depuis peu. Et c'est cette partie récente de son œuvre déjà longue — elle a été commencée dans les années 30 — que nous présente le Musée de Grenoble, en une exposition co-produite avec le Musée d'art et d'histoire de Genève (1). Une exposition qui réunit également un bel ensemble de lithographies, et cinq peintures récentes. Ce n'est pas du luxe. Car si Willem de Kooning est cité partout, même dans les plus brèves histoires de l'art américain d'après-guerre, comme une des personnalités les plus marquantes, sa peinture, en France, n'a pratiquement jamais été montrée.*

L'exposition grenobloise, toute modeste qu'elle soit — elle tient en une salle, — est remarquable à bien des égards ; non seulement parce qu'elle comble une lacune, mais aussi parce qu'elle permet une approche intéressante et juste de ce qui fait depuis toujours la dynamique originale de l'œuvre de Willem de Kooning : le traitement de la figure humaine dans un élan abstrait. Sont célèbres ses « Women » des années 40 et 50, ces femmes plantureuses, terriblement amochées par les coups de brosse, qui comptent parmi les plus irrespectueusement hardis de l'art contemporain. Les peintures récentes de Grenoble sont sans repères apparents de formes. Peintures en pleine pâte « all over », denses, éclatées, torrentielles, aux bouillonnements chromatiques inouïs : les roses s'y épanouissent dans les crèmes et les jaunes, traversés de courants noirs, violentés de rouges.

Peinture gestuelle, d'« action ». Sculpture de peintre, sculpture gestuelle. On retrouve, fixée dans le bronze noir, cette approche à pleine main, les yeux fermés, où la terre a longuement été palpée, pressurée, qui laisse partout des traces de doigts, de paume et de poings, où l'on sent le travail du modelage qui fait progresser la forme, à tâtons.

De Kooning ne s'est pas aventuré tout de suite dans les grands formats. Les premières sculptures — la série de 1969 — ont les dimensions de la main et dépassent rarement les 20 centimètres. Objets torturés aux profils plus ou moins rudimentaires, avec juste ce qu'il faut de protubérances bien placées pour évoquer une silhouette et des moignons — la préhistoire des sculptures de de Kooning. C'est qu'il y a un problème de stabilité. En fait de Kooning ne s'en embarrasse guère. Il sculpte en amateur et, trois ans plus tard, en 1972 et 1973, il bricolera d'impossibles armatures pour que cela tienne. Le Pêcheur de moules *se dressera tout droit sur ses pieds énormes de gnome, vague être bosselé, qui fait son mètre cinquante, tandis que la* Figure aux jambes croisées, *avec ses grosses pattes à quatre ou six doigts écartés, battra l'air sur son pied de métal, comme un épouvantail.*

La Femme sur un banc, *au torse indécis, aux bras ébauchés, aux jambes cascadantes,* l'Hôtesse, *aux hanches pincées, au nez pointé en l'air émergeant d'une masse de matière informe... Toutes disent quelque chose dans leur inachèvement dramatique, dans leurs contorsions. Des êtres, là, superbes d'expression, comme les « femmes » des peintures d'il y a trente ans. Et ce* Grand torse *à la tête tordue, ramollie, cabossée, comique comme certains Dubuffet, tragiquement billée et écrasée comme un personnage de Francis Bacon. Devant ces figures de bronze, on pense d'abord à des peintres et, ensuite, seulement à des sculpteurs, à Germaine Richier peut-être.*

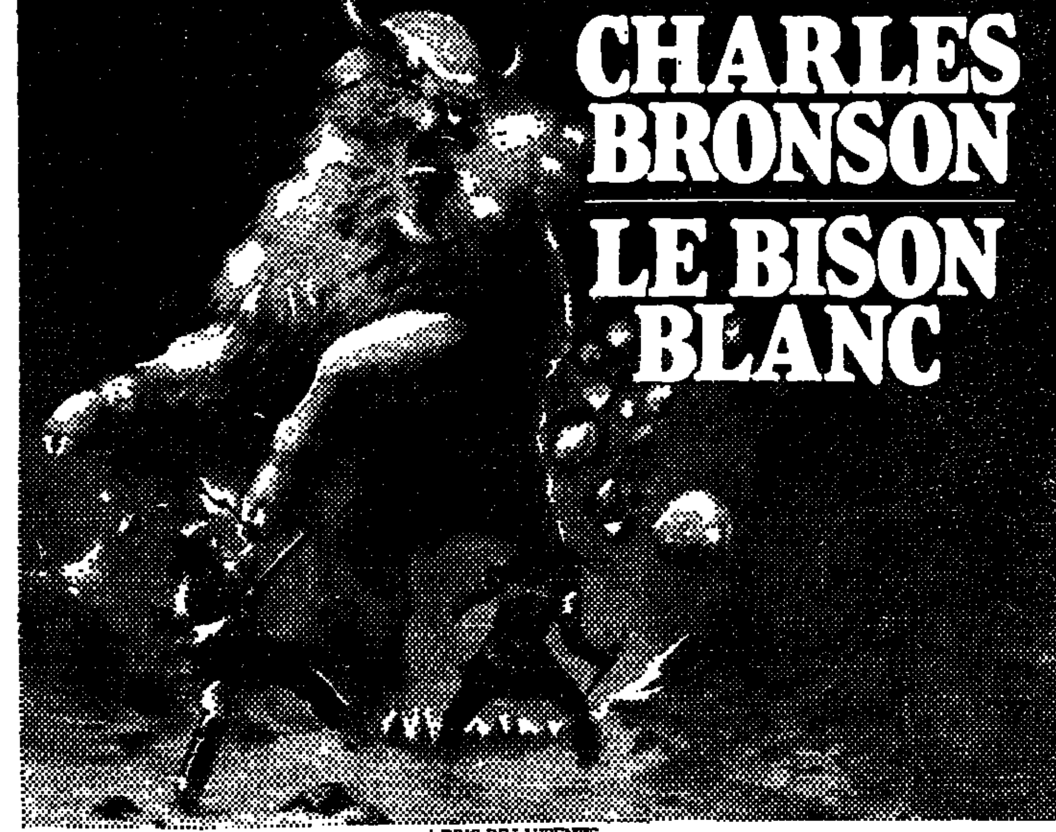
La démarche est restée la même

De Kooning sculpteur comme de Kooning peintre fait éclater les formes et les rend solidaires de l'espace environnant — comme les femmes fondues dans le tissu spatial coloré. Revenir aux peintures, après un regard sur la sculpture, et on ne verra, dans le balayage des couleurs, que paysages de chairs éclatées, de seins, de ventres et de sexes. Du plus ou moins abstrait, du moins au plus humain, le va-et-vient est continuel depuis toujours, la démarche est restée la même.

Des lithographies scandent l'exposition. Elles aussi font partie des expériences récentes de de Kooning. Avant 1970, l'artiste n'en avait pratiquement jamais fait. A voir, pour isoler le jeu du geste, la trajectoire de la brosse dans l'espace. En ces années 70, Willem de Kooning semble traverser une des périodes les plus productives de sa vie.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Musée de Grenoble, jusqu'au 20 septembre. L'exposition a été présentée en mars-avril au cabinet des estampes du Musée d'art et d'histoire de Genève.





SPECTACLES

théâtres

Les salles ouvertes

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Comédie *Caumartin*, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone ; 22 h. : le Manuscrit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.

Festival estival

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 : Marie Leonhardt, violon (Marini, Gabrielli, Buonamente, von Biber, Leclair, Telemann, Purcell).
La Péniche-Théâtre, 16 h. : Musique spontanée ; 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.

Les cafés-théâtres

Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 22 h. : Tango. — II, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.
Le Fanal, 20 h. 30 : Béatrice Arnac.
Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : Montells.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 21 h. : Pierre Laniau, guitare (Bach, Villa-Lobos).
Cloître des Billettes, 20 h. : Sonades et cantades, musique baroque sur instruments anciens (Marais, Scarlatti, Vivaldi, Batista).

cinémas

(*) *Films interdits aux moins de treize ans.*
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Comte de Monte-Cristo, de H. Pouctal ; 18 h. 30 : Lumière d'été, de J. Grémillon ; 20 h. 30 : Figures in a Landscape, de J. Losey ; 22 h. 30 : le Château de l'araignée, d'A. Kurosawa.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BROTHERS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Olympic, 14e (542-67-42).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LE CASSE-COU (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'HOMME PRESSE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), U.-G.-C.-Marbœuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

ELYSÉES-LINCOLN - GAUMONT-RICHELIEU - QUINTETTE - 14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE - CLICHY-PATHÉ - GAUMONT-SUD - OLYMPIC ENTREPOT - GAUMONT Evry - LES FLANADES Sarcelles.



Au 14-JUILLET BASTILLE, le mardi 23 août, à l'issue de la séance de 20 heures, débat en présence du réalisateur.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 23 août

L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., *, v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Mistral, 14e (539-52-43), Les Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.
JAMBON D'ARDENNE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-36), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr., **) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86).
LE MAESTRO (Fr.) : Paris-8e (359-53-99), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES. It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82), A. Bazin, 13e (337-74-39), du 21 au 23.
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT. (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
OPERATION THUNDERBOLDT (Isr., v.o.) : ABC, 2e (236-55-34) ; vers. ang. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C Marbœuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42). H. Sp.
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Helder, 9e (770-11-24), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08).
RAGE (A., v. fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)
SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40).
SINBAD ET L'ŒIL DU TIGRE (A., v. f.) : Hollywood-*Boulevard*, 9e (770-10-41), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v. ang.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), J. Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VEINARD (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : *Le Marais*, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) . La Clef, 5e (337-90-90).
CASABLANCA (A., v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Secrétan, 19e (206-71-33), Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
ENQUETE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON (It., v.o) Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cambronne, 15e (734-42-96), à partir du 19.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
GET AWAY (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Ki-*nopanorama*, 15e (306-50-50).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Lucernaire Forum, 6e (544-57-34), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LUCKY-LUKE (Fr.-Belg.) : Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES LUMIERES DE LA VILLE (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Studio Logos (033-26-42).
LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MALICIA (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50.32).
LA MEPRISE (A.) (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 20.
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-Le-Cœur, 6e. (326-80-25).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40)) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'OR SE BARRE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PASSAGER DE LA PLUIE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359.29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
QUAND LES AIGLES ATTAQUENT (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60.33).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Videostone, 6e.
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).

Les films nouveaux

J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE, *film canadien de Jean Beaudin* La Clef, 5e (337-90-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12). Le Lucernaire Forum, 6e (544-57-34) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY, film français de Bernard Paul Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA, film français de Michel Vianney (*) Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (22-72-80) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR, film français de Luis Bunuel. U.G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
LE DERNIER DES GEANTS, film américain de Don Siegel — V.o. Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LE CONTINENT OUBLIE, film américain de Kevin Connor. V.o. : *U.G.C.-Danton*, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
BLACK SUNDAY, film américain de John Frankenheimer (**). V.o : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES FRISSONS DE L'ANGOISSE, film italien de Dario Argento (**). V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073.34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'OMBRE D'UN TUEUR, film américain d'A.-M. Dawson (*). V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; *Mistral*, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ASTERIX ET CLEOPATRE, film franco-belge de M. Goscinny. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Calypso, 17e (754-10-68).

L'érotisme *"art et essai"* aux cinémas *Le Seine*
L'érotisme *féminin* de Chantal Akerman JE,TU,IL,ELLE *12h15*
L'érotisme *masculin* de Philippe Vallois JOHAN *14h*
L'érotisme de Marcel Hanoun LE REGARD *14h30 et 15h45*
L'érotisme *politique* de Dusan Makavejev SWEET MOVIE *15h30*
L'érotisme *fantastique* d'Edouard Cemano SWEET LOVE *17h*
L'érotisme *solitaire* d'Alain Fleischer DEHORS DEDANS *17h15*
L'érotisme *sado-masochiste* de Barbet-Schroeder MAITRESSE *18h45*
L'érotisme *littéraire* de Robe-Grillet LE JEU AVEC LE FEU *20h45*

Les festivals

ETRANGE (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. : Solaris ; 24 h. 15 : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; II : 22 h. 30 et 24 h. : la Nuit des morts-vivants.
I. BERGMAN (v. o) : Le Seine, 5e. (643-43-71) : le Septième Sceau.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Panique à Needle Park.
P. P. PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) : 14 h., 22 h. : *le Decameron* ; *16 h.* : les Contes de Canterbury ; 20 h. : les Mille et Une Nuits.
POLANSKI (v.o.) : *Studio* Galande, 5e (033-72-71) : 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. : Repulsion ; 18 h. et 24 h. 30 : le Bal des vampires ; 20 h. : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire.
HOMOSEXUEL (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) : 14 h. et 20 h. : Pink Narcissus ; 16 h. : Scènes de chasse en Bavière ; 18 h., 22 h. : Hommes entre eux.
GRANDS SPECTACLES (v. f.) : Broadway, 16e (527-41-16) : la Bible.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Banana Split.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), v. o., I, 11 h. 50 : la Grande Bouffe ; 14 h. et 20 h. 40 : Dersou Ouzala ; 16 h. 15 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 18 h. 30 : les Valseuses ; 23 h. : l'Epouvantail. — II, 12 h. : les Mille et Une Nuits ; 14 h. : Satyricon ; 16 h. 5 : Cris Cuervos ; 18 h. 15 : Taxi Driver ; 20 h. 20 et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). I, 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : le Lauréat ; 16 h. : Amarcord ; 18 h. : Lenny ; 19 h. 45 : Carrie ; 21 h. 45 : Zardoz. — II, 13 h. : Jeremiah Johson ; 14 h. 45 : 1900 (première époque) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième époque) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
LES CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, la Pagode, 7e (705-12-15) : Drôle de drame.
BOGART, Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Passage to Marseille.
FILMS NOIRS, Action La Fayette, 9e (878-80-50) : M le Maudit.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : *Le* Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) Le Seine, 5e, à 12 h. 20.
MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), à 21 h.
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e, à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, *14e, à 18 h.*
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
ZABRISKIE POINT (It., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e à 12 h. et 24 h.

LE CALENDRIER DES CONCERTS

CHARTRES
Musée des Beaux-Arts
Samedi 3 septembre à 21 h.
(Kiesgen)

Samedis musicaux
BEETHOVEN
150e anniversaire
QUATUORS nos 4, 9, 13
par le
Quatuor Lœwenguth

MERCREDI



هكذا صدر الأصل



RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 23 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h 30 Série Au delà de l'horizon ...• Les Vikines • 21 h 25 Variétés Andrée Gaimon ; 22 h 20. Les grandes expositions . Puvis de Chavannes. par J Foucard

22 h 50. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h 30. Les dossiers de l'écran, FILM : LA DERNIERE CROISADE, de S Nicoleascu (1970) avec A Pellea M Albulescu G Kovacs F Piersic. I Gardescu

Au seizième siècle, la lutte de Michel le Brave pour arracher les provinces des Balkans à la domination de l'empire ottoman et créer la Roumanie

L'épopée d'un héros national reconstituée dans cette superproduction roumaine, à grand renfort de figurants et de batailles spectaculaires.

Débat · Michel le Brave fondateur de la Roumanie.

Avec MM les professeurs N. Hieu, J Berenger. M C Giurescu, Mme Zoe Dumitresco Busulenga. M V Candea et M A Dupront

23 h 30. Journal.

CHAINE III · FR 3

20 h 30 Westerns. policiers, aventures... FILM : LA BRIGADE DES COW BOYS de W Hale (1967) avec J Cann M Sarrazin B Scott. D Stroud P Petersen M Burns

Pendant la guerre de Sécession seul jeunes Texans naïfs et idéalistes décident d'aller s'engager dans l'armée sudiste. Leurs illusions tombent au cours d'une longue randonnée

Mise en scène de série B et méditation sur l'absurdité de la guerre

22 h 5. Journal

FRANCE-CULTURE

20 h. Utopie par C Dupont et G Peyrou . 21 h 30. Musique vocale hongroise « le Château de Barbe-Bleue » (Bela Bartok) par l'Orchestre philharmonique de Budapest dir J Ferencsik. avec K Kasza et G Melis . 22 h 30 Entretiens avec François Mauriac par J Amrouche (rediffusion) , 23 h . Le temps de la fin. par F Estèbe et J Couturier

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30. Huit jours à Washington La tradition francophone , 21 h., En direct « Off · Bayreuth », avec les Chœurs et Solistes des Rencontres internationales de la jeunesse dir K -P Beringuer « Messe pour chœur mixte et deux quintettes à vent » (J Stravinski) « Messe n° 2 pour chœur et instruments à vent » (Bruckner). « Blaser Musik » (W Fortner) « Sérénade pour instruments à vent » (R Strauss) . 23 h., Wagner on Pacific ; 0 h 5. Les fouleurs de paroles. feuilleton musical : 0 h 10. En direct du Festival de jazz de Châteauvallon : 1 h. Mélodies.

MERCREDI 24 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 40. Le monde merveilleux de la magie : 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Léonard de Vinci ; 16 h. 45, Emissions pour la jeunesse ; à 17 h., Feuilleton : Au secours Poly ; 18 h. 25, Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 40, Feuilleton : Adieu, mes quinze ans ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM (en hommage à Groucho Marx) : PANIQUE A L'HOTEL, de W.A. Seiter (1938), avec G. Marx, H. Marx, Ch. Marx, L. Ball, A. Miller et F. Albertson (N., rediff.).

Un producteur de théâtre s'est installé dans un hôtel luxueux avec une troupe de vingt-deux personnes. Il cherche un mécène pour régler la note et financer son prochain spectacle.

Groucho Marx et ses frères usent de stratagèmes burlesques mais ce film, mené avec nonchalance, n'est pas un des meilleurs qu'ils aient tournés.

21 h. 45, Ethnologie : Les Pygmées.

22 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Le monde en guerre (Histoire de la deuxième guerre mondiale) : 16 h., Aujourd'hui, madame : 16 h. 55, Série : Vivre libre (opération survie) ; 17 h. 40, Feuilleton · Yao ; 18 h. 9, Pour les jeunes : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Série : En ce temps-là, la joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Un shérif à New-York, de McCloud (Enlevez le bœuf) ; 21 h 50, Magazine d'actualité : Question de temps (L'énergie nucléaire : le vrai choix).

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40 Pour les jeunes : Le lièvre et la tortue et Carroyage : 20 h., Les jeux.

20 h 30, Un film, un auteur : FILM : UN MATIN COMME LES AUTRES, de H King (1959), avec D Kerr. G· Peck. E Albert. Ph. Ober. H Rudley

La liaison amoureuse de l'écrivain Francis Scott Fitzgerald, dans les dernières années de sa vie, avec une journaliste anglaise venue à Hollywood

Une émouvante et dramatique histoire traitée avec le sens du romanesque propre à Henry King. Excellente interprétation.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Parallèles : Copenhague ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusions) : Le fil du temps, par F Châtelet ; à 8 h. 32, La terre est notre maison, par C Mettra ; 9 h. 7, Les pérégrins d'autrefois · Laurence Sterne ; suivi de « Aquarium », par J Pivin , 9 h 30, Portrait : Jacqueline de Romilly (rediffusion) ; 11 h. 2, Le folklore hongrois ; 11 h 32 Le folklore dans la musique hongroise Bartok ; 12 h 5, Le mensonge, le secret, l'illusion L'amour mensonge ; 12 h. 45, Panorama Le Tchad .

13 h 30, La vraie gloire de Georges Bizet, par E. Bondeville ; 14 h., « Guerre et Paix », de Tolstoï, adapt G Govy, réal R Jentet (rediffusion) , 14 h 47, Les après-midi de France-Culture., Magazine international : à 15 h 25 Anthologie ; 15 h 35 Un métier comme un art ; *16 h 35 Ne quittez pas l'écoute* ; 17 h. 32, Musique vocale hongroise Bela Bartok ; 18 h. 30, Le plus simple appareil, par M Louys et C Garrigues · Le système de la mode , 19 h 30, Feuilleton : « Une certaine France de mon grand-père »... « et compagnie », de J -R Bloch, adapt M Ricaud, réal. E Prémy ;

20 h., « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, au Festival d'Orange, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Z Mehta. Avec J. Vickers, G. Janowitz, W Wilderman ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Le temps de la fin, par F. Estèbe et J Couturier

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux ; 10 h., Cicerenella ; 10 h. 30, Ballade avec Pelléas et Mélisandre (Dukas, Ohana, Debussy, Bartok) ; 12 h., La chanson (le Québec) ; 12 h 35, Sélection - concert ; 12 h 40 Jour J de la musique ; 13 h., Les classiques du jazz ;

13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive ; 16 h 2, Ceux qui sont aimés des dieux meurent jeunes (Chopin) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h . Jazz ; 19 h 35 Kiosque ; 19 h 45, Jeunes solistes ;

20 h 30 En direct du Royal Albert Hall de Londres Orchestre symphonique de la B.B.C., dir A Davis, avec M Beroff (piano), J Morton (ondes Martenot) · « Turangalila - Symphonie » (Messiaen) ; 22 h., En direct du Festival de Jazz de Châteauvallon ; 0 h. 35, Les fouleurs de paroles, feuilleton musical ; 0 h. 45, Mélodies.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 23 AOUT

— *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du P.C., conseiller général de Villejuif, répond aux questions de *M Louis Mermaz*, président du conseil général de l'Isère, membre du secrétariat national du P.S., au cours du journal de Pierre Lescure, sur Europe 1, à 19 heures.

MERCREDI 24 AOUT

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, est l'invité d'« Inter 13 » sur France-Inter, à 13 heures.

— *M. René Monory*, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, participe au magazine « Question de temps » consacré au débat sur l'énergie nucléaire, sur Antenne 2, à 21 h 50.

SPORTS

ATHLÉTISME

PEU DE PERFORMANCES A SOFIA

La chaleur qui régnait sur Sofia le 22 août n'a pas permis la réalisation de performances comparables à celles des premières épreuves des Jeux universitaires. Les quatre mille spectateurs du stade Vassil Levski (soixante-dix mille places) ont pu assister à l'attribution de six titres en athlétisme : à la Bulgare Maria Vergova au disque (66,34 mètres) ; à l'Américain Clarence Edwards, surprenant vainqueur du 200 mètres en 20 sec. 46 devant le Cubain Silvio Leonard ; à la Cubaine Silvia Chivas sur 200 mètres (23 sec 09) ; à l'Allemand de l'Ouest Michael Karst, sur 3 000 mètres steeple (8 min. 28 sec. 8) ; au Soviétique Antoli Piskouline au triple saut (17,30 mètres) et à l'Autrichien Sepp Zeilbauer au décathlon (8 097 points), épreuve dans laquelle le Français Serge Moth a terminé neuvième (7 502 pts).

ATHLETISME. — *Pour la première fois depuis la révolution culturelle, les athlètes de la République populaire de Chine rencontreront, en match international officiel une sélection étrangère, celle du Japon, le 19 septembre, à Pékin*

VOILE

« ÉLÉMENTS DE VITESSE DES COQUES » de Jean-Marie Finot

Un architecte naval connu — son *Ecume de Mer* a dépassé le cap des mille exemplaires — s'efforce d'expliquer en termes *simples comment et pourquoi une* coque de voilier peut aller vite ou plus vite la rapidité d'un bateau dépend de facteurs divers et complexes L'auteur note d'ailleurs avec sagesse · *« La tâche du maître voilier est souvent plus importante que celle de l'architecte naval »* Dans son entreprise de vulgarisation, Jean-Marie Finot est aidé par une abondance de croquis en deux couleurs, très clairs.

Le dernier tiers de l'ouvrage est consacré à la jauge IOR (International Offshore Rule) , les équations fleurissent alors *Mais il paraît utile de connaître* au moins dans son principe, un règlement en vigueur dans le monde entier et qui conditionne l'évolution du voilier de compétition

★ Arthaud, 128 pages, illustré, relié, 60 F.

Three Quarter Ton Cup

ŒSOPHAGE-BOOGIE PREMIER VAINQUEUR

Œsophage-Boogie, bateau dessiné par le jeune architecte rochelais Jean Berret, a gagné la première regate de la Three Quarter Ton Cup dispute à La Rochelle depuis le 22 août, devant *un autre voilier français, Samsara*, et un néerlandais, *Drakkar*

Sverige, le 12 mètres barré par Pelle Petterson, s'est qualifié pour la finale des challengers étrangers de la Coupe de l'America en battant l'Australien *Gretel-II*, barré par Gordon Ingate dans la septième et dernière régate Il rencontrera *Australia* à partir du 25 août. (*Le Monde des sciences et des techniques*) publie une étude sur la construction des voiliers de la Coupe de l'América en page 9.)

● *L'équipe de France de football* qui rencontrera Hambourg vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, le 24 août au Parc des prir aura la composition suivante : Rey (Metz) , Janvion (Saint-Etienne), Rio (Nantes), Trésor (Marseille), Bossis Nantes) ; Bathenay (Saint-Etienne), Synaeghel (Saint-Etienne), Platini (Nancy) ; Rocheteau (Saint-Etienne), Pecout (Nantes), Sarramagna (Saint-Etienne)

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-08-77A O h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 24-8-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 août à 0 heure et le mercredi 24 août à 24 heures :

Entre les basses pressions continentales et une dépression en voie de creusement sur le proche-océan, une crête anticyclonique atteindra la France en se renforçant un peu Elle apportera une amélioration temporaire, mais une nouvelle perturbation abordera notre pays

Mercredi 24 août, des brouillards seront assez nombreux le matin dans les vallées de l'intérieur et quelques ondées se produiront encore sur les régions de l'Est, ainsi que sur la Corse, mais les éclaircies qui se développeront ensuite sur l'ensemble du pays entraîneront une hausse sensible des températures maximales Toutefois, une nouvelle aggravation atteindra nos régions du Nord-Ouest et du Nord, où le ciel se couvrira progressivement Des pluies, débutant sur la Bretagne au cours de la matinée, gagneront ensuite la Normandie et la Vendée. Elles seront accompagnées de vents de sud ou de sud-ouest qui se renforceront, et de violentes rafales sont à craindre sur les côtes l'après-midi et le soir. Ailleurs, les vents seront faibles, sauf dans le Midi méditerranéen, où un mistral modéré persistera.

Mardi 23 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était, à Paris, de* 1 008 millibars, soit 756,1 millimètres de mercure

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 août ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) . Ajaccio, 23 et 16 degrés ; Biarritz, 17 et 14 ; Bordeaux, 18 et 11 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 18 et 14 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 19 et 9 ; Dijon, 19 et 13 ; Grenoble, 18 et 12 ; Lille, 19 et 14 ; Lyon, 21 et 13 ; Marseille, 24 et 15 ; Nancy, 20 et 9 ; Nantes, 18 et 12 ; Nice, 27 et 16 ; Paris - Le Bourget, 20 et 14 ; Pau, 18 et 12 ; Perpignan, 24 et 15 ; Rennes, 19 et 14 ; Strasbourg, 21 et 11 ; Tours, 18 et 11 ; Toulouse, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : *Alger, 29 et 17 degrés* ; Amsterdam, 16 et 13 ; Athènes, 33 et 24 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 16 et 13 ; Bruxelles, 19 et 14 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 20 et 11 ; Genève, 17 et 12 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 18 et 11 ; Madrid, 23 et 8 ; Moscou, 18 et 6 ; New-York, 26 et 21 ; Palma-de-Majorque, 27 et 15 ; Rome, 26 (max.) ; Stockholm, 18 et 5 ; Téhéran, 37 et 25.

Circulation

EXTENSION DU STATIONNEMENT PAYANT A PARIS

En application de décisions votées en décembre dernier par l'ancien conseil de Paris, le stationnement payant est désormais étendu à de nouveaux quartiers de Paris. Il s'agit de deux zones situées dans les 2e et 3e arrondissements : au nord du quartier des Halles, un secteur délimité par les rues Réaumur, de Bretagne, des Archives, Rambuteau, le boulevard de Sébastopol et la rue Etienne-Marcel ; autour du square du Temple, un secteur délimité par les rues de Petit-Thouars, de Picardie, de Bretagne et du Temple. Des parcmètres sont aussi installés dans les rues Mouffetard et Censier (5e), en partie ; boulevard Voltaire et sur une portion de la rue de Charonne (11e) ; rue Delambre avenue du Maine (14e), en partie et dans les rues Saint-Charles, de Lourmel, Lecourbe, de Vaugirard et place Adolphe-Chérioux (15e) ; dans les rues Lepic et Joseph-de-Maistre (18e).

La durée du stationnement est limitée à deux heures. Il en coûte 1 franc par demi-heure et 0,50 F pour un quart d'heure L'arrêté conjoint du préfet de police et du maire de Paris est publié au *Bulletin municipal officiel* daté 19-20 août.

Rencontres

UN COLLOQUE SUR L'UTILISATION DES TEXTES JOURNALISTIQUES

Un colloque sur le thème « Media Resources and European Studies », consacré à l'utilisation des textes journalistiques (presse écrite et audiovisuelle) dans l'enseignement des études européennes, se tiendra à l'université d'Aston à Birmingham, du 16 au 18 septembre 1977.

Il s'adresse aussi bien aux spécialistes universitaires des médias qu'aux enseignants de langues européennes Parmi les participants figurent notamment M. Richard Mayne, directeur du bureau des Communautés européennes à Londres et des journalistes du *Times*, de la *Stampa*, de l'agence Reuter et de l'Agence France-Presse.

Renseignements et inscriptions : jusqu'au 31 août, Michaël Palmer, 3, *rue Marié-Davy 75014 Paris. A* partir du 1er septembre Department of modern languages University of Aston in Birmingham, Gosta Green, Birmingham (Grande-Bretagne).

Concours

● *Un concours sur titres* pour *le recrutement d'un médecin* contrôleur des lois d'aide sociale est ouvert à la préfecture de l'Aude Les candidatures sont à adresser à M le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, 14, rue du 4-Septembre, 11012 Carcassonne

péennes à Londres

Visites, conférences

MERCREDI 24 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — 10 h 30, grille du palais de justice, Mme Allaz : « Le palais de la Cité et la Sainte-Chapelle ».

15 h., *façade*, portail central Mme Allaz « Notre-Dame de Paris ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h., entrée de l'église, 76, rue de la Verrerie, Mme Saint-Girons : « Le quartier des Halles ».

15 h 30, devant la chapelle, place de la Sorbonne, Mme Oswald « Chapelle, amphis et salons 1900 de la Sorbonne ».

17 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Exposition Les Jardins en France de 1760 à 1820 ».

15 h., entrée de la Sainte-Chapelle « La Sainte-Chapelle » (en anglais) (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h 25, 42, avenue des Gobelins , « Visite de la manufacture des Gobelins » (Mme Barbier).

14 h 30, 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et thermes de Lutèce » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., 77, rue de Varenne : « Les salons de l'hôtel Biron et le musée Rodin » (Paris et son histoire)

CONFERENCE. — 13 h., 16 h et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 1207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

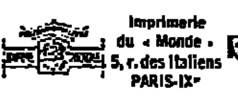
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

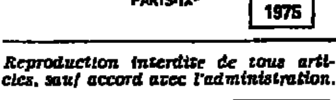
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1975



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 22 et 23 août 1977

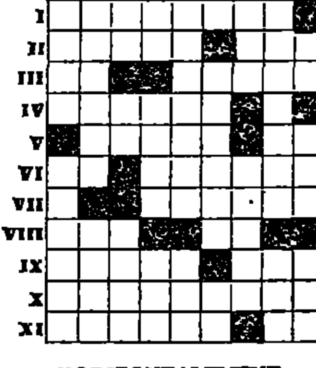
DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 60-1441 *du 26 décembre 1960 portant* statut de l'Office national de la navigation.

● Modifiant le décret n° 75-680 du 30 juillet 1975 relatif au règlement du service intérieur de l'armée de terre.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 848



HORIZONTALEMENT

I. S'affaiblissent en passant. — II. Circulent à Gênes ; Terme de jeu. — III. Lance et fait courir ; Pour un bavard, c'est de l'héroïsme. — IV Bons à quelque chose. — V. Assure une bonne fermeture ; Devint indiscutablement bête. — VI. Abréviation ; Trahis par leur corps. — VII. Polie. — VIII. Ses jours sont comptés ; Pronom. — IX. Savait compter ; Concourent à la formation d'un ensemble important. — X. Fait tache. — XI. Doit s'attendre à être traité comme un chien ; Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Quand on le frappe, c'est à la tête ; Leur corps a plusieurs têtes. — 2. Consacrées ; Belle vallée. — 3. Cité ; Préfixe ; L'Australie, vue de très haut. — 4. *Pronom ; Figure mythologique* ; Rosit chaque matin. — 5 Sous un ciel azuréen ; Vient de rire. — 6. Abritent des malheureux ; Lettres de préavis. — 7. N'a que faire des mauvais sujets ; Coule en France. — 8. N'est jamais aussi totale que lorsqu'elle est volontaire ; Ville étrangère. — 9. Pronom ; Invite à aller de l'avant ; Son esprit est caustique.

Solution du problème n° 1 847

Horizontalement

I. Bavoir ; Eh ! — II. Orale ; Pro. — III. Ut ; Test. — IV. Lires ; EE. — V. Orin ; SL. — VI. Nie ; Are. — VII. Snobisme. — VIII. Destituer. — IX. Ré ; Im ; Ste. — X. Usitée ; Is. — XI. Nessus.

Verticalement

1. Boulon ; Drus. — 2. A.R. ; Irisées. — 3. Vauriens ; In. — 4. Olten ; Otite. — 5. Ie ; Abimes. — 6. Prit ; Es. — 7. Pe ; Esus — 8. Erses ; Métis. — 9. Hôtelières.

GUY BROUTY

CARNET

Naissances

— Marc Sibony (H.E.C., promotion 1962) et Madelaine (née Cooper) Sibony,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Alexander-Adam-David
le 11 août 1977.
58, Belsize Park Gardens
Londres NW3.

— Scarlett, née de Bragard, et Jacques Nassif,
ainsi que Jérémie et Paméla,
sont heureux d'annoncer la naissance à Pithiviers le 21 août 1977, de
Valentin-Balthazar
35, rue Falguière, Paris-15e.

Mariages

— *Marie-José Jonczy*,
Pierre Montastruc,
font part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 10 août 1977.
1, rue d'Oultremont
1040 Bruxelles, Belgique.
15, via del Massicini,
50014 Fiesole-Firenze, Italie.

— M. et Mme Henri Dubosson,
Mme M. Guillemelle,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants
Eliane et Jean,
célébré le 7 juillet 1977 à Cornières-Ville-la-Grand (Haute-Savoie).
68, rue de l'Avenir,
74100 Ville-la-Grand.
63, avenue Danielle-Casanova,
94400 Vitry-sur-Seine.

Décès

— Mme Jean Borde,
M. et Mme Christophe-Henri Borde et Emmanuel,
M. et Mme Olivier Bacot,
Mlle Marie-Noëlle Borde,
M. et Mme André Barsacq,
Mlle Gisèle Borde,
M. et Mme Daniel Dardanne,
M. et Mme Vincent Séqué,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean BORDE,
survenu le 19 août 1977.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Pierre de Bruges (Gironde), le 20 août 1977.
« *La Loubeyre* »,
21, chemin du Jarteau,
33520 Bruges.

— Saintes.
M. et Mme Paul Josse et leurs enfants,
Mme *René Bouffandeau*,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Tony BOUFFANDEAU,
président d'honneur
du Conseil d'Etat,
grand officier
de la *Légion d'honneur*,
croix de guerre 1914-1918,
ancien conseiller général
du canton de Burie,
survenu le 22 août 1977, à l'âge de quatre-vingt-six ans, en son domaine de la Grelauderie, à Saintes.
Les obsèques auront lieu le mercredi 24 août 1977, à 16 h. 30, au cimetière Saint-Vivien, Saintes.

[Né le 15 février 1891 à Rennes, M. Tony Bouffandeau accomplit, à partir de 1920, toute sa carrière au Conseil d'Etat. En tant qu'ancien président de la section du contentieux, il accueille, le 27 avril 1970, à la Haute Assemblée son ancien collaborateur, M. Georges Pompidou, devenu président de la République, qui lui rend *l'hommage dû à un « grand président »*. M. Bouffandeau était titulaire de la croix de guerre 1914-1918 et grand officier de la Légion d'honneur.]

— Coise, Saint-Jean-Pied-Gauthier.
Mme Pierre Cot,
Ses enfants et petits-enfants,
Son neveu, ses nièces,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Pierre COT,
ancien ministre,
ancien député,
ancien conseiller général,
ancien maire de Coise,
officier de la Légion d'honneur
à titre militaire (1914-1918).
La sépulture a eu lieu à Coise, mardi 23 août, à 10 heures.
Le cortège se formera place de la Mairie.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.
Le Monde du 23 août.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme André DELAPORTE,
née Lucie Mermilliod,
rappelée à Dieu subitement, le 21 août 1977, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
De la part de
M. Daniel Delaporte, commissaire-priseur à Paris, et Mme Daniel Delaporte,
Mlle Jeannine Delaporte, en religion Sœur Marie de l'Enfant Jésus,
Ses enfants,
M. et Mme André Delaporte,
M. et Mme Hugues Lenglumé,
MM. Arnaud, Stéphane et François Delaporte,
Mlle Marie-Liesse Delaporte et son fiancé M. Christophe Normier,
Ses petits-enfants,
Yves-Denis et Muriel Delaporte,
Delphine et Servane Lenglumé,
Ses arrière-petits-enfants.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 24 août 1977, à *10 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand* des Ternes.
L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Saint-Germain-en-Laye, dans le caveau de famille.
Une messe de requiem sera célébrée ultérieurement.
4, avenue Stéphane-Mallarmé,
75017 Paris.

— *Mme Jacques Payot et ses enfants*,
M. et Mme Jacques Faudon et leurs enfants,
M. et Mme Albert Mirlesse et leurs enfants,
M. et Mme Guy Toussaint, leurs enfants et petit-fils,
Mme Pierre Brémond et ses enfants,
Mlle Lucienne Pellat,
Tous ses parents, alliés et amis,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Georges FAUDON,
née Suzanne Pellat,
ancienne dame des Maisons d'éducation de la Légion d'honneur,
leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et tante,
décédée le 20 août, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 août, à 14 heures, à Paris, en *l'église Saint-Louis-en-l'Ile*, sa paroisse, où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
3, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

— M. et Mme Raymond Olivetti, leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Mazaud, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Olivetti,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Yves Brunsvick et leurs enfants,
Mme Edmond Pifre, ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean FERRÉ,
rappelée à Dieu le 20 août 1977, dans sa quatre-vingt-onzième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le mercredi 24 août, à 16 heures, en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, Paris (14e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue Bonnefoi, 76000 Rouen.
26, parc de la Bérangère,
92210 Saint-Cloud.
Résidence Capitello, Porticcio,
20000 Ajaccio.

— M. et Mme Michel Frybourg,
Alain et Annie Frybourg,
M. et Mme Marcel Frybourg,
M. et Mme Gaston Bumsel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Brigitte FRYBOURG,
survenu le 14 août 1977, à l'âge de vingt et un ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— M. André Gorin,
M. et Mme J.-P. Gorin, Patrice et Laure Gorin,
M. et Mme C. Gorin, Thomas Gorin,
M. et Mme B. Zalcman, Michèle Zalcman,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jeannette GORIN,
née Zalcman,
le samedi 20 août 1977.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
10, rue Armand-Moisant,
75015 Paris.
37, avenue de Lowendal,
75015 Paris.
12, rue Desaix, 75015 Paris.
11, *chemin du Velours, Genève*.

— Mlle Jacqueline Hugues,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean HUGUES,
conseiller commercial de France,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Tourrettes-sur-Loup (06), le 19 août 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Dieu a rappelé à lui, le 22 août,
Patrick LAGANDRÉ,
âgé de trente ans, pour le garder dans son amour et dans sa paix.
Marie-France Lagandré, son épouse,
Arnaud, Cedric, Guillaume, ses fils,
M. et Mme François Lagandré, ses parents,
M. et Mme Robert Cornille, ses beaux-parents,
M. et Mme Ernest Lagandré,
Mme François Courbe,
Ses grands-parents,
Frédéric, Marie-Christine Lagandré, Thibault et Ségolène,
Philippe, Marianne Nouveau et Cyril,
Pierre, Annie Cornille et Alban,
Ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièce,
invitent à s'unir à leur grande peine, à leurs prières, à leur espérance.
La messe de son départ sera célébrée le jeudi 25 août 1977, à 15 heures, à Saint-Denis-de-Vaux, 71640 Givry, où Patrick attendra la résurrection.
Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie (92).
12, *rue de l'Abreuvoir*,
92400 Courbevoie.
22, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.
9, résidence de Chevreuse,
91400 Orsay.

— M. et Mme Bertrand Lazard, ses enfants,
Daniel, Myriam, Anne et Emmanuel, ses petits-enfants,
Mme Maria de Sagher, qui l'a fidèlement assistée,
ont la douleur de *faire* part du décès de
Mme Alphonse LAZARD,
née Aline Coignet,
survenu le 18 août 1977 dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu, le 20 août 1977, dans la plus stricte intimité familiale, selon la volonté de la défunte.

— Mme Pierre Lion,
Robert et Chantal Lion, Bruno, Pascale, Sébastien et Frédérique,
Françoise et Alain Tirot,
Le Frère Antoine Lion, o.p.,
ont la très grande peine de faire part du décès de
M. Pierre LION,
ingénieur au corps des mines,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
et 1939-1945,
ancien consul général honoraire
d'Autriche,
survenu à Paris, le 16 août 1977, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Une messe *sera célébrée, le mer*credi 21 septembre, à 18 heures, au couvent des Dominicains, 20, rue des Tanneries, Paris-13e.
94, boulevard Flandrin, 75116 Paris.

— Le président et les membres du conseil de surveillance,
Le directoire,
Et le personnel des Veitscher Magnesitwerke à Vienne,
ont la douleur de vous faire part du décès de leur président d'honneur
M. Pierre LION,
ingénieur au corps des mines,
survenu à Paris, le 16 août 1977.

— Marion Massault,
Gilles Massault,
Yvonne de Possel-Deydier,
Yann de Possel-Deydier,
Maya de Possel-Deydier,
Berthe et Pierre Massault,
Les familles de Possel-Deydier, Massault, Dandrea,
font part du décès accidentel de
Daphné de POSSEL-DEYDIER,
épouse Massault,
survenu le 14 août 1977, en Crète.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Baixas, Toulouse, Alger.
Mme Jean-François Rousselot,
M. Gilles Rousselot,
M. et Mme Claude Bardon,
Emmanuel et Côme,
Les familles Rousselot, Varinot, Contant, Pascot,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-François ROUSSELOT,
survenu le 21 avril 1977, à l'âge de soixante-huit ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Baixas, le mardi 23 août 1977, à 17 h. 30.
Boulevard Joffre, Baixas.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jacques SCHNEIDER,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national
du Mérite,
co-fondateur et administrateur de *la Société Schneider radio-télévision*,
survenu à son domicile, le 21 août 1977, à l'âge de soixante-et-onze ans.
De la part de
Mme Jacques Schneider, son épouse,
Mlle Irène Schneider,
M. et Mme Roger Schneider, ses enfants,
Bruno et Jérôme Schneider, ses petits-enfants,
Mme veuve Vica Berry,
Mme veuve Judith Klipper, ses sœurs (Israël).
Mme veuve Dora Spiegel,
Mme veuve Arthur Grill, ses belles-sœurs (Israël),
Mme veuve Ernest Braun,
Mme veuve Sacha Schneider,
M. et Mme Norbert Grill, son beau-frère et ses belles-sœurs,
M. et Mme Gérard Braun et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Loiseau et leurs enfants,
M. et Mme Marc Schneider, ses neveux, nièces, petits-neveux et petite-nièce,
Et toute sa famille.
L'inhumation aura lieu le mercredi 24 août 1977, à 14 h. 30, au cimetière de Montmartre (avenue Rachel).
Cet avis tient lieu de faire-part.
16 bis, rue Molitor, 75016 Paris.
[Né le 2 février 1906, M. Jacques *Schneider fut associé, en 1930, de la* société Ultrason. En 1933, il prend la gérance de la société Schneider Frères (radio) qu'il ne quittera qu'en 1960 pour devenir vice-président directeur général de la société Schneider radio-télévision et électronique, dont il est nommé P.-D.G. *en 1967*.]

— Le conseil d'administration et le personnel de Schneider radio-télévision,
ont le profond regret de faire part du décès de
M. Jacques SCHNEIDER,
officier
dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
co-fondateur et administrateur
de la société,
survenu le 21 août 1977.
L'inhumation aura lieu le mercredi 24 août 1977, à 14 h. 30, au cimetière Montmartre (avenue Rachel).

— L'association O.R.T.,
L'union mondiale O.R.T.,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 21 août 1977, de
M. Jacques SCHNEIDER,
vice-président de l'O.R.T.-France,
membre du comité exécutif
de l'union mondiale O.R.T.,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,
co-fondateur et administrateur
des établissements
Schneider radio-télévision
Les obsèques auront lieu le mercredi 24 août, à 14 h. 30, au cimetière Montmartre (entrée avenue Rachel).

— *On nous prie d'annoncer le* décès de
Mlle Eléonore della SUDDA,
le 12 août 1977.
De la part de
M. et Mme Etienne della Sudda, leurs enfants et petits enfants,
Mme Jacqueline della Sudda Mangeot, ses enfants et petits enfants.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.
23, *rue Surcouf, Paris-7e*.
6, avenue Marcel-Doret, Paris-16e.

— M. et Mme Boris Zinovieff,
M. Eric-Igor Zinovieff,
La famille Lacudans,
ont la douleur de faire part du *décès de*
M. Efime ZINOVIEFF,
ancien volontaire de l'Armée blanche, survenu à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 8 août, en l'église orthodoxe de Biarritz, suivie de l'inhumation à La Celle-sous-Montmirail (Aisne).
37, rue Olivier-de-Serres,
75015 Paris.

— Mme Philippe Zumbiehl,
Raphaël et Juliette Zumbiehl,
Mme Robert Zumbiehl,
M. et Mme Henri Lefort et leurs enfants,
Jérôme et Hélène Seydoux et leurs enfants,
François et Elsa Zumbiehl et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Philippe ZUMBIEHL,
survenu le 16 août 1977.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, à Anglet (Pyrénées-Atlantiques).
« Ene Etchea »,
Rue du Bois-Belin,
64600 Anglet,
22, rue du Petit-Montesson,
78110 Le Vésinet.

Messes anniversaires

— Le 24 août est le premier anniversaire du décès de
Victor MORTON,
directeur honoraire
de la Banque de France,
Une pensée est demandée à ceux *qui l'ont connu et aimé*.

— Philippe et Catherine de La *Grange, ses enfants*,
demandent aux amis de leur mère,
Solange-Virginie LOZET,
une pensée pour le premier anniversaire de sa mort.

— Pour le dixième anniversaire du décès de
Emile GODCHOT,
ancien président de la Compagnie des arbitres au tribunal de commerce de Paris
Une pensée est demandée à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont nommés chevaliers :
Léon Arnaud, Frédéric Belleval, Marius Camet, Germain Clarens, Paul Darbiny, Jules Delattre, Claude Doreau, Marie Foulquier, Jules Girard, Antoine Gouillon, Arsène Hochard, François Hue, Jean Marty, Claudius Nivoliet, Pierre Pagnoux, Frédéric Paviet, Roger Salomé, Jean Sarrebayrouse, Hubert Serret, Antoine Téna, Emile Thomas, Georges Duprez, Georges Guillot, Ulysse Millet, Jean Mooser.

Gustave Ageneau, Henri Albouy, Charles Alguirez, François Alissant, Charles Allain, Louis Allibert, Pierre Alvinerie, Etienne Appert, Octave Aragon, Paul Arnoult, Charles Aubanel, Camille Aubry, Clément Aubry, Raoul Baille, Abel Baron, Jean Barrier, Paul Basso, Modeste Batard, Victor Battisti, René Baudoin, Paul Baverel, Louis Belin, Noël Benedetti, Jean-Baptiste Berche, Henri Berger, Léon Bernard, Louis Bernard, Pierre Berrette, Léon Bertrand-Dieudonné, Louis Bertret.

Joseph Bervas, Joseph Besnier, Eugène Beunardeau, Jules Beylier, Emile Biblocque, Jean Bignoles, Henri Blachère, Alexandre Blain, Ernest Blanchet, Emile Blot, Alphonse Bocher, Adolphe Bocquet, Ernest Bois.

Armand Boivin, Alphonse Bondoux, Omer Bonneau, Joseph Bonnet, Louis Bordonneau, Arthur Borel, Germain Bosc, Albert Bothier, André Bouchez, Jean-Claude Bouveret, Adrien *Bramarie, Gaston Bredèche, Albert* Bridoux, Pierre Brisset, Ernest Brissou, Alexandre Brossard, Marius Brûlé, Firmin Cabrol, Jean Calvez, Joseph Carli, *Ollivier Caroff*, Claudius Celle, Vital Chamaillard, Pierre Chambaud, Joseph Champarnaud, Jean-Baptiste Champeaux, Auguste Chanel, Jean Chapelle, Armand Chapuis, Sébastien Chapuis.

André Chareyre, Paul Charles, Louis Charlet, Louis Charrier, René Charron, Alphonse Chassard, Jean-Baptiste Chastagner, François Chatelain, Jean Chauvet, Jules Chéron, Marc Chuard, Albert Chubileau, Marius Clavel, Jean Cogne, Albert Cohen-Selmon, Jean Coherchon, Louis *Comte, Henri Convert, Louis Costo*, Jean-Marie Couloureau, Pierre Coureau, Paul Courvoisier, Gaston Cretté, Edouard Criard, Marie Crozet, Isaac Danand, Oscar Danel, Louis Dangas, Robert Dauboin, Henri Debonte.

Edouard Déchaudat, Jean Delt, Léopold Delable, Louis Delavenne, Léon Delbecq, Alfred Delcroix, Marcel Delepine, Eugène Dellencourt, Charles Delrieu, Irénée Deparis, Charles Dérue, Emile Desguet, Edouard Desnoyers, Alcide Dessalines d'Orbigny, André Dive, Gaston Dondé, Joseph Donnet, Charles Douay, Justin Dourtha, Léon Dramez, Albert Drouot, Anne Dubois, James Dubois, Louis Dubois, Emile Dufau, Auguste *Dufiot, Gaston Dufossé*.

Albert Dufresne, Pierre Dumortier, Léopold Dupau, Georges Dupont, Paul Dupuy, *Numa Durrat*, Etienne Durrieu, Georges Dutey, Paul Duzer, Marcel Enaud, Paul Estivalet, Claude Etay, Raymond Even, Alphonse Eymeric, Maurice Facon, Sylvain Fameau, Henri Faure, Joseph Faure, Jean Fayard, Pierre Faye, Paul Feat, Georges Flatreaud, Marcel Fleury, Geaorges Flatreaud, Marcel Fleury, Jean Forestier, Joseph Fournier, Florentin François, Jean-Baptiste Fréguin, Antoine Frémy.

Fernand Frenoy, Joseph Gabarra, Théophile Gabelout, Aimé Gaillard, Joseph Gaillard, Olivier Gauducheau, Emmanuel Gauthier, Joseph Gauthier, Emile Gautier, Clément Gayetti, *Fernand Génelle, Jean-Baptiste Geof*fray, François Gervaz, Yves Glequel, Pierre Gillet, Pierre Gimon, Mary Girard, Elisée Giroud, Jean Gizard, *Frédéric Gobley*, André Godet, *Félix* Goffinon, Augustin Gouay, Charles Gouvernel, Jean Grand, Francis Gribaldi, Albert Guemené, Alexis Guérault, Louis Guérenne, Georges Guérin, Maurice Guérin, Albert Guillat, Gustave Guillemont, Lucien Gumez.

Joseph Hache, Alphonse Haensler, Maurice Hecquard, Fernand Henry, Marie Henry, Victor Henry, Génès Héraud, René Hervy, Robert Heyd, *Jean-Marie Hocquet, Louis Horiot*.

Emile Imbert, Marcel Isaac, Robert Jacquenet, Jean-Marie Jacquet de Heurtaumont, Gustave Jallet, Georges Jeanblanc, Jean-Baptiste Jobard, Charles Joubert, Etienne Jouffre, Jean Kerloch, Paul Labrune, Jean Lacan, Louis *Lagré*, André Lainé, Pierre Lalanne, Louis Lallier, Léon Lamaison, Marcel Lami, Louis Lapierre, Jean Lartigau, Pierre Lartigue, *Benoit de La Sayette, Eugène* Latournerie, Victor Laugier, Marcel Lauradoux, Charles Lauré, Julien Laureau, François Laurent, Marcel Laurent, Georges Lavielle, Auguste Lebois, Paul Lebrun, René Lécard, François Lecomte, Yves-Marie Le Dru, Charles Lefebvre, Eugène Lefeuvre, Pierre Lefeuvre, Raymond Leguy, Maurice Legrand, Honoré Le Guénédal, Julien Lejars, Georges *Lejollvet*, Pierre *Lemoine*, *Léon* Leneuve, Adrien Lenormand, François Léon, Pierre Lepauvre, Henri Lepitre, Fernand Lescroël, Germain Lespine, René Lestarquit, Alfred Lieffroy, Gabriel Lioson, Emile Lofvenhagen, Edouard Loiseau, Fernand Lorin, Jean Loste, Eugène Lozès, Marcel Maheux, Albert Maillet, René Malachanne, Antonin Malbech, Paul Malgras, René Mandret, Auguste *Manent, Georges Mangematin, Louis* Mannequin, Etienne Marcel, Eugène Marcotty, Auguste Marcoux, Jules Maréchal, Gustave Marlier, Marius Marly, François Marot, Alphonse Marquefabes, Antoine Martin, Gaston Martin, René Martin, François Masson, Jean-Baptiste Mathieu, Pierre Mathonnière, Firmin Matignon, Emile Manger, Victor Mestre, Joseph Meunier, Armand Mieli, Robert Milan, *François* Montane.

Alphonse Monteil, Gaston Moreau, Gustave Moreau, Edouard Morel, Pierre Morel-Vulliez, *Jean Morise*, Octave Mosdier, Lucien Moulut, Jean Moureu, Maurice Mustin, Fernand Nadeau, Amédée Neute, Arsène Neveu, Charles Nion, Marius Olliet, Marcel Omet, Francis Oury, Jean Oustric, Augustin Ouvrier, Henri *Ouvrier-Buffet*, *Célestin Pagès*, Julien Palmbault, Maurice Paquet, Théophile Paquis, Emmanuel Pasquès, Laurent Passajou, Pierre Passot, Louis Pauze, Marcel Payeur, Yves Pellicant, Gustave Peloux, Louis Perriau, Fernand Petermann, *Louis Peuchant*, Pierre Peyré, Marcel Phésans-Tiraulhère, Julien Picard, Marcel Pierrard, Paul Pignier.

Louis Pillard, Victor Pisquet, Victor Poinsignon, Gaston Potier, Benoit Poulachon, Carlos Poulain, Georges Prat, Victor Préaux, Fernand Prieur, Marcel Prieur, René Pringault, Pierre Prout, Emile Puech, André Putégnat, Henry-Pierre Quenouille, Paul Queyriaux, *Félix Rabot*, Théogène Raimbault, Jean-Baptiste Ramadier, Léonard Rapaud, Emile Ravailhe, Georges Récégat, Louis Renard, Emile Reny, *Ferdinand Richez*, Félix Rivier, Etienne Robert, Georges Robert, Eugène Robillot, Henri Roblot, Désiré Rochereau, Marcel Rollin, Marie Ronez, Pierre Rouault, François Rousselot, Jean Roux, Jules Rouyer, Jules Royer, Célestin Rua.

Adrien Sarrodet, Isidore Sauvée, Lucien Schmitt, Albert Séguillon, René Selosse, Marcel Sembelle, Fernand Sénocq, Léon Sinnaève, Aris*tide Soucaret*, Antoine Souche-Dupré, Robert Soussengeas, Jean Sylvain, Etienne Tassis, Camille Tavernier, Joannès Tavert, Nicolas Terteaux, Roger Thierry, Germain Tixier, Marcel Tourenq, Jean Valade, Louis Vallois, Henri Vandercruyssen, Marcel Varez, Hendi Vasseur, Louis Vétois, Adolphe Veyre, André Vez, Marien Vialette, Jean-Marie Vigneaux, Alphonse Vignon, Auguste *Viguier*, *Albert* Villeneuve, Alexis Villien, Laurent Wanonn, Félix Wartel, Henri Yzet, Ricco Zini.

Lucien Pigot.

Louis Baretti, Georges Basse, François Bon, Léon Brial, Camille Brun, Georges Chartoire, Philippe Choplin, Roger Chuard, Etienne Fauconnet, Raymond Fauvet, Gaston Fosseux, Paul Fourré, Claude Gayet, Marcel *Genter, Charles Goujart, Aristide* Grandin, Claude Journet, André Large, Pierre Lebreton, Emile Lecler, Eugène Legangneux, Marcel Lodé, Marius Malaussena, Don Martinetti, Jean Maurie, *François* Merlhac.

Désiré Patrelle, Louis Petit, André Pierre, André Poisson, Edouard Poulaine, Marcel Ranouil, Marius Rodier, Albert Rollet, Hendi Salerno, Hendi Saunier, Robert Sauviat, Eugène Savornin, Léon Stéadmann, Antoine Susini, Emile Triby, Jean Vergé, Jules Wattier.

HISTOIRE

L'amiral de Laborde et le sabordage de Toulon

Nous avons reçu de la comtesse Jean de Laborde, veuve de l'amiral de Laborde, récemment disparu, une lettre dont on lira ci-dessous l'essentiel. La notice nécrologique que nous avons publiée dans notre numéro daté 7-8 août ne comportait aucun commentaire ni interprétation de faits que nous nous sommes contentés de rappeler.

Un peu d'histoire authentique doit être rappelée. En juin 1940, la France a subi la défaite la plus cuisante de *toute* son histoire, avec une armée entièrement en déroute, à part quelques îlots de résistance, et la décomposition des pouvoirs publics. Seule, la marine nationale française, invaincue, a sauvé l'honneur des armes, ce qui a valu à notre pays un traité d'armistice qui, malgré les inévitables conséquences de la défaite, a été considéré par les honnêtes gens de France comme un traité supportable en attendant la vic*toire des alliés. Malgré les* pressions de toutes sortes, l'administration française a en effet assuré la survie de notre pays en utilisant au mieux les moyens qui avaient pu être sauvés.

Ce traité d'armistice imposait à la France la défense de son empire contre toute invasion, d'où qu'elle vienne, la marine et l'armée de l'armistice étant chargées de cette défense. Elles ont montré qu'elles avaient rempli cette mission avec *courage et honneur, mais aussi* avec désolation quand elles ont dû réagir contre des Français qui se moquaient des vrais intérêts français du moment et qui ont fait couler le sang de leurs compatriotes loyalistes.

Ces opérations de défense devaient être engagées, selon le traité d'armistice, après communication des plans aux autorités d'occupation et approbation de celles-ci. Ce que je peux dire, c'est que, si des plans ont été *déposés* (sous la pression du vainqueur provisoire), toujours tout a été essayé pour en différer l'exécution (...).

Quant au sabordage, il a été ordonné dès la signature du traité *d'armistice, à tous les échelons de* commandement de la hiérarchie maritime, par l'amiral Darlan, pour l'éventualité où tout bâtiment serait menacé d'être saisi par des autorités étrangères. Il faut redire aujourd'hui que cet ordre a été exécuté pour la première fois fin 1940 quand Bertrand de Saussine, qui commandait un sous-marin en Afrique-Equatoriale, a voulu couler, seul, avec son bâtiment quand des Français, qui s'étaient soustraits aux malheurs de la patrie, ont voulu s'emparer du sous-marin. Ce *jour-là, les Français* ont su qui avait le vrai sens de l'honneur.

Le sabordage était fatal pour la flotte obligatoirement *groupée* dans une rade fermée en vertu des conventions d'armistice, la fuite n'étant envisageable que pour des sous-marins isolés ou de très petits navires. Mais l'ordre général de saborder était un acte du gouvernement légal et légitime de la France qui était celui du maréchal *Pétain*. Ce dernier ayant prévu, le 11 novembre 1942, que la victoire certaine des alliés ne *se produirait pas avant dix-huit* mois avait décidé le sabordage de la flotte au cas où les Allemands pénétreraient en *zone* libre. Cette décision avait été prise avec l'approbation de tous les ministres en qui le maréchal avait pleine confiance, et en particulier par le héros de Dunkerque, qui était alors ministre de la marine, l'amiral Abrial, et elle était motivée par la nécessité impérieuse de maintenir partout en France une autorité française pour éviter la mort physique de provinces de la France méridionale. Elle était jus*tifiée, en outre*, par le souci d'éviter la mort inutile d'un grand nombre d'officiers et d'équipages *dans un baroud d'honneur*. Il était, d'autre part, certain que la flotte de haute mer, si elle arrivait à s'enfuir sans trop de pertes, n'apporterait aucune aide véritable aux alliés, ce que la flotte d'Alexandrie a prouvé peu après.

Le service de renseignements en mai 1940 (suite)

Le général Henri Navarre et le colonel Paul Paillole, président d'honneur et président national de l'Association des anciens des services spéciaux de la défense nationale, avaient, dans une lettre publiée dans le Monde *daté 7-8 août, contesté certaines conclusions d'un article de M. Jean Vanwelkerhuysen, historien belge, sur le rôle des services de renseignements lors de l'attaque allemande du 10 mai 1940* (le Monde *du 11 mai 1977). M. Vanwelkerhuysen, alors absent, nous a adressé la réponse suivante. Il appartient désormais aux témoins, aux acteurs et aux historiens de travailler de concert pour tenter de saisir tous les mécanismes d'une surprise qui eut les dramatiques conséquences que l'on sait.*

Au fond, le général Navarre et le colonel Paillole ne démentent pas la constatation *que j'ai faite*. Dans la nuit du 9 au 10 mai 1940, des avertissements ont été donnés. Ceux que les sources accessibles révèlent sont d'origine étrangère et surtout diplomatique. Le bouton a été pressé à Luxembourg, à La Haye et à Bruxelles. Mais la sonnette d'alarme n'a retenti ni à Paris ni à Vincennes. Pourquoi ? Le général Navarre et le colonel Paillole affirment que le S.R. n'y est pour rien. *Je ne* demande qu'à les croire. Simplement, pour les suivre, il me faudrait des faits. Ainsi le *veut la* méthode historique. Je me permets donc de compter sur eux pour me dire ce qu'ont *mandé*, cette nuit-là, le commandant Fustier, de Bruxelles, le capitaine Bernier, de Liège, le *capitaine* Maudry de Verviers, le capitaine Fredaigue, d'Anvers, le lieutenant Scheider, de Rotterdam, le commandant Trutat, de La Haye ? D'un autre côté, je prends acte avec intérêt de ce que le chef du S.R., le colonel Rivet, a noté, à 3 h. 35, le 10 mai 1940, sa certitude que l'offensive était pour le jour même. Mais il serait intéressant de savoir sur quoi il fondait sa conviction et pour quelle raison il n'a pas pu la faire partager en haut lieu. Sans doute ceci ne concerne-t-il plus le seul S.R. Le problème, de toute évidence, le dépasse. Il n'était qu'un des rouages du système d'alarme. Je n'ai jamais rien écrit d'autre. Du reste, l'erreur *serait* d'imaginer que j'ai une médiocre opinion du S.R. Je crois que, dans l'ensemble, il a fait de bonne besogne. Se serait-il laissé surprendre le 10 mai 1940, cela ne prouverait pas le contraire. Il y a des exceptions qui confirment la règle. Cependant, une étude limitée à cette journée historique doit enregistrer le silence des sources connues sur le rôle du S.R. et s'interroger sur ses causes. De bonnes explications trancheraient le débat. De toute manière, il n'appartenait pas au S.R. de faire la synthèse des renseignements. Cela aussi je l'ai écrit. Il dépendait encore moins de lui d'ordonner l'alerte. Tout au plus pouvait-il contribuer à inspirer la décision. Le fait est qu'elle a été prise tardivement, plusieurs heures plus tard, aux Pays-Bas et en Belgique. J'ai proposé une explication. Je serais heureux d'en lire de meilleures !

(*) Avenue Paul-Vanden-Thoren, 36 B 1160 Bruxelles.

PRESSE

FIN DU CONFLIT DU « FINANCIAL TIMES »

Londres. — Le *Financial Times* reparaîtra le mercredi 24 août pour la première fois depuis le 4 août, le conflit opposant les ouvriers d'imprimerie à la direction ayant pris fin lundi soir (*le Monde* du 19 août).

Aux termes d'un accord signé par la direction du quotidien de la City et les représentants du syndicat des grévistes, la National Graphical Association, les cinquante-quatre ouvriers licenciés sont réintégrés et les avis de licenciement adressés aux autres sont annulés. Aucune précision n'a encore été donnée sur les autres termes de l'accord.

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux — emplois internationaux

PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

GTE SYLVANIA exécute actuellement un contrat qui consiste en un centre technique de formation dans un pays stable d'Afrique du Nord, situé en bordure de Méditerranée.

Nous cherchons des instructeurs qualifiés capables de travailler dans une situation délicate et d'enseigner aussi bien en français qu'en anglais. Vous devez être techniquement qualifiés et posséder une licence dans les domaines de la mécanique, l'électromécanique, l'électronique, physique ou mathématiques.

Des emplois importants sont maintenant disponibles, assortis de *rémunérations intéressantes et de logements.*

Veuillez s'il vous plaît adresser vos C.V. détaillés qui seront traités de façon confidentielle) y compris vos salaires passés et présent à :
Jean Laurain - GTE TRAINING CENTER
Grand Parc, 2, rue de la Moselle, 54100 Nancy, France

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED
Project leader - manufacturing systems

We seek a self-motivate individual who will work in the installation of total materials systems on a Honeywell 66/20 with VIP terminals. Position requires at least 1 year direct experience in IMS, IDS and related manufacturing systems.

Send resume, including salary requirements to :
GTE INTERNATIONAL - Personnel Dept. - 32 Third Avenue
Burlington, Massachusetts 01803 - U.S.A.

SOCIÉTÉ FOSTER WHEELER FRANÇAISE

recherche pour

ALGÉRIE

CONDUCTEURS DE TRAVAUX ET CHEFS DE CHANTIERS GÉNIE CIVIL

ayant références dans constructions industrielles. Libres de suite.

Ecrire avec prétentions : Service Construction, 31, rue des Bourdonnais, Paris (1er), ou tél. pour rendez-vous : 233-44-32.

Société Ingénierie Paris recherche pour poste au Moyen-Orient

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

spécialisé dans les techniques de

PONTS PRÉCONTRAINTS

Diplômé d'une grande école cet ingénieur peut faire état d'une large expérience professionnelle dans le domaine des travaux publics acquise pour partie à l'étranger. Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire pour l'exercice des fonctions qui lui seront confiées. Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (C.V. + dernier salaire annuel), ss réf. 758/124, L.T.P. 31 bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE recherche pour poste en AFRIQUE NOIRE

UN COORDINATEUR DE CHANTIER

désireux de participer à un important chantier de bâtiment. Le candidat recherché devra être titulaire d'un diplôme de Technicien supérieur ou de conducteur de travaux bâtiment et avoir acquis une expérience d'au minimum 5 ans pour partie à l'étranger ds la coordination « Tous corps d'Etat » (suivi de chantier, diagramme PERT...). Il pourra à ce titre justifier de références précises acquises sur d'importants chantiers d'édification de buildings.

Ce poste auquel sont attachés les avantages de l'expatriation est à pourvoir rapidement.

Les personnes intéressées sont invitées à écrire (joindre C.V. en mentionnant dernier salaire France), sous référ. 880/103, L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Importante Société d'Ingénierie recherche pr un séjour en Extrême-Orient un technicien confirmé dans le domaine de la

GESTION DE STOCK

De formation base technique, le candidat retenu aura pratiqué pendant quelques années la gestion de pièces détachées, à l'aide de l'informatique, dans le domaine des travx publics (une bonne connaissance de ce matériel est nécessaire). Une expérience de programmation lui permet d'assumer ce poste qui est à pourvoir rapid. et auquel sont liés les avant. de l'expatriation. Connaiss. de l'anglais nécessaire. Les candidats intéressés sont inv. à env. leur C.V. en mention. leur dern. salaire annuel *sous référence 869-105*, L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

STE d'INGENIEURS CONSEILS recherche pour séjour en Pays Anglophone

INGÉNIEUR

expérimenté en travaux et supervision

TERRASSEMENT

ainsi qu'en pose de canalisations

ASSAINISSEMENT

et petits ouvrages de génie civil. Cet ingénieur diplômé, célibat., s'exprimant couramment en anglais, aura de préférence une expérience des pays en voie de développement et sera libre sous peu.

Les ingénieurs intéressés voudront bien adr. une lettre (joindre C.V. et indiquer dernière rémunér. ann.) s/réf. 501/105 à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Societe d'Economie mixte recherche pour assistance technique dans un pays anglophone

INGÉNIEUR ROUTIER MÉCANICIEN

Ayant une expérience confirmée de l'utilisation optimum des matériels de travaux publics et apte à conseiller les responsables sur leur planification et leur mise en œuvre. Veuillez prendre un premier contact en écrivant (joindre C.V., indiquer dernier niveau de rémunération) sous référence 894/107, à L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

Bureau d'Etude recherche

INGÉNIEUR

Diplômé d'une grande école + C.H.E.B.A.P ou C.H.E.M. Ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans en trajets

OUVRAGES D'ART

Cet ingénieur, libre sous peu, travaillera près de Montpellier et sera disponible pour effectuer des déplacements à l'étranger (anglais nécessaire). - Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération annuelle) sous référence 902/103. à L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

BUREAU D'ETUDES à Vocation Internationale, siège social Paris, recherche pour séjour à l'étranger

INGENIEUR PROJETEUR AUTOROUTIER

Cet ingénieur diplômé, s'expr. en anglais, se verra confier des responsabilités qui nécessitent une expérience dans ce domaine d'une dizaine d'années au min. Les personnalités intéressées sont invitées à prendre un premier contact en écriv. (joindre C.V et indiq. dernière rémun. annuelle sous référence 871/113 L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75005 PARIS.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE FORAGE

1, place Bir-Hakeim - El-Biar - ALGER
recherche pour son Ecole de Formation de Hassi-Messaoud

— DEUX (2) INSTRUCTEURS de FORAGE :

Profil du poste :

— Formation de base : Ingénieur
— Chef de chantier ayant au moins dix (10) ans d'expérience
— Formation pédagogique moyenne
— Bilingue souhaité (anglais-français)

— DEUX (2) INSTRUCTEURS en MÉCANIQUE :

Profil du poste :

— Ingénieur en mécanique
— Ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience
— Connaissance du matériel de forage souhaitée
— Bilingue souhaité (anglais-français)

— DEUX (2) INSTRUCTEURS d'ÉLECTRICITÉ :

Profil du poste :

— Ingénieur en électro-mécanique
— Ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience
— Expérience dans l'industrie pétrolière souhaitée
— Bilingue (anglais-français).

— Conditions de travail et de vie agréables
— Salaires intéressants avec possibilité de transfert de 85 % pour agents étrangers
— Rythme de travail : quatre (4) semaines de travail, deux (2) semaines de récupération au pays d'origine et frais de transports pris en charge par la Société.

emplois régionaux

Les systèmes de gestion : un secteur en perpétuel devenir.

Vous souhaitez orienter votre vie professionnelle vers des

carrières commerciales en province

Nous vous offrons la possibilité de débuter dans des conditions susceptibles de faire de votre premier emploi un tremplin :

- pendant 8 mois, une formation approfondie portant à la fois sur notre stratégie commerciale et sur nos produits ;
- à très court terme, des responsabilités *étendues de conseil auprès des entreprises*, dont vous devez détecter et analyser les problèmes en matière de traitement de l'information, afin de leur proposer les solutions les plus appropriées et de conclure des ventes.

Si vous souhaitez acquérir une solide expérience du terrain indispensable à la poursuite de vos objectifs professionnels, si vous êtes *jeunes diplômés de l'enseignement* supérieur économique ou commercial, nous vous proposons des postes d'Ingénieurs Commerciaux et vous invitons à adresser une lettre manuscrite + c.v. et prétentions, sous référence G 03 à Martine BOULMER, OLIVETTI FRANCE, D.P.R.H., 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

olivetti

ENTREPRISE INDUSTRIELLE MOBILIER CONTEMPORAIN
Région Centre-Ouest, recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

Responsable de :
— Contrôle et développement du réseau de représentants ;
— Contact et suivi des principaux clients (chaînes et groupements d'achat) ;
— Organisation des livraisons et du S.A.V. ;
— Lancement des séries en production.

Poste à pourvoir rapidement.
Expérience souhaitée dans fonction similaire.

Ecrire avec curriculum vitae + photo et lettre manuscrite
STAGE (F.S.)
7, RUE ROY - 75008 PARIS.

BANQUE IMPORTANTE
recrute

DIRECTEUR D'AGENCE de 1er Plan

Le poste à pourvoir se situe en ALSACE

Adr. C.V et photo sous le n° 22.407 à CONTESSE Publicité, 20, av de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

LES VILLAGES D'ENFANTS S.O.S. recherchent pr MARLY-LES-VALENCIENNES (Nord) DIRECTEUR DE VILLAGE marié, père de famille, minim. 32 ans, ayant formation et expérience en matière d'éducation. *Ce poste peut convenir à tout* candidat ayant eu des responsabilités éducatives : maison d'enfants, enseignant, travailleur social. Ecr. av. C.V. man., photo et prétentions à VILLAGES D'ENFANTS S.O.S. DE FRANCE, 62, rue de Rome, 75008 PARIS.

IMPTE SOCIETE T.P. cherche

INGÉNIEUR ou **CONDUCTEUR DE TRAVAUX**

confirmé pour direction chantier travaux souterrains
Libre de suite - Référ. exigées.
Ecr. HAVAS MARSEILLE 47920

SOCIÉTÉ TUBAUTO
(Filiale VALLOUREC)
rouet de Montargis
89300 JOIGNY
spécialisée dans le façonnage de tubes et la fabrication de portes de garage
rech. pour BUREAU d'ETUDES

DESSINATEUR ÉTUDES 1 confirmé

Formation Brevet ou Bac de technicien construction mécanique. Expérience de quelques années en conception d'outillage *(presse, déformation à froid, etc., etc...)*
Ecrire avec C.V. et prétentions ou se présenter à partir du 22 août 1977 à l'usine de Joigny.

URGENT RECHERCHE

PROFESSIONNEL (LLE) ANIMATION C.A.P.A.S.E.

pour SUIVI 2e ANNÉE FORMATION ANIMATION

STAGIAIRES

PROMOTION SOCIALE
Tél. : (99) 59-34-94

Important cabinet d'expertise de Méditerranée recherche pour région Toulouse-Tarbes

UN JEUNE INGÉNIEUR

INSA, MEC ou AM pour poste

TECHNICO-COMMERCIAL

Ecrire avec C.V. + photo n° T 075903 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIETE DE DISTRIBUTION EN EXPANSION
(200 personnes)
C.A. 100 millions de francs
articles d'équipement du foyer et de loisirs
recherche pour ROUEN

DIRECTEUR DES ACHATS

gde expér. des achats nécess. Rech. produits négociation et contrats fournit., gestion, approvisionn., supervision du Service. Ecr. avec réf., photo et prétent. n° 703.600 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75081 Paris, qui transmettra.
Discrétion assurée.

Importante Sté V.P.C. en développement rech. pour ROUEN chef de département

ACHETEURS DYNAMIQUES

bons négociateurs, bons gestionnaires, ayant une solide expérience de la distribution et de la connaissance des sources d'achat, de production et d'importation, dans un ou plusieurs des secteurs suivants :

- Hifi-son, optiq., photo-ciné ;
- Bricolage, outillage, jardin ;
- *Ménager, électro-ménager,* décoration ;
- Linge de maison, textile ameublement.

Ecr. avec réfer. et prétentions n° 703.599 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75081 Paris, qui transm. Discrétion assurée.

Organismes professionnels et interprofessionnels de services aux entreprises région Nord-Ouest recherche

COLLABORATEUR

CADRE, licencié en droit, ayant une bonne expérience des relations sociales dans l'entreprise industrielle.

Adres. lettre, C.V. man., photo à n° 23.407, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE REGION PARISIENNE
C.A. 200 M. F., recherche son futur

Chef du Service Achats

pour s'intégrer dans son Equipe de Direction

Le candidat devra avoir une expérience de plusieurs années dans une fonction identique ou proche et allier l'aptitude de négociations à niveau élevé avec des méthodes rigoureuses de gestion des achats.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. sous n° 22.483 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr

---

Service des TITRES
d'un grand établissement financier, en expansion, recherche

RESPONSABLE DES ÉTUDES OPÉRATIONS SUR TITRES

pour animer une équipe, chargée :
— d'analyser et d'harmoniser les fonctions et les *opérations sur titres* ;
— de constituer et mettre à jour la documentation.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 1.698 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

IMPORTANT ÉDITEUR PARISIEN

de livres de jeunesse et littérature générale, offre une intéressante opportunité de carrière à

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL EXCLUSIF

FONCTION :
Visiter sa clientèle de Libraires de PARIS et de la région parisienne Nord.

PROFIL :
Vous êtes, si possible, un jeune diplômé d'études supérieures, ambitieux, dynamique et organisé, vous avez une première expérience positive de la vente et vous êtes *libre rapidement*.

REMUNERATION :
Fixe + % + frais - Voiture nécessaire.

Env. lettre manus., C.V., photo et prét. ss n° 40.824 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.
DISCRETION GARANTIE

POUR DÉVELOPPER SES CRÉNEAUX
sur les plans techniques et commerciaux
CONSTRUCTEUR DE FOURS
recherche

INGÉNIEUR 1er PLAN

Connaissances Thermique et Métallurgie.
Contacts clients Goût GESTION CONTRATS.

Env. C.V., lettre man., photo et prét. s/réf. 8995 à Axial Pub., 91, rue Fg-Saint-Honoré, Paris-8e, q. tr.

S.E.V. MARCHAL

recherche

UN CADRE

ATTACHÉ AU CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Pour prendre en charge des problèmes d'organisation et d'études concernant les améliorations à apporter aux systèmes existants, et la mise en *place de systèmes et de procédures nouveaux*

Les candidats devront avoir une formation supérieure en gestion et comptabilité (type ESCP) et 2 à 3 ans d'expérience.

Ecrire avec C.V. détaillé, salaire actuel et prét. à : Direction des Relations Sociales - SEV MARCHAL, 26, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX

SYNEUROPE
Société de distribution de matériel d'Informatique - recherche pour son service MAINTENANCE

ATP ÉLECTRONICIEN

Il sera chargé de l'entretien de systèmes à base de mini-calculateurs. Une expérience de quelques années dans la maintenance de matériel informatique est demandée ainsi que la pratique de l'anglais ou de l'allemand. Lieu de travail région parisienne.

Envoyer C.V. et prétentions à SYNEUROPE, 15, avenue E.-Deschanel, 92400 Courbevoie

---

Nous sommes une Société Internationale
Nous avons décidé de créer un département de Négoce International de céréales européennes

Nous recherchons pour créer ce département un

CHEF DE SERVICE DU DÉPARTEMENT CÉRÉALES

qui avec l'aide d'une équipe restreinte et sous le contrôle du directeur général créera ce département.

Larges possibilités de développement. Situation d'avenir pour un responsable qualifié, ayant une connaissance approfondie de tous les aspects du négoce des céréales en France, dans la C.E.E. et pays tiers.

Adr. C.V. manus., photo et prétent. sous n° 46.582 à P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Discrétion assurée.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE DANS LES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE recherche

INGENIEURS AGRONOMES

pr diffuser ses produits au niveau international.

Expérience des **cultures tropicales** et pratique de **la vente des produits phytosanitaires** sont indispensables.

La parfaite maîtrise de la langue anglaise est requise.

La connaissance d'autres langues étrangères est vivement souhaitée.

Ces postes pourront être basés soit à PARIS, soit directement à l'étranger.

Env. lettre manuscrite, photo, C.V. et prét. à **MINET Publicité** sous **référence 3430/AT 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS** q.t.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE SUD

recherche

SON RESPONSABLE SERVICE APPOINTEMENTS

Le candidat, niveau V, devra justifier d'une expérience similaire dans une Société à gestion informatisée et d'une bonne connaissance des lois sociales (conventions collectives de la Métallurgie).

Adresser C.V., photo et prétent. sous n° 23.396 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Sté quartier Montparnasse recherche

MAGASINIER-EXPÉDITIONNAIRE
EMPLOYÉS DE BUREAU

HOMMES postes temporaires et stables. Adress. lettre à BLEU, sous no 10.211 B 17, r. Lebel, 94 Vincennes.

AVIS DE CONCOURS pour le recrutement de

8 CONSERVATEURS

DE 2e CLASSE STAGIAIRES des Musées de France

Conditions à remplir :
— être âgé de moins de 35 ans (recul possible de la limite d'âge) et justifier soit du diplôme le plus élevé de l'École du Louvre, soit d'un titre universitaire du niveau de la licence.

Inscriptions et renseignements : Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 octobre 1977 inclus à la Direction des Musées de France, bureau du personnel, Palais du Louvre, 75041 Paris CEDEX 01

Tous renseignements complémentaires sont fournis à cette adresse.
Tél. 260-39-26 poste 3.211

Fondation Curie
Institut radium-section médicale hospitalière
26, rue d'Ulm - 75231 Paris cédex 05, recherche :

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

3 à 4 ans expérience minimum en gestion facturation, paie, comptabilité. Très bonne pratique COBOL. Expérience sur C.I.I.-HB 61-60 souhaitée.
Adresser C.V. plus prétentions à l'intention service informatique

ECOLE INFIRMIERES CHAPTAL recherche d'Urgence

INFIRMIERE CADRE cap. assurer responsabilité élèves 6e période.
Tél. Directrice : 990-58-45.

SOCIETE D'EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES recherche pour PARIS

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

de formation supérieure en électronique

30 ans minimum.
Connaissances approfondies et expérience techniques numériq.
Anglais minimum lu exigé.

Env. C.V. et prétent. n° 22.503, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

La Filiale Transports d'un important groupe français de construction automobile recherche pour BOULOGNE (92)

UN CADRE COMPTABLE

(25 ans min.) niveau supérieur.
Le candidat devra posséder de sérieuses qualités :
— d'organisation,
— de méthodologie appliquée à l'informatique.
Expér. souhaitée auprès d'un transitaire ou commissionnaire en transports.
Ecrire avec C. V. manuscrit, photo et prét. sous n° 10822 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

IMPORTANTE SOCIETE de mécanique de précision et d'électronique recherche pour PARIS

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

— 30 ans minimum.
— Formation INSA, ESIEE ou EQUIVALENT.

Ayant bonne pratique des Microprocesseurs et des circuits intégrés logiques pour étude et développement de calculateurs.

Le candidat aura une bonne expérience de l'Analyse numérique et de la programmation en langages assembleur.

Env. C.V. et prét. à n° 22.582, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Etabl. privé, formation fiscale, juridique, sociale, recherche

RÉDACTEUR ANIMATEUR

J.H. ou F., 2-3 ans d'expérience profess., formation jurid., niv. licence ou DES, titul. s.p. DECS ou diplôme école de gestion. Qualités : sens respons., pédag., pratique, dispon., dynamique, créatif, facil. expression écrite et orale. Poste Paris.
Adr. C.V. man. M. Bar, 72, r. A.-France, 92300 Levallois, q. tr.

La Filiale Transports d'un important groupe français de construction automobile recherch pour 92-BOULOGNE

UN (UNE) CONTROLEUR DE GESTION

pour sa Direction Financière
Formation :
— D.U.T. gestion ou équivalent.
— Anglais souhaité.

Avantages sociaux importants. Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétent. s/n° 10823 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

JEUNE E.S.C.

pour ses Services COMPTABLES et FINANCIERS
Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 322 SPERAR, 12, r. J.-Jaurès 92807 Puteaux.

STE INGENIEURS CONSEILS Siège Social PARIS recherche

INGÉNIEUR

ayant acquis une expérience d'environ 5 ans en Etudes et Conception de Systèmes de

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Cet ingénieur diplômé, qui aura à traiter également de questions d'Electricité et d'Eclairage, est appelé à travailler à Paris et à assurer de fréquentes interventions dans les pays étrangers.
Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération annuelle) en spécifiant la réf. : 889/102,
L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS q. transm.

représent. offre

2 Personnalités apportant la preuve de leurs capacités.
NOUS OFFRONS UNE FONCTION ARDUE avec déplacements OUTRE-MER mais rémunérée à la hauteur des résultats. Les candidats seront convoqués avant fin août à Paris pour départ aussitôt.
Ad. C.V. et photo à VARALP, B.P. 23, 06331 GRASSE Cedex.

PARKER
1re MARQUE MONDIALE DE STYLOS
recherche pour secteur Banlieue parisienne (4 départements)

UN REPRÉSENTANT PROMOTEUR
EXCLUSIF
POSITION CADRE

Le poste convient à un homme jeune, dynamique, confirmé dans la vente et capable d'animer un réseau de détaillants sélectionnés.

Des moyens publicitaires et promotionnels très importants doivent lui permettre d'assurer *un développement rapide des ventes.*

Domicilié : Paris ou région Est parisienne.

Rémunération : fixe + commission + frais de route.

Adr. C.V. manuscrit et photo à PARKER PEN FRANCE Direction Commerciale 96, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

Rech. pour Paris et Province

REPRÉSENTANTS V.R.P.

pour très grande diffusion Balances électroniques et matér. div pr comm. détail. AMAP, 1, r. d'Hauteville (10e). Tél. 246-21-12.

secrétaires

Secrétaires

STE COMMERCIALE EXPORTATION quartier Champs-Elysées rech.

SECRÉTAIRE STENODACTYLO

Libre rapid. Bonne présentation Domicile Paris ou proche banl. Ayant goût des chiffres (fact.). Possédant notions anglais écrit. *2/3 ans expér. minim. appréc.* Envoyer C.V. avec photo à n° 23.260, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Rech. SECRETAIRE BONNE STENODACTYLO, français parfait, âge moyen 30 ans minimum, bonne présentation, catholique pratiquante, travail varié inclus vente en magasin à clientèle religieuse, place stable, 5 × 8, libre de suite. Se présenter ETABLISSEM. HOUSSARD, 39, rue Vaneau, PARIS (7e), à partir du 25 août, ou envoyer C.V. Tél. 551-36-15.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le **CIDEM** (Centre d'informa tion sur l'emploi, association *sans but lucratif) vous propose* GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny. 78-Le Chesnay

demandes d'emploi

DIPLOME E.S.C., 29 ANS
Anglais, espagnol. Expérience Chef de vente + gestion financière et administrative chez un des leaders de la maison individuelle. Spécialiste opérations groupées et isolées,
recherche
POSTE A RESPONSABILITÉS
Libre rapidement.
Ecrire sous n° 703.546 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

J.F. Sénégal., tit. B.T.S., secrét. de dir., bil., ch. pl. st. ds Sté fin. ou cciale : banq., tourisme, immobil., mais. d'édit., presse. Ecr. n° 1.408, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 30 ans, lic. droit + I.A.E., 4 a. expér., form. prof. ds stés services, ch. poste responsab. en FORMATION PROFESSIONNELLE
Ecr. n° 1.369, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

ARCHITECTE D. P. L. G., lic., maîtrise, D.E.A. urbanisme, 8 a. d'expér. agence, sér. référ., très bonne expér. chant., ch. emploi. Ecr. n° 1.400, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune fem. trent., études supér. (anglais courant) et cours arts dram., ch. empl. contact public.: hôtesse, animation, réception. Ecr. n° 6.537, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme 30 ans, gde expérience enseignement, maîtrise géogr. + D.E.S.S., sc. de l'éducation, ch. sept. 1977 poste professeur toute région. Ecrire F. D., Clos des Valbelles, 14800 TOUQUES.

Je cherche pr ma fille, 22 ans, Allemande, désir. apprendre le franç., une pl. au pair à Paris, famille de bonne position, d'un niv culturel certain. Dr Karl-H. Wessel, Kloppenheimer Steige 12, 6200 Wiesbaden-Sonnenberg (All.)

PROFESSEUR
RUSSE - ANGLAIS FRANÇAIS expérimentée ch poste France *ou étranger* **Mme CHEDORGE,** 43, rue Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY Tél 747-51-83.

SECRETAIRE BILINGUE STENODACTYLO ANGLAIS conf., 23 ans, rech. poste stable SECRETARIAT DIRECTION Mlle BECHERBLUT, 20, Grande-Rue, 91260 JUVISY 921 25-31.

CADRE ADMINISTRATIF
dynamiq., 31 a., D.E.C.S. compt., très bnes référ., rech situation région Sud ou étranger. Ecr à CLUZEL, 10, rue Jean-Jaurès, 94800 Villejuif qui transmettra

Jne exécutive, Allemand, 33 a., résidant à Paris, dipl., parfait *trilinq., excellente expér. comm.* Int., marketing, finance, cherche situation intéressante. Ecr n° 1.411, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 30 ans, SOUS-DIRECTEUR AGENCE DE BANQUE, aimant exploitation, contact clientèle, 14 ans expérience, cherche poste France ou étranger. — Ecrire *n° T 075.857 M, Régie-Presse,* 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

Anglaise, 23 ans, français cour., LICENCIEE ES LETTRES, expérience ASSISTANTE DE DIRECTION, libre voyager, permis conduire, ch. poste intéressant à respons. Ecr. n° T 75.894 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jne homme 24 ans dég. O.M.
CAPACITAIRE EN DROIT
recherche EMPLOI
préfér. REGION PARISIENNE, étudie toutes propos. Ecrire ou tél. M. Cassagne, Bois de Bernon 33930 VENDAYS-MONTALIVET Téléphone : (56) 41-71-24.

J. F. ECONOMISTE nationalité Suédoise
32 ans, parl. couramment franç., anglais, allemand, not. espagnol, références sérieuses, ch. poste à responsabilité. Libre de suite
Ecrire Mme PAPI Maud, 10 rue Jean-Bologne Paris 16e

Hme 29 ans, désirant s'orienter vers fonction personnel, relations *sociales, recherche poste* évolutif à responsabilités. Libre suite. — Ecrire sous n° 67.144 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

CADRE ADMINISTRATIF ANCIEN OFFICIER SPECIALISTE TRANSPORT INTERNATIONAL
cherche poste administratif à l'étranger, 7 ans d'expérience de responsable adm de chantier au *Moyen-Orient et Afriq du Nord* Ecr n° 1.386, « le Monde » Pub., 5, r des Italiens 75427 Paris 9e

propositions diverses

ARCHITECTE CONSTRUIT
chalets en bois, mais. tradit. Px de revient fr. réduit, condit. constr. utilisée comme témoin pour 12 mois. M. Albertani, 1, r. Coysevox, 78000 Versailles Tél. 955-15-08.

PARIS-IRAN
Début sept., recherche 1-2 pers. participation frais véhicule. Téléphone : 955-57-69

occasions

A VENDRE
Eléments de cuisine, stratifiés blanc et bleu marine, compren 1 armoire balai avec étagères, 1 élément bas 80 × 60 cm. avec tiroir, 1 élém. haut de 80 cm., 1 élém. haut de 40 cm., 1 élém. dessus de hotte. Bon état. Prix 1.000 F. Une cuisinière Arthur Martin tout électrique, 4 plaq. + four, neuve, lam. service cse double empl. Px 800 F — Tél 283-33-51, p. 51, h. bur., sf lundi.

DISCOUNT 30 à 60 %
s/10.000 m² moquette toutes qualités. 757-19-19.

ENTREPOTS BENARD MARTEL, MAISON MARTEL, fondée en 1873 vendrait ses vieux vins
Visible de 14 h. à 17 h., chaque jour, sauf le dimanche.
Teleph (35) 27-51-74

autos-vente

B.M.W. OCCASIONS
316 320 - 520 525 - 528 - 30 L Modèles 77 peu roulé Garanties. AUTO PARIS XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e

capitaux ou proposit. com.

JE VENDS MES ACTIONS DE SOCIETE SUISSE A PARTICULIER. Nécessaire 50.000 francs français. — Ecrire à R O P I C, place de la Gare, Case 676, CH 1001 LAUSANNE.

A CEDER
SOCIÉTÉ PRESTATIONS DE SERVICES
en pleine expansion installée sur LYON.
Pour tous renseignements : écrire sous réfer 1608 à P. LICHAU S.A., 18, q. Jean-Moulin, 69002 Lyon, qui transmettra.

cours et leçons

Etud. E.S.S.E.C. cherche donner cours particul. (maths, anglais, espagnol) jusqu'à terminale, en échange de toutes propositions Tél 655-39-62 (sauf dimanche)

COURS AUDIO VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ DEMONSTRAT GRATUITES SESSIONS INTENSIVES D'ETE Venez, 46, bd St-Michel Paris-6e Tél 326-08-70 329-02-88 Tous les jours 9 h à 21 h.

annonces diverses

Partic. rech. personnes du 28-8 au 12-9 pour CROISIERE EN TURQUIE 285-39-77 sauf w.-e.

perdu-trouvé

PERDU PEKINOIS MALE (nommé Waddy), blanc et roux collier noir avec cœurs rouges Tatouage oreille UR 324. — Téléphone 350-11-57 ou 878-29-40 Grosse récompense.

l'agenda du Monde

reparaîtra le MERCREDI 7 (daté 8) SEPTEMBRE

Les annonces peuvent être adressées dès maintenant, soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

FAUBOURG SAINT-MARTIN 3e asc. Bel imm. p. de t. 1905, 5 p., 100 m² + ch. serv., tt cft. Impeccable. 480.000 F. 788-49-00.

PLACE DES VICTOIRES Vendons directement très beaux et grands 2 pces, tout conft + 2 mezzanines, poutres, charme. 4,50 m. haut. plafond. 531-85-56.

EXCEPTIONNEL. Av. du Président-Wilson, magnifiq. appart. 280 m², Convriendrait pr profes. *libérale. 1.400.000 F. 766-80-90.*

PARC MONCEAU
5, avenue Van-Dyck
Propriét. vend ds imm. p. de taille, gd standg, duplex 100 m², dans ancienne chapelle entièrement rénovée. Prix 1.000.000. — Téléph. au 566-65-09 ou 734-76-13.

COURCELLES - WAGRAM
Splendide 6 pièces, 280 m², nombreuses dépend. Prix justifié. 633-08-11, matin.

9e MONCEY, très beau 6 p., ch. de serv., tél., 175 m² environ, cave, asc. 800.000 F. 878-75-90.

RANELAGH, en un lot, 3 appts 180, 100, 20 m² judicieux, jamais habités, imm. 1931 de standg, 4 asc., calme absolu, vue impr., 7e ét., terrasse, de pl.-pied, sur 2 appts 100 m². Vue urgence vis. sur pl. ts les jours, 19 à 20 h., 23, av. Léopold II, Paris (16e). Faire offre de prix direct. au propriétaire : 15 (93) 01-33-52.

17e, S/GD JARDIN, plein Sud, réf. nf, 55 m², sél. dble + ch., cuis., tél. bns, 285.000. 720-10-02.

NATION
Vaste sél. s/loggia, hall, entr., 2 ch., cuis., 2 w.-c., s. bns + s. eau, park. Px 430.000. 346-63-85.

12e. Je vend beau duplex style ancien, 45 m², 185.000 F à débattre. Me téléph. pour rendez-vous 828 - 26 - 25.

17, RUE DES ÉPINETTES
Sél., 2 ch., 55 m2, imm. récent. 2e ét. 240 000 F. 766-04-17, p. 260.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
IMMEUBLE BON STANDING
APPARTEMENTS 2-3 PIÈCES
CONFORT, DEPENDANCES.
JOUBERT & ANDRE, 766-04-17.

DEVENEZ INVESTISSEUR
dep. 30.000 F Cpt (PEL POSS.)
SOYEZ RASSURE TS RISQUES
Placer son argent est un acte sérieux
Sélection des Programmes d'investissement. DANS PARIS
— Haute rentabilité immédiate.
— Accroiss. rapide du capital.
— Fiscalité avantageuse.
— Location et gestion assurées.
Pour une Etude personnalisée : GROUPE VRIDAUD 261-52-25 + *15, rue de la Paix* - PARIS. Ouvert tous les jours sur R.-V.

MÉTRO VILLIERS
DANS IMM PIERRE DE T. 100 m² 3e ét. SALON S. à M. 2 ch., cuis., bains. 560.000 F. SUR PLACE mercredi 24 août. 1, bd de Courcelles, 14 à 17 h.

41, AV. DE CLICHY
4 P. tout confort, 295.000 F. les 24/25, de 13 à 18 h.

MADELEINE Propriétaire vend dans bel imm. asc., 2-3 P. et 5 P poss. prof. libér. 734-99-75.

9e BEAU 3 P., entrée, cuis., s. d. bs., chf. imm., tél. cave, balc.-terrasse. 257.000 F. Lundi/Mardi 13-18 h., 36 bis, r. de la Tour-d'Auvergne.

PL. ÉTATS-UNIS (Près)
dans hôtel partic. 2 P, 60 et 70 m². Très gd luxe. 734-73-88.

F.-D.-ROOSEVELT
PROPRIETAIRE VEND
imm. pierre de taille ravalé 5e ETAGE, ASCENS., BALCON
5 PIECES cuis. bains, chauff., moquette
TEL., LUXE RENOVATION, PROF. LIBERALE POSSIBLE
PRIX 750.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h.
11 BIS, RUE DU COLISEE ou 723-96-05.

HALLES Duplex 170m². Living + 5 chambres, 5e et sans ascenseur. Parf. état. Tél. : 589-20-97.

MAGENTA - REPUBLIQUE
100 m² impeccable, tt confort, 4e étage, ascenseur. Exceptionnel - 395.000 F. Mercredi, jeudi 14-18 h. 29, bd Magenta. 986-26-50 (matin - soir).

8e ETOILE Beau 2/3 Pièces, tout confort. Prix 690.000 F. - 755-93-32.

Paris Rive gauche

E.-DUCLAUX, Mo Pasteur. 120 m², 5 p., gd conft, 3e étage, *ascens. imm. pierre de taille.* Chambre service. Tél. 567-22-88.

CENSIER-GOBELINS
Studio, 4e étage, 29 m², 140.000.
2 pièces, r.-de-ch., 25 m², 95.000.
2 pièces, 3e étage, 35 m², 218.000.
2 pièces, 1er ét., 42 m², 255.000.
3 pièces, 5e étage, 50 m², 220.000.
Affaires qualité. — 331 - 89 - 46.

ODEON. PETITE MAISON sur *trois niveaux, tout confort.* TELEPHONE. 430.000 F. 322-61-35.

13e PEUPLIERS. Pt imm. neuf
5 ATELIERS ARTISTE
de 100 à 110 m². Constr. origin. Livraison sept. 78. Tél. ap. 18 h. 589-20-97.

MONTPARNASSE
Dans imm. neuf de luxe Magnifique 2 pièces 55 m2, cave, parking, tél. 422.000 F Prix justifié
S/place ts les jrs, 14 à 19 h 30 :
4 à 6, RUE FERMAT
ou TEL. 766-13-14

13e PEUPLIERS. Petit imm. nf
5 ATELIERS D'ARTISTE
de 100 à 110 m2 Const. originale Livrais. sept. 78 Tél. apr 18 h : 589-20-97.

17e RÉSIDENTIEL
BEL APPT 5 P., gde réception, imm. bourgeois, 4e étage, asc., superbe chbre de service. TEL. Profession libérale permise. 780.000 F 704-88-18.

AV. DE BRETEUIL
EXCEPTIONNEL
3 p. tt conft. Audoli 525-27-08.

7e SAINT-GERMAIN
7 PCES lingerie. 2 chbres serv. soleil, verd. 326-69-19.

DUPLEIX Gd stand. Beau 4 p., tt cft + ch. service. REGY 577-29-29.

ALMA Rive gauche 169, r de l'Université Superbe 2/3 P. 77 m2, tt conft *540 000 F Samedi après 14 h.*

GOBELINS Part vend 3 pièces. s. eau, poss bains. tél., chauff. gaz, 5e ét. sur cour. asc. clair Tél 222-11-13

Région parisienne

Fontenay-le-Fleury, 2 - 3 pièces avec joli jardin, plein Sud, revêtement marbre, cave, parkg. URGENT. Px 192.000. 460-14-53.

BOULOGNE près BOIS vue sur Seine
Gd standing, 85 m2, séj + 2 ch., cuis. équipée, s. de bs, nombr. rangements 580.000 F. 603-70-92, heures bureau.

NEUILLY-s/SEINE. Propriétaire vend charmant BATEAU-LOGT 4 P., cuisine, bains, tél., berge aménagée en jardin, chenil - 704-55-98.

LE VÉSINET CENTRE
4e ét., asc., jolie vue, 2 pièces, 40 m2 + terrasse. 190.000 F. AG. TERRASSE Le Vésinet 976-05-90

Province

PRINCIPAUTE DE MONACO Vendons bel appt en construct., hall, séjour, 2 ch., 2 bains, toil., récept., nombrx placards, cave. Pl. Sud. Possibil. prof. libérale. *750.600 F,* avec 345.500 F compt. Ecrire INTERMEDIA, B.P. 10, Monte-Carlo, ou tél. (93) 50-66-84.

A SAISIR STUDIO, KITCHENETTE EQUIPEE, CAVE EN CONSTRUCTION — 212.000 F. Paiement échelonné. Ecrire INTERMEDIA, B.P. 10, Monte-Carlo, ou tél (93) 50-66-84

appartem. achat

Assoc. rech. studio cft. R.-de-ch. ou 1er ét., sect. Dupleix ou Ch.-Michels Ecr. sous n° 122, DAG, 65, rue Rivoli, 75001 Paris, q tr.

locaux industriels

A LOUER
3.700 M2 D'ENTREPOTS
Possibilité location partielle
Près centre ville BORDEAUX
2.700 m2 rez-de-chaussée
1.000 m2 premier étage (monte-charge)
PARFAIT ETAT (éclairage, chauffage)
PARKING ACCES GROS PORTEURS
par deux avenues importantes
Ecrire sous n° G 9.755 à HAVAS AQUITAINE, 54, cours du Ch.-Rouge - 33000 BORDEAUX.

locations meublées Offre

Paris

MUETTE, 3e ét., beau 2 pièces, double living, chambre, bains, cuisine, tout confort. 551-29-15.

SAINT-PLACIDE Rue Régis : Living + ch., cuis., bains, très bien meublé, asc., chauff. centr. Tél. 2.500 cc. 366-45-29.

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. - Tél. : 557-54-04.

Province

NICE 2 pièces, cft. luxe. (93) 84-06-43, sept.

locations non meublées Offre

Paris

8, r. Henner (9e), SANS COMM. Gd studio, cuis. équ., bns, plac., moq., stand. Sol., calme, verd. 1.100 F, ch. c., voir gardienne.

PARIS XVIe
61-63, rue Chardon-Lagache : à louer directement par Sté pptaire beaux studios et 2 P. tout confort. Tél. 525-57-55 et 266-18-65.

Région parisienne

NANTERRE, 5 MIN. DEFENSE 2 pièces, tout confort, téléphone, garage. 1.100 F. charges compr. Téléph. 602-38-02.

NEAUPHLE-le-CHATEAU, sur 3.000m², grde villa 6 P. tout confort, gar., arbres fruit., verdure. 3.500. 770-87-22.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

ETUD. INTEGRANT E.S.S.E.C. CHERCHE STUDIO OU PETITE CHAMBRE à partir sept., oct., ds Pontoise ou envir. Tél. 655-39-62 (sauf dim.) ou écrire Serge ALLOU, 2, avenue Chaperon-Vert, 94250 CHANTILLY.

CHELLES Recherche Pavillon à louer avec Jardin. Loyer mensuel 1.500 F maxim. Ecrire n° 6.536 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, boulev. Voltaire. — 700-00-99

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Frais abonnem. 310 F. 742-78-93.

bureaux

DOMICILIATION TEL SECR.
TELEX Frais 100 F/mois
APEPAL 228-56-50.

fonds de commerce

Promoteur recherche PHARMACIEN PR CREATION OFFICINE dans centre commercial. Achat ou location. Ecrire GUERIN, CABOURG, 38520 LES DEUX-ALPES

villas

BOIS-D'ARCY 78390, 6 min. gare Fontenay, sur 800 m², situation exception., bonne constr., compr. entrée, séjour dble, cuis., w.-c., chaufferie, gar. A l'ét. : 4 ch., s. de bns. Tt cft, libre immed. Prix 600.000 F. Téléph. 045-29-09.

- Ppté d'agrém., boisée, avec maison de style campagnard habitable : 3 ch., séj., sal. à m., cuis., grenier, élect., tél., eau par citerne, accès, très jolie vue. Prix 475.000 F.
- Pr placem. isolé, pte constr. anc., en pier., sans eau, sans électr., accès. Prix 49.000 F.
- *Villa neuve avec pierres apparentes en partie,* terrain boisé de 1.790 m², toutes viabilités, 2 chbres, séjour avec cheminée, cuis., gd garage, terr. couverte. Prix 320.000 F.

DANY IMMOBILIER, 83850 Cotignac. 16 (94) 69-61-13.

pavillons

BOIS-D'ARCY, 23 min. Montparnasse. Pav. 3 ch., séj., bns, cuis., gren. aménageable, ss-sol complet. 350.000 à déb. 460-31-22.

propriétés

TORCY (77). Propriété dans parc boisé, 5 p., tt cft, 6.500 m² 600.000 F. Donat, tél. 005-30-26.

IMPORTANTE RESIDENCE SUR 3 HA 1/2, 55 KM. OUEST PARIS. Téléphoner pour rendez-vous bureau M. ESTIENNE 793 - 88 - 80, domicile 485 - 03 - 72.

80 km. Sud Paris, site unique, *VILLA 8 p. princip. aménagées,* cuis. équipée, cheminée, nombreuses dépend., 700 m² terrain aménagé. 530.000 F. BASSUEL, 7, rue du Prieuré-Saint-Martin, 77130 MONTEREAU.

domaines

SOLOGNE
A vendre BONS TERRITOIRES DE CHASSE DE 10 A 100 HA, avec étangs ou possibilités. Prix intéressants. Téléph. matin, de 9 h. à 11 h. : 15 (38) 05-00-58.

fermettes

ARDECHE MERID. Vends fermette à restaur. s/2 ha, pleine nature, climat doux, ensol., vue sup. Px 80.000 F. (91) 73-07-55.

terrains

Terrain à bâtir 6.500 m², viabilités à proxim., jolie vue, prix 75.000 F. DANY IMMOBILIER, 83850 Cotignac. 16 (94) 69-61-13.

ETANGS A VENDRE Région GIEN (Loiret), sur terrain boisé, pr construire. Téléph. (38) 05-00-58, le matin, de 9 heures à 11 heures.

EURE, 150 km. Paris, belle sit., 4.000 m² environ. (32) 41-09-14.

villégiatures

A Vendre **VOYAGE PORTUGAL**
1 place pr 2 pers., 3 sem., 1/2 pens. VOYAGE COMPRIS. Prix intér. - Tél. (41) 66-81-51.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ÉQUIPEMENT

Le voyage du président de la République dans le parc des Écrins

De notre envoyé spécial

Vallouise. — Pour recevoir dignement ce mardi 23 août M. Valéry Giscard d'Estaing, tout le monde s'y est mis. Même le temps. On craignait que les nuées chargées de neige qui empanachaient les sommets ces jours derniers sur le parc national des Ecrins ne gênent les évolutions de l'hélicoptère présidentiel qui devait contourner (le survol est interdit) le massif de la Meije. Vaines appréhensions.

Mais comme il n'y a pas de belle journée sans quelques nuages, la fédération du parti socialiste des Hautes-Alpes devait tenir une conférence de presse en fin d'après-midi non loin du podium où M. Giscard d'Estaing aura prononcé son discours. M. Robert de Caumont, porte-parole de cette fédération, devait dresser un bilan critique de la politique gouvernementale en faveur de la montagne. — M.A.-R.

UN RAPPORT SUR LA VIE EN MONTAGNE

« Ce sont les femmes qui souffrent le plus »

De notre correspondant

Grenoble. — Lancée à l'occasion du Salon de l'aménagement en montagne d'avril 1976 avec le concours du ministère de l'agriculture, l'enquête « La femme et la vie en montagne » constitue une analyse angoissante de leur situation personnelle. Trois mille cinq cents femmes des Pyrénées, du Massif Central, des Vosges, du Jura, des Alpes et de la montagne corse ont répondu à un volumineux questionnaire. Leurs réponses ont été rassemblées dans un ouvrage, le « Livre vert », paru il y a quelques semaines (1).

L'adaptation à la vie en montagne apparaît difficile, même pour celles qui y sont nées. Les problèmes rencontrés sont dans l'ensemble les mêmes dans tous les massifs : la rigueur du climat, l'isolement matériel et social (*« on peut crier, crier, personne ne peut entendre, c'est angoissant »*, déclare une femme qui habite dans un hameau du Massif Central où, autrefois, il y avait cinq « feux ») ; la cohabitation, les conditions pénibles de travail, qui ne laissent guère de repos, l'éloignement des services publics (écoles, poste, administrations...), le mauvais équipement de l'habitat et des routes.

La création d'emplois et les activités complémentaires en milieu montagnard restent très préoccupantes et très complexes. Les trois mille cinq cents femmes interrogées reconnaissent que la création d'emplois est bien la demande prioritaire des montagnards. Effectuée par massif, l'enquête montre que dans le Jura il s'agit moins de créations que de maintien des emplois existants.

Dans les Vosges, les femmes demandent en priorité une meilleure qualification. Dans les zones plus industrialisées comme les Alpes du Nord et la partie est du Massif Central, les ruraux souhaitent l'implantation de petites industries ou d'ateliers artisanaux (l'expérience de Saint-Colomban, en Savoie, avec la création d'ateliers d'électronique, semble une réussite). Dans les Pyrénées, le sud du Massif Central et les Alpes du Sud, on espère tirer parti des matières premières originales du pays (cuirs, ardoises, lavande...).

Dans tous les cas, on remarque que les décisions d'implantation échappent en grande partie aux collectivités locales, que les souhaits sont encore insuffisamment répertoriés pour mener une politique efficace à ce niveau et que les qualifications ne correspondent pas souvent aux besoins.

« Le déclin n'est pas inéluctable »

Les conditions de vie et l'absence d'emplois sont les principales causes du processus d'altération démographique et de désertification dont souffre la montagne française. Ce déclin d'activités rurales, plus rapide que pour l'ensemble des communes rurales de France, affecte tous les massifs montagneux. Une femme de la montagne corse constate : *« Ce sont les femmes qui souffrent le plus souvent des conditions pénibles de la vie ici, et ce sont elles qui partent le plus. »* Les auteurs du *Livre vert* font remarquer que les effets du dépeuplement sont d'autant plus graves du point de vue psychologique notamment que les communes rurales agricoles sont petites et éclatées en hameaux et en fermes isolées.

Pour améliorer la vie en montagne, les femmes qui ont participé à l'enquête formulent des propositions concrètes. Elles demandent que l'accent soit mis sur l'implantation du téléphone (*« au minimum un poste dans chaque hameau »*), afin de rompre leur isolement, et qu'une priorité d'installation soit accordée à la population permanente par rapport aux résidences secondaires ; elles estiment que l'utilisation des cars scolaires en dehors des ramassages pour le transport d'autres personnes rendrait de grands services : il faudrait faciliter l'obtention du permis de conduire aux montagnards, dont le coût est souvent très élevé en raison des déplacements nécessaires pour se rendre en ville à chaque leçon ; rétablir dans les communes où elle a disparu la distribution du courrier à domicile (la venue du facteur étant souvent la seule possibilité de contacts quotidiens avec l'extérieur)...

« Le déclin de la zone de montagne n'est pas inéluctable. Les moyens financiers de son redressement sont à notre portée : leur mise en œuvre demande qu'une politique nationale réfléchie décide de rompre avec certains errements mortels, les raisonnements comptables actuels, et décide d'inclure dans les objectifs prioritaires de notre système économique et de l'aménagement de notre territoire une répartition harmonieuse et volontaire de leur activité dans nos cités, de l'espace rural, et de nos montagnes », conclut l'enquête.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) « La femme et la vie en montagne », Salon de l'aménagement en montagne, Alpexpo 38029 Grenoble Cedex.

TRANSPORT

Les aides-contrôleurs britanniques décident une grève totale de quatre jours

De notre correspondant

Londres. — Les assistants « aiguilleurs du ciel » britanniques ont décidé lundi 22 août une grève totale de quatre jours à partir de jeudi minuit, qui risque de paralyser tous les aéroports du pays. Les huit cent cinquante aides-contrôleurs aériens cesseront alors d'utiliser l'ordinateur I.B.M. qui coordonne les mouvements des appareils dans le ciel britannique. Ils réclament l'augmentation de salaires *variant de 14 à 17 %, qui leur avait* été promise par un accord de juillet 1975, mais n'est jamais entrée en vigueur, en raison de la politique de blocage des rémunérations appliquée par le gouvernement travailliste.

Annulation de nombreux vols

Dès mercredi dernier, deux cent cinquante aides-contrôleurs avaient cessé le travail, provoquant des retards considérables sur les aéroports londoniens de Heathrow et de Gatwick et l'annulation de nombreux vols, notamment parmi ceux de la British Airways. Le durcissement de la grève intervient à l'approche d'un long week-end en Grande-Bretagne — lundi 29 est un jour férié — qui correspond à de nombreux départs ou retours de vacances. Plus d'un million de passagers seront affectés par la grève à un moment de l'année où quelque trois mille mouvements d'avions sont enregistrés par jour dans l'espace aérien britannique. L'ampleur de la paralysie des aéroports dépend des mesures que les « aiguilleurs » arriveront à prendre avec le personnel non gréviste. Une intervention des contrôleurs militaires a déjà été suggérée. Le ministre de l'emploi, M. Albert Booth, devait rencontrer ce mardi les représentants du syndicat des grévistes pour tenter d'ultimes négociations, mais le secrétaire général du syndicat, M. Alistaire Graham, a déjà rejeté l' *« entière responsabilité de la situation sur le gouvernement qui refuse d'entériner ses engagements salariaux »*.

(Intérim.)

● *M. René Ravaud*, président-directeur général de la *Société nationale d'étude et de construction* de moteurs d'aviation (SNECMA), a été reconduit récemment dans ses fonctions. M. Ravaud est à la tête de la SNECMA depuis 1971.

A PROPOS DE...

LES PREMIERS BILANS DES VACANCES

L'Europe buissonnière

Le Bureau international du travail (BIT) estime à deux cent trente millions le nombre des vacanciers qui se seront rendus à l'étranger au cours de l'année 1977, et à neuf cents millions celui des nationaux qui se seront contentés de visiter leur propre pays. Le taux de croissance actuel est de 10 %.

Malgré le temps incertain qui s'est installé sur l'Europe, les pays touristiques affichent des bilans en hausse. La Grande-Bretagne déclare, avec une évidente satisfaction, qu'elle n'a jamais été autant envahie depuis Guillaume le Conquérant. La dévalorisation de la livre lui amène des acheteurs continentaux et le jubilé de la reine, des visiteurs en telle quantité que les officiels espèrent plus de onze millions d'étrangers au cours de cette année. Ceux-ci laisseront, en Grande-Bretagne, 2 milliards de livres (+ 30 % par rapport à 1976).

Même son de cloche en Italie, où on se réjouit que la recrudescence de la délinquance n'ait pas découragé 15 % de touristes supplémentaires. Les recettes attendues s'élèvent à 3 500 milliards de lires au lieu de 2 000 milliards en 1976. Quant à l'Espagne, elle affiche complet grâce à la dévaluation de 20 % de la peseta. Le taux d'accroissement du nombre des visiteurs a été évalué à 15 % au cours du mois de juillet.

De son côté, la France hésite encore à faire ses comptes. Beaucoup plus d'étrangers ont arpenté l'Hexagone. Les Allemands devançaient même les Français dans certaines stations bretonnes. La Côte d'Azur était comble, mais le temps maussade a nui au Sud-Ouest, par exemple, et la crise économique a rendu les consommateurs particulièrement pingres.

Si l'on évite de se laisser éblouir par ces bilans qui jonglent avec les milliards, on s'aperçoit que les Etats et les professionnels commencent à se poser des questions. Par exemple, l'Italie se désole de voir ses équipements hôteliers vides la plus grande partie de l'année. M. James Newton, le bedeau de l'abbaye de Westminster, se plaint que ses visiteurs viennent tous à la même heure. Le parc national de la Vanoise est menacé par l'afflux estival des randonneurs. M. Baroncini, chef de la division hôtellerie et tourisme du B.I.T., estime que « le boom touristique ininterrompu souligne la nécessité de l'étalement des vacances, pour réduire le massacre que constituent les accidents de la route et la destruction des sites ». Le « rapport Blanc » sur la politique des loisirs en France plaide, lui aussi, pour un étalement des vacances.

Avec plus d'un milliard de vacanciers, le monde ne peut plus se permettre le « laisser-faire-laisser-bronzer » qui a été la règle jusqu'à ce jour. Il faut « diluer » le tourisme pour le domestiquer.

ALAIN FAUJAS.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

M. MEHAIGNERIE S'OPPOSE A L'EXTENSION DE LA CHAPTALISATION AUX VINS DU MIDI

Non à la chaptalisation des vins du Midi. Telle est en substance la réponse de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, au président du syndicat unique des viticulteurs de l'Aude, M. Delpoux, qui avait demandé l'autorisation de sucrer après un référendum professionnel (*le Monde* du 11 août).

« Si, sur le plan quantitatif et qualitatif, les perspectives des vendanges méritent cette année une attention particulière, il n'en demeure pas moins, écrit M. Méhaignerie, *que nulle inflexion ne saurait être apportée dans l'immédiat en matière de réglementation relative à la chaptalisation, dont l'application justifie au contraire un renforcement des contrôles en vue d'éviter des enrichissements excessifs ou illicites »*.

Le ministre de l'agriculture précise néanmoins qu'il n'est pas hostile à une étude approfondie de nouveaux procédés d'enrichissement des vendanges (concentration des moûts), et estime qu'il serait préférable de s'orienter vers des pratiques faisant appel aux produits issus de la vigne (sucre de raisin).

Commentant ce refus, M. Delpoux a déclaré : *« C'est à nous maintenant de prendre nos responsabilités. »* Il a indiqué qu'il allait réunir le bureau de son syndicat puis convoquer à Carcassonne une réunion pour décider de l'attitude à adopter par les viticulteurs.

En Belgique

ESCROQUERIE A L'EXPORTATION DE VIANDE

Un haut fonctionnaire du ministère des affaires économiques belge, M. Hendrik Van Der Mast, a été arrêté le 19 août pour fraudes sur les exportations de viandes.

Grâce à de fausses licences d'exportation, ce haut fonctionnaire indélicat et un négociant en viande d'Anvers, M. Van Gool, se sont partagé des primes de *restitution à l'exportation*, versées par la Communauté économique européenne au titre de la politique agricole commune. Ces primes étaient accordées pour des livraisons fictives de viandes à des navires étrangers faisant escale à Anvers. Deux cents licences fictives d'exportation auraient ainsi été émises permettant aux deux fraudeurs de se partager au moins 5 millions de francs belges (680 000 F). L'escroquerie paraissait parfaite puisqu'elle ne nécessitait aucune mise de fonds et que le fraudeur était chargé de contrôler sa propre fraude.

L'affaire a été découverte grâce à une erreur de la poste, qui distribua à un autre négociant une fausse licence destinée à M. Van Gool. Les services des *douanes remontèrent alors* jusqu'au haut fonctionaire chargé de délivrer les licences d'exportation, M. Van Der Mast, qui était également membre de la commission supérieure de lutte contre... les fraudes.

● *Les experts des quatre principaux pays exportateurs de blé* (Etats-Unis, Canada, Australie et Argentine) sont réunis depuis le 18 août à Washington pour se concerter sur l'attitude qu'ils adopteront à la conférence du blé qui se tiendra à Londres du 28 septembre au 7 octobre. — *(A.F.P.)*

Libres opinions

Des solutions européennes pour les fibres artificielles

par PIERRE-BERNARD COUSTÉ (*)

QUAND on apprend qu'une usine, Montefibre, à Saint-Nabord, neuve, productive, fabriquant des fibres textiles artificielles dans une vallée vosgienne déjà en reconversion, va être arrêtée et mettre ainsi en chômage plus de mille personnes, il y a de vraies raisons de s'interroger. Cette interrogation ne peut être théorique, mais doit conduire à des propositions précises.

Ce qui saute aux yeux, c'est l'appartenance de cette usine au secteur textile. Depuis le début de cette année, des mesures ont *déjà été prises par le gouvernement, réduisant* les importations sauvages des articles textiles et, à Genève, tout est fait pour que le renouvellement de l'accord Multifibre ne se fasse pas au détriment des ouvriers et des entreprises textiles européens.

Il ne s'agit pas, évidemment, de proposer de rétablir le protectionnisme, mais le nombre élevé d'entreprises qui ont fermé, comme le premier fabricant de velours de France, J.-B. Martin, à Lyon, ou vont fermer, parmi les petites et moyennes industries transformatrices, fait apparaître clairement que tout le secteur textile est touché et non pas seulement des entreprises plus ou moins bien gérées.

En ce qui concerne cette usine vosgienne, qui a valeur d'exemple, les causes des difficultés rencontrées sont tout à la fois nationales, européennes et mondiales. C'est donc à ces trois niveaux que se situent nos propositions.

Au plan national, *il ne faut pas accepter la fermeture de Montefibre*. Tous les moyens doivent être employés, et sans délai, pour permettre la poursuite de l'exploitation, même, si nécessaire, dans un cadre juridique nouveau. A cet égard, il est certain que les pouvoirs publics français — bien que l'usine soit contrôlée par un groupe italien — feront tout sur le plan des crédits à court terme. La solution immédiate de maintien en activité de cette usine et de son personnel constitue la condition nécessaire, mais non suffisante, pour assurer sa pérennité car, en fin de compte, le cadre adapté d'une solution d'avenir n'est pas seulement national mais européen.

* * *

Il faut reconnaître les faits. A la demande des gouvernements français et italien, la Commission de la C.E.E. à Bruxelles doit déclarer que le secteur des fibres artificielles est en *« état de crise » pour une période définie, et que des mesures communautaires*, structurelles, conjoncturelles, doivent être prises. Lesquelles ?

1) La Commission de la C.E.E. doit s'assurer que les recommandations qu'elle a exprimées en juillet aux différents gouvernements de la Communauté, concernant le renoncement au financement de nouveaux projets de fabrication de fibres synthétiques, sont suivies d'effet et que les installations en voie de construction sont, ou vont être, totalement arrêtées ;

2) Une concertation approfondie entre tous les producteurs de fibres textiles artificielles et les gouvernements nationaux doit *être entreprise par la Commission, afin que soient fixés, d'une* manière équitable, des *quotas de livraison* pour chaque groupe, usine et produits, et que s'établisse — dans cette situation de crise — une véritable solidarité professionnelle. Une telle procédure de concertation doit entraîner, en outre, une véritable discipline professionnelle, contrôlée par la Commission.

Si la situation, cependant, continuait de se dégrader, la Commission devrait prendre l'initiative d'une politique d'orientation des prix des produits, voire même arrêter des prix à l'échelle européenne pour toutes les fibres artificielles.

3) Ces mesures n'auraient pourtant aucun sens si le marché communautaire n'était pas lui-même surveillé. Cette surveillance ne peut être rendue efficace que par la délivrance automatique de licences d'importation en même temps, du reste, que les négociations devraient s'engager avec les pays exportateurs extra-communautaires, pour obtenir d'eux un effort d'autodiscipline ;

4) L'ensemble de cette action de la Communauté européenne est indissociable d'un dialogue à établir à l'intérieur des groupements mondiaux ou internationaux que sont le GATT ou l'O.C.D.E. ;

5) Enfin, ces mesures conjoncturelles immédiates — que l'on a *déjà vu prises dans le secteur sidérurgique — n'ont de sens que* si elles sont accompagnées de mesures structurelles, qui doivent permettre à l'industrie européenne de demeurer compétitive tout en évitant la cartellisation, contraire aux dispositions du traité de Rome.

Ces mesures conjoncturelles ou structurelles vont coûter beaucoup d'argent, dira-t-on ! Certainement beaucoup moins que les dommages humains et sociaux qui seraient causés, d'une manière anarchique, à telle ou telle usine, dans *tel* ou *tel* de nos Etats membres, et singulièrement à Montefibre !

Il ne faut pas oublier, en effet, que pour la seule industrie sidérurgique, quelque 4 milliards de francs vont être employés par le biais des interventions du Fonds social et régional européen et des prêts de la Banque européenne d'investissement.

L'industrie textile, comme la sidérurgie, doit bénéficier d'un soutien communautaire.

Le traité de Rome est moins contraignant que le traité du charbon et de l'acier et donne moins de moyens juridiques à la Commission, mais celle-ci peut trouver dans les dispositions générales de ce traité les justifications d'une action qui s'impose à l'évidence, d'un point de vue non seulement économique mais aussi social.

Il est temps que l'Europe des discours, et bientôt des élections, prouve — à l'ensemble des travailleurs — qu'elle comprend leur angoisse et se préoccupe de leur vie quotidienne. Le sort qui sera fait à l'usine de Saint-Nabord peut, à cet égard, créer un précédent riche d'enseignements.

(*) Député du Rhône, apparenté R.P.R.

● *M. Emile Roger, député communiste du Nord*, a demandé, lundi 22 août, au ministre du travail, d'accorder une entrevue à une délégation des travailleurs de l'usine textile Montefibre, pour que soient étudiées les possibilités de reprise de l'entreprise par C.D.F.-Chimie.

● *Les négociations entre le Brésil et la C.E.E.* sur la limitation des importations européennes de textiles brésiliens sont très mal engagées. C'est ce qui ressort de la mission exploratoire de M. Tran Van Tinh, négociateur de la C.E.E., à Brasilia. Tout en reconnaissant les difficultés de l'industrie textile européenne, les responsables brésiliens refusent d'envisager une stabilisation en 1978 des ventes à leur niveau de 1976. Cette stabilisation correspondrait, en fait, à une baisse des exportations brésiliennes de filés de coton, alors que les intérêts de l'industrie textile brésilienne sont déjà menacés par la position des Etats-Unis et de la C.E.E. sur le nouvel accord multifibre. — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

Succès et contrefaçon

Le succès du « jean's », ce bleu de travail promu au rang d'uniforme des pays industrialisés, devait un jour ou l'autre lui valoir cette suprême consécration : la falsification. Signe des temps, ce n'est plus un modèle de haute couture que l'on imite, mais l'étiquette rectangulaire de cuir brut de Levi-Strauss. La célèbre firme de San-Francisco vient de déposer une plainte en faux devant un tribunal californien, après la commercialisation massive de « jean's » contrefaits par un gang international. La société incrimine principalement un certain M. Hammon, ancien responsable d'une de ses usines à El Paso (Texas). Celui-ci, licencié en 1971, aurait mis à profit sa connaissance des secrets de la firme pour fonder avec plusieurs associés la « Levi-Strauss and Co-Taiwan », dirigée par un homme d'affaires local, M. Ying. Durant les six premiers mois de cette année, le gang aurait ainsi écoulé impunément en Europe quelque soixante-dix mille séries de faux Levi's à prix réduit. L'enquête a conduit à l'arrestation, la semaine dernière à Bâle, de quatre personnes — libérées depuis sous caution, — qui avaient introduit en Suisse, via Amsterdam et la R.F.A., trente mille faux Levi's pour les revendre à des grossistes.

Levi-Strauss, outre la cessation immédiate des activités de la firme de Taiwan, réclame un décompte des bénéfices ainsi indûment réalisés et des dommages et intérêts de 5 millions de dollars

BUDGET

Un déficit d'environ 9 milliards

(Suite de la première page.)

L'explication du miracle allemand dans ce domaine est simple, quoiqu'elle ait été longtemps méconnue : ce sont les épargnants qui, outre-Rhin, financent l'impasse.

« Des comptes honnêtes »

La seconde décision arrêtée — ou à peu près — lundi 22 août est le montant du déficit accepté. Celui-ci *« ne devra pas avoir deux chiffres »*. Là-dessus aussi MM. Giscard d'Estaing et Barre sont tombés d'accord, de même qu'ils ont insisté sur la nécessité absolue *« de présenter des comptes honnêtesz »* ne sous-estimant pas les difficultés. On peut donc situer l'impasse acceptée à quelque 9 milliards de francs.

Ce chiffre est important. Le déficit spontané étant, nous l'avons dit plus haut, de 16 ou 17 milliards de francs — compte tenu de l'évolution naturelle des dépenses et des recettes — la fiscalité ne devra fournir que quelque 7 milliards de francs supplémentaires. C'est à peu près le montant de l'impôt sécheresse de l'année dernière. Avec cette différence que, l'année prochaine, les contribuables ne seront pas les seuls à payer. Il y aurait aussi les consommateurs (d'alcool, de tabac, d'essence) et peut-être aussi les sociétés, puisque l'impôt sur les bénéfices pourrait être provisoirement majoré. Mais sur la répartition de l'effort rien n'est décidé ; il faudra attendre la semaine prochaine pour en savoir plus.

« Ni sucreries ni amandes amères », a déclaré lundi M. Raymond Barre, à l'issue du conseil restreint. Les amandes amères, il y en aura forcément, on vient de le voir. Mais il y aura aussi quelques sucreries : pour les petits commerçants et les artisans, dont certains bénéficieront de l'abattement de 20 % accordé aux salariés ; pour les épargnants, qui verront probablement l'avoir fiscal porté de 50 à 75 % (on hésite sur ce point non pas à cause du coût de la mesure mais de la division de la majorité parlementaire sur le sujet) ; pour les personnes âgées, qui verront l'évolution de leur impôt se modérer...

« Le budget de 1978 prolongera l'effort de redressement entrepris », a déclaré lundi M. Raymond Barre, au cours du conseil restreint. Le premier ministre a ajouté : *« Mais je n'aurai pas réglé tous les problèmes en mars 1978. »* Personne en effet ne le croit.

ALAIN VERNHOLES.

EMPLOI

● *La C.G.T.*, qui s'appuie sur la définition du Bureau international du travail, estime à 1 385 596 le nombre des chômeurs à la fin du mois de juillet. Elle précise que 710 413 d'entre eux perçoivent des indemnités, dont 128 777 touchent l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire brut).

D'autre part, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a déclaré, mardi 23 août à Cahors, que les décisions gouvernementales *en faveur de l'emploi des jeunes « n'auront que des effets marginaux »* et qu'il fallait *« tout de suite soutenir l'économie dans les secteurs en difficulté. »*

ERRATUM. — Dans l'article consacré aux *« soixante-dix licenciements à la CO.M.EX. »*, publié dans *le Monde* daté 21-22 août, nous avons écrit par erreur que les frais généraux du groupe représentaient, en 1977, 35 % du chiffre d'affaires. C'est 20 % qu'il fallait lire.

LE TAUX D'INTERÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr français	
48 heures	5 3/8	6 3/8	3 1/2	4 1/2	2 5/8	3 5/8	8 1/4	8 1/2
1 mois	5 3/4	6 1/4	3 5/8	4 1/8	2	2 1/2	9 3/8	9 5/8
3 mois	6 1/8	6 5/8	3 5/8	4 1/8	2	2 1/2	10 3/8	10 3/4
6 mois	6 3/8	6 7/8	3 5/8	4 1/8	2 5/8	3 1/8	10 7/8	11 1/4

LE GROUPE AMÉRICAIN AVON VA FERMER DEUX USINES DANS L'OISE

La majorité du personnel serait reclassée

La firme américaine Avon, premier fabricant mondial de produits de beauté avec un chiffre d'affaires de 1,42 milliard de dollars (7,1 milliards de francs), a décidé d'arrêter d'ici douze à quinze mois la production de ses deux usines françaises de Liancourt et d'Essuiles dans l'Oise, pour se consacrer à la seule vente des produits fabriqués par les autres unités européennes du groupe.

Toutes les activités de la firme américaine en France vont, de ce fait, être regroupées à Rantigny, localité distante de 4 kilomètres de Liancourt, où le groupe fait actuellemnet construire de nouvelles installations, opérationnelles d'ici à la fin de 1978, et dont le coût s'élèvera à 8 millions de francs.

Sur les cent soixante-trois personnes actuellement employées à Liancourt et à Essuiles, vingt-deux conserveront leurs positions actuelles et cent vingt-six seront reclassées dans d'autres services. Le cas d'une douzaine de personnes n'a pas été tranché. Le comité d'entreprise réuni lundi 22 août après midi a donné son plein accord aux décisions prises par la direction. *« Cet abandon de production*, explique-t-on au siège de la société, *est motivé par les coûts trop élevés de fabrication en France. Nous préférons importer les produits fabriqués par nos filiales d'Italie, de Grande-Bretagne et même d'Allemagne fédérale, qui sont beaucoup moins chers. »*

Pour 1977, le chiffre 'Avon en France est estimé à 175 millions de francs.

LE GROUPE ALSTHOM-ATLANTIQUE N'EST PAS INSCRIT SUR LA « LISTE NOIRE » IRANIENNE

Le représentant d'Alsthom-Atlantique en Iran s'est vu indiquer, au début de la semaine, que la firme française n'était pas inscrite sur une *« liste noire »* iranienne, comme le bruit en avait couru. Une dépêche d'Associated Press, en provenance de Téhéran, rapportait, en effet, que la firme française Alsthom-Atlantique et la société belge A.S.C., *rendues* responsables de la pénurie d'électricité que connaît actuellement l'Iran, avaient été inscrites sur une *« liste noire »* et qu'elles ne recevraient plus de commandes.

Ce n'est pas la première fois que de telles rumeurs circulent. Déjà, en juin, la presse iranienne s'était fait l'écho d'une telle mesure. Elle avait déjà été démentie.

● *La société Michelin va investir 25 millions de dollars* (125 millions de francs environ) au Canada pour moderniser et augmenter la capacité de production de ses deux usines situées à Pictou et à Bridgewater en Nouvelle-Ecosse spécialisées l'une dans la fabrication de pneus poids lourds, l'autre dans la fabrication de pneus pour voitures particulières. Le montant de cet investissement étant double de celui prévu initialement, le gouvernement fédéral a décidé de porter de 2,4 à 4,6 millions de dollars la subvention qu'il accorde à Michelin dans le cadre de son aide aux régions du pays économiquement défavorisées. Cet investissement permettra à Michelin de satisfaire une demande en constante augmentation de la deuxième monte de pneumatiques.

A L'ÉTRANGER

Le Madison Square Garden est racheté

La société Gulf and Western Industries a entièrement absorbé la compagnie Madison Square Garden Corporation, à la suite d'un vote quasi unanime des actionnaires (32 voix contre une). Avant le vote, G. W. détenait déjà la majorité des actions du Madison Square Garden.

En dehors du complexe sportif de New-York, la compagnie du Madison Square Garden était également propriétaire d'un immeuble de vingt-neuf étages, de l'hippodrome Roosevelt de Westbury (New-York), de l'équipe professionnelle de basket-ball des Knicks, de celle de hockey sur glace des Rangers, ainsi que de la troupe de patinage artistique Holiday on Ice.

On estime qu'il en a coûté environ 55 millions de dollars à la G. W. pour acquérir les actions de Madison Square Garden. En outre, la G. W. a pris à son compte le remboursement d'une dette à long terme de 130 millions de dollars contractée par la compagnie new-yorkaise.

Le Madison Square Garden symbolisait jusqu'à ces derniers temps, dans l'esprit des New-Yorkais et des sportifs de tous les pays, le temple de la boxe in-door où s'étaient illustrées toutes les gloires du ring. Au début du siècle, c'était sur la 8e Avenue un bâtiment mauresque avec un minaret comme la Giralda de Séville, qui détonait complètement avec le décor des gratte-ciel environnants. Puis de nouvelles installations avaient été inaugurées le 8 février 1925. Ce Garden, qui devrait faire quelques concessions aux courses de six jours ou aux féeries de la glace et durer quarante-trois ans fut longtemps le royaume de Mike Jacobs, chef d'orchestre du Boxing Business de New-York, avec Tex Richard, l'empereur de la nuit. C'est dans son arène emplie de rumeurs, sentant la sueur et le cigare, que se disputèrent les grands matches pour la couronne des poids lourds — la seule qui intéressait alors les Américains, — Carnera, Max Baer et Joe Louis, Max Schmelling

Au lendemain de la dernière guerre, la même arène avait vu l'avènement des Noirs de toutes les catégories avec la seule exception de Rocky Marciano, le dernier grand « espoir blanc » demeuré invaincu. « Sugar » Ray Robinson, qui allait devenir la merveille des poids moyens, y avait fait son premier combat, sans se douter que, vingt et un ans plus tard, il y connaîtrait l'amertume d'une dernière défaite des mains d'un inconnu, exactement comme Georges Carpentier, à la fin de sa carrière en ces mêmes lieux, en 1926

Pendant une dizaine d'années, les matches du Madison Square Garden avaient été régentés par les tout-puissants barons de l'International Boxing Club de New-York (I.B.C.), singulièrement par Jim Norris, lesquels arbitraient les paris et orientaient les carrières en tenant à l'œil les petits rigolos qui avaient des idées d'indépendance. Ce gang avait été démantelé, et Frankie Carbo, dit Mister Gray, un truand pommadé directement sorti du Faucon maltais, envoyé pour vingt ans à Sing-Sing.

Un nouveau Garden — c'est l'actuel — avait été inauguré le 4 mars 1968. Sis entre la 31e et la 33e Rue, contenant dix-neuf mille sièges, soit une capacité triple de l'arène précédente, ce savarin d'acier et de marbre fut le théâtre du « match du siècle » entre Cassius Clay et Joe Frazier, le 8 mars 1971, match qui se solda, on s'en souvient, par la première défaite de Clay et rapporta la recette record de 1 352 551 dollars. Depuis cette date, en raison des retransmissions télévisées dans tous les coins du globe, les pugilistes n'avaient plus la cote au Garden, et moins encore le noble art.

OLIVIER MERLIN.

LE DEUXIÈME FABRICANT AMÉRICAIN D'ACIER RÉDUIT SA PRODUCTION ET LICENCIE

La compagnie Bethlehem Steel, deuxième producteur d'acier aux Etats-Unis, vient de confirmer le licenciement immédiat de sept mille trois cents ouvriers et une réduction de 10 % de sa production

Les licenciements concerneront l'usine de Lackanna (dans l'Etat de New-York) et celle de Johnstown, en Pennsylvannie, qui avait été endommagée par les inondations *(le Monde* du 4 août) La firme sera ainsi *« en mesure de concentrer ses efforts sur les usines les plus rentables »*, a déclaré le président de Bethlehem Steel M. Lewis Foy, *qui prévoit* un *« déficit substantiel »* en 1977.

La firme a annoncé une réduction de 200 millions de dollars de ses investissements au cours des seize prochains mois. La capacité de production de l'usine de Lackanna sera réduite de 4,8 millions de tonnes par an à 2,8 millions de tonnes

Le président de Bethlehem Steel a précisé que la concurrence des aciers importés, la hausse des coûts de production et les réglementations anti-pollution ont justifié la décision. — *(A.F.P.)*

● *Hausse des taux d'intérêts aux Etats-Unis.* — La Bank of America, première banque américaine, a porté, à son tour, lundi 22 août, son prime rate (taux d'intérêt prolongé) de 6,75 % à 7 %, l'alignant ainsi sur celui de la plupart des autres établissements bancaires. (*le Monde* du 23 août). — *(A.F.P.)*

CONFLITS

● *A l'usine Johns-Manville-France* (produits réfractaires et isolants) employant à Saint-Marcellin-en-Forez (Loire), cent soixante salariés, la moitié de ceux-ci, ont cessé le travail depuis le 8 août. Ils réclament l'application immédiate d'une augmentation de 9,3 %, que la direction entend échelonner sur sur-huit mois. Un piquet de grève ayant été mis en place, la direction avait aussitôt réagi en envoyant une quarantaine de lettres de licenciement individuelles « pour faute grave », et, à sa requête, le tribunal de grande instance de Montbrison statuant en référé, s'est prononcé pour *« le respect du libre exercice du travail »*. — (Corresp.)

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
22 AOUT

Alerte à la bombe

La première séance de la semaine a été marquée par une alerte à la bombe. Le syndic de la Compagnie des agents de change ayant décidé, par mesure de sécurité, de faire totalement évacuer le palais Brongniart à 13 h. 45, aucun cours de clôture n'a pu, de ce fait, être inscrit. Durant les soixante-quinze minutes qu'a finalement duré cette séance, les valeurs françaises ont fléchi de 0,89 % en moyenne. La réponse des primes avait, en effet, lieu ce jour. La plupart d'entre elles ayant été levées, des dégagements se sont produits, affectant principalement les titres qui avaient le plus monté ces derniers temps.

En aucun cas, toutefois, la baisse n'a vraiment revêtu d'ampleur, les plus gros écarts de cours étant relevés sur Cotelle (— 5,3 %) et Entreprise J. Lefebvre (— 4,3 %). Au total, une cinquantaine de valeurs ont fléchi de manière sensible (1 % et plus), dont le plus grand nombre appartiennent au matériel électrique, au secteur du crédit, à la construction mécanique et aux pétroles. Une vingtaine de hausses d'égale importance ont été encore enregistrées, le meilleur score étant réalisé par le C.C.F. (+ 7 %).

Les boursiers étaient un peu déçus, s'attendant à mieux après le petit galop effectué par le marché durant les deux dernières séances de la semaine écoulée. Légère mauvaise humeur à la suite d'informations faisant état d'un mauvais indice des prix pour juillet, alors qu'autour de la corbeille l'on tablait sur le contraire ? Rien n'est moins sûr. Les échanges ont été peu étoffés, et les ventes semblaient provenir davantage d'opérateurs prenant normalement leurs bénéfices en fin de mois après un mouvement de hausse que d'investisseurs soucieux de dénouer rapidement leurs positions en prévision d'une prochaine reprise de la baisse.

Sur le marché de l'or, lui aussi très calme, le lingot a perdu 10 F à 23 490 F tandis que le napoléon progressait de 0,40 F à 246,90 F.

LONDRES

Le marché se raffermit un peu mardi matin. Les industrielles progressent de quelques points. Avance des fonds d'État. Stabilité des pétroles. Repli des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 143 75 contre 144 10

VALEURS	CLOTURE 22 8	COURS 23 8
Beecham	585 ...	587 ...
British Petroleum	884 ...	904 ...
Courtaulds	113 ...	113 ...
De Beers	263 ...	263 ...
Imperial Chemical	405 ...	409 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	211 ...	214 ...
Shell	587 ...	584 ...
Vickers	192 ...	195 ..
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 3 4
*West Driefontein	20 3 8	20 1 4
*Western Holdings	17 3/16	17 1 16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE. — La Chambre syndicale des agents de change a décidé que les actions nouvelles de la Compagnie de navigation mixte (C.N.M.) provenant de l'échange proposé aux actionnaires de la société Monde S.A. seraient inscrites à la cote officielle sur une ligne distincte de celle des anciennes actions C.N.M. La Chambre syndicale justifie sa décision en arguant du fait que ces actions nouvelles bénéficient « d'un avantage particulier » puisque le groupe Delmas-Vieljeux, qui veut prendre le contrôle de la Compagnie de navigation mixte — et a lancé sans succès une première OPA sur les actions C.N.M. — a fait savoir dès le 28 juin qu'il était prêt à lancer une offre publique d'achat (OPA) complémentaire sur ces actions nouvelles et sur une partie des anciennes. La décision de la Chambre syndicale pourrait entraîner une réaction des dirigeants de la C.N.M. qui estiment que ces actions nouvelles devaient être assimilées aux anciennes et que leur cotation sur une ligne distincte n'était donc pas nécessaire. Des rebondissements pourraient intervenir. Le ministère des finances a été saisi de ce dossier complexe.

NEW-YORK

La séance de lundi s'est un peu mieux terminée qu'elle n'avait commencé. Assez déprimé par le relèvement des taux de base bancaires intervenu à la veille du week-end, le marché s'était à nouveau replié à l'ouverture. Par la suite, un redressement s'est cependant opéré et malgré de nouveaux dégagements enregistrés vers la clôture, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 867,29 en progrès de 3,81 points.

Cette légère repris a été due aux quelques rachats effectués par des vendeurs à découvert. Essentiellement technique, elle n'a, de l'avis général, revêtu aucune signification particulière et ce d'autant que l'activité s'est révélée très faible, 17,87 millions de titres changeant de mains contre 20,80 millions vendredi.

Sur 1 877 valeurs traitées, 687 ont monté, 680 ont baissé et 510 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 19 8	COURS 22-8
Alcoa	48 1-4	46 3 8
A.T.T.	62 7 8	63 1/8
Boeing	52 7 8	57 5/8
Chase Manhattan Bank	32 1-4	32 1-8
Du Pont de Nemours	114 ..	115
Eastman Kodak	63 3 8	64 3/4
Exxon	48 1-2	48 1 2
Ford	41 3 4	42 1-8
General Electric	54 3 4	54 7 8
General Foods	34 1/4	34 1-4
General Motors	65 1/2	66 3 4
Goodyear	19 5 8	19 1 2
I.B.M.	269 1 8	271 ..
I.T.T.	33 ...	33 1/8
Kennecott	24 ...	24 5/8
Mobil Oil	62 1-2	61 7 8
Pfizer	26 1-4	26 1/4
Schlumberger	66 1/4	66 3 8
Texaco	27 7 8	27 3 8
U.A.L. Inc.	18 1 8	19 1/4
Union Carbide	46 3 8	46 5-8
U.S. Steel	31 1-4	32 ...
Westinghouse	20 1 4	20 1-2
Xerox	54 3/8	55 1 8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	19 août	22 août
Valeurs françaises	89,2	88,8
Valeurs étrangères	100,8	100,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,4	58,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 8	23 8
1 dollar (en yens)	268 98	266 80

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3-8 %

BOURSE DE PARIS - 22 AOUT - COMPTANT

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
195	Amax	205	199	199 .	202 80
305	Amer-Tel.	308 50	305 20	305 20	304 .
15	Ang. Am. C.	16 55	15 50	15 50	15 50
88	Amgold	89 40	88 40	88 50	88 40
395	B. Ottomane	305 .	302 ..	302	301 10
340	BASF (Akt.)	339	335 .	333	328 50
290	Bayer	298	293 ..	293	288 30
50	Buffelsfont.	62 30	62 70	61 50	52 50
10 60	Charter	11 45	11 45	11 45	11 45
164	Chase Manh.	167 10	158 30	156 30	156 20
105	Cie Pét. Imp.	95 50	94 40	94 40	92 60
369	C.F. Fr.-Can.	358	357	357 .	350
16 50	De Beers (S.)	17 50	17 70	17 90	17 70
595	Deuts. Bank	625 .	624	622	627 .
245	Dome Mines	249 ..	250 10	250 10	250 10
590	Du Pont Nem	565	571	571	574
280	East Kodak	310 40	311 50	314 50	311 50
12 50	East Rand	12 70	12 50	12 55	12 70
108	Ericsson	112 80	112 60	113 50	112 50
265	Exxon Corp.	248 50	242 40	242 80	243 10
270	Ford Motor	263	260 .	260 .	260 .
59	Free State	64 .	62 30	62 30	61 35
265	Gen. Electric	267 60	267 10	266 50	268 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
570	Petrofina	564	560	559 .	559
285	Philip Morris	302 90	300 10	300 .	293 .
67	Philips	56	54 90	54 85	54 85
53	Prés.-Brand	53 30	52 70	52 70	52 10
260	Quilmès	282 .	280	276 .	274 40
170	Randfontein	172 ..	170 10	170 10	170 10
285	Royal Dutch	280 .	272 70	271 80	270 90
16 50	Rio Tinto Zinc	18 05	17 95	17 80	18 .
51	St-Helena Co	49 20	48 50	48 50	48 50
330	Schlumberg.	335 10	327 20	327 30	327 20
43	Shell Tr. (S.)	49 90	49 40	49 10	49 .
680	Siemens A.S.	591	591 .	591	591 ..
43	Sony	43 85	42 95	42 90	43 ..
11 50	Tanganyika	11 50	11 50	11 50	11 25
250	Unilever	249 80	248	246	246 .
15	Union Corp.	15 70	15 65	15 80	16 40
118	U. Min. 1/10	120 20	122 .	121 50	121 50
101	West Drief.	100 10	101 10	101 10	100 ..
40	West Deep.	39 50	38 80	38 85	38 10
76	West Hold.	83	83 10	82 10	84 50
250	Xerox Corp.	270 50	269 .	269 ..	269 ..
0 98	Zambia Cop.	0 95	0 98	0 96	0 98

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22 8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques 22/8
Etats-Unis ($ 1)	4 909	4 604	4 870
Allemagne (100 DM)	210 910	176 952	211 ...
Belgique (100 F.)	13 776	11 414	13 626
Pays-Bas (100 fl.)	199 850	165 546	198 ...
Danemark (100 krd)	81 660	68 248	81 500
Suède (100 krs)	111 250	93 980	110 500
Norvège (100 k.)	92 990	77 621	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 644	8 576	8 600
Italie (1 000 lires)	5 567	5 574	5 600
Suisse (100 fr.)	202 730	133 221	202 ...
Autriche (100 sch.)	29 705	23 527	29 850
Espagne (100 pes.)	6 880	7 934	5 758
Portugal (100 esc.)	12 668	18 055	12 ...
Canada ($ can. 1)	4 564	4 576	4 635

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/8
Or fin (kilo en barre)	23470	23460
Or fin (kilo en lingot)	23500	23490
Pièce française (20 fr.)	246 50	246 90
Pièce française (10 fr.)	203 50	203 50
Pièce suisse (20 fr.)	216 20	217
Union latine (20 fr.)	203 50	204 50
Souverain	223 20	223 10
Pièce de 20 dollars	1108 60	1120 .
Pièce de 10 dollars	569	557 .
Pièce de 5 dollars	303 .	308 ..
Pièce de 50 pesos	951 .	950 ..
Pièce de 10 florins	214 20	214 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Italie

M. Andreotti souhaite améliorer l'image de son pays à l'étranger

De notre correspondant

Rome. — Soucieux d'améliorer l'image de son pays à l'étranger, M. Andreotti, le président du conseil italien, s'apprête à engager une intense activité diplomatique.

***Au mois de septembre, trois chefs de gouvernement européens* se rendront en visite officielle à Rome : le chancelier Helmut Schmidt, dont la visite, prévue pour le 19 août, a été renvoyée en raison de l'affaire Kappler, M. James Callaghan et M. Adolfo Suarez. Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, et le président en exercice du conseil des ministre de la C.E.E., M. Henry Simonet, sont également attendus.**

Dans un article publié le dimanche 21 août par le quotidien *Il Tempo*, M. Andreotti a expliqué que ses récents voyages en Roumanie, aux Etats-Unis, en France et en Arabie Saoudite l'avaient convaincu de la nécessité de rénover l'image de marque de l'Italie, cette image s'étant considérablement détériorée ces dernières années. Le président du conseil écrit : « *Le sentiment de désordre et l'idée d'un appareil productif défaillant nous font du tort à l'étranger.* » Ce n'est pas une nouvelle manifestation de la sensibilité des Italiens vis-à-vis des jugements que l'on porte sur eux. M. Andreotti est plus simplement conscient de la réticence des industriels étrangers à investir « *dans le pays qui détient le record mondial des heures de grève* ». Redonner à l'Italie sa crédibilité est, selon le chef de l'exécutif, d'autant plus important qu'il est convaincu que la péninsule a besoin d'aide extérieure pour remonter la pente. Il a notamment sollicité des investissement privés américains pour le développement du Mezzogiorno, le Sud italien

A ses hôtes étrangers, M. Andreotti expliquera dans les prochaines semaines, comme il l'a fait *en mai* en *Roumanie*, en juillet aux Etats-Unis et en France, en août en Arabie Saoudite, que l'Italie a des atouts non négligeables. Les faits, selon lui, montrent un redressement de l'Italie par rapport à l'automne dernier, « *où l'on a évité la banqueroute collective grâce à un coup de reins* ».

Redressement économique

M. Andreotti souligne le ralentissement de l'inflation, ramenée en 1977 à un « *taux tolérable* », la meilleure tenue de la lire par rapport au dollar, la diminution des heures de grève et de l'absentéisme, l'augmentation des rentrées fiscales, passées de 19 721 milliards de lires en 1975 à 39 587 milliards en 1977, et les accords entre le patronat et les syndicats pour réduire le coût du travail.

Le président du conseil lance également dans *Il Tempo* l'idée de « *contacts directs* » entre investisseurs privés américains et syndicats italiens afin de donner une « *image rassurante* » de l'Italie. Il voudrait montrer, en quelque sorte, que les turbulentes centrales ouvrières des années 70 ont mis, depuis, beaucoup d'eau dans leur vin : n'ont-elles pas accepté finalement une austérité que semblent rejeter les syndicats français ?

Restent les nombreuses interrogations politiques liées au récent accord entre les six partis constitutionnels comprenant le parti communiste. Le chef du gouvernement italien veut expliquer à ses interlocuteurs étrangers la signification, mais surtout les limites de cet accord. Il souligne que l'entente entre les partis a permis de prendre les premières mesures d'austérité nécessaires au redressement économique et financier sans entraîner pour autant de mouvements sociaux démesurés. Le président du conseil espère aussi enrayer le désordre public grâce à la collaboration des six partis, qui représentent 87,5 % de l'électorat.

M. Andreotti explique également que cet accord ne peut être que provisoire aux yeux de la démocratie chrétienne, celle-ci ne *souhaitant pas associer les communistes* à la majorité ni à plus forte raison au gouvernement. C'est peut-être sur ce point que M. Andreotti aura le plus de mal à convaincre ses interlocuteurs, car sa marge de manœuvre est étroite. Dans l'esprit du P.C.I., l'accord n'est, en effet, qu'un premier pas vers une collaboration plus profonde et plus durable.

(Intérim.)

AVANT LE « SOMMET » DE LUSAKA

M. Nyerere fait état d'un accord avec Londres et Washington pour la constitution de la future armée du Zimbabwe

MM. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, et David Owen, secrétaire au Foreign Office, rencontreront samedi 27 août à Lusaka les dirigeants des cinq pays africains « *de première ligne* » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie), qui devraient se réunir au cours du week-end dans la capitale zambienne pour discuter de l'affaire rhodésienne.

Cette réunion, à laquelle devraient participer également MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, coprésidents du Front patriotique, constituera une nouvelle tentative pour réactiver les efforts anglo-américains en vue d'une passation pacifique des pouvoirs par le gouvernement de M. Ian Smith à la majorité notre dès la fin de l'année 1978.

Ce « sommet » suit de peu un voyage du président tanzanien Julius Nyerere (également président du groupe des cinq pays) *aux Etats-Unis* et en *Grande-Bretagne*. M. Nyerere assure avoir reçu l'accord de Washington et de Londres pour que les forces combattantes du Front patriotique que forment la future armée du Zimbabwe (Rhodésie) indépendant, ou tout au moins son noyau. Les assurances que lui ont données Londres et Washington permettront de faire désormais avancer les négociations engagées par les deux puissances occidentales, a estimé M. Nyerere.

En Rhodésie, la station de villégiature de Kariba, située à 300 kilomètres au nord de Salisbury, a subi dimanche 21 août, un tir de roquettes, apparemment en provenance de Zambie, qui n'a fait aucun blessé. L'attaque de Kariba, la deuxième en deux mois, a duré environ vingt-cinq minutes. Les vacanciers étaient nombreux dans le centre de la station lorsque les tirs ont commencé. Les forces de sécurité rhodésiennes ont riposté en direction des positions ennemies, à 6 kilomètres en aval du barrage de Kariba, l'un des plus importants *complexes hydro-électriques du Zambèze*, qui forme la frontière avec la Zambie. — *(A.F.P., Reuter).*

A LA CONFÉRENCE DE LAGOS CONTRE L'APARTHEID

Les chefs d'État du Nigéria et de la Zambie fustigent les sociétés multinationales

Lundi 22 août s'est ouverte à Lagos (Nigéria), sous l'égide de l'ONU, la conférence mondiale d'action contre l'apartheid, qui réunit plus de sept cents délégués appartenant à soixante-huit pays et des représentants des mouvements de libération tels que le Front patriotique du Zimbabwe, représenté par ses codirigeants, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), deux mouvements d'Afrique du Sud, l'A.N.C. (Congrès national africain) et le PAC (Congrès panafricain), et l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine). *Cette conférence, qui durera* cinq jours et qui est considérée par des responsables de l'ONU comme un tournant dans la lutte pour éliminer le racisme, a pour principal but de préparer les débats de la prochaine Assemblée générale des Nations unies sur la même question et les recommandations qu'à cette occasion les pays africains se proposent de présenter.

Dans son discours d'ouverture, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a lancé un avertissement sévère à l'Afrique du Sud en faisant valoir que la violence raciale pourrait « *se propager de façon incontrôlable* » si ce pays ne modifiait pas sa politique. Il a, d'autre part, déclaré que la meilleure façon de résoudre le problème de l'apartheid en Afrique du Sud serait de tenir une convention nationale à laquelle participeraient les véritables représentants de toute la population de ce pays.

Après lui, le général Olusegun Obasanjo, chef de l'Etat du Nigéria, a fustigé, pour sa part, les « collaborateurs » de l'apartheid et dénonce les sociétés privées occidentales. Annonçant qu'aucune firme entretenant des liens avec Pretoria ne pourrait décrocher de contrat dans son pays, il a demandé la cessation de la coopération nucléaire avec Pretoria et des investissements étrangers en Afrique du Sud. Le Nigeria, a-t-il précisé, détient des dossiers sur les pays qui fournissent des armes aux Sud-Africains.

Le président Kennet Kaunda, chef de l'Etat zambien, a également critiqué les grandes sociétés internationales et affirmé que les moyens pacifiques de parvenir à des changements en Afrique australe n'ont jamais été aussi peu crédibles. Puis il a demandé une intensification de l'aide aux mouvements de libération d'Afrique australe.

Plusieurs chefs d'Etat, notamment M. Brejnev et le maréchal Tito, ont envoyé des messages à la Conférence mondiale d'action contre l'apartheid. Le président du conseil de sécurité, M. Jacques Leprette (France), lui, a également adressé ses « *vœux les plus chaleureux de succès complet* ».

M. DE GUIRINGAUD ESTIME QUE LES SIX FRANÇAIS ENLEVÉS A ZOUÉRATE SONT DÉTENUS DANS LE SUD ALGÉRIEN

Interrogé sur le sort des six otages français enlevés à Zouérate, M. Louis de Guiringaud a déclaré lundi à France-Inter qu'il avait reçu « *des indications indirectes venant de source algérienne selon lesquelles les six Français sont en bonne santé* ». « *Où sont-ils ? On n'a pas voulu me le dire*, a indiqué M. de Guiringaud, qui a ajouté : « *J'ai des raisons de penser qu'ils sont détenus quelque part dans le Sud algérien, aux confins de l'ancien Sahara, au sud de Tindouf.* » Il a affirmé qu'il poursuivrait ses efforts « *pour essayer d'avoir des nouvelles plus précises et les faire libérer* » par l'entremise de la Croix-Rouge internationale. M. de Guiringaud a précisé qu'il avait dit à M. Bouteflika : « *Il n'est pas normal que l'Algérie tolère la détention sur son territoire de Français innocents qui ont été enlevés comme otages par un mouvement, fût-il un mouvement de libération.* »

● A ALGER, les milieux officiels n'ont pas commenté les propos de M. de Guiringaud, se bornant à déclarer qu'il n'y avait « *rien à ajouter à la position clairement exprimée par l'Algérie à ce sujet* ». L'agence Algérie Presse Service a rappelé à ce propos la position officielle des autorités algériennes, telle qu'elle avait été communiquée le 10 août dernier par le ministre algérien des affaires étrangères au chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger. A cette occasion, il avait été souligné, de « *source autorisée algérienne* », que « *l'Algérie était toujours disposée à faciliter les contacts et le dialogue entre, d'une part, les représentants des organismes internationaux habilités et, d'autre part, le gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique, et que toute information sur cette question relève de spéculations tendancieuses* ».

STABILISATION DU DOLLAR

Après avoir encore un peu fléchi *mardi 23 août en début de matinée*, le dollar s'est légèrement redressé sur presque toutes les places financières pour se stabiliser, dans des marchés extrêmement calmes, à ses niveaux atteints la veille en fin d'après-midi. La devise américaine s'est ainsi traitée sans grand changement à 4,90 F à Paris, à 2,32 deutschemarks à Francfort et à 2,45 florins à Amsterdam. Il a cependant fléchi vis-à-vis de la monnaie suisse (2,4075 F.S. contre 2,4104 F.S.).

La Banque d'Angleterre a continué d'intervenir pour stopper la hausse de la livre sterling, qui s'est échangée, sans grande variation notable, aux alentours de 1,74 dollar. Le franc, de son côté, s'est stabilisé par rapport au deutschemark (2,113 F), se raffermissant même un peu à l'égard du franc suisse (2,0335 F contre 2,0340 F).

REDÉMARRAGE DE L'USINE DE FESSENHEIM

Le premier réacteur de la centrale nucléaire de Fessenheim, arrêté en mai dernier à la suite d'un incident à la turbine, a été remis en service. La divergence du réacteur s'est produite lundi 22 août, et le couplage au réseau se fera en fin de semaine.

Prévu en juillet, puis au milieu d'août, le redémarrage avait été deux fois retardé par des incidents mineurs (« le Monde » du 20 juillet et du 18 août)

Le second réacteur de la centrale doit diverger fin août et son couplage au réseau est prévu pour la première décade de septembre.

M. BARRE A COLMAR

M. Raymond Barre a présidé *mardi 23 août à Colmar* la réunion du comité départemental pour la promotion de l'emploi. Près de quatre cents personnes ont manifesté devant la préfecture.

Parmi les protestataires, une forte délégation d'ouvriers de l'usine Montefibre de Saint-Nabord (Vosges) a demandé une audience au premier ministre pour lui suggérer le rachat de l'usine par C.D.F.-Chimie (Charbonnages de France).

Après un meeting devant la préfecture, les manifestants, parmi lesquels des élus communistes des Vosges, les responsables du P.C., du P.S. du Haut-Rhin et des délégués de la C.G.T., ont défilé dans les rues de Colmar.

Il n'y a pas eu d'incidents.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES B.P. EST PRÊTE A RACHETER LA FIRME ROUSSELOT

La Société française des pétroles B.P., filiale du groupe britannique British Petroleum, est prête à lancer *une offre publique d'achat sur les* actions composant le capital de la société Rousselot, dont la cotation a été suspendue le 29 juillet à la Bourse de Paris. Le dossier est actuellement à l'étude au ministère de l'économie et des finances, où l'on cherche une solution qui permettrait d'éviter que Rousselot, premier fabricant mondial de gélatine alimentaire et industrielle passe sous contrôle étranger. On sait en effet que la famille Rousselot, qui est l'actionnaire principal de la firme, désire céder tout ou partie de sa participation (34,25 %).

A B C D E F G

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Moshé Dayan*, ministre israélien des affaires étrangères, est arrivé lundi soir 22 août à Londres, où il doit informer les dirigeants de la communauté juive britannique des résultats des entretiens de M. Vance au Proche-Orient. Les rumeurs concernant une éventuelle rencontre à Londres entre le roi Hussein et le général Dayan ont été démenties de sources jordanienne et israélienne. — *(A.F.P.)*

● *Un gendarme blessé au cours d'une vérification.* — Dans la nuit du 21 au 22 août, quatre gendarmes participant à un contrôle dans un café-restaurant de la région de Crécy-la-Chapelle (Seine-et-Marne) ont été attaqués par un individu, qui a vidé sur eux son chargeur de pistolet automatique P 38. L'un des gendarmes, M. Fargier, de la brigade de La Fetré-sous-Jouarre, fut atteint de deux balles et une jambe et a dû être hospitalisé.

L'auteur des coups de feu a été arrêté.

Le numéro du « Monde » daté 23 août 1977 a été tiré à 504 288 exemplaires.

L'O.L.P. réagit vivement au projet tendant à créer un mouvement rival en Cisjordanie

La résistance palestinienne a réagi vivement aux informations en provenance d'Israël selon lesquelles un mouvement rival de l'O.L.P. serait fondé en Cisjordanie dans les prochains jours. Le mouvement serait animé par des notables, notamment l'ancien maire de Hébron, le cheikh Jaabari et deux avocats, Mes Aziz Chehabe et Hussein Chouwaiki.

Sans les citer nommément, la radio israélienne a indiqué que ces personnalités estimeraient que l'O.L.P. ne représente pas l'opinion palestinienne et que M. Yasser Arafat, « *né en Egypte, n'est même pas palestinien* ». Elles souhaiteraient dès lors établir une nouvelle direction politique qui traduirait mieux la volonté des Palestiniens vivant dans les territoires contrôlés par Israël. Un congrès se tiendrait à cet effet dans les prochains jours.

WAFA — l'agence de presse de l'O.L.P. — a qualifié le lundi 22 août les animateurs présumés du mouvement en gestation de « *traîtres* » et d'« *agents de l'ennemi israélien* » en les accusant d'avoir récemment rencontré le général Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, le roi Hussein de Jordanie, ainsi que M. Cyrus Vance lors de la récente *visite du secrétaire d'Etat américain*. Invité à donner son opinion sur la fondation de ce mouvement, le général Dayan a répondu : « *Je souhaite que les Palestiniens de Cisjordanie puissent avoir leurs propres représentants.* »

On estime à Beyrouth — selon le correspondant de l'A.F.P. — qu'Israël se livre ainsi à une manœuvre destinée à faire avorter un dialogue entre les Etats-Unis et l'O.L.P. dans le cas où la « centrale » des fedayin assouplirait ses positions en vue de se *faire admettre à la conférence de* Genève.

En dix années d'occupation, Israël n'a jamais réussi à susciter la naissance d'un « *pouvoir palestinien* » représentatif en dehors de l'O.L.P. La dernière tentative s'est soldée par un échec complet. Il y a un an, le 12 avril 1976, alors que l'O.L.P. était paralysée par la guerre du Liban, la grande majorité de la population de Cisjordanie a élu des conseils municipaux comprenant des nationalistes de gauche et des sympathisants de l'organisation dirigée par M. Yasser Arafat.

Au cours de cette consultation, les anciens notables, liés au royaume hachémite ou prêts au compromis avec Israël, ont été éliminés au profit d'une nouvelle génération qui déclare depuis : « *L'O.L.P. nous représente.* » — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

APRÈS LES SANGLANTS INCIDENTS DU CHOUF

La polémique entre les dirigeants conservateurs et progressistes se poursuit au Liban

Beyrouth *(A.F.P.)*. — M. Salah Salmane, ministre libanais de l'intérieur, a déclaré lundi soir 22 août qu'aucun incident n'était survenu lundi dans la région du village de Brih, où une quinzaine de personnes au moins ont été tuées le dimanche 21 août à la suite des affrontements entre chrétiens maronites et musulmans druzes. La polémique entre dirigeants des partis progressistes et conservateurs continue toutefois. Un porte-parole du Front libanais (droite) a menacé de faire intervenir les milices chrétiennes si le gouvernement ne rétablissait pas l'ordre dans la région « *dans les vingt-quatre heures* ». M. Béchir Gemayel, commandant des forces libanaises de droite, a déclaré pour sa part que ses partisans auraient recours « *aux mêmes procédés* » que leurs adversaires si ces derniers récidivaient. Le patriarche maronite a de son côté lancé un appel pour prévenir les troubles confessionnels. Quant au parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt, il a proposé la publication des résultats de l'enquête officielle, et le stationnement de troupes arabes dans tous les villages mixtes du Chouf.

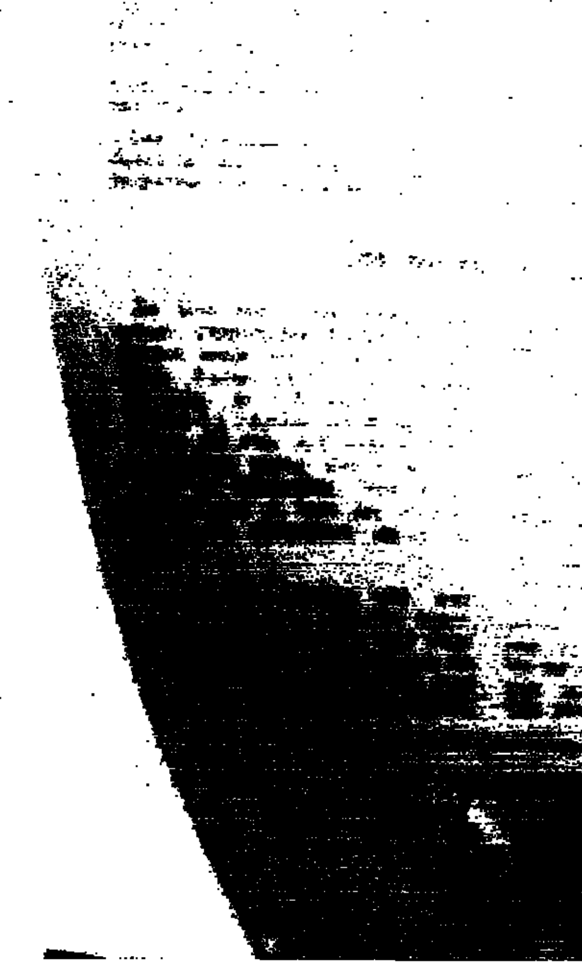
La sûreté générale a suspendu pour vingt-quatre heures le quotidien libanais *l'Orient-le Jour* pour avoir enfreint la loi sur la censure en publiant une version complète des événements de Brih. *L'Orient-le Jour* est le cinquième journal à être frappé d'une mesure de suspension de vingt-quatre heures depuis l'instauration de la censure au Liban, en janvier dernier. Il avait publié dans son numéro de lundi une lettre ouverte de M. Raymond Eddé, chef de file des chrétiens modérés, actuellement en exil en France. Dans cette lettre, M. Eddé adresse de vives critiques à M. Camille Chamoun, un des dirigeants du Front libanais, pour le rôle que celui-ci a assumé durant les dix-neuf mois de la guerre civile. Il lui reproche notamment d'avoir « *œuvré en vue de la partition du Liban* ».

Mutations au sein du haut commandement de l'armée israélienne

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le général Rafael Eytan a été nommé, lundi 22 août, chef du département des opérations près l'état-major général. Cette nomination fait de lui le « *numéro de[illegible]* » de l'armée israélienne. Il remplace le général Yekoutiel Adam, qui part en congé d'études.

Le général Eytan, qui était responsable jusqu'à présent du secteur nord (Syrie et Liban) est un officier [illegible]rachutiste. Il avait notamment commandé l'unité de commandos qui, il y a neuf ans, s'était emparée pendant quelques heures de l'aéroport de Beyrouth. Le général Avigdor Bengal a été nommé commandant du secteur nord, en remplacement du général Eytan.

Le nom du général Rafael Eytan avait été évoqué par les commentateurs militaires israéliens comme candidat aux fonctions de chef de l'état-major, lorsque la durée de service du général Mordekai Gur viendra à son terme, au début de l'année prochaine. Deux autres officiers d'a[illegible] sur les rangs, les [illegible]néraux Yekouti Adam et le général Herzl Shafir, qui commande le secteur sud (Sinaï). On cite encore les noms de trois officiers supérieurs du cadre de la réserve : ceux du ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, du général Israël Tal, conseilller du ministre de la défense, et du général Itzhak Hoffi.



TRENTIÈME ANNÉE (1977) — Nº 1 503 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 18 AOUT AU MERCREDI 24 AOUT 1977

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS



Nº 1503

Canada, 0,50 $ can. ; Côte d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 30 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 3,50 L.I. ; Liban, 150 P.L. ; Sénégal, 100 fr. ; Singapour, 2 $ sing. ; Tunisie, 90 m. ; Turquie, 6 L.T. ; U.S.A., 0,50 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Etranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 5.)

CHÈQUE POSTAL : PARIS Nº 4207-23

Militaires et techniciens dominent la nouvelle hiérarchie du P.C. chinois

Le goût des traditions

Faut-il que chacun des congrès du P.C. chinois soit l'occasion de réquisitoires et de condamnations ? Le neuvième congrès avait fait le procès de Liu Shao-chi, le dixième celui — posthume — de Lin Piao. Les débats du onzième ont été largement consacrés à la dénonciation de la « bande des quatre ».

Plus que les précédents, toutefois, ce onzième congrès donne l'impression d'une volonté de revanche, d'un retour en arrière sur bien des plans. Non seulement la page de la révolution culturelle est officiellement tournée — même si l'on veut faire à la mémoire de Mao Tse-toung la grâce de dire qu'elle fut « victorieuse », — mais les hommes qui avaient été écartés par ce mouvement reviennent en force. M. Teng Hsiao-ping en tête, bien sûr, dont ce n'est pas la première restauration, mais aussi des personnages que leur âge prépare mal, à première vue, aux lourdes responsabilités dont ils sont théoriquement chargés. Moins de trente ans après sa fondation, la République populaire est écrasée par les longues années de service de ses dirigeants. Les plus neufs ne sont pas loin de la soixantaine. Les septuagénaires et leurs aînés pèsent du poids le plus lourd.

Cette difficulté à renouveler et à rajeunir ses cadres témoigne, au sein du régime, d'un goût du passé qui s'exprime également dans le souci maintes fois formulé de « rétablir les traditions ». Souci respectable, certes, mais ambigu. Ne procède-t-il vraiment que du désir d'éviter les errements du passé et les menaces d'anarchie ou également d'une volonté de préserver des positions acquises — ou reconquises ? Est-ce bien dans cette référence aux « traditions » que la Chine et sa jeunesse trouveront toutes les ressources morales nécessaires pour accomplir le prodigieux bond en avant qui doit conduire le pays et son économie « aux premiers rangs du monde » d'ici à la fin du siècle ?

Ordre, discipline, stabilité, unité, ont été les mots-clés d'un congrès qui, tout en se réclamant de la pensée de Mao Tse-toung, a voulu clore le chapitre de la révolution continue dont le président défunt avait été l'initiateur. De telles formules, toutefois, ne suffisent que très imparfaitement à définir un avenir vers lequel le congrès était moins tourné qu'il ne le prétend. Cet avenir, au demeurant, reste porteur de conflits. Les tendances gérontocratiques qui triomphent aujourd'hui laissent prévoir à plus ou moins longue échéance de graves frustrations au sein des générations montantes, trop longtemps privées de véritables responsabilités. D'autres régimes en ont fait l'expérience.

A plus court terme, et même si l'alliance entre les techniciens de M. Teng Hsiao-ping et les militaires paraît actuellement dominer la situation, des germes de crise sont visibles entre des hommes venus d'horizons différents, dont les idées ne coïncident qu'en partie sur les méthodes de gouvernement et qui risquent fort de se concurrencer.

Le onzième congrès du parti, préparé hâtivement dans la foulée d'une crise de succession et dans le souci de légaliser au plus tôt la situation de fait qui en résultait, apparaît comme l'un des actes du scénario étrange qui se déroule à Pékin depuis la mort de Mao. Et ce n'est pas le dernier. Il est douteux dans ces conditions que la visite du secrétaire d'État américain, qui débarque sur ces entrefaites dans la capitale chinoise et se dit surtout animé lui-même d'intentions « exploratoires », fasse franchir aux relations sino-américaines un pas décisif. Ce n'est pas en tout cas ce que permet d'augurer le remarquable conservatisme manifesté par le congrès du P.C. chinois en matière de politique étrangère.

(Mardi 23 août.)

M. Cyrus Vance a commencé ses entretiens à Pékin

Pour le deuxième jour consécutif, des manifestations ont eu lieu, lundi 22 août, à Pékin, pour célébrer la réunion du XI[e] congrès du parti communiste chinois. Selon l'agence Chine nouvelle, quatre millions de personnes ont déjà défilé dans les rues de la capitale et autant à Changhaï.

Le congrès, qui s'est ouvert le 12 août, s'est terminé le 18, après avoir élu un nouveau comité central comprenant deux cent un membres de plein droit et cent trente-deux suppléants. Cet organisme, qui a été largement renouvelé dans sa composition, s'est aussitôt réuni en session plénière, le 19 août, pour désigner les membres de son bureau politique. Il apparaît que les militaires et les techniciens dominent la nouvelle hiérarchie du parti.

Les résultats du XI[e] congrès n'ont jusqu'ici suscité que peu de commentaires à l'étranger. L'agence Tass a brièvement cité le communiqué final en annonçant la confirmation de M. Hua Kuo-feng à la présidence du parti et la nomination de ses quatre vice-présidents. L'agence soviétique se borne à ajouter que « le congrès s'est tenu sous les slogans maoïstes », mais Radio-Moscou, dans une émission en langue chinoise, a parlé du « début d'une nouvelle étape dans la lutte pour le pouvoir » à Pékin. Parmi les messages de félicitations adressés au P.C. chinois, celui du P.C. vietnamien exprime la résolution de conserver et de développer des liens de « solidarité militante » et de « coopération » entre les deux partis.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, est arrivé le 22 août en fin de matinée, heure locale, à Pékin, où il a été accueilli par le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang-Hua. Il a eu l'après-midi même un premier entretien avec ce dernier, consacré, croit-on, aux questions internationales.

Quelques heures avant l'arrivée de M. Vance, l'agence Chine nouvelle a diffusé des extraits du rapport présenté au XI[e] congrès par M. Hua Kuo-feng, dans lequel celui-ci réaffirme les principes de la politique chinoise envers les Etats-Unis. Il a notamment déclaré que, selon l'esprit du communiqué de Changhaï de 1972, la normalisation des relations entre les deux pays exigerait que les Etats-Unis rompent leurs relations diplomatiques avec le régime de Taipeh, abrogent leur traité de défense mutuelle avec ce dernier et retirent leurs forces de Taiwan. Le président du P.C.C. a également réaffirmé la détermination de la Chine de « libérer la province de Taiwan », soulignant qu'il s'agissait d'une « affaire intérieure chinoise qui ne souffre aucune ingérence étrangère ».

Priorité à l'ordre et à la discipline

Les résultats du XI[e] congrès du parti communiste chinois comportent d'autant moins de surprises que les jeux étaient faits avant même que les délégués ne se réunissent. Les nouvelles orientations du régime avaient été progressivement définies depuis la mort de Mao Tse-toung et l'élimination de quatre des dirigeants du bureau politique représentant l'aile la plus « fondamentaliste » et la plus révolutionnaire du parti — même s'ils sont aujourd'hui condamnés, pour les besoins de la cause, comme « contre-révolutionnaires de droite ». On devait nécessairement s'attendre, d'autre part, qu'un remaniement important du personnel dirigeant du parti suive une crise aussi grave. Dans les provinces comme dans les organismes centraux, l'opération avait d'ailleurs été sérieusement entamée.

La question était de savoir jusqu'où iraient les changements, tant sur le plan des idées que sur celui des hommes. L'impression dominante, à la lumière des documents disponibles, est que la nouvelle tendance a été fortement contre-balancée par le désir de préserver au moins des apparences de continuité. Le renversement n'en est pas moins net dans les priorités que se donne le régime.

Ni M. Hua Kuo-feng, ni le maréchal Yeh Chien-ying, ni M. Teng Hsiao-ping ne semblent avoir trouvé de formules trop fortes pour rendre hommage à Mao Tse-toung et affirmer leur fidélité à son héritage. Le nouveau président du parti n'en n'a pas moins déclaré avec une netteté jusqu'alors inédite que l'ère de la révolution culturelle était terminée, précisant même qu'elle avait trouvé son terme avec la chute des quatre dirigeants qui avaient figuré parmi ses principaux acteurs aux côtés de Mao. Rien de comparable ici au XX[e] congrès du P.C. soviétique, qui fit le procès de Staline et du « culte de la personnalité ».

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

Mobilisation générale en Éthiopie

Addis-Abeba accuse Mogadiscio d'« étendre la guerre à de nouveaux fronts »

Le lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam, chef de l'Etat éthiopien, a décrété la mobilisation générale pour répliquer à l'« agression » menée par la Somalie, qui « étend la guerre à de nouveaux fronts dans le sud du pays » et « menace l'existence même de l'Ethiopie ».

Dans un communiqué diffusé dimanche 21 août par la radio, Addis-Abeba reconnaît par ailleurs l'ampleur des combats qui se déroulent depuis le 16 août près de Dire-Daoua, en Ogaden. Les Ethiopiens assurent avoir repoussé les troupes somaliennes en leur infligeant de lourdes pertes et déclarent avoir eu cent cinquante tués au cours de très durs combats.

Embarras croissant à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique est de plus en plus embarrassée et préoccupée par l'évolution de la situation dans la corne de l'Afrique. Cette inquiétude et cet embarras sont compréhensibles puisque le conflit met aux prises deux pays qui sont encore officiellement ses alliés. Ils s'expriment pratiquement tous les jours dans les articles de la presse et les commentaires de l'agence Tass.

Malgré ses appels à la sagesse et à la négociation, « *seule voie raisonnable* » pour diminuer la tension qui, selon la *Pravda*, a pris des « *proportions dangereuses* », l'U.R.S.S. n'a pas adopté une attitude neutre dans l'affrontement somalo-éthiopien. Tout en évitant les gestes qui pourraient conduire à une rupture avec Mogadiscio, elle penche ouvertement pour Addis-Abeba, dont elle soutient les thèses.

Les commentateurs n'oublient jamais de signaler la présence des troupes régulières somaliennes dans l'Ogaden. « *Les faits sont les faits* », écrivent les *Izvestia*. Les hostilités se déroulent en territoire occupé, et c'est bien l'Ethiopie qui est victime d'une ingérence armée. La Somalie n'en continue pas moins d'être qualifiée de « *pays progressiste* », et il n'est pas facile à la presse soviétique d'expliquer que ce pays soit devenu « *l'instrument des impérialistes* » dans leur « *tentative d'étouffer coûte que coûte la révolution éthiopienne* ».

Les commentateurs reconnaissent que « *les problèmes territoriaux laissés par la colonisation sont embrouillés* », mais le principe selon lequel les Africains doivent s'accommoder des frontières de la colonisation a toujours été admis par Moscou. C'est aussi une constante de la politique africaine soviétique depuis le début des années 60 — dans la crise congolaise comme dans l'affaire du Biafra — de soutenir le gouvernement central contre les mouvements sécessionnistes. La sympathie manifestée par Moscou aux rebelles katangais, en avril dernier, fait figure d'exception.

« *Le prétexte, apparemment décent, du principe d'autodétermination* », écrivent encore les *Izvestia*, cache les menées des pays impérialistes et des réactionnaires arabes qui « *ont peur de la révolution éthiopienne* ».

L'hebdomadaire *Temps nouveaux* cite l'exemple de l'Arabie Saoudite, mais se garde bien sûr de toute allusion à l'Irak, qui a pris fait et cause pour la Somalie et y enverrait même des pilotes. Jusqu'à présent, l'Irak ne passe pas ici pour un « *pays arabe réactionnaire* ». Dans une telle situation, il n'est certes pas facile de distinguer ses alliés de ses adversaires, mais l'explication des *Izvestia* selon laquelle la propagande occidentale a « *désorienté* » les forces anti-impérialistes et antifascistes d'Afrique paraît un peu courte.

« Quelques brebis galeuses »

Pour les Soviétiques, en effet, les véritables bénéficiaires du conflit sont « *les régimes racistes d'Afrique australe qui voient leur dernière chance dans l'aggravation des guerres intestines entre les pays indépendants du continent* ». *Temps nouveaux* donne, dans un commentaire sur la réunion de l'O.U.A., qui s'est tenue au début de juillet à Libreville, l'image d'une Afrique unie et déterminée. C'est une invention de la propagande occidentale de distinguer entre les pays radicaux et les pays modérés. Pour *Temps nouveaux* il y a seulement « *quelques brebis galeuses* » comme le Soudan du général Nemeiry, qui, à Libreville, a « *accusé l'Union soviétique de transformer l'Afrique en une immense arène de conflits* ».

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 6.)

L'éclat de M. de Guiringaud à Dar-Es-Salaam

Le gouvernement tanzanien a refusé de se désolidariser des manifestants anti-français

Ecourtant son voyage en Afrique, à la suite de l'accueil hostile dont il avait été l'objet en Tanzanie, et du refus du gouvernement de se désolidariser des manifestants, M. Louis de Guiringaud est rentré à Paris le vendredi 19 août. A son départ de Dar-Es-Salaam, le ministre français des affaires étrangères a été salué par son collègue tanzanien, M. Mkapa.

M. de Guiringaud a assuré à son arrivée que l'ensemble de sa mission avait eu un résultat « *hautement positif* » en dépit de cet *incident*.

Le ministre des affaires étrangères s'est félicité « *d'avoir pu expliquer la position de la France à Nairobi, à Lusaka et à Maputo, dissiper les malentendus et tuer définitivement quelques légendes malsaines* ».

Assurant que son attitude à Dar-Es-Salaam ne tenait pas « *à l'amour-propre d'un ministre, mais à la dignité de la France* », M. de Guiringaud considère que « *l'incident est clos* ».

Pour sa part, le président Nyerere a déclaré, le 19 août, que la Tanzanie « *continuera à protester contre ceux qui aident l'Afrique du Sud à se doter d'armes nucléaires, et c'est la raison qui a provoqué le départ de M. de Guiringaud* ».

Le ministre des affaires étrangères a indiqué, le lundi 22 août, au micro de Radio-France : « *Nous avons eu des renseignements selon lesquels il y avait effectivement en Afrique du Sud des préparatifs en vue d'une explosion atomique que les Sud-Africains affirment devoir être pacifique. Nous avons prévenu l'Afrique du Sud que nous considérerions une telle explosion comme mettant en danger tous les processus de paix qui sont engagés en Afrique australe et comme pouvant avoir des conséquences graves sur nos rapports avec ce pays.* »

De notre envoyé spécial

Dar-Es-Salaam. — Le voyage de M. de Guiringaud en Afrique orientale se termine mal. Le ministre des affaires étrangères a repris, le vendredi matin 19 août, l'avion pour Paris, écourtant de deux jours sa visite et supprimant pratiquement l'étape de Dar-Es-Salaam à la suite des manifestations dont il a été l'objet à son arrivée en Tanzanie.

En elles-mêmes, ces manifestations n'étaient le fait que d'une centaine d'étudiants, mais ils étaient parfaitement organisés. Venus dans deux autocars, brandissant des pancartes en anglais et en français : « *France, arrête l'assistance aux cannibales d'Afrique du Sud. La France hors d'Afrique !* » et munis de haut-parleurs, ils hurlaient des slogans inaudibles et chantaient en un chœur bien réglé « *A bas le fascisme !* »

Il était déjà surprenant qu'un tel groupe ait pu se former sur une aire d'atterrissage... Mais M. de Guiringaud cessa de trouver cette démonstration « *normale* » quand les officiels quittèrent l'avion pour se diriger vers le salon d'honneur, tandis que les manifestants s'avançaient jusqu'à côtoyer le ministre, toujours vociférants, canalisés plutôt que contenus par quelques policiers débonnaires. Toutes proportions gardées, c'est ce qui s'était produit à Chicago en 1966 lors de la visite de G. Pompidou, ce qui lui avait valu des excuses publiques du président Nixon.

A peine entré dans le salon d'honneur, où il devait donner une conférence de presse, et tandis que le chahut continuait à l'extérieur, M. de Guiringaud explosa. « *C'est inadmissible*, dit-il en s'adressant à son collègue tanzanien, M. Mkapa. *Je vous tiens pour responsable. Si vous ne pouvez les faire taire, ma visite s'arrête là. Personne ne m'a jamais reçu de cette façon, ni en Afrique ni ailleurs, et jamais en France nous n'avons ainsi reçu des invités.* » M. Mkapa ne disait rien et arborait un sourire où peut-être à l'ironie se mêlait quelque gêne. Il *proposa enfin de partir pour l'hôtel*. Mais les deux autocars des manifestants suivirent et les étudiants continuèrent leur chahut sous le balcon de M. de Guiringaud pendant une bonne quinzaine de minutes.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 5.)

Haïti, terre sans pain

M. Andrew Young, représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, qui fait un voyage dans les Caraïbes, a effectué, lundi 15 août, une visite de vingt-quatre heures à Port-au-Prince. Au cours d'une conférence de presse, il a demandé au gouvernement haïtien de « cesser d'emprisonner et de maltraiter les champions de la liberté ».

L'ambassadeur américain a été reçu à ce propos par M. Jean-Claude Duvalier, chef de l'Etat, ainsi que par MM. Edner Brutus, Aurélien Jeanty et Michel Fèvre, respectivement ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et de la justice. On a appris à l'issue des entretiens que le gouvernement haïtien inviterait prochainement une mission d'enquête de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, *organisme dépendant de l'Organisation des* Etats américains.

I. — Au pays du « grand goût »

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE CLERC

Port-de-Paix. — Comment une telle catastrophe a-t-elle pu arriver ? L'histoire, les chroniques du nord-ouest de Haïti, tout porte témoignage d'un ancien âge d'or. Voici Môle-Saint-Nicolas, où la *Nina*, la *Pinta* et la *Santa Maria* jetèrent l'ancre pour la première fois en 1492 : « *Es una maravilla* » (Quelle merveille !), s'était exclamé Christophe Colomb en voyant cette baie parfaite, sertie *dans un écrin de montagnes* à l'abondante végétation tropicale : à présent, c'est une bourgade somnolente, poussiéreuse, bordée de hauteurs plus dénudées que le dos de la main. A Jean-Rabel, tous les paysans le disent : il y a trente ans la campagne était verdoyante, partout on récoltait *d'énormes melons d'eau ; désormais*, c'est la banlieue de la Lune.

A quelques encablures de Port-de-Paix, chef-lieu de la région — devant nous — se dressent les rives accortes de l'île de la Tortue, insoucieux des trésors qu'y avaient peut-être cachés, jadis, corsaires et flibustiers, ses habitants pouvaient compter, naguère, sur d'autres richesses : en particulier leurs vaches, qui fournissaient le meilleur lait de la République ; aujourd'hui, les pâturages sont comme des paillassons, les ruminants sont morts, et la Tortue, c'est l' « *île de la misère* ».

Dans Port-de-Paix même, on peut voir déambuler des théories de femmes au visage noir, émacié ; elles portent un bébé dans les bras ; trois ou quatre autres enfants faméliques les suivent. Errant par les rues de la ville, des heures durant, en quête de quelques kobs (1) ou d'une mangue, elles viennent s'agglutiner avec leur marmaille sur le parvis de la cathédrale, dans l'attente d'une providentielle aumône. *Elles finissent par échouer dans* l'un de ces « *centres de renutrition* » créés dans les faubourgs de la ville, à peu près sans moyens, par d'admirables bénévoles — des « fous de Dieu » — qui parviennent à reconnaître pour leurs semblables ces êtres pantelants, débarqués, non d'une autre planète, *mais des collines environnantes* ou de l'île d'en face.

Sécheresses à répétition, déboisement systématique, incurie des hommes en place : les causes de cette catastrophe écologique, économique, humaine, doivent, évidemment, être recherchées — puisqu'elles commandent les solutions éventuelles. Mais pas trop vite, cependant. Car une certaine rhétorique peut aussi être un moyen commode de jeter un voile pudique sur la peine des hommes. Alors, lâchons un mot quasi obscène : il y a une *famine* en Haïti. Pas une *disette*, comme *l'admettent*, *à la rigueur*, certains officiels : une famine. Sur cette terre située à quelques centaines de kilomètres du pays le plus riche du monde, et visitée régulièrement par ses touristes, il y a des centaines, des milliers de gens — des enfants et des vieillards, surtout — qui sont morts *ou qui continuent de mourir de* faim.

(Lire la suite page 3.)

(1) Le kob est la centième partie de la gourde, unité monétaire de Haïti, dont le taux, depuis 1919, est de 20 cents de dollar, soit aujourd'hui environ 1 franc français. Le dollar a cours légal, au même titre que la gourde, sur toute l'étendue du territoire. La monnaie est rendue en pièces ou billets américains et haïtiens mélangés.

Les révolutions de l'Église brésilienne

III. — Pour les Indiens, le droit à l'autodétermination

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Dans les précédents articles (Le Monde des 9 et 10 août), Charles Vanhecke a montré l'évolution du catholicisme dans un des Etats les plus défavorisés du Nordeste brésilien, là où l'évêque veut que l'Eglise naisse du peuple, puis il a décrit les difficiles expériences d'éveil populaire dans un autre diocèse.

Diamantino (Mato-Grosso). — *« De l'Indien, nous voulions faire un Blanc. Nous lui « chantions » ce qu'il devait croire. Nous partions du principe que nous étions le point d'arrivée de toute civilisation. Aujourd'hui, nous savons que l'Indien a une vie spirituelle plus riche que la nôtre. Nous ne cessons pas d'en être émerveillés. »*

Le Père José de Moura a cru apparemment qu'il était, avec sa Bible, un « point d'arrivée ». Dire qu'il y a entièrement renoncé serait beaucoup dire. Mais quand il évoque l'évangélisation d'autrefois, il ne peut éviter une sorte de *mea culpa* collectif. Désormais, en effet, les jésuites de Diamantino, bourgade perdue du Mato-Grosso, n'approchent plus l'âme indigène qu'avec mille précautions. Aux lumières du Christ, ils ajoutent celles, plus compliquées, de l'ethnologie. Catéchiser, « acculturer », autant de mots interdits. L'heure est à ce que l'Eglise appelle l'« incarnation » : vivre comme les Indiens, et pas seulement avec eux.

Le diocèse de Diamantino est l'un des plus vastes du pays : 350 000 kilomètres carrés de savanes et d'arbustes épineux, irrigués par des fleuves qui, régulièrement, débordent. Vestige de la « ruée vers l'or » qui a enfiévré le Brésil du dix-huitième siècle, Diamantino, la ville des diamants — et aussi des pépites — est le « dernier point de civilisation » à l'orée des grandes brousses du Brésil central. Depuis que le colonel Rondon y a posé les premiers poteaux télégraphiques, au début du siècle, et depuis les premières incursions de Lévi Strauss — chez les Nambikwara — la région n'a rien perdu de sa virginité.

Pourtant, les tribus ont fondu, les unes après les autres : il ne reste plus que trois mille sylvicoles éparpillés sur cette « terre de mission ». Arrivés il y a un demi-siècle, les jésuites ont catéchisé, « fabriqué » des petits Blancs dans leur internat d'Itiarity, premier siège de la mission. Ils n'ont renouvelé leurs méthodes qu'il y a dix ans. Aujourd'hui, la mission Anchieta (1) est connue dans tout le Brésil pour son opposition à la politique indigéniste du gouvernement : elle reconnaît en effet aux Indiens le droit à l'autodétermination.

Le Père José de Moura s'est « incarné » avec les Iranxe, l'une des dix tribus assistées par les jésuites. Après s'être « incarné » pendant dix ans chez les Pareci, l'un de ses compagnons, le Père Adalberto Holanda, a dû se « désincarner » il y a quelques mois. Avant de raconter ses déboires, Adalberto explique comment, à force de collecter mythes et croyances — car il est ethnographe autant que missionnaire — il a fini par douter des mérites, suspects au départ, de toute catéchèse.

Évangéliser ? Pour ajouter quoi ?

« Evangéliser ? Pour ajouter quoi ? dit-il. *Le Dieu éternel, l'âme immortelle, le purgatoire, le jugement dernier, tout cela existe chez les Pareci. Chez eux, les âmes, pour être sauvées, doivent passer par une passerelle formée par un boa et seules celles qui ont été bonnes franchissent la passerelle, les autres tombent. »*

Les papillons qui symbolisent l'âme des morts, les oiseaux messagers de l'au-delà, la chasse, la cueillette, la pêche, la danse, chaque acte de la vie quotidienne marqué d'une relation avec l'Etre suprême : Pareci, Iranxe ou Nambikwara sont, aux yeux des missionnaires plus religieux qu'eux-mêmes. En outre, ils ont une « vie morale » : *« Sur ce plan-là, nous n'avons rien de particulier à leur dire. »* Le Père José de Moura ajoute : *« Nous qui faisons tant d'efforts pour alléger l'école... Il n'y a pas d'école plus légère que celle des Indiens ! »*

Le mythe est la méthode « scolaire » par excellence. Fable, légende, le mythe *« évolue par métaphores et métamorphoses »* : il est sans cesse recréé pour les besoins du jour. Il est explication, interprétation de la vie. Didactique, poétique, dynamique. *« L'Indien n'opprime pas l'enfant, il lui raconte des histoires tellement bien tournées que l'enfant sait comment se diriger dans la vie. »* En outre, le mythe est sincère, authentique. *« Au contact de la nature, l'Indien ne peut pas mentir. C'est pourquoi il est plus proche du Christ que beaucoup d'entre nous. Avant d'être contaminé par le Blanc, son « oui » est toujours « oui », et son « non » toujours « non ».*

Pourtant, surprise : bien qu'ils soient subjugués par la richesse spirituelle et morale des Indiens, les jésuites de Diamantino n'ont pas renoncé pour autant à leur apporter un « message ». Adalberto confesse que plus il cherche, plus il doute. Mais ses doutes naissent de l'identité constatée entre les croyances des Pareci et les siennes. Si les Pareci n'avaient ni Etre suprême ni âme immortelle, où en serait Adalberto ?

Le Père José de Moura, lui, croit à la nécessité de témoigner d'une foi qui *« transcende les cultures »*. Le Dieu chrétien, selon lui, doit être révélé. *« Le Dieu investi dans l'amour qui scelle le mariage, le Dieu venu vivre parmi les hommes, ce Dieu-là n'existe pas chez les Indiens. Il n'y a pas de peuple qui puisse découvrir tout seul un Dieu qui est à la fois Père, Fils et Saint-Esprit. »*

Les tribus du « sertao »...

La nouveauté consiste à éviter que la *« révélation divine »* n'entre en conflit avec la façon de vivre et de penser des Indiens. D'où le recours à l'ethnologie. D'où le soin mis à apprendre la langue des tribus (chacune a la sienne, tupi ou arawak) et à collecter mythes et croyances. Il s'agit d'« insérer » le message avec habileté, sans rien détruire ni même contrarier. Ainsi le Dieu chrétien est-il identifié avec celui des indigènes, les tribus du *sertao* avec celles d'Israël. *« Nous leur montrons que leur organisation sociale — tribale — les rend plus proches du Christ que bien des citadins. »* Le témoignage d'aujourd'hui a donc des chances d'être plus efficace que l'ancienne catéchèse, qui n'avait atteint que la surface des êtres. Les Indiens « croyaient » au Dieu des missionnaires pour leur faire plaisir, ou obtenir un bon parrainage. *« Mais dès qu'ils le pouvaient, ils disparaissaient dans la forêt pour pratiquer leurs cultes. »*

Les jésuites de Diamantino ont donc fait un bout de chemin, mais pas tout le chemin, entre les pratiques « ethnocidaires » du passé et le respect dû à l'identité indigène. Sur un point, pourtant, ils sont allés aussi loin que possible : en essayant de faire des Indiens des producteurs autonomes et libres.

Producteurs ? Oui, car les tribus n'ont plus le même espace vital qu'autrefois, cette aire de chasse et de cueillette où elles déambulaient la moitié de l'année, passant l'autre moitié — la saison des pluies — à travailler le sol avec des outils de pierre. Avec la création des réserves, les indigènes vivent sur un terrain plus réduit, et de surcroît peu fertile, les meilleures terres ayant été réservées aux grands fermiers. Sous peine de mort lente, il leur faut devenir de vrais agriculteurs.

Les « mirages » de la route

Les Pareci, par exemple, sont en voie de dénutrition progressive. Installés près de la route Cuiaba-Porto-Velho, ils en ont subi tous les mirages : l'alcool, le transistor, le revolver, les panneaux de fibre synthétique. Le village le plus exposé (les Pareci ont dix-huit villages) fait face à une station-service : les Indiens guettent les camionneurs pour vendre les colliers de fruits sylvestres, les ballons en caoutchouc sauvage, les hamacs, grâce à quoi ils accèdent aux bimbeloteries modernes. Leur « *aldeia* » même traduit, de façon dérisoire, leur passage progressif d'une société à une aute. Une seule case est restée la « *casa grande* » des villages d'autrefois : l'enclos aéré, ombragé par le toit de palmes, qui sert à tout : à cuire le manioc ; à rouler sur la cuisse les fibres de tucum, palmier sauvage, pour tresser un hamac ; à abriter les chiens et les dindons ; à faire la sieste ; à recevoir les hôtes de passage. Les autres cases sont cimentées ; au lieu d'être communautaires, elles sont réduites au noyau familial : signe que la collectivité commence à se dissoudre.

La plupart des Indiens refusent le « progrès ». Ils sont réfractaires à la planification et à l'accumulation. Ils disent : *« A quoi bon travailler, si le travail n'en finit jamais. »* Les Pareci, eux, se sont déjà faits à l'idée d'un monde évolutif, prodigieusement accélérateur. Ils veulent accéder à la panoplie blanche. *« Mais le jour où ils échangent leurs flèches contre des fusils,* dit Adalberto, *ils risquent de s'asservir pour pouvoir acheter des cartouches. »* Les missionnaires ne cessent de buter sur ce problème : éviter que les Indiens n'aient des désirs dont ils soient incapables de payer le prix.

Les Jeeps, les émetteurs-radio, les tracteurs : autant d'outils que la mission Anchieta met à la disposition des tribus, en vue d'une autonomie véritable. Mais en vérifiant d'abord que le tracteur n'a pas été demandé pour des raisons de « standing », parce que les voisins en ont un. *« Nous nous méfions des impulsions indigènes, des désirs que la volonté n'étaie pas. L'Indien qui veut du bétail, nous lui disons de faire d'abord un pâturage. S'il plante de l'herbe, nous savons alors qu'il désire vraiment avoir des bœufs. Telle est notre méthode : opposer mille difficultés à chaque demande, pour en vérifier l'authenticité. »*

Le langage de la « participation » n'est pas toujours le plus facile à tenir. Adalberto l'a appris à ses dépens : *« Padre nao ajuda, so da cabeça »*, ont dit un jour les Pareci à son propos. *« Le père ne nous aide pas, il ne fait qu'expliquer. »* Et ils l'ont invité à déguerpir. Aujourd'hui, Adalberto a mis un bon kilomètre entre sa case et celles d'une tribu réputée pour sa rugosité : elle est allée jusqu'à « séquestrer » le tracteur d'un *fazendeiro* qui avait eu l'imprudence de s'avancer sur ses terres.

C'est de la mission Anchieta qu'est né le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), organisme lié à la conférence épiscopale, et l'un des « casse-tête » du gouvernement de Brasilia. Le CIMI s'oppose en effet entièrement à la politique indigéniste officielle, telle qu'elle est appliquée par la Fondation nationale de l'Indien (FNAI). Aux yeux des autorités, l'Indien est un mineur, et l'Etat doit exercer sur lui sa tutelle, jusqu'au jour de son émancipation. En tant que mineur, il n'a qu'un droit d' « occupation » sur ses terres, et il ne peut gérer lui-même ses « plans de production ».

Des assemblées de chefs indigènes

Les missionnaires — du moins une avant-garde — pensent exactement l'inverse. L'Indien, disent-ils, doit être traité en être responsable. Il faut l'écouter et l'inciter à se prendre en charge. C'est pourquoi le CIMI organise, depuis quelques années, des assemblées de chefs indigènes : *« Pour que les Indiens parlent d'eux-mêmes, prennent conscience de leurs droits, pour qu'ils s'unissent dans la défense de leurs terres et de leur culture »*, dit le président du CIMI, Mgr Tomas Balduino, évêque de Goias. Quatre assemblées ont eu lieu. Mais la cinquième, qui réunissait, en janvier dernier, cent vingt chefs indigènes représentant quinze mille Indiens du Roraima (nord de l'Amazonie), a été interrompue et interdite.

Le CIMI est une organisation de pointe. Il ne représente pas toutes les missions : beaucoup pratiquent encore une catéchèse traditionnelle, reflet d'un ethnocentrisme destructeur. Mais l'action du conseil a débordé le diocèse de Diamantino. D'autres tribus du Mato-Grosso ou d'Amazonie — Xavante, Bororo, Tapirapé, Munduruku, etc. — ont commencé à « prendre la parole ». Cette action libératrice a porté les relations entre le gouvernement et l'Eglise missionnaire au point de rupture.

En décembre 1976, en effet, le ministre de l'intérieur a menacé d'éloigner les missions des zones indigènes et d'obtenir en dix ans une « intégration » totale des derniers sylvicoles. Il s'est ravisé par la suite. L'Eglise catholique tient en permanence deux cents postes d'assistance, et l'ensemble des missions — protestantes et catholiques — assiste 50 000 des quelque 120 000 Indiens survivants. Eloigner les religieux reviendrait à transférer à la F.U.N.A.I. la protection de toutes les tribus, ce que ses moyens ne lui permettent pas. Les déclarations ministérielles n'ont sans doute été qu'une manœuvre, mais elles ont produit leur effet. Lors de leur dernière assemblée générale, en février, les évêques ont décidé de contrôler plus étroitement l'action et surtout les propos du CIMI, que son zèle missionnaire a souvent conduit à des diatribes violentes.

L'action progressiste des missions laisse cependant quelques questions sans réponse. Peut-on motoriser, « tractoriser », impunément les Indiens ? Adalberto se garde de toute conclusion définitive. Il ne nie pas les risques, à long terme, d'une « mort culturelle » des Pareci. Il sait que leur fournir des tracteurs, leur apprendre à les conduire, entraîne des bouleversements difficilement mesurables. Mais, à son avis, il s'agit là d'un moindre mal, destiné à prévenir une autre mort, biologique celle-là, par manque de cultures de subsistance. En tout cas, il parie sur la résistance du sentiment religieux. La religion, c'est ce qui reste quand les Indiens ont tout oublié. Chez les Pareci, comme dans d'autres tribus, la clé de voûte du système culturel et religieux est la « maison des flûtes sacrées », appelée ailleurs la « maison des hommes », parce que c'est là que les hommes se réunissent et préparent les fêtes du groupe. Or, *« quand les Pareci veulent acheter un vélo ou un revolver, ils sont capables de vendre tout ce qu'ils ont,* dit en conclusion le missionnaire. *Mais les flûtes sacrées, jamais ! »*

(1) Du nom d'un jésuite du seizième siècle, l'un des premiers missionnaires arrivés au Brésil.

(Jeudi 11 août.)

IV. — « Nous nous libérerons tous ensemble »

Sao-Paulo. — Peut-on bâtir dans les décombres ? C'est la question que se pose Dominique Barbé, prêtre français qui vit à Osasco, banlieue ouvrière de Sao-Paulo. Osasco est, en effet, un des « décombres » que le « miracle » brésilien a multipliés, aussi sûrement que le nombre des voitures. Une ville de cauchemar, avec ses rues informes, son urbanisme de terrain vague, ses baraques improvisées, ses hommes laminés par la fatigue, écrasés par la solitude. Ici comme dans ses autres banlieues, le principal complexe industriel d'Amérique latine a engendré l'un des plus grands chaos urbains de la planète. Au fil des années, la puissance n'a fait qu'ajouter à la pauvreté. Pendant des heures, l'anarchie étend ses labyrinthes, sous un ciel de soufre qui prend à la gorge.

Les chiffres les plus récents sont éloquents. Sur les 6 millions d'habitants que compte Sao-Paulo, 130 000 vivent dans des bidonvilles, 615 000 dans des casemates collectives, et 1 800 000 dans des taudis, à la périphérie. La ville possède 26 000 rues et 5 000 lotissements clandestins. Dans le grand Sao-Paulo, 60 % des rues sont en terre, 47 % des maisons n'ont pas d'eau et 70 % n'ont pas d'égout.

Les distances sont telles, du domicile au travail, que la moyenne des trajets est de trois à quatre heures par jour. En 1974, on a enregistré 780 000 accidents du travail pour tout l'Etat de Sao-Paulo, ce qui correspondait à un quart de la force de travail ; 52 % des Paulistes et 73 % des habitants des autres communes de la région métropolitaine sont sous-alimentés. Après avoir diminué régulièrement de 1940 à 1960, la mortalité infantile a augmenté de 45 % de 1960 à 1973 dans la région, et approche actuellement les 100 pour mille (1).

Alors, comment construire ou reconstruire l'homme dans de tels décombres ? Telle est la question de Dominique Barbé. *« Il n'y a pas d'humus humain »*, dit-il. Ou, s'il y a un humus, *« il a été arraché des campagnes, transplanté ici, sur ces collines, dans ces baraques. »* La majorité des Paulistes sont des migrants venus d'autres Etats ou de l'intérieur de la région, des déracinés qui vivent dans le précaire ou dans le surpeuplement. Ils forment une masse qu'il est convenu de qualifier d'« apathique » et de « conformiste », d'autant plus apathique qu'elle est victime de la répression et de ce que les sociologues appellent la *« culture de l'illusion »* : la philosophie de la consommation, diffusée amplement, comme dans toutes les sociétés industrielles, et aussi — phénomène proprement local — les religions « parallèles », issues du syncrétisme afro-brésilien et de l'expansion du pentecôtisme.

Une non-violence active

En tout cas, pour mener son action, Dominique Barbé n'a vu qu'une seule voie : la non-violence. Parce qu'il s'agit d'une tradition de l'Eglise ? *« Non,* répond-il : *l'Eglise, au Brésil, n'a jamais été très pacifique. »* Tout simplement parce que *« la violence est impossible, face à un appareil qui a tous les instruments de coercition dans sa main »*.

« La non-violence est une méthode qui peut paraître lente, mais je suis convaincu que c'est la plus rapide. » Cette phrase de Gandhi a été affichée sur un mur du Front national du travail, organisation dirigée par l'avocat Mario Carvalho de Jesus, et qui abrite le secrétariat du mouvement non violent brésilien. Dans un des mastodontes immobiliers de l'avenue Ipiranga, quelques avocats, prêtres, laïcs liés au diocèse, tentent depuis des années d'offrir aux travailleurs de la mégalopole les moyens juridiques — et pacifiques — de se défendre. La police a déjà arrêté Mario Carvalho de Jesus, qui a répondu par le jeûne à ses geôliers Le jeûne accompagné de prières n'est pas encore jugé très subversif par les services de sécurité. Il est vrai que la non-violence n'a encore que peu d'adeptes.

Pourtant, selon Dominique Barbé, voilà bien une technique qui correspond au tempérament du pays. *« Il y a ici une non-violence passive qui est une méthode de survie. Le tout est d'en faire une non-violence active. »*

Ainsi des paysans qui campent sur leurs terres pour éviter d'être expulsés : *« Une telle action aboutit à une prise de conscience. L'intéressé vit un conflit qui n'entraine pas mort d'homme. Or l'Evangile ne nie pas le conflit ni la lutte des classes. S'il y a mort, ce n'est pas celle de l'adversaire. Seule la collectivité qui lutte risque sa vie. Mais on ne tire pas sur une foule comme sur un individu. Cela pose des problèmes de conscience, et aussi un problème politique : car la collectivité peut toujours dire qu'elle dispose d'une arrière-garde, nationale et internationale. »*

A Osasco, Dominique Barbé a bien du mal à rendre « active » la non-violence générale. Il n'a rien à espérer du *lumpenprolétariat*, qui n'offre pas de « prise ». Il a donc essayé de travailler avec des ouvriers plus décidés que les autres. *« J'essaie de faire ce que les jésuites ont fait avec les Indiens : des réserves. Je regroupe les gens pour qu'ils s'unissent et défendent leurs droits. »* Sa « réserve », en l'occurrence, est formée d'une soixantaine de militants appartenant à diverses entreprises : une « poignée d'eau », dans une ville de quatre cent mille habitants.

Le « monde du travail » n'est qu'un des secteurs d'opération de l'Eglise de Sao-Paulo. Le diocèse le plus peuplé du monde (onze millions de citadins) a d'autres « lignes d'action », visant la « périphérie » (c'est-à-dire tous ceux qui sont en marge), la « défense des droits de l'homme » (entre autres, des prisonniers politiques), et les familles, grâce à des communautés de base — comités de rue ou de quartier.

Mais la « pastorale ouvrière » est évidemment la plus riche de potentialités, en raison de l'environnement pauliste. Or, même pour l'Eglise, pénétrer dans les usines n'est pas tâche facile. Un « métallo », militant catholique de longue date — il restera anonyme. — explique pourquoi.

« Dès qu'un groupe est repéré, dit-il, *il est réprimé. Les formes de coercition sont nombreuses. Il y a licenciement pur et simple (il s'en produit tous les jours). Ou bien les accusations de « subversion », qui exposent à l'emprisonnement et à la torture. Ou bien le refus de verser le salaire, dès l'instant où l'ouvrier, pour une raison quelconque, saisit la justice du travail. Les entreprises se transmettent des informations sur leur personnel. Beaucoup exigent un extrait du casier judiciaire Toutes ont des « dedos duros » c'est-à-dire des délateurs. »*

Lui-même a éprouvé dans sa vie et dans sa chair ce qu'il en coûte d'être militant, même avec la bénédiction de l'Eglise. En un an, il a dû changer trois fois d'emploi. Il y a quelques années, il a été arrêté et torturé à l'électricité. Ses souffrances ne lui ont enlevé ni son courage ni son objectivité. A ceux qui esquissent le parallèle, il répond que l'opposition syndicale, au Brésil, n'a ni la combativité ni le nombre des commissions ouvrières, telles qu'elles existaient sous Franco. Le Brésil n'a jamais eu de mouvement ouvrier comme l'Espagne. Les syndicats créés sous Vargas (1930-1945), l'ont été de façon paternaliste. Ils n'étaient le plus souvent que des « courroies de transmission » pour les partis populistes ou le pouvoir. Leurs appareils étaient bureaucratiques, et leur structure limitait beaucoup la liberté de mouvement ouvrier. Pas plus qu'hier, il n'existe de section d'entreprise ni de lien réel entre les syndicats d'une même fédération. Les « métallos » d'Osasco ne savent rien de ceux de Sao-Bernado, autre ville « satellite ».

Les « prisons » ouvrières

« Quand je pense à changer l'ordre existant, je me sens dans la peau d'un Indien qui tire une flèche sur un tank. » En commençant son travail, il y a un peu plus d'un an, le responsable de la pastorale ouvrière, Mgr Angelico Bernardino, s'est demandé, lui aussi, comment bâtir sur le désert. Auxiliaire du cardinal Paulo Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo — et figure de proue de l'Eglise brésilienne, — Mgr Angelico a fait comme la plupart de ses collègues : il s'est « décentralisé ». Il habite à Sao-Miguel-Paulista, faubourg semblable à tant d'autres, fait de bric et de broc, loin, très loin des gratte-ciel du centre. Entre la maison du « métallo » et la sienne, la différence est mince. Dans ses tracts distribués à la porte des usines, il demande à tous d'*« ouvrir les yeux sur la réalité »*, pour trouver une *« issue à une situation de violente injustice »*. Rappelant un épisode récent — une entreprise qui avait construit des prisons pour ses employés « défaillants », — il énumère les nombreuses « prisons » de la classe ouvrière : les salaires de famine, le manque d'hygiène et de sécurité, l'instabilité de l'emploi, la marginalisation. *« Personne ne libère personne,* disent les tracts en conclusion. *Personne ne se libère tout seul. Nous nous libérerons ensemble. »*

Dans l'attente d'une libération collective, l'évêque essaie de former des groupes dans les usines, *« car l'ouvrier naît dans l'entreprise, non dans la famille »*. Il organise aussi des cours sur le syndicalisme et le droit du travail dans des locaux ecclésiastiques. Son but est de former des *« liders »*. Au mot « conscientisation » — très répandu en Amérique latine, — il ajoute un néologisme : « mentalisation ». *« Nous voulons lancer un ferment,* dit-il, *le plus puissant possible. »*

Il est difficile de retrouver, de regrouper les anciens militants dispersés par la répression. Le catholicisme s'était enrichi, ces dernières décennies, de plusieurs organisations ouvrières. La principale, la Jeunesse ouvrière catholique, a commencé dans les années 50 avec l'appui de quelques évêques et se trouvait en butte à l'hostilité ou l'indifférence de beaucoup d'autres. Persécutée après 1964, elle a été décapitée en 1970, lorsque plusieurs de ses dirigeants nationaux ont été arrêtés et torturés à Rio. D'autres mouvements ont existé (Action catholique ouvrière, Cercles des travailleurs chrétiens, etc.), *« les uns partisans de la collaboration de classes, les autres de la lutte des classes »*.

Mgr Angelico, lui, ne croit guère au dialogue avec le patron. *« Le puissant ne connaît que la force »*, dit-il. Il ne croit pas non plus à un dialogue entre l'Eglise et le gouvernement, mais à celui qu'engagerait avec les autorités une Eglise *« appuyée sur le peuple »*, forte de son pouvoir et de son nombre. Opposition syndicale, pastorale ouvrière, ces deux tentatives parallèles — et qui se rejoindront sans doute un jour — n'en sont encore qu'aux balbutiements. Mais le peu qui existe paraît déjà à nos interlocuteurs plus riche, plus authentique que tout ce qui a précédé. *« Avant 1964, la pratique syndicale était populiste, le mouvement allait du haut vers le bas. Aujourd'hui, il vient d'en bas. »*

FIN

(Vendredi 12 août.)

(1) Nous avons emprunté tous nos chiffres à un ouvrage publié par la commission Justice et Paix de l'archidiocèse de Sao-Paulo : *Sao-Paulo 1975, Crescimento e pobreza* (Croissance et Pauvreté), dont le diagnostic est fondé sur les statistiques officielles.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460

HAÏTI, TERRE SANS PAIN

(Suite de la première page.)

Un enfant qui va mourir de faim, cela se reconnaît aisément. Il est frappé par une véritable maladie, qui comporte plusieurs stades. La situation est grave quand les membres, le visage, le ventre, sont boursouflés par l'œdème. « *Dans ce cas*, explique une infirmière française, qui s'occupe d'un centre à l'intérieur du pays, *le seul espoir de les sauver serait de leur injecter du sérum. Sinon, dès qu'on recommence à les alimenter, la diarrhée se déclare ; ils se vident littéralement, et la mort survient dans les quarante-huit heures.* » Représentante bénévole d'une association d'aide aux enfants du monde, Mme M... n'a pas les moyens de faire des perfusions à ceux qui lui sont amenés au stade de l'œdème. Ils sont donc condamnés.

En revanche, Mme M... accueille dans son centre des enfants « *en état de marasme* ». Un enfant en état de marasme, c'est un être prostré, n'ayant plus la force de pleurer. Nourrisson, il n'est plus capable de téter sa mère — laquelle, au demeurant, est, en général, à peu près « sèche », en raison des privations qu'elle a elle-même connues. Plus âgé, il reste allongé, ou bien assis, des heures durant, sans bouger, le regard absent.

Dans un centre créé par l'Eglise catholique dans un faubourg de Port-de-Paix, trois cents « *sinistrés* » venus des villages environnants étaient installés, lorsque *nous sommes passés à la fin de* juin : une cinquantaine de femmes, avec leurs enfants, et une dizaine d'hommes. Une expression revenait, lancinante, dans la bouche des adultes : « *J'ai grand goût.* » Grangou, ce pourrait être une divinité du panthéon vaudou, frère mineur de Baron Samedi, génie des cimetières et de la mort. Ce mot — que les hommes et les femmes d'ici prononcent en se posant la main sur l'estomac et en le frottant d'un geste circulaire très éloquent — désigne, dans cette langue créole si imagée, la faim.

Ces enfants rassemblés dans quelques *cayes* (2), autour d'une place écrasée de soleil, comment les oublier ? Les garçons s'appellent Théodule, Abner ou Thémistocle ; les fillettes portent des prénoms, chez nous tombés en désuétude, d'héroïnes de tragédie antique ou de martyrs des premiers siècles chrétiens. Ils n'ont plus, littéralement, que la peau sur les os. Cela leur donne de petites têtes ratatinées de vieillards — d'autant plus extravagantes qu'ils ne pèsent, à deux ou trois ans, que 4 à 5 kilos — le poids d'un enfant de quelques mois, chez nous. La peau des fesses descend sur les cuisses. Les ventres sont énormes, comme des ballons, ou bien, au contraire, comme plaqués à la colonne vertébrale — « *en bateau* », disent les nutritionnistes. Une carence aiguë en protéines produit le kwashiorkor ; symptôme : les cheveux virent du noir au rouge, puis à un blanc jaunâtre, avant de tomber par touffes ; en profondeur, le pancréas est détérioré.

Un secret bien gardé

On parvient, cependant, à remettre sur pied ces pauvres choses — et avec remarquablement peu de moyens. Dans un centre de renutrition, situé à *Gros-Morne*, la *cuisinière* jette, dans un énorme chaudron où mijotent déjà toutes sortes de légumes, un petit quartier de bœuf et une tranche de foie. Avec ce potage, un peu de bouillie de maïs, de l'eau de riz, et des cuillerées de vitamines, il faut quelques mois pour rendre la vie à une cinquantaine d'enfants à la fois.

« *Le plus difficile est de choisir, entre tant de misère* », confesse cette religieuse. De fait, nous avons été le témoin d'une scène presque insoutenable à Port-de-Paix. Un visiteur ayant fait un don à l'un des centres de nutrition de cette ville, il devenait possible de conduire à l'hôpital pour leur administrer du sérum, cinq enfants autrement promis à la mort. Dès que les mères comprirent ce dont il était question, il y eut une véritable émeute... *Quant aux* vieillards qui n'ont plus la force des adultes, et qui ne peuvent plus inspirer la pitié comme les enfants, ils ne sont, selon le mot terrible de l'un d'entre eux, plus « *bons que pour le cimetière* ».

La situation réelle dans la région du nord-ouest est l'un des secrets les mieux gardés de la République. Les officiels s'énervent, parlent volontiers de « *complot anti-haïtien* » dès qu'on évoque ce problème devant eux. C'est dans sa rubrique « Le coin du jardinier » qu'un des journaux de *la capitale a annoncé qu'il y « aurait eu »* deux cents décès provoqués par la faim dans la région de Gros-Morne. De toute façon, pour nombre d'habitants de la « République de Port-au-Prince » — comme aiment à se nommer les gens de la capitale — le nord-ouest, c'est la planète Mars.

Les organisations internationales, pour leur part, font leur travail ; mais elles craignent les réactions impulsives d'un gouvernement « *qui sait faire usage du pouvoir* ».

*L'ambassadeur d'un pays occi*dental qui, quant à lui, avait fait l'effort de venir à Port-de-Paix, n'a — nous a-t-on rapporté — rien vu de « *dramatique* » dans *cette région*. Il était, il est vrai, constamment escorté d'une vingtaine de fonctionnaires haïtiens qui, faut-il le préciser, ne lui ont guère montré les centres d'urgence installés autour de Gros-Morne, de Port-de-Paix et d'autres localités. Cet « oubli » avait peut-être une explication : ces centres ont, en général, été créés par des organisations charitables, sans appui officiel.

Haïti compte environ cinq millions d'habitants, pour une superficie de 28 000 kilomètres carrés. Cela fait une densité moyenne de près de cent quatre-vingts habitants au kilomètre carré — la plus forte, avec celle du Salvador, de tout le continent américain. Mais Haïti est, aussi, l'une des terres les plus montagneuses des Caraïbes. Seule une modeste partie du territoire, un tiers peut-être, est cultivable. En outre, du fait de l'absence à peu près totale d'industries, moins de 15 % de la population vit dans les villes. C'est dire que, sur des terres qui — à l'exception de quatre ou cinq plaines de dimension modeste — sont sinon stériles du moins fragiles, la densité humaine réelle est celle des deltas chinois : plus de cinq cents personnes au kilomètre carré. En outre, cette population augmente officiellement, de 3 % (soit cent mille personnes) par an.

Arrêtons-nous au bord de la « route du nord », qui relie la capitale à Cap-Haïtien, au lieu-dit « Carrefour Marmelade », où l'on franchit la chaîne montagneuse centrale. Aussi loin que porte le regard au nord et au sud, on aperçoit, accrochées à flanc de coteau, nichées aux creux des vallons, blotties sous les manguiers, des dizaines, des centaines de « cayes » — parfois isolées, le plus souvent rassemblées en « habitations » (six à huit cases autour d'une cour).

Chaque mètre carré de terrain est mis à profit : ces pousses vertes sur un petit méplat, *ce ne* sont pas des herbes folles, mais des plants de maïs ; ces arbustes grêles parmi la pierraille : des tiges de manioc... Les paysans haïtiens cultivent des pentes de plus de 70 degrés, ce qui est à peu près unique au monde. Un agronome nous a dit avoir vu, dans la région de Mirebalais, des paysans s'encorder pour aller *planter quelques paquets de maïs* supplémentaires.

De « Carrefour Marmelade », on découvre un autre drame du pays — conséquence directe de la sur*population*. Jadis couverte de forêts — les anciennes chroniques en font foi — Haïti en est aujourd'hui à peu près dépourvue. Comme les familles grandissaient, on a déboisé, pour arrondir le minuscule domaine hérité de génération en génération. L'absence, dans l'île, de toute énergie fossile, houille ou pétrole, explique, d'autre part, que l'on continue à y *utiliser le combustible d'antan* : le charbon de bois.

Traditionnel fournisseur de la capitale, l'île de la Gonave, en face de Port-au-Prince, est aujourd'hui rasée à blanc étoc. C'est donc, désormais, dans toute la République que l'on peut voir trembler dans l'air ces panaches de fumée qui trahissent la présence de fours où se carbonisent *les arbres du pays*. Le gouvernement a pris, il y a quelques mois, une décision importante : il a détaxé le kérosène, pour encourager les ménagères à faire la cuisine sur des réchauds utilisant ce combustible. Mais, pour l'acheter, il faut de l'argent. Or, à la campagne, le seul moyen de s'en procurer c'est souvent... de fabriquer du charbon de bois. Aucune interdiction, aucune pression indirecte — comme l'institution de taxes à l'abattage — ne prévalent contre cette réalité. Aussi, alors que les forêts occupent aujourd'hui moins de 10 % de la superficie, le déboisement se poursuit-il.

Dans ce pays où les pluies sont rares, mais violentes, les pentes des montagnes sont donc livrées au ravinement.

Le déboisement a-t-il aussi altéré le climat ? La partie occidentale de l'île d'Hispaniola a toujours été plus aride que Saint-Domingue, qui occupe l'Est. Les nuages venus du centre de l'Atlantique crèvent sur les hauteurs *de la république voisine* ; le reste est pour Haïti. Mais comment expliquer la récente aggravation de la situation ? Phénomène planétaire, comme au Sahel ? Ou local, lié au déboisement ?

Au moins trois mille morts

La sécheresse est devenue une donnée chronique du nord-ouest. « *La dernière récolte normale dans cette partie du pays remonte à 1970*, explique un pasteur protestant. *En 1975, cela avait été terrible ; en 1976, très difficile. Cette année c'est la pire de toutes.* » Les pluies attendues en novembre dernier ne sont pas venues. *Les paysans qui tentè*rent néanmoins de semer en furent pour leurs frais. Les autres eurent la ressource de manger les semences. Puis on vendit les chaises, la table, le lit, pour acheter un peu de maïs, du manioc. Les manguiers promettaient une belle récolte, mais leurs fruits étaient encore verts : on les mangea cependant, au prix *de quelles diarrhées ! Puis* on déterra des racines de « *manioc-dindon* », d'ordinaire réservé aux bêtes, comme le nom l'indique ; il y eu des empoisonnements. On enterra les premiers morts vers mars...

Officiellement, 170 000 personnes, sur 245 000 habitants du Nord-Ouest, étaient, au mois de juin, considérées comme « *nécessiteuses* » ; 95 000 étaient « *couvertes* » — toujours selon les statistiques gouvernementales — par des distributions alimentaires d'urgence (3), fournies par les Nations unies ou des programmes d'aide bilatérale ; la faim touche donc 75 000 personnes du Nord-Ouest — dont, sans doute une majorité d'enfants. De nouvelles zones ont été sévèrement affectées *cette année* : celle de Ranquitte (dans le Nord-Est), le Plateau central, l'île de la Gonave, et l'extrême Sud : 140 000 personnes — plus que dans le Nord — sont officiellement considérées comme « *nécessiteuses* » autour de Bainet, Aquin et Côte-de-Fer.

Combien y a-t-il eu de morts ? La presse canadienne est allée jusqu'à parler de 20 000. « *Deux cents* », nous a confié dans un murmure un haut fonctionnaire. En additionnant les seuls chiffres que nous considérons comme indiscutables — fournis par des autorités médicales ou religieuses ayant mené des enquêtes précises, — nous parvenons à 3 000 décès, entre mars et la mi-juin, dans le triangle Gros-Morne-Port-de-Paix-*Jean-Rabel*.

« *Dans un village*, nous a dit un témoin, *on n'enterrait même plus les morts. Les survivants grattaient le sol superficiellement, entouraient les cadavres dans des feuilles de bananiers, puis les recouvraient vaguement de pierres. Les derniers habitants ont marché trois jours pour arriver à Gros-Morne, avec quelques mangues pour toute nourriture...* »

Les « *mornes* » (collines) se dépeuplent rapidement. Un curé nous a indiqué que 1 150 de ses 12 000 paroissiens avaient déjà, *vers le début de juin, déserté ses* « *chapelles* » (paroisses). Corrélativement, les localités où ont lieu des distributions de vivres — comme Gros-Morne et Port-de-Paix — ont vu leur population quasiment doubler ces dernières semaines.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Jeudi 18 août.)

Haïti occupe le tiers occidental de l'île d'Hispaniola. La capitale, Port-au-Prince, ne dépasse pas cinq cent mille personnes et Cap-Haïtien cinquante mille. Parmi les autres localités notoires — Gonaïves, Les Cayes, Saint-Marc, Port-de-Paix, Jérémie, Jacmel, Hinche, — aucune ne dépasse vingt mille habitants.

L'agriculture, qui emploie 85 % des Haïtiens, représente seulement la moitié du P.N.B. Sa productivité est très faible. *Les paysans vivent largement en autosubsistance.* L'essentiel de leurs ressources monétaires vient du café — qui représente aussi, en moyenne, plus du tiers des exportations, — de la canne à sucre (moins de 10 % des exportations), des « huiles essentielles », tel le vetiver, de la citronnelle (6,5 %) et du charbon de bois à usage domestique. Le seul minerai exploité est la bauxite, près de Miragoane (environ 15 % des exportations en 1971).

La petite industrie est en passe de devenir la première source de devises du pays.

La balance commerciale est déficitaire, les exportations *ne couvrant que les trois quarts environ des* importations. Les revenus du tourisme et les envois de fonds des travailleurs émigrés assurent, cependant, une balance des comptes excédentaire.

(2) La caye est la maison haïtienne traditionnelle. Elle est carrée, faite de torchis sur un bâti de branches, et couverte de chaume ou de tôle.

(3) La composition d'une ration alimentaire dépend évidemment des ressources disponibles à un moment donné. A titre indicatif, notons seulement que le programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies prévoit, pour la rétribution quotidienne d'un travailleur engagé dans une action de « food for work » (nourriture en échange de travail) : 380 grammes de farine de maïs ou 200 grammes de farine de blé, 30 grammes de poisson et 30 grammes d'huile.

Prochain article :

UNE RÉPUBLIQUE MASQUÉE

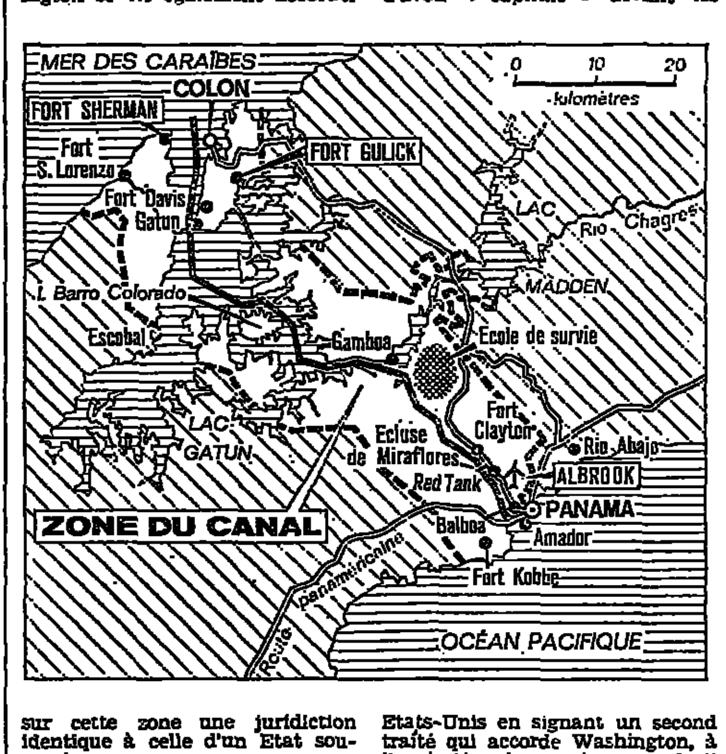
LE TRAITÉ SUR LE CANAL DE PANAMA

Washington a accordé au général Torrijos d'appréciables compensations financières

« *Très avantageux pour les Etats-Unis ; moins, en revanche, pour Panama* », avait dit M. John Hay, secrétaire d'Etat, en 1903, à propos du traité sur le canal interocéanique que venaient de signer les deux pays. La belle litote ! Le texte, qui, si le Sénat y consent, sera bientôt remplacé par l'accord intervenu le 10 août, était bonnement léonin. Tous les gouvernements successifs de la petite république d'Amérique centrale ont tenté d'atténuer son iniquité.

Panama, ancienne province de la Colombie, venait à peine de rejeter la tutelle de Bogota avec l'appui intéressé des Etats-Unis. Le nouvel Etat dut concéder à son protecteur, résolu à percer l'isthme, ce que la Colombie n'eût sans doute jamais accepté : l'usage, l'occupation et le contrôle « *à perpétuité* » d'une bande de terrain longue de près de 100 kilomètres et large de 16, coupant le *territoire national en deux*. Washington se fit également accorder sur cette zone une juridiction identique à celle d'un Etat souverain.

En échange de ces immenses concessions, le gouvernement panaméen obtint 10 millions de dollars. Ce qui permet aujourd'hui encore à l'ancien gouverneur Ronald Reagan et à tous les partisans du *statu quo* de dire : « *Cette zone, achetée et payée, est à nous, et nous devons la garder.* » Comme la Louisiane, acquise en 1803 à la France, et l'Alaska, acheté en 1867 à la Russie.



Le démantèlement des bases

Même s'ils ne partagent pas entièrement ce point de vue, beaucoup d'Américains redoutent que le départ des militaires du Southern Command, chargés de veiller sur l'hémisphère sud, ne compromette la défense de la voie d'eau et leur propre sécurité.

Etrangers dans leur propre pays, les Panaméens en ont conçu un vif ressentiment. D'autant que les cinq mille « zoniens » employés de la compagnie du canal et leurs familles les ont souvent traités en citoyens de deuxième catégorie. « *Yankee, go home !* » peut-on lire comme une litanie sur les murs de la ville de Panama, où les Américains inscrivent parfois des répliques bien senties.

Mis au point après treize ans de négociations, le nouveau traité, à durée limitée, rétablit dans un délai de trois ans la juridiction de Panama *sur* la zone, prévoit le démantèlement d'une partie des quatorze bases militaires et la restitution à la république d'Amérique centrale des terres qu'elles occupent. Les Etats-Unis conservent toutefois jusqu'à son expiration, le 31 décembre 1999, « *la responsabilité principale* » de l'administration et de la défense de la voie d'eau.

« *Nous aurons une pierre dans notre chaussure pendant encore vingt-trois ans* », dit le général Omar Torrijos. Le chef du gouvernement panaméen, au pouvoir *depuis 1968, se voit déjà reprocher* d'avoir « *capitulé* » devant les Etats-Unis en signant un second traité qui accorde Washington, à l'expiration du premier, un « *droit d'intervention militaire* » à peine camouflé en cas d'atteinte à la « *neutralité* » du canal. Pourtant, on voit mal comment un négociateur panaméen aurait pu obtenir mieux que ce texte. Tel qu'il est, il provoque, *en effet*, aux Etats-Unis une levée de boucliers.

Le président pourra faire valoir que la valeur stratégique du canal n'est plus ce qu'elle fut. La marine américaine, qui entretient deux flottes distinctes dans les deux océans, ne l'utilise pratiquement plus. Douze petites unités jaugeant au total douze mille tonneaux ont, entre 1971 et 1975, emprunté la voie d'eau alors que, dans le même temps, la marine française, premier usager militaire, y faisait transiter quarante-huit bateaux de guerre.

Le Pentagone s'est tardivement mais résolument rendu à l'évidence. L'état-major adjoint a accepté de rapatrier graduellement les effectifs des trois armes — quelque dix mille hommes — installés dans des bases occupant quatre-vingt-cinq pour cent de la surface de la zone. Ils vont être regroupés, chaque arme conservant au moins une base. L'« école des Amériques » où l'armée entraîne des officiers latino-américains aux tactiques antiguérilla serait supprimée. Ces mesures permettront de restituer à bref délai à Panama les deux tiers des terrains utilisés à des fins militaires.

La Garde nationale panaméenne, forte de dix mille hommes, va être progressivement associée à la défense du canal et les civils participeront à son administration. Cela exigera du temps car si les employés de la Compagnie du canal sont pour la plupart des ressortissants panaméens, ils sont généralement confinés à des tâches subalternes. On ne trouvait en 1975 que trois autochtones sur plus de deux *cents pilotes et aucun n'avait de* responsabilité de gestion.

« Des domestiques »

Une telle discrimination est surtout imputable aux préventions des dirigeants de la compagnie estime un rapport établi en 1975 à la demande du secrétariat d'Etat à l'armée. « *Inspirée peut-être par un désir inavoué de nous rendre indispensables*, conclut ce document, *l'attitude du gouvernement américain à l'égard des Panaméens semble avoir eu pour but d'en faire des domestiques.* »

Hormis les 10 millions de dollars accordés en 1903, Washington n'a versé à Panama, à partir de l'entrée en service du canal, qu'une annuité *fixe* de 250 000 dollars portée, en 1972, à 2 300 000. C'est peu au regard des bénéfices que les Etats-Unis ont tirés de la voie d'eau. Selon la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine), elle leur a permis d'épargner près de 700 millions de dollars par an, compte non tenu des avantages militaires.

Il n'est donc pas surprenant que le gouvernement du général Torrijos ait lutté pied à pied au cours de la phase finale des négociations pour obtenir des compen*sations* et accroître *enfin* les revenus tirés de la principale ressource. « *Nous avons discuté comme des marchands de tapis* », a dit l'un des négociateurs panaméens. Washington est convenu de verser à son partenaire, et jusqu'en 1999, entre 40 et 70 millions de dollars par an selon le tonnage transitant par le canal et les revenus de la compagnie. A *quoi s'ajouteront 345 millions* de crédits pour le développement et la défense prévus conformément à un accord séparé.

Pour combler un déficit commercial croissant depuis le début de la crise mondiale, Panama a dû faire appel à des concours financiers extérieurs. La dette dépasse aujourd'hui 1 milliard 300 millions pour une population *inférieure à deux millions d'ha*bitants.

Le général Torrijos, fort de son seul bon droit et outre l'appui traditionnel de l'Amérique latine, du soutien du tiers-monde, a donc dû transiger. Ses alliés les plus solides, à Mexico, à Caracas et à Bogota, l'ont en outre pressé d'accepter le fameux traité bilatéral garantissant la neutralité du canal au-delà de l'an 2000. Le réalisme a prévalu de part et d'autre dans une négociation qui marque un tournant dans la politique des Etats-Unis à l'égard de *l'Amérique latine*.

PHILIPPE LABREVEUX.

(Jeudi 18 août.)

LE XIe CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS

Priorité à l'ordre et à la discipline

(Suite de la première page.)

La pensée de Mao Tse-toung est toujours censée servir de ciment unificateur pour le parti et le pays, mais elle est vidée de son contenu le plus explosif.

De même, si la thèse de la poursuite de la lutte des classes en régime socialiste est conservée, les impératifs d'ordre et de discipline prennent largement le pas sur ceux de l'agitation révolutionnaire. La nouvelle équipe dirigeante ne semble avoir voulu laisser subsister aucune équivoque sur ce point, allant jusqu'à déclarer, par la voix du maréchal Yeh Chien-ying, au sujet du renforcement de la discipline au sein du parti, que « *si la démocratie est nécessaire, le centralisme l'est encore plus* ».

De telles formules font douter que beaucoup de militants songent dans un avenir proche à « *aller à contre-courant* » au sein du P.C. chinois. La création annoncée de « *commissions de contrôle de la discipline* » devrait d'ailleurs contribuer à les en dissuader. On notera cependant qu'un tel langage et la mise en place d'un tel appareil laissent supposer la persistance de problèmes non négligeables dans les organisations du parti. L'annonce que les enquêtes seront poursuivies pour éliminer tout ce qui pourrait subsister de l'influence de la « bande des quatre » confirme ce point.

Les changements intervenus sur le plan des hommes procèdent du même esprit, même s'ils sont tempérés par un souci de stabilité. Les bouleversements les plus profonds interviennent au comité central, dont la composition est renouvelée dans la proportion de plus de 40 %. Près de quatre-vingts de ses membres élus du Xe congrès en 1973 sont éliminés, parmi lesquels un vice-premier ministre, une vice-présidente de l'Assemblée nationale populaire et deux anciens ministres. Reviennent en force, en revanche, un certain nombre de personnages, militaires notamment, écartés à l'époque de la révolution culturelle et dont la « réhabilitation » n'était pas encore tout à fait achevée. Ainsi, parmi d'autres, les généraux Lo Jui-ching, ancien chef d'état-major général de l'armée, et Hsiao Hua, ancien directeur du département de politique générale de l'A.L.P. A ce niveau du comité central du moins, le terme de « purge » ne paraît pas exagéré.

L'ascension de M. Wang Tung-hsing

Il en va différemment pour le bureau politique, car, à l'exception des membres de la « bande des quatre », désormais exclus du parti, et d'une ancienne suppléante, Mme Wu Kuei-hsien, tous les survivants de cet organisme y conservent leur siège. Ce phénomène a de quoi surprendre si l'on se souvient des sympathies que certains de ces personnages, le général Li Teh-sheng par exemple, ont pu montrer pour le « groupe de Changhaï », ou des critiques sévères dont le maire de la capitale, M. Wu Teh, et le commandant de la région militaire de Pékin, le général Chen Hsi-lien, ont été l'objet par voie d'affiches en pleine place Tien-An-Men au mois de janvier dernier. Ceux qui auraient pu être menacés ont-ils donné des gages de leur fidélité au nouveau régime, ou bien leur maintien résulte-t-il d'un rapport de forces qui rendait leur élimination délicate ? On serait tenté d'incliner pour la seconde hypothèse quand on constate l'impressionnante ascension de M. Wang Tung-hsing, que son passé désigne comme l'un des hommes les plus proches de Mao Tse-toung et comme étant éloigné aussi bien des militaires que des « pragmatistes » de l'école de M. Teng Hsiao-ping.

Il est vrai que ce dernier, ainsi que l'armée, où il compte de puissants amis, voient leur influence sensiblement renforcée par l'arrivée d'une douzaine de nouveaux venus dans le bureau politique. Sur un total de vingt-six membres de plein droit ou suppléants, cet organisme compte désormais une dizaine de militaires et une notable proportion de « techniciens », dont MM. Yu Chiu-li et Fang Yi, ainsi que Mme Chen Mu-hua sont de bons exemples.

Ce dispositif s'accorde assez bien aux objectifs d'ordre, de développement économique et de renforcement de la défense nationale que se fixe la direction chinoise. Quelques points d'interrogation n'en subsistent pas moins.

Quant à l'équilibre futur des pouvoirs d'abord. Le congrès a annoncé la convocation « en temps opportun » de la cinquième Assemblée nationale populaire — vers la fin de l'année si les intentions déjà connues des dirigeants de Pékin restent valables. C'est alors que seront désignés les membres du gouvernement, en particulier le nouveau premier ministre, M. Hua Kuo-feng ne pouvant exercer indéfiniment cette fonction en même temps que celle de président du parti. M. Teng Hsiao-ping fait aujourd'hui figure de candidat favori pour ce poste. S'il y accède, et compte tenu des soutiens dont il dispose en même temps que des fonctions qui viennent de lui être données au sommet de la hiérarchie du parti, il est difficile de penser que son autorité ne fera pas sérieusement concurrence à celle de M. Hua Kuo-feng.

Comment va se constituer, d'autre part, le noyau actif du bureau politique ? Certains personnages, vieux maréchaux ou généraux, y font leur entrée ou sont maintenus en fonctions alors que leur âge ne leur permet guère d'envisager une activité politique intense très prolongée. Inversement, un homme jeune comme M. Ni Chih-fu — dont les quarante-quatre ans ne suffisent pas à compenser l'impressionnante tendance gérontocratique du régime — ne peut guère espérer faire entendre sa voix autrement qu'avec la modestie qui convient à son âge. L'expérience et l'état de santé de quelques-uns permettront de déterminer à qui reviennent les responsabilités réelles.

Immobilisme en matière internationale

Si les objectifs du développement économique, enfin, ont été établis sans grandes difficultés, il ne semble pas que les moyens de les atteindre aient été définis avec beaucoup de précision. C'est sans doute à la prochaine session de l'Assemblée nationale populaire qu'il appartiendra de combler cette lacune. Même si les thèses de M. Teng Hsiao-ping sont aujourd'hui très en faveur, il ne semble pas que tous les choix, même parmi les plus importants, aient été arrêtés en cette matière. En témoigne, par exemple, le débat qui se poursuit dans la presse chinoise sur le problème de la rétribution du travail et des stimulants matériels.

Le seul domaine où le onzième congrès ne paraît pas avoir fait évoluer d'une ligne la doctrine du P.C. chinois est finalement celui des affaires étrangères. Les formules dénonçant l'« impérialisme » des Etats-Unis et le « social-impérialisme » de l'Union soviétique — avec priorité à ce dernier — sont celles-là mêmes que l'on entendait bien avant la chute de la « bande des quatre », et qui ont été répétées depuis au cours d'innombrables banquets diplomatiques à Pékin.

Il est presque paradoxal que cet immobilisme en matière internationale soit justement à l'origine du seul changement sensible dans les relations extérieures de la Chine depuis la mort de Mao Tse-toung : la détérioration des rapports avec Tirana. La fermeté avec laquelle le président Hua a réitéré la théorie de la « division en trois mondes » — ouvertement critiquée par l'Albanie — laisse supposer que l'on ne se soucie guère à Pékin de ménager ce lointain ami.

ALAIN JACOB.

(Mardi 23 août.)

Le bureau politique élu

Comité permanent

MM. Hua Kuo-feng, président du comité central ; Yeh Chien-ying, Teng Hsiao-ping, Li Hsien-nien, Wang Tung-hsing, vice-présidents du comité central.

Autres membres

MM. Wei Kuo-ching, Ulanfu*, Fang Yi*, Liu Po-cheng, Hsu Chi-yu, Chi Teng-kuei, Su Chen-hua*, Li Teh-sheng, Wu Teh, Yu Chiu-li*, Chang Ting-fa*, Chen Yung-kuei, Chen Hsi-lien, Keng Piao*, Nieh Jung-chen*, Ni Chih-fu*, Hsu Hsiang-chien*, Peng Chung*.

Membres suppléants

Mme Chen Mu-hua*, MM. Chao Tzu-yang*, Saifudin.

(*) Ne figurait pas parmi les membres du précédent bureau politique.

● *Le bureau politique* élu par le Xe congrès en 1973 comptait vingt et un membres de plein droit. Cinq sont décédés : Mao Tse-toung, Chou En-lai, Kang Sheng, Chu Teh et Tung Pi-wu. Quatre ont été exclus du parti : Mme Chiang Ching, MM. Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan.

M. Teng Hsiao-ping est entré au bureau politique en janvier 1975 ; il en a été exclu le 7 avril 1976 ; il a été rétabli comme membre de plein droit de cet organisme en juillet dernier.

Un autre membre du bureau politique élu par le Xe congrès, le général Liu Po-cheng, est âgé de quatre-vingt-cinq ans et a cessé toute activité politique depuis plusieurs années en raison de son état de santé.

DEUX NOUVEAUX VICE-PRÉSIDENTS

M. LI-HSIEN-NIEN

M. Li Hsien-nien occupait déjà, avant le onzième congrès, l'une des toutes premières places dans la hiérarchie du régime, et sa nomination à la vice-présidence du comité central ne fait que consacrer cette situation.

Sobriété, compétence, sont les mots par lesquels ceux qui l'ont rencontré le caractérisent le plus volontiers. Mais il est surtout l'un des très rares personnages qui aient, depuis plus de vingt ans, conservé sans interruption les mêmes hautes fonctions à la direction du parti et de l'Etat, en dépit des crises et des tempêtes de toutes sortes : il est vice-premier ministre depuis 1954 et membre du bureau politique depuis 1956.

Né vers 1906 dans la province du Houpeh, fils de paysans, il n'a pas eu le loisir de faire des études universitaires. Mais c'est un militant de la première heure, qui participe à la Longue Marche, étudie quelque temps à la « base » de Yennan, revient au combat dans la région de Wuhan, et entre, dès le septième congrès, en 1945, au comité central du P.C. chinois. Il est toujours à Wuhan au moment de la libération, et devient maire de la ville, où il se spécialise dans les affaires économiques et financières. Son ascension est désormais rapide, car il n'avait jamais encore exercé de fonctions dans la capitale lorsqu'il y est nommé vice-premier ministre et ministre des finances, en remplacement de M. Teng Hsiao-ping. C'est à ce poste qu'il devient l'un des proches collaborateurs de Chou En-lai, qui prendra publiquement sa défense lors de la Révolution culturelle, quand les gardes rouges reprocheront à M. Li Hsien-nien ses « *tendances capitalistes* ».

Le destin agité de M. Teng Hsiao-ping, son collègue, fait apparaître par contraste M. Li Hsien-nien comme le champion de la survie politique et de la stabilité. S'il sait très certainement se taire lorsque les circonstances l'exigent, ses sympathies n'en sont pas moins claires. N'avait-il pas disparu au lendemain de la mort de Chou En-lai pour ne reparaître que plusieurs mois plus tard, le jour même de la destitution de M. Teng Hsiao-ping, le 7 avril 1976 ? Mais pour apparaître plus que jamais comme l'homme de la continuité au milieu d'une équipe dirigeante en plein bouleversement.

On dit que M. Li Hsien-nien a refusé, au lendemain de la chute des « quatre », le poste de premier ministre, laissant entendre que ces fonctions devaient revenir à M. Teng Hsiao-ping. Il est certain, en tout cas, que les deux hommes sont politiquement proches et qu'ils appartiennent l'un et l'autre à la même génération, à la même école de dirigeants chinois. Et le moindre de leurs points communs n'est pas d'avoir tous les deux conservé dans l'armée de solides amitiés — qui ne peuvent être tout à fait étrangères à leur destin. — A. J.

M. WANG TUNG-HSING

M. Wang Tung-hsing est l'un des personnages les plus mystérieux de la haute direction du P.C. chinois, et sans doute les responsabilités qu'on lui connaît en matière de sécurité publique contribuent-elles à sa réputation d'homme puissant et secret.

On ignore son âge — la soixantaine peut-être, — et ses premières fonctions connues sont celles de garde du corps de Mao Tse-toung en 1947. Il n'avait guère quitté ensuite le fondateur de la révolution chinoise, jusqu'à la mort de ce dernier, en 1976. Pendant un peu plus de deux ans seulement, entre 1958 et 1960, il fut vice-gouverneur du Kiangsi, où il s'occupa particulièrement de l'université communiste du travail.

Il est de retour à Pékin au début des années 60, en qualité de vice-ministre de la sécurité. Toujours très proche de Mao, on le voit figurer, mais avec discrétion, dans le groupe très restreint des responsables qui « dirigent » la révolution culturelle. En 1968, il est encore identifié comme chef des gardes et du cabinet de Mao Tse-toung, mais la plupart des documents ajoutent qu'à la même époque ses autres fonctions sont « *mal connues* ». L'année suivante, M. Wang Tung-hsing entre au comité central, élu par le neuvième congrès, et devient en même temps membre suppléant du bureau politique. Il était membre de plein droit de cet organisme depuis le dixième congrès (1973).

Les liens personnels qu'on lui connaissait avec Mao Tse-toung — ainsi que son ascension pendant et après la révolution culturelle — ont été à l'origine des bruits les plus divers sur son compte lors de la crise d'octobre 1976. On le crut lié à la « bande des quatre », et un journal de Hongkong annonça même qu'il avait été tué de plusieurs balles dans la poitrine lors de l'arrestation de Mme Chiang Ching et de ses amis. D'aucuns ne furent pas peu surpris de le découvrir au premier rang de la tribune de la place Tien-An-Men, quelques jours plus tard, lorsque la foule pékinoise fut invitée à venir acclamer la nomination de M. Hua Kuo-feng à la présidence du parti.

Tout indique aujourd'hui que M. Wang Tung-hsing, en raison même des responsabilités qu'il exerçait en matière de sécurité autour des plus hauts dirigeants du parti, a joué un rôle décisif pendant cette nuit d'octobre où furent arrêtés quatre membres du bureau politique. Sa promotion à l'une des quatre vice-présidences du comité central fait inévitablement penser à une récompense pour service rendu.

Sans doute sa nomination correspond-elle aussi à des préoccupations de dosage politique dans les plus hautes sphères du parti. Des cinq membres du comité permanent du bureau politique, M. Wang Tung-hsing apparaît en tout cas comme le plus éloigné de M. Teng Hsiao-ping, et le plus proche — politiquement et par son passé — de M. Hua Kuo-feng. — A. J.

DE LA CRITIQUE DE LIN PIAO AU SECOND RETOUR DE M. TENG HSIAO-PING

1973

AOUT. — Xe congrès du P.C. chinois, modification des statuts du parti et remaniement du bureau politique ; M. Teng Hsiao-ping, éliminé pendant la révolution culturelle, redevient membre du Comité central. A trente-cinq ans, M. Wang Hong-wen devient vice-président du parti et membre du bureau politique.

NOVEMBRE. — Lancement de la campagne « contre Confucius ».

1974

JANVIER. — Important remaniement du commandement militaire ; la critique de Lin Piao est jointe à celle de Confucius.

NOVEMBRE. — M. Chiao Kuan-hua remplace M. Chi Peng-fei comme ministre des affaires étrangères.

1975

7-8 JANVIER. — Plénum du comité central ; M. Teng Hsiao-ping devient membre du bureau politique et vice-président du parti.

13-17 JANVIER. — Réunion de l'Assemblée nationale populaire devant laquelle Chou En-lai présente un programme visant à « porter l'économie du pays au premier rang du monde avant la fin du siècle » ; M. Teng Hsiao-ping devient vice-premier ministre, et l'on apprend à la fin du mois qu'il est également chef d'état-major général de l'armée.

MARS-AVRIL. — Campagnes sur l'étude de la théorie de la dictature du prolétariat et sur la limitation du droit bourgeois ; dénonciation des « nouveaux bourgeois dans le parti et l'Etat ».

AOUT. — Troubles dans divers établissements industriels de province ; « le Quotidien du peuple » signale que de graves perturbations ont eu lieu à Hangchow.

DECEMBRE. — Début de la campagne contre le « vent révisionniste de droite » ; des journaux muraux accusent le ministre de l'éducation nationale.

1976

8 JANVIER. — Mort de Chou En-lai, dont M. Teng Hsiao-ping prononce le 15 l'éloge funèbre.

8 FEVRIER. — M. Hua Kuo-feng est nommé premier ministre par intérim.

17 FEVRIER. — « Le Quotidien du peuple » annonce que le comité central est « scindé » ; dénonciation des « éléments bourgeois faussement repentis » et des dirigeants qui « suivent la voie capitaliste ».

26 FEVRIER. — M. Teng Hsiao-ping est nommément dénoncé dans des journaux muraux.

5 AVRIL. — De violents incidents ont lieu place Tien-An-Men à Pékin, apparemment provoqués par la disparition des couronnes déposées les jours précédents à la mémoire de Chou En-lai.

7 AVRIL. — Par décision du bureau politique, M. Teng Hsiao-ping est démis de toutes ses fonctions dans le parti, l'Etat et l'armée ; M. Hua Kuo-feng devient chef du gouvernement.

JUIN. — Le président Mao cesse de recevoir des visiteurs étrangers.

6 JUILLET. — Mort du maréchal Chu Teh, président de l'Assemblée nationale populaire.

9 SEPTEMBRE. — Mort de Mao Tse-toung ; prononçant l'éloge funèbre du président, le 18 septembre, M. Hua Kuo-feng déclare que la lutte contre la « bourgeoisie au sein du parti » et la critique de Teng Tsiao-ping doivent être poursuivies.

6 OCTOBRE (?). — Quatre membres du bureau politique — Mme Chiang Ching, MM. Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan — sont arrêtés ; la nouvelle filtre quelques jours plus tard à Pékin ; elle est officiellement confirmée le 21, en même temps que la nomination de M. Hua Kuo-feng à la présidence du parti et à celle de la commission militaire du comité central ; des manifestations de masse sont organisées pour saluer ces événements.

NOVEMBRE. — Tandis que se développe la campagne de dénonciation de « la bande des quatre », « le Quotidien du peuple » lance des appels à la discipline et annonce le rétablissement de « règles et règlements rationnels » dans l'industrie.

2 DECEMBRE. — Réunion du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire ; la veuve de Chou En-lai, Mme Teng Ying-chao, devient vice-présidente de cet organisme ; le ministre des affaires étrangères, M. Chiao Kuan-hua, est remplacé par M. Huang Hua.

25 DECEMBRE. — Publication d'un texte de Mao Tse-toung, « Sur les dix grands rapports », datant de 1956, et dont l'étude intensive est proposée à la population.

1977

JANVIER. — A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Chou En-lai, de nombreuses affiches murales apparaissent dans le centre de Pékin, et beaucoup réclament le retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping ; certaines affiches critiquent deux membres du bureau politique, le maire de Pékin, M. Wu Teh, et le commandant de la région militaire de Pékin, le général Chen Hsi-lien.

28 FEVRIER. — Le ministre des affaires étrangères, M. Huang Hua, déclare que le retour de M. Teng Hsiao-ping à un poste de responsabilité aura lieu « à un moment opportun ».

MARS. — Une « conférence centrale de travail » se tient à Pékin ; cette réunion sera révélée officiellement par le communiqué du plénum de juillet du comité central qui précise que M. Hua Kuo-feng y a suggéré la convocation de la « troisième session plénière du dixième comité central du parti » en vue de « prendre une décision officielle, afin que le camarade Teng Hsiao-ping puisse reprendre sa tâche ».

Plusieurs dizaines d'exécutions capitales sont signalées dans diverses provinces.

1er MAI. — Publication d'un long article de M. Hua Kuo-feng commentant le cinquième volume des « Œuvres choisies de Mao Tse-toung », qui viennent de sortir des presses.

3 MAI. — Diffusion (révélée lors du plénum de juillet) au sein du parti de lettres adressées par M. Teng Hsiao-ping au président Hua, au vice-président Yeh Chien-ying et au comité central.

14 MAI. — Fin d'une conférence nationale sur l'industrie qui s'était ouverte le 20 avril.

JUILLET. — Plusieurs écrits attribués à M. Teng Hsiao-ping et critiqués en 1976 comme « herbes vénéneuses » sont réhabilités par « le Quotidien du peuple ».

16-21 JUILLET. — Session plénière du comité central, qui décide de rétablir M. Teng Hsiao-ping dans toutes ses fonctions dans les organes dirigeants du parti, de l'Etat et de l'armée, d'« exclure à jamais » du parti les membres de la « bande des quatre » et de convoquer le onzième congrès du parti.

Les précédents congrès

LE PREMIER : juillet 1921. Tenu à Changhaï, il fut celui de la fondation du P.C. par Mao Tse-toung. M. Chen Tu-hsiu fut le premier secrétaire général.

LE SECOND : juillet 1922. Il fut convoqué également à Changhaï, mais Mao Tse-toung ne put y assister. Le congrès adopta les premiers statuts du parti et un manifeste-programme préconisant un front démocratique au sein duquel la petite bourgeoisie devait avoir sa place aux côtés des paysans et des ouvriers.

LE TROISIEME : juin 1923. Réuni à Canton, en présence d'une douzaine de délégués. Il se prononce en faveur de l'alliance avec le Kouomintang dirigé par Sun Yat-sen, auquel est reconnu la direction de la révolution après l'appui apporté par le Komintern de Moscou au Kouomintang.

LE QUATRIEME : janvier 1925 à Changhaï. Il a lieu avant la mort de Sun Yat-sen et l'expédition, au nord, des nationalistes et des communistes contre les « seigneurs de la guerre ».

LE CINQUIEME : ouvert à Hangchow en 1927, immédiatement après le coup de Tchiang Kaï-chek contre les communistes. Le P.C., sous la direction de Tu-hsiu confirme cependant sa collaboration avec le Kouomintang, qui rompra avec lui quelques mois plus tard. Le P.C. passe à la résistance sur des bases rurales dans la Chine centrale.

LE SIXIEME se tient à Moscou en 1928. Le parti est alors sous l'influence du Komintern. M. Li Li-san remplace M. Chen Tu-hsiu et impose une nouvelle ligne : la révolution ouvriériste et urbaine. C'est un échec. Mao, appuyé par l'armée et la révolution paysanne, impose peu à peu son influence et prend définitivement la direction du parti lors de la Longue Marche (1934-1935)

LE SEPTIEME : 1945. Le P.C. compte un million deux cent mille membres, le congrès, qui se tient à Yénan, est celui de l'union autour de Mao, qui est nommé président du parti. M. *Liu Shao-chi* étant « numéro deux ». Un nouveau programme est adopté : gouvernement de coalition, révolution néo-démocratique avec la participation des bourgeois patriotes, avec pour but ultime la révolution socialiste. *Le congrès est suivi de l'échec de tout accord avec Tchiang Kaï-chek et de la guerre civile. La République populaire de Chine naît en octobre 1949, après la défaite du Kouomintang.*

LE HUITIEME : première session, septembre 1956. *Le premier après la prise du pouvoir.* Il a lieu à Pékin. Ses 1 026 délégués représentent 10 730 000 membres. M. Teng Hsiao-ping est nommé secrétaire général. M. Chou En-lai présente le plan quinquennal.

Seconde session en mai 1958 à Pékin. C'est le congrès du « bond en avant » mais aussi du durcissement après l'épuration des mécontents. Le comité central est élargi et porté à 170 membres ; le bureau politique passe de 17 à 20 membres. M. Lin Piao entre au comité permanent du bureau politique et est nommé vice-président du comité central.

LE NEUVIEME : avril 1969, à Pékin, consacre l'élimination de plusieurs hauts dirigeants à la suite de la révolution culturelle commencée en 1966 : MM. Teng Hsiao-ping, secrétaire général du P.C. ; Liu Shao-chi, ancien chef de l'Etat ; Peng Chen, maire de Pékin. Le maréchal *Lin Piao* est nommé successeur du président Mao Tse-toung. Le comité permanent du bureau politique est formé, outre le président, de MM. Lin Piao, Chen Po-ta, Chou En-lai et Kang Sheng.

Mais l'opposition entre le maréchal et la majorité de la direction du P.C. éclate au plénum de Lushan, en août 1970. M. Lin Piao est accusé de vouloir prendre le contrôle de l'appareil du parti et de l'Etat et de s'opposer à la politique maoïste. Il disparaît mystérieusement en septembre 1971.

LE DIXIEME : août 1973, à Pékin, condamne le « groupe anti-parti » de Lin Piao et Chen Po-ta et lance une mise en garde solennelle au « social-impérialisme » soviétique ».

Un difficile équilibre est réalisé entre la promotion de jeunes dirigeants issus de la révolution culturelle et la réintégration de nombreux cadres éliminés.

(Mardi 23 août.)

L'éclat de M. de Guiringaud à Dar-Es-Salaam

(Suite de la première page.)

M. Mkapa ayant regagné son ministère, des tractations commencèrent pendant plusieurs heures par hauts fonctionnaires interposés. M. de Guiringaud n'exigeait pas d'excuses mais il voulait que le gouvernement *tanzanien se désolidarise publiquement* des manifestants. « *C'est*, dit-il, *une question de dignité*. » L'ambassadeur tanzanien à Paris, M. Malkhi, et le chef adjoint du protocole, M. Ngatwika, dépêchés à l'hôtel, expliquèrent que M. Kissinger et lord Home, ancien secrétaire au Foreign Office, avaient jadis reçu un accueil comparable. « *Et alors ?* », fit répondre M. de Guiringaud.

Il demanda *si le gouvernement* tanzanien, qui sait très bien se faire respecter, aurait toléré pareille manifestation contre le premier ministre guinéen arrivé la veille.

Les Tanzaniens proposèrent d'évoquer l'incident lors des entretiens prévus pour l'après-midi. Le ministre français refusa. Il voulait que l'affaire fût éclaircie au préalable. L'heure du dîner, que devait offrir en son honneur M. Mkapa, était dépassée depuis longtemps, quand M. de Guiringaud fit publier un communiqué disant que les autorités tanzaniennes n'ayant pas voulu « désavouer » des manifestations « inadmissibles », il reprendrait l'avion le 19 au matin pour Paris sans attendre le 21.

A son tour, le ministère des affaires étrangères tanzanien publia alors un communiqué disant que la condition posée par *M.* de Guiringaud pour maintenir sa visite était « *absolument inacceptable* ».

Une rebuffade prévisible

Cette rebuffade n'était pas tout à fait inattendue. Chacun savait depuis le début du voyage de M. de Guiringaud en Afrique que l'étape de Dar-Es-Salaam, capitale de l'Afrique progressiste et militante, serait la plus difficile. Ce n'est cependant que le 18 au matin qu'un article du *Daily News*, seul quotidien de la capitale, laissa clairement comprendre que M. de Guiringaud ne serait pas le bienvenu. Sur huit colonnes, avec une grande photo de M. Giscard d'Estaing, il interrogeait : « *Que pouvons-nous faire pour vous, monsieur le ministre ?* » Suivait un long réquisitoire sur les relations entre la France et l'Afrique du Sud depuis une dizaine d'année, et en particulier une énumération des fournitures d'armes et des promesses de les interrompre non tenues par le gouvernement français. L'article affirmait d'emblée que « *la France est aujourd'hui le plus récalcitrant des fournisseurs d'armes destructrices à nos ennemis de Pretoria* » et s'achevait ainsi : « *Il nous est difficile de comprendre ce que M. de Guiringaud peut bien venir nous expliquer.* »

« Bon voyage ! »

Dans ces conditions, pourquoi, dira-t-on, avoir invité le ministre français ? En diplomatie cependant, rien n'est aussi simple. Si les Tanzaniens ont adressé une invitation formelle à M. de Guiringaud, c'est parce que celui-ci l'avait souhaité. Il voulait voir en particulier M. Nyerere, qui est le dirigeant africain le plus écouté, dans cette partie du continent du moins. Mais M. Nyerere souhaitait, lui aussi, rencontrer le ministre français puisqu'il lui demanda de modifier le calendrier *des visites primitivement prévu afin* qu'il puisse le rencontrer à son retour de Washington.

Les Tanzaniens avaient-ils prévu que l'incident irait si loin ? Il reste à expliquer pourquoi la France est ici l'objet d'une telle animosité. M. de Guiringaud est persuadé que l'affaire des Comores y est pour beaucoup. Il en est sans doute d'autant plus amer qu'il avait annoncé que la sécession de Mayotte aurait des conséquences internationales fâcheuses, quand il était représentant de la France à l'ONU. La Tanzanie a toujours été à la pointe de la campagne contre la France à propos des Comores, très probablement parce qu'elle a elle-même des visées sur l'archipel. Les trois îles aujourd'hui indépendantes étaient autrefois possession du sultanat de Zanzibar, et la Tanzanie (dont Zanzibar fait aujourd'hui partie) y a envoyé des instructeurs pour y former une milice.

En tout cas, quelles que soient les intentions cachées des Tanzaniens, c'est sur la politique française vis-à-vis de l'Afrique du Sud qu'ils font porter tous leurs reproches, et le *Daily News* du 19, qui traitait cette affaire sur toute sa première page, ironisait dans un éditorial : « *Est-ce que la dignité de M. de Guiringaud est au-dessus de la dignité des populations de l'Afrique du Sud, qui sont humiliées, exploitées et massacrées par un régime armé par des armes françaises (...). La France est toujours un pays puissant, et l'impérialisme français, bien que sur le déclin, se bat toujours pour avoir sa place au soleil. Ailleurs, en Afrique, M. de Guiringaud sera peut-être bien accueilli, en dépit des ventes d'armes à l'Afrique du Sud. Pas en Tanzanie, et nous ne le regrettons pas. Bon voyage !* »

L'incident tanzanien, dont cet éditorial confirme, s'il en était besoin, qu'il bénéficie de la « bénédiction » des autorités, ne donne cependant pas une idée tout à fait exacte du voyage de M. de Guiringaud en Afrique. Au Mozambique en particulier, où, après de longues années de flirt entre la France et le Portugal de Salazar, le terrain aurait pu aussi être difficile, les explications de M. de Guiringaud ont été accueillies tout autrement. C'est ainsi que le ministre des affaires étrangères mozambicain, M. Chissano, tout en estimant que beaucoup de Français ont « *des complexes de supériorité* » et « *des réflexes colonialistes* », a déclaré dans une interview : « *Je reconnais que la France a changé d'avis et de manière d'agir.* » M. Mugabe, un des chefs les plus intransigeants de la résistance rhodésienne, a déclaré, lui aussi, après avoir reçu le 17 à *Maputo M. de Guiringaud, qu'à son* avis la politique de la France à l'égard de l'Afrique du Sud avait changé. C'était bien de ce changement que M. de Guiringaud voulait persuader les Africains. Mission à demi remplie donc... ou à demi manquée.

MAURICE DELARUE.

(Samedi 20 août.)

Le régime de la Tanzanie est un socialisme original mais en difficulté

La République de Tanzanie, formée de l'ancien Tanganyika, colonie allemande passée sous mandat britannique après la première guerre mondiale, et de l'île de Zanzibar, a été proclamée le 29 octobre 1964. Avec quelque quinze millions d'habitants sur un territoire deux fois grand comme la France, c'est l'un des pays les plus déshérités d'Afrique.

En 1967, le président Julius Nyerere, qui est demeuré l'un des dirigeants africains les plus prestigieux, lançait, dans la Déclaration d'Arusha, une expérience socialiste originale fondée sur le rôle prépondérant de villages communautaires, les « ujamaas ». Refusant les modèles occidentaux, la Tanzanie s'est orientée vers un *développement* prudent, égalitaire et essentiellement rural. Le sérieux de son expérience et la stabilité de son régime lui ont permis d'obtenir concurremment l'appui des Etats-Unis, de la Suède, de l'U.R.S.S. ou de la Chine. Cette dernière a, en particulier, construit un chemin de fer, le Tanzam, qui relie aujourd'hui les mines de cuivre de Zambie au port de Dar-es-Salaam.

Malgré des succès incontestables, en particulier dans le domaine de l'alphabétisation d'une population qui était illettrée à 90 % au moment de l'indépendance, l'économie tanzanienne connaît une situation très difficile et a gravemen souffert de la crise du pétrole et de la sécheresse de ces dernières années.

Politiquement très engagé dans la lutte pour la libération de l'Afrique australe, le président Nyerere est le porte-parole des cinq pays de la « *ligne de front* ». Il a approuvé l'envol de troupes cubaines en Angola et a réservé un accueil particulièrement chaleureux, en mars dernier, à M. Fidel Castro. Dar-es-Salaam est, d'autre part, le siège du comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine.

La France a « viré sa cuti »

Le changement de cap de la France, qui a cessé de miser sur les régimes blancs d'Afrique australe, a été trop rapide pour que certains Africains ne se posent pas de questions et n'y voient pas une simple habileté tactique. C'est ce qui explique les ennuis de M. de Guiringaud. Pourtant, le choix est fait et, comme on disait pendant la guerre d'Algérie, la France a « *viré sa cuti* ». Les contacts que M. de Guiringaud a eus, notamment à Lusaka et à Maputo, avec les dirigeants des mouvements de libération, confirment cette nouvelle orientation.

Aujourd'hui, des trois territoires contrôlés par une minorité blanche : Rhodésie, Namibie et Afrique du Sud, c'est dans le premier que le pourrissement est le plus avancé. Il risque de conduire à une guérilla généralisée. Le régime de M. Ian Smith est illégal et ne se maintient que par la force. Il n'a jamais été reconnu par la France et est condamné par l'ensemble de la communauté internationale. Il n'y a donc pas de raison particulière de le *ménager*.

Il n'est pas question que le gouvernement français appuie matériellement la lutte armée contre les régimes blancs. Il accroîtra cependant l'aide humanitaire qu'il accorde déjà aux mouvements de libération. M. de Guiringaud l'a confirmé en quittant Maputo le 18 août. Il donnera aussi à ces mouvements un certain appui politique. Quelle que soit l'idéologie qu'ils professent, ces mouvements sont — estime le ministre — nationalistes avant tout, et se tournent *vers l'Est uniquement parce que* c'est là qu'ils trouvent le plus ferme appui. Le même phénomène s'est produit dans la plupart des guerres de décolonisation. Il dépend avant tout des Occidentaux qu'ils ne soient pas rejetés vers le monde *communiste*.

Il n'est pas douteux que le ministre français a été séduit par la personnalité de M. Robert Mugabe, qu'il a rencontré le 17. Chef de la fraction la plus intransigeante du ZANU qui, avec le ZAPU, forme le « *front patriotique* » du Zimbabwe (Rhodésie). M. Mugabe ne distingue pour le moment d'autre voie pour atteindre son objectif que la lutte armée. Il est néanmoins apparu au ministre français comme un esprit méthodique, résolu et réaliste, sachant distinguer l'essentiel de l'accessoire. Jusqu'à présent, le gouvernement français avait ignoré M. Mugabe, qui, contrairement à d'autres chefs nationalistes africains, n'a jamais été reçu à Paris par des officiels. Il est probable que cette lacune sera prochainement comblée. En tout cas, le gouvernement français fera son possible pour que ce que dit M. Mugabe soit écouté en Occident.

L'essentiel, aujourd'hui, pour M. Mugabe, est que le maintien de l'ordre en Rhodésie ne reste pas sous le contrôle direct ou indirect des Blancs. Le point litigieux dans le plan de M. Owen, secrétaire au Foreign Office, tel qu'il est connu, porte sur le commandement de la force publique. S'il est confié à un haut commissaire britannique, comme le propose M. Owen, ne restera-t-il pas aux mains de M. Smith par personne interposée ? C'est ce que pense M. Mugabe, pour qui cette question commande tout le reste.

Cependant, à supposer que certains éléments du plan Owen soient acceptables pour les Africains, il resterait à le faire admettre aux Blancs de Rhodésie. Il suffirait sans doute de sanctions économiques sérieuses (embargo sur le pétrole, coupure des télécommunications) pour les amener à composer. Pour être efficaces, ces sanctions devraient aussi porter sur l'Afrique du Sud, dans la mesure où c'est d'elle que dépend la survie de la Rhodésie. C'est ce que les Africains ont répété à satiété à M. de Guiringaud, qui, sans doute, n'était pas éloigné de partager cette opinion. Une proposition en ce sens sera très certainement *au centre des discussions* des Nations unies en septembre.

Le cas de la Namibie, placée sous mandat de l'ONU et abusivement accaparée par l'Afrique du Sud, et où ne réside pas de forte communauté blanche, apparaît *comme relativement* plus facile à régler. Le ministre français ne désespère pas que, les Nations unies aidant, une solution apparaisse en 1978.

Reste, enfin, l'Afrique du Sud elle-même, qui, tôt ou tard, se trouvera dans une situation inextricable si ses dirigeants ne profitent pas du répit qui leur est laissé pour organiser équitablement la participation de la majorité noire à la vie publique.

M. D.

(Lundi 22 août.)

La France, sixième fournisseur et dixième client de la République Sud-Africaine

Les relations commerciales entre la France et l'Afrique du Sud ne sont pas négligeables. Si leur caractère spectaculaire est apparu en mai 1976 avec l'attribution à Framatome de la construction de deux centrales nucléaires de 925 mégawatts chacune à 35 kilomètres au nord de la ville du Cap (une commande de l'ordre de 6 milliards de francs), d'autres contrats importants ont été passés dans les trois dernières années. En 1975, la société l'Air liquide a été chargée de la construction d'une usine pour *la production d'oxygène* destinée à permettre l'extraction du pétrole à partir du charbon ; la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) a été agréée comme fournisseur officiel des postes sud-africaines et l'Airbus a obtenu un succès commercial important au détriment de la firme Boeing (quatre commandes fermes et quatre options).

En 1976, d'autres projets ont été concrétisés dans les secteurs automobile et pharmaceutique. Et il y a moins d'un mois des informations britanniques faisaient état d'un important contrat — portant sur la livraison à la France, chaque année et pendant dix ans à partir de 1980, de 900 à 1 000 tonnes d'uranium sud-africain au prix de 27 dollars la livre, soit bien en dessous du cours mondial actuel (40 dollars).

Ces produits minéraux (uranium mais aussi charbon) sont les principaux achats de la France à l'Afrique du Sud. Viennent ensuite la laine, les fruits et les cuirs et peaux. Quant aux ventes françaises, elles portent sur les automobiles, les machines, l'appareillage électrique, les produits chimiques et sidérurgiques. D'ores et déjà, plus de quatre-vingts entreprises françaises ont investi en Afrique du Sud.

Malgré cette coopération — qui semble devoir se développer dans le domaine nucléaire — les derniers chiffres connus (premier semestre 1976) ne placent la France qu'au sixième rang des fournisseurs de l'Afrique du Sud avec 3,5 % du marché, derrière les Etats-Unis (21,3 %), la Grande-Bretagne (18,6 %), la République fédérale d'Allemagne, le Japon et l'Italie. La part du marché de la France a même diminué de près de 1 % entre 1975 et 1976. De plus, la France n'est que le dixième client de l'Afrique du Sud.

De longue date, la République Sud-Africaine a été un important client des industries françaises d'armements. Toutefois, en août 1975, au terme d'une visite au Zaïre, M. Giscard d'Estaing a annoncé que la France cesserait de livrer à Pretoria des armes terrestres et aériennes, « *à l'exclusion des matériels navals* », jugés moins offensifs. Ainsi l'Afrique du Sud dispose-t-elle déjà de trois sous-marins Daphné à propulsion classique. En septembre 1978, la France doit lui livrer deux autres sous-marins de 1 200 tonnes à hautes performances (Agosta). Deux avisos-escorteurs et trois vedettes lance-missiles sont commandés à la France.

Malgré l'embargo portant sur les autres matériels de guerre, la République sud-africaine peut produire elle-même, grâce aux accords sous licence conclus précédemment avec la France, les armes dont elle a besoin.

Elle produit *ainsi des intercep*teurs de défense aérienne Mirage F-1 du groupe privé Dassault-Breguet dans son usine d'Atlas Corporation, près de Johannesburg. D'ores et déjà, la République Sud-Africaine est équipée de seize Mirage F-1 avec leurs missiles air-air et air-sol. L'armée de l'air sud-africaine dispose, d'autre part, de trente-six avions de combat Mirage-III, de quinze hélicoptères Super-Frelon, de neuf avions de transport Transall, de quatre avions de transport Nord-262, de cinquante hélicoptères Alouette-III, de vingt-quatre hélicoptères Puma. L'armée de terre utilise notamment des missiles anti-chars Milan.

La République Sud-Africaine n'a pas été invitée au Salon aéronautique du Bourget cette année, en raison de l'embargo dont elle est l'objet concernant les matériels aéro-spatiaux jugés « *offensifs* ».

(Samedi 20 août.)

Mozambique

Le Frelimo tente de prendre de vitesse une opposition qui se renforce

De notre envoyé spécial

Maputo. — *Aux yeux des dirigeants mozambicains, qui l'avaient proclamé dès le second congrès du Frelimo (Front de libération du Mozambique) en 1968, le « socialisme scientifique » est presque un dogme, et, en tout cas, le seul système qui représente l'aboutissement logique de la lutte de libération nationale et l'édification d'une société égalitaire. Comme aime à le dire le président Machel,* « Il n'y a pas plus de socialisme africain que de mathématiques algériennes ». *Le Frelimo a donc fait siennes toutes les thèses de la doctrine dont il se réclame, y compris la « dictature du prolétariat », notion quelque peu théorique dans un pays où la classe ouvrière est très peu nombreuse.*

L'équipe dirigeante de Maputo ne perd toutefois pas de vue la situation réelle du pays. Elle n'ignore rien du décalage entre le système qu'elle appelle de ses vœux et la capacité des ouvriers et paysans à tenir *la* place qui leur y est dévolue. Elle constate aussi que les folles illusions de l'indépendance se sont dissipées à la suite de l'effondrement de la production.

Jour après jour, le camp des adversaires résolus de la révolution se renforce d'abord de tous ceux qui se sont mépris sur les conséquences de la chute du colonialisme portugais. Une bonne partie de la classe moyenne n'y avait vu que l'occasion de perdre son statut subalterne pour s'emparer des postes libérés par le départ massif des Portugais. Cette classe, mécontente du refus du Frelimo de satisfaire *ses* ambitions, mène une sourde opposition aux réformes promulguées, tout en s'abritant derrière les professions de foi révolutionnaires.

A l'opposé, la chefferie et les autorités religieuses traditionnelles n'abandonnent pas sans une vive *résistance l'emprise sociale* qu'elles conservaient encore, surtout dans les campagnes. Elles aussi attendaient de l'indépendance un surcroît de pouvoir. L'Eglise catholique ne dissimule guère qu'elle s'accommode de plus en plus mal de la politique du Frelimo. Sa puissance temporelle était immense : elle avait la haute main sur l'éducation et la santé dans les campagnes, ses propriétés foncières étaient considérables. La nationalisation de l'enseignement, de la santé et du sol a réduit les missions à leur seule fonction religieuse dans un pays où, sans l'aval de l'Eglise, aucun Mozambicain ne pouvait espérer la moindre promotion. Beaucoup de fidèles par obligation sociale désertent aujourd'hui le culte.

Ils le font d'autant plus aisément qu'une interprétation restrictive des instructions du pouvoir a conduit à une grande méfiance à l'égard des catholiques pratiquants et parfois même à une véritable discrimination. Une mise au point très ferme du ministère de l'intérieur semble avoir mis fin à ces pratiques. Près du tiers des prêtres étrangers ont quitté le Mozambique entre juin 1975 et mai 1976. Mais l'affrontement semble inévitable entre une Eglise qui reste en général très rétrograde et le Frelimo invoquant le « socialisme scientifique ». Comment le Front pourrait-il accepter que des prêtres qualifient en chaire les récentes inondations de « *punition divine* » ?

L'Eglise catholique, seule force puissamment organisée, qui proclame ouvertement ses réserves à l'égard de l'évolution du pays, pourrait devenir le centre autour duquel se regrouperaient les adversaires du Frelimo.

Cette montée des oppositions crée une tension de plus en plus *sensible. Le 17 juillet dernier*, le conseil des ministres, réuni sous la direction du président de la République et élargi aux gouverneurs de province, publiait une analyse alarmante de la situation économique et sociale, intitulée : « Comment agit l'ennemi ». *Dressant un bilan très sombre de la* situation économique et des carences de l'Etat, dénonçant le mauvais comportement de beaucoup de cadres, ce communiqué reconnaissait pour la première fois l'existence d'« *une action concertée contre notre pouvoir et nos conquêtes révolutionnaires* ». Le texte comportait de nouvelles mesures d'organisation du travail. En outre, en appelant à renforcer la vigilance contre la « *réaction interne* », il semblait être une ultime mise en garde aux opposants. Toutefois, en affirmant qu'une certaine « *souplesse tactique* » n'est pas incompatible avec une grande « *rigueur stratégique* », le Frelimo se réserve d'écarter les opposants les plus résolus tout en essayant d'encadrer la masse des spécialistes et techniciens dont le pays a besoin. L'épuration semble actuellement sanctionner l'incompétence et la corruption plutôt que des divergences politiques. Les appels de *plus en plus fréquents et insistants* à la dénonciation des « *saboteurs* » visent à jeter un pont solide entre la population et l'élite dirigeante pour, progressivement, ôter à ces cadres intermédiaires l'essentiel du pouvoir qu'ils se sont octroyé.

Or, incontestablement, la base populaire du Frelimo se renforce et s'élargit dans le berceau de la révolution : les anciennes régions libérées, et dans les régions rurales où prédomine un prolétariat agricole ou industriel (les mineurs d'Afrique du Sud), très sensible aux perspectives que lui ouvrent les nouvelles formes de production collective : fermes d'Etat et coopératives. Timidement, une deuxième vague de militants émerge donc aux côtés du clan des anciens formés dans la lutte armée. Le nouveau parti, qui doit gagner en efficacité et en rigueur ce qu'il perdra en nombre, doit réussir la fusion de ces « *deux bases* ».

Le Frelimo a voulu couper les ponts avec l'ordre ancien en se lançant, à corps perdu, pendant les deux années qui ont suivi l'indépendance, dans une série de réformes radicales. Le Mozambique a alors vécu son « *grand bond en avant* ». L'heure de la consolidation a sonné.

La montée de la tension en Afrique australe gêne considérablement Maputo. Les destructions provoquées par les incursions rhodésiennes sont très lourdes. Le renforcement et la modernisation de l'armée sont un gouffre financier, obligent le Mozambique à des relations par trop privilégiées avec les pays socialistes et surtout continuent à retenir loin du débat politique l'institution la plus riche en militants : les Forces populaires.

RENE LEFORT.

(Vendredi 19 août.)

AFRIQUE

Embarras croissant à Moscou

(Suite de la première page.)

En ouvrant un deuxième front en Afrique entre l'Ethiopie et la Somalie, les forces impérialistes *« détournent l'attention »* de *« tous les pays africains indépendants »* du front principal de lutte contre le régime raciste d'Afrique australe, estiment les *Izvestia*.

La presse soviétique s'emploie à ramener l'attention sur cette région. Après la déclaration autorisée de l'agence Tass, qui accusait la France d'aider la République sud-africaine à se doter de la bombe atomique, la presse n'a pas renouvelé ses attaques. Se référant à l'A.F.P., Tass s'est contentée de relever que le ministre français des affaires étrangères s'était *« prononcé de manière negative »* à propos du communiqué de l'agence qui disait que les *« équipements nucléaires français vendus à l'Afrique du Sud pourraient servir à la fabrication d'armes nucléaires »*.

La presse a été également très circonspecte sur la fin brusquée du voyage de M. de Guiringaud en Tanzanie. Tass a simplement indiqué que le ministre était parti *« à la suite d'une manifestation spontanée de protestation contre la coopération de la France avec le régime raciste d'Afrique du Sud, tout particulièrement dans le domaine nucléaire »*. Dans la mesure où le voyage de M. de Guiringaud pouvait apparaître comme une tentative de *« percée diplomatique »* dans les pays africains progressistes, les dirigeants de Moscou ne sont sans doute pas mécontents de cet échec.

La France n'est pas la seule sur la sellette. La presse soviétique critique également les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, accusés d'*« encourager l'arrogance des racistes »* de Pretoria et de Salisbury, en élaborant *« leurs nouveaux plans »* avec la participation active de ceux-ci, mais, surtout, la République fédérale d'Allemagne : la télévision a consacré, dimanche 21 août, un reportage à la *« coopération économico-militaire »* entre Bonn et Pretoria, et le journal de l'armée, *l'Etoile rouge*, a dénoncé l'accord passé entre le Zaïre et la société ouest-allemande Otrag, qui disposera d'une vaste région pour les essais de fusées (*le Monde* daté 8-9 août). Non seulement cet accord pourrait amener la création d'une base dans le cœur de l'Afrique, dirigée contre les régimes progressistes d'Angola, de Zambie et de Tanzanie, et contre les mouvements de libération de l'Afrique australe, mais il s'agit d'une *« transaction dangereuse entre les autorités du Zaïre et les milieux de la R.F.A., qui, en infraction aux accords de Potsdam, sont pour la militarisation du pays, et qui voudraient créer leur propre armement nucléaire »*.

DANIEL VERNET.

(Mardi 23 août.)

EUROPE

En Suisse

La succession de scandales suscite de l'émotion dans l'opinion publique

Un nouveau scandale, dont la victime est l'administration du canton du Valais, vient d'être révélé en Suisse. Selon des informations rendues publiques à Sion, les autorités cantonales payaient deux fois les mêmes factures que lui présentait une entreprise de travaux publics. Ces irrégularités porteraient sur une somme de 600 000 F suisses (1,2 million de francs). La responsabilité de fonctionnaires du canton serait « fortement engagée ». Cette affaire vient s'ajouter à la vague de scandales financiers, bancaires, politiques qui éclaboussent depuis quelques semaines la vie publique de la Confédération, et dont la succession provoque dans l'opinion une certaine émotion.

De notre correspondant

Berne. — Un colonel brigadier convaincu d'espionnage au profit de l'U.R.S.S., un scandale financier qui touche l'une des trois plus grandes banques du pays, la démission du président d'un gouvernement cantonal : en quelques semaines ces nouvelles ont frappé de plein fouet l'opinion helvétique. Si un officier général est capable, par vanité ou naïveté, de fournir des secrets militaires à l'étranger, si la fraude se faufile jusqu'au cœur d'une banque respectable et respectée, si un magistrat démocrate-chrétien est contraint de se démettre pour avoir touché des pots-de-vin, ne serait-ce pas là quelques signes irréfutables que la Suisse n'est plus au-dessus de tout soupçon ?

Alors, les citoyens commencent à s'interroger, et, dans un nouveau mouvement d'humeur traduisant la défiance qui s'installe, ils disent « non » à ce que les autorités cherchent à leur imposer. A la T.V.A., par exemple, dans l'ensemble de la Suisse, à la défiguration d'un paysage dans le canton de Vaud, aux centrales nucléaires à Bâle, à une augmentation de l'impôt sur les voitures à Genève.

L'armée, la finance, puis, par ricochet, la politique, les bases mêmes du système helvétique, ont été éclaboussées par les scandales. On commence à poser des questions avec acuité. L'opinion aimerait bien savoir comment un homme affligé d'un *« grand défaut de caractère »* — c'est le juge militaire qui a défini de la sorte le brigadier Jeanmaire — avait pu accéder à l'état-major général. On s'interroge donc sur le système de promotion des officiers dans l'armée, et sur la crédibilité de la défense nationale.

L'affaire de la succursale de Chiasso (dans le Tessin) du Crédit suisse est sans doute le plus grand scandale qu'ait connu le système bancaire helvétique depuis la dernière guerre. Ces détournements de fonds et cette double comptabilité sont ressentis comme des camouflets, alors qu'ici l'intégrité est une vertu cardinale. Les derniers débats devant le Parlement ont d'ailleurs bien montré que les députés avaient souvent subi comme une offense personnelle l'éclatement de ce scandale, qui ternit à leurs yeux la réputation de la Suisse à l'étranger. Pourtant, pour se consoler, d'aucuns relèvent que les capitaux sont loin d'avoir fui le refuge resté, somme toute, assez sûr des banques helvétiques, et que le franc suisse a superbement ignoré l'affaire.

Au Tessin, l'affaire du Crédit suisse a contribué à lever un coin du voile sur les imbrications entre la politique et la finance. Tout d'abord, l'un des trois directeurs de l'agence de Chiasso, arrêté en mai dernier, M. Claudio Laffranchi, a été amené à démissionner de son mandat de député démocrate-chrétien au Parlement cantonal. Ensuite, un avocat d'affaires, également démocrate-chrétien, M. Alfredo Noseda, a dû renoncer à ses fonctions de maire du village de Vacallo et de membre du conseil d'administration de la banque cantonale tessinoise. Administrateur de la Texon, la société financière du Liechtenstein impliquée dans les détournements de fonds de Chiasso, M. Noseda avait été inculpé de gestion déloyale et de falsification de documents.

La démission la plus retentissante est cependant celle du président démocrate-chrétien du gouvernement du canton du Tessin, M. Fabio Vaselli ; mis en cause par des milieux de gauche, celui-ci avait commencé par nier avoir reçu des pots-de-vin de la Texon. Mais une enquête des autorités fiscales a établi qu'il avait touché des sommes importantes de la société liechtensteinoise sans les déclarer au fisc.

Si une certaine accalmie était attendue dans le courant de l'été, la presse continue de s'interroger sur les récents scandales quand elle ne découvre pas de nouvelles affaires. Ainsi, au début de juillet, le quotidien *Die Tat*, de Zurich, lançait un pavé dans la mare en accusant publiquement l'un des principaux notables du canton de Fribourg, M. Jean-François Bourgknecht, de fraude fiscale. L'accusation était d'autant plus inattendue que M. Bourgknecht était non seulement député démocrate-chrétien au Conseil des Etats à Berne, mais aussi responsable des finances à l'exécutif de la ville de Fribourg. Bien qu'étant l'objet d'une enquête des autorités cantonales chargées de la taxation, M. Bourgknecht conteste une partie des faits qui lui sont reprochés mais, suivant son dénouement, cette affaire pourrait avoir des répercussions sur la vie politique du canton de Fribourg.

Enfin, à Zurich, le procureur du canton vient d'ouvrir une enquête pénale contre M. Werner Rey, vice-président du conseil d'administration de la fabrique de chaussures Bally, qui a tenté de prendre le contrôle de l'entreprise dans des conditions encore obscures.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(Lundi 22 août.)

FRANCE

MINISTRE DE L'AIR DE 1933 A 1938

Pierre Cot est mort

M. Pierre Cot, ancien ministre, ancien député, est mort le dimanche 21 août à l'âge de quatre-vingt-un ans, dans sa propriété de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier en Savoie. Ses obsèques se sont déroulées mardi 23 août à 10 heures à la mairie de Coise.

Né à Grenoble le 20 novembre 1895, dans une famille de la bourgeoisie aisée, pourvu, grâce aux jésuites, d'une solide éducation qui le conduira jusqu'à l'agrégation des facultés de droit, Pierre Cot avait reçu en partage tous les dons de l'esprit : une intelligence vive et brillante, une remarquable rigueur de pensée, jointes à un humour qui savait être féroce sans être méchant et à une passion pour la chose publique.

C'est à une autre cause que celle du Palais que cet avocat à la cour d'appel de Paris — de 1922 à 1946 — consacra aussi ses splendides talents d'orateur et l'agilité d'un esprit dont les yeux mobiles derrière de grosses lunettes, les traits aigus, les gestes rapides, étaient la parfaite expression. Tout au long de sa vie, du Front populaire jusqu'à la campagne présidentielle de 1965 et au-delà, avec une continuité que les aléas de l'histoire ne devaient pas entamer, Pierre Cot plaida et œuvra sans cesse pour la gauche et son unité.

Au lendemain de la première guerre mondiale, au cours de laquelle il fut blessé et décoré — il était officier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre — il rejoint, après un bref passage par les Jeunesses catholiques et la tradition du « Sillon », l'autre branche de cette famille d'idées dont devait naître, à la Libération, le courant progressiste : il adhère au parti radical, où il compte parmi les radicaux de gauche, ceux qu'on devait appeler les « jeunes Turcs ».

Après une première tentative infructueuse en 1924, comme candidat du Bloc national dans les Basses-Alpes, il est élu, en 1928, député radical de Chambéry — il le restera jusqu'en 1940, — et en 1929 conseiller général de Montmélian ; il est élu, la même année, maire de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier : son fils, Jean-Pierre Cot, lui succédera en 1971, avant de devenir député de la Savoie et membre du bureau exécutif du parti socialiste. Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dan le cabinet Paul Boncour (décembre 1932), il est ministre de l'air dans le premier cabinet Daladier (janvier 1933), dans le cabinet Sarraut (octobre 1933), dans le cabinet Chautemps (novembre 1933) et dans le deuxième cabinet Daladier (janvier 1934). Lors des émeutes du 6 février 1934, il est l'une des cibles de la presse d'extrême droite, qui va jusqu'à le qualifier de « *galopin sanglant* ».

Pierre Cot redevient ministre de l'air dans le gouvernement de Front populaire de Léon Blum, en juin 1936, dont il était l'un des trois survivants avec M. Charles Spinasse (économie nationale) et Georges Monnet (agriculture).

L'aide à l'Espagne

Dès l'appel du gouvernement de Madrid, le 20 juillet 1936, Pierre Cot est de ceux qui se déclarent favorables à l'envoi de matériel de guerre à l'Espagne républicaine, qui demande notamment vingt-quatre bombardiers Potez 54. Devant les remous provoqués dans la presse et l'hostilité de plusieurs ministres radicaux, il est décidé de faire transiter le matériel par des pays tiers et de limiter l'envoi à des avions non armés et non pilotés par des Français. La décision est secrètement mise en œuvre par Jean Moulin, chef de cabinet de Pierre Cot, futur président du C.N.R., M. Jules Moch, secrétaire général de la présidence du conseil, et M. Gaston Cusin, fonctionnaire des douanes alors au cabinet de Vincent Auriol, ministre des finances.

Après la chute du ministère Blum, Pierre Cot reste ministre de l'air dans le cabinet Chautemps jusqu'au 18 janvier 1938 et devient ministre du commerce dans les deux gouvernements suivants : Chautemps (janvier 1938) et Blum (mars-avril 1938).

Le bilan de la gestion de Pierre Cot au ministère de l'air — et notamment la nationalisation des sociétés d'aviation — a été critiqué, en particulier sous le régime de Vichy. A l'opposé, il a été soutenu que la nationalisation n'avait « nullement nui, au contraire, au réarmement français ».

Lors du vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain, après l'armistice, il a déjà quitté la France pour Londres, d'où il gagne, en juillet 1940, les Etats-Unis. Mis en cause comme ancien ministre de l'air, il sera inculpé en septembre 1940, jugé par le Conseil de justice politique institué par le maréchal Pétain et déchu de la nationalité française. Il déclarera, dans un télégramme adressé aux juges : « *L'état-major a été le premier obstacle à la modernisation de l'armée.* »

En novembre 1943 il est à Alger, où il est nommé membre de l'Assemblée consultative.

Elu en octobre 1945 à l'Assemblée constituante, il est désigné en avril 1946, après la démission de M. de Menthon, comme rapporteur général du premier projet de loi constitutionnelle, qui sera repoussé par le pays le 5 mai 1946. Elu en juin 1946 à la deuxième Assemblée constituante, puis en novembre 1946 à l'Assemblée nationale, il sera sans interruption, avec l'appui du parti communiste, député de la Savoie (jusqu'en 1951), puis du Rhône (jusqu'en 1958). Il est élu en 1954 conseiller général de Chamoux-sur-Gelon. Mais, exclu, avec Albert Bayet, en avril 1946 du parti radical quand celui-ci donne un coup de barre à droite, Pierre Cot va siéger au groupe des « républicains et résistants » que préside Emmanuel d'Astier et qui sera le noyau de la future Union progressiste.

Dès juin 1945, en effet, Pierre Cot avait participé, aux côtés d'Emmanuel d'Astier et de M. Gilbert de Chambrun notamment, à la création du MURF (Mouvement unifié de la renaissance française), puis, après son exclusion du parti radical et le départ du MURF des radicaux modérés comme Edouard Herriot, du Comité national des radicaux et résistants de gauche : partisans, en politique intérieure, d'une union de la gauche alliant « le républicanisme d'antan à l'esprit neuf de la Résistance », en politique extérieure, d'un « neutralisme actif », ces « radicaux et résistants de gauche » étaient, à l'Assemblée nationale, le plus souvent apparentés au groupe communiste.

En décembre 1950, Pierre Cot fonde, en compagnie d'Emmanuel d'Astier, l'Union progressiste, qui associe aux « radicaux et résistants de gauche » des représentants du *parti socialiste unitaire* et de l'*Union des chrétiens progressistes*. Cette formation, dont il est le président, participera au cours des années 50 aux diverses tentatives de regroupement de la « nouvelle gauche », mais refusera de se joindre en 1957 à l'Union de la gauche socialiste, composante du futur P.S.U.

Pierre Cot intervient dans tous les grands débats de politique étrangère de la IVe République : des accords de Londres sur l'Allemagne en 1948 à la ratification du traité de Rome en 1957. Ses interventions, qu'il fait sans notes, sont toujours écoutées attentivement par l'ensemble des députés. En 1953, Pierre Cot avait reçu le prix Staline de la paix.

Bien qu'elle ne fût pas constamment en accord avec les positions du P.C.F., n'hésitant pas notamment à désapprouver l'intervention soviétique à Budapest en 1956, l'Union progressiste fut accusée par ses adversaires de « crypto-communisme ».

Député de Paris

En 1958, il refuse l'investiture au général de Gaulle, et, tandis que certains de ses amis verront dans la politique étrangère gaulliste l'application des principes du « progressisme », il demeurera pour sa part résolument opposé aux dirigeants de la Ve République. Battu en 1958 en Savoie puis en 1962 à Paris, il fait campagne pour M. Mitterrand, lors de l'élection présidentielle de 1965 et, aux élections législatives de 1967, présenté par le parti communiste dans la treizième circonscription de Paris, il est élu, battant M. Sanson, député sortant U.N.R., de près de deux mille voix

Entre-temps, il a été nommé, en 1960, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (chaire de sociologie du droit et des relations internationales).

Au cours de la brève législature qui s'ouvre en 1967, il se fait remarquer à plusieurs reprises par des interventions aussi solides que brillantes : rapporteur, en mai 1967, de la commission spéciale chargée d'étudier le projet de loi donnant pouvoir au gouvernement de prendre par ordonnance des *« mesures d'ordre économique et social »*, il intervient également avec talent, en avril 1968, dans le débat sur l'introduction de la publicité à l'O.R.T.F

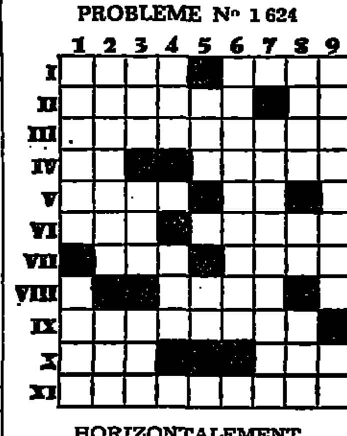
En mai 1968, lors du débat sur la motion de censure, Pierre Cot dresse un réquisitoire impitoyable contre la Ve République et s'oppose avec vivacité à Georges Pompidou. Battu de moins de cent voix, aux élections de juin 1968, par M. Modiano, U.D.R., il ne se retire par pous autant de la vie publique, apportant son soutien à Jacques Duclos lors de l'élection présidentielle de 1969, participant aux discussions sur l'avenir de la gauche, notamment, en avril 1970, sur le *« rôle social des cadres, ingénieurs et techniciens »*, et présidant, en juillet 1970, à Helsinki, le neuvième congrès de l'Association internationale des juristes démocrates. C'est au nom de cette association qu'il avait, deux ans auparavant, condamné l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

THOMAS FERENCZI.

(Mardi 23 août.)

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 624



HORIZONTALEMENT

I. Il ne faut pas le prendre pour l'avoir ; Titre étranger. — II. Ne se laissa pas désarmer ; Préfixe. — III. Susceptible d'éblouir. — IV. ... Et pas ailleurs ! ; Formation militaire. — V. Prénom russe ; Extrait de Chopin. — VI. Dans la main d'un travailleur de la terre ; Ne pouvait être que clairvoyant. — VII. Sans confusion possible ; Ventile. — VIII. Parmi les prérogatives d'un maire. — IX. Traitai fort mal. — X. Prénom ; Héros grec. — XI. Nettement insuffisante pour donner un récital.

VERTICALEMENT

1. On le fait jouer entre deux pièces ; Nombreuses, dans une ville. — 2. Respecte ce qui s'incline ; Ornement. — 3. Progressera normalement ; Entendu en Espagne ; Elle rend plus salubre (épelé). — 4. Ne jure pas quand il est neutre ; Porte un coup décisif. — 5. Suffisait à Diogène ; Pieuses initiales. — 6. Rassemblerait. — 7. Prendrait l'air. — 8. Atteste un désaccord entre deux Russes ; Cité ; Pronom inversé. — 9. Inimaginable ; Elément restrictif.

Solution du problème n° 1 623

Horizontalement

I. Pégase (poisson) ; Ça. — II. Evier ; Tol. — III. FR ; Rus. — IV. Lalo ; Rare. — V. Eduens. — VI. Thermes. — VII. Lien. — VIII. Permises. — IX. Orées ; Ste. — X. Esaü ; As. — XI. Fol ; Récit.

Verticalement

1. Pellet ; Pouf. — 2. EV ; Hier. — 3. Giflée ; Réel. — 4. Aérodromes. — 5. SR ; Isar. — 6. Réels ; UE. — 7. Transles. — 8. Cours ; Estal. — 9. Aisé ; An ; Est.

GUY BROUTY.

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

LUNDI 15 AOUT

ROME. — *Le criminel de guerre allemand Herbert Kappler, qui fut condamné en 1948 à la prison à vie pour le massacre, en mars 1944, à Rome, de trois cent trente-cinq civils italiens, en majorité des juifs et des communistes, s'est évadé de l'hôpital militaire du Celio à Rome, avec la complicité de sa femme. L'évasion a eu lieu à 1 heure du matin lorsque Mme Kappler est venue lui rendre visite. Elle a quitté la chambre de son mari une grosse valise à la main peu après 1 heure, laissant sur la porte un mot : « Ne pas déranger avant 10 heures. »*

MERCREDI 17 AOUT

PARIS. — *Les deux grands groupes sidérurgiques français, Denain-Nord-Est-Longwy et Marine-Wendel, qui contrôlent Usinor, Sacilor-Sollac et Solmer, vont recevoir des prêts publics du Fonds de développement économique et social dans le cadre du plan de redressement de la profession et seront désormais assujettis au contrôle financier et économique de l'Etat pour une durée de cinq ans renouvelable. Ce contrôle sera exercé par une mission interministérielle présidée par M. Paul Camous, qui disposera de tous pouvoirs d'investigation sur pièces et sur place, et siégera avec voix consultative aux séances des conseils d'administration et présentera un rapport annuel au gouvernement.*

BUDAPEST. — *Le romancier Tibor Déry, qui fut l'un des principaux soutiens de l'insurrection de Budapest en 1956, est décédé à l'âge de quatre-vingt-trois ans.*

JERUSALEM. — *Le gouvernement Begin vient de décider de créer trois nouvelles colonies de peuplement juives en Cisjordanie (au-delà de la ligne de démarcation de 1967), passant outre à la mise en garde adressée à Israël, le 28 juillet, par le président Carter. Le porte-parole du département d'Etat américain a qualifié cette décision d'« obstacle à la paix au Proche-Orient ».*

WASHINGTON. — *Le président Carter a annoncé la nomination, à la tête du F.B.I., du juge Frank Johnson.*

JEUDI 18 AOUT

MONTPELLIER. — *M. Raymond Barre a poursuivi son tour de France des régions les plus touchées par le chômage, afin de contrôler personnellement sur le terrain « l'application des mesures prises par le gouvernement pour favoriser l'embauche des jeunes ». M. Raymond Barre a lancé un appel aux artisans afin qu'ils fassent en sorte d'embaucher chacun au moins un apprenti.*

VERDUN. — *M. Valéry Giscard d'Estaing a effectué un voyage dans la Meuse. Il a indiqué qu'il avait décidé de faire cette visite dans ce département pour souligner l'importance de l'agriculture dans l'économie française et pour rappeler aux Français qu'en cette période de vacances les agriculteurs sont au travail. Le président de la République a déclaré que la production agricole devrait revenir à une situation normale en 1977 et que l'augmentation des prix par rapport à 1976 devrait garantir aux agriculteurs une augmentation de leurs revenus.*

VENDREDI 19 AOUT

PARIS. — *A la suite d'une réunion avec les préfets des départements de la Corse, M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé qu'il se rendrait le moment venu dans l'île pour examiner, avec les élus et les habitants, la solution de leurs difficultés « dans un climat débarrassé des médiocres aventures et conforme à la fière dignité de la Corse ».*

DJAKARTA. — *Le tremblement de terre qui a frappé l'archipel indonésien a tué soixante-douze personnes dans les îles de la Sonde, soixante-dix dans l'île de Sumbawa et deux à Bali.*

LOS ANGELES. — *Le plus célèbre des Marx Brothers, Groucho Marx, est mort à l'hôpital Cedars-Sinaï de Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.*

MOSCOU. — *Les entretiens entre M. Brejnev et le maréchal Tito se sont déroulés, selon l'agence Tass, « dans une atmosphère d'amitié, de camaraderie et de compréhension réciproques ».*

SAMEDI 20 AOUT

SALISBURY. — *Seize civils africains, dont des femmes et des enfants, ont été tués près de la ville d'Umtali, non loin de la frontière du Mozambique, au cours d'une attaque nocturne menée contre une ferme par des maquisards nationalistes.*

DIMANCHE 21 AOUT

BEYROUTH. — *Des heurts sanglants ont opposé chrétiens maronites et musulmans druzes autour de l'église du village de Brieh, situé dans la région montagneuse du Chouf. Selon les phalangistes, les affrontements ont fait onze morts et vingt-trois blessés. Un communiqué de la force arabe de dissuasion fait état de quinze morts et blessés.*

PRAGUE. — *Le neuvième anniversaire de l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie est passé, comme les années précédentes, inaperçu. Soixante-dix Tchécoslovaques, pour la plupart signataires de la Charte 77, ont lancé, à la veille de cet anniversaire, un appel en faveur des victimes de la répression.*

LUNDI 22 AOUT

PARIS. — *Le projet de budget de l'Etat pour 1978 sera présenté en déséquilibre par le gouvernement. Le déficit, accepté par le chef de l'Etat et le premier ministre, sera inférieur à 10 milliards de francs. Cette double décision implique néanmoins un effort fiscal supplémentaire, qui sera demandé aux contribuables, aux consommateurs et peut-être aux sociétés, effort qui devra rapporter quelque 7 milliards de francs.*

ROME. — *Le pape Paul VI a nommé Mgr Thomas Fee primat d'Irlande et archevêque d'Armagh. Il succède au cardinal William Conway, décédé en avril dernier.*

MARDI 23 AOUT

PARIS. — *M. Giscard d'Estaing a visité le parc national des Ecrins dans les Hautes-Alpes. M. Raymond Barre était, pendant ce temps, à Colmar pour étudier le problème de l'emploi des jeunes en Alsace.*

PRESSE

La fin du conflit du «Parisien libéré» et la modernisation de la presse parisienne

Le conflit du Parisien libéré *a enfin trouvé une issue le mardi 16 août. A la suite d'une réunion des trois parties en cause (le ministre du travail, la direction du* Parisien libéré *et les représentants du Syndicat du Livre C.G.T.), M. Beullac a annoncé lui-même la fin du conflit qui a duré vingt-neuf mois.*

Pour avoir en juillet annoncé et commenté la signature « imminente » de l'accord qui règle enfin le conflit du *Parisien libéré*, on échappe difficilement, un mois plus tard, aux redites. Un petit détail change tout cependant : les signatures sont désormais échangées sous la tutelle sourcilleuse de M. le ministre du travail, heureux de célébrer le caractère avancé de notre législation sociale. Il aurait pu ponctuer sa déclaration d'un léger point d'ironie, ce signe qui manque à notre panoplie typographique. Une législation est-elle en tous points avancée lorsqu'elle permet de régler en vingt-neuf mois un conflit ? Que serait-ce si elle était retardataire !

« *Ni vainqueur ni vaincu* », « *compromis raisonnable* », les commentaires se ressemblent. Souhaitons que l'équilibre retrouvé au *Parisien libéré* soit favorable à la presse parisienne tout entière. C'est cependant une bien dangereuse stipulation, source de conflits futurs, que de prévoir l'application des conventions collectives provinciales à un quotidien dont le titre indique assez qu'il est parisien.

La modernisation a pour conséquence de réduire le nombre des ouvriers employés à la fabrication. Il en va de même dès aujourd'hui pour les uns, dès demain pour d'autres, ou pour tous. Il faudrait être bien naïf pour supposer qu'une transformation aussi profonde s'effectuera sans heurts, et ce qui s'est passé aux *Echos* est une démonstration trop éloquente. Instruits cependant par l'expérience, les ouvriers de la presse parisienne, comme les directions des quotidiens, comprendront mieux la vanité des longs conflits meurtriers.

S'il ne faut pas de modernisation sauvage, il ne faut pas non plus que coexistent à Paris des journaux bénéficiaires de conventions allégées et d'autres qui ploient sous le coût de règles malthusiennes. *Les* solutions existent, et M. Beullac le sait, qui devront avaliser demain comme aujourd'hui les conséquences sociales de la reconversion d'une industrie dotée d'un faible poids économique, mais essentielle à tout système démocratique cohérent.

JACQUES SAUVAGEOT.

(Jeudi 18 août.)

NUCLÉAIRE

Une étude chiffre à 39 milliards de francs le coût d'un moratoire de cinq ans

Le développement du mouvement écologique en Europe rend de plus en plus actuelle l'idée d'un moratoire dans la construction des centrales nucléaires. En République fédérale d'Allemagne, la coalition au pouvoir pourrait adopter une telle solution, et en France la C.F.D.T. y est très favorable.

Aussi Electricité de France a-t-elle demandé à un professeur du centre interuniversitaire de recherches *en sciences humaines* de Lille, M. Pierre Maillet, une étude sur les effets qu'auraient une modulation du programme nucléaire français et le remplacement pendant les années 1978-1982 des centrales nucléaires prévues par des centrales thermiques classiques.

Les auteurs de l'étude partent de l'hypothèse que tout engagement de centrale nucléaire est arrêté pendant une période de cinq ans à partir du 1er janvier 1978 et en tirent une série de conséquences.

Sur le plan industriel, l'abandon momentané de certaines productions, la diminution des équipements *spécifiques et celle des besoins en* service auraient un impact déterminant sur Framatome — qui construit les cuves des réacteurs nucléaires, — moindre, mais loin d'être négligeable, *sur les fournisseurs de groupes turbo-alternateurs* (Alsthom et C.E.M.) qui pourraient récupérer certains contrats de construction classique, plus faible enfin sur les entreprises de génie *civil. Au total, pourrait apparaître* un sous-emploi supplémentaire de quatre-vingt-cinq mille personnes en 1980-1982, sans parler du problème *complexe qui se posera à l'industrie électro-nucléaire chargée de* franchir des années de sous-activité tout en étant prête à redémarrer à pleine charge en peu de temps. Licencier avant d'embaucher à nouveau ou *conserver le personnel* dans les entreprises aura des implications financières et psychologiques dont il n'est pas sûr que les premières soient les plus importantes.

Les conséquences financières varient *bien sûr dans le temps*. La construction de centrales classiques étant moins chère que celle des centrales nucléaires, on constate dans un premier temps une réduction rapide des investissements que l'on peut chiffrer à 7,5 milliards de *francs* vers *1980-1982. Cette réduction* se ralentit ensuite puis fait place à une augmentation beaucoup plus modique, après 1985. Comparée à l'effort national d'investissement, la *réduction atteint environ 2 %* à son point le plus haut (soit 0,4 % du P.N.B.). Face au problème de redéploiement industriel et à celui de l'alourdissement du coefficient de capital, « *la réduction de l'investissement électrique peut être une bonne chose* », notent les auteurs de l'étude. Ainsi, par exemple, les économies d'investissements énergétiques (créateurs de peu d'emplois) permettraient, par report sur des industries légères, de créer environ *trois cent mille emplois*.

Cependant, à côté de ces effets *bénéfiques éventuels*, un moratoire aurait des conséquences déplorables sur le *commerce extérieur* français. Une telle politique obligerait, en effet, la France à importer près de 35 millions de tonnes de pétrole supplémentaires en 1990 et accroîtrait notre dépendance énergétique, qui passerait de 64 à 76 %. Financièrement cela signifierait une dépense accrue de 15 milliards de francs en 1960 si le pétrole, en dollars constants, reste à 12 dollars le baril. Mais il n'est pas exclu que la contagion d'une telle pause parmi les nations industrialisées entraîne un accroissement de la demande pétrolière sur le marché mondial de l'ordre de *10 %, ce qui aurait inévitablement* des répercussions sur les prix. Sans parler du manque à gagner provoqué par l'arrêt des exportations de centrales nucléaires, inévitable en cas de moratoire, selon l'étude de M. Maillet.

Enfin une pause ne serait pas dépourvue d'effets sur le coût de l'électricité, sur le retard technologique et sur la sécurité.

En résumé, le moratoire, tel qu'il est défini dans cette étude, fait apparaître « *des perturbations profondes concentrées sur quelques années qui risquent d'entraîner de graves gaspillages* ». Globalement, l'opération se solderait pour l'économie française par une perte dont la valeur actualisée est estimée à 39 milliards de francs 1977.

Reste que les hypothèses et les choix de départ de l'étude du centre interuniversitaire de Lille peuvent laisser croire que l'on a trop cherché à prouver. Les auteurs retiennent, par exemple, comme taux de croissance supposé de l'économie française les objectifs du VIIe Plan, soit 5,5 % par an, tout en reconnaissant que « *les dix-huit premiers mois de la période ainsi couverte ne se situent pas dans la tendance quinquennale* ». Or, comment ne pas admettre que la consommation d'électricité sera fort différente si la croissance est plus *proche de 3,5 % par an que de 5,5 %*. Ils admettent aussi l' « *hypothèse fondamentale* » — mais douteuse — « *du maintien de la même fourniture annuelle d'électricité, sans ou avec moratoire* ».

Autre point discutable : le coût moyen actualisé du kilowatt-heure retenu pour les calculs est de 7,75 à 7,80 centimes pour le nucléaire et de 11,7 à 12,4 centimes pour le thermique au fuel alors que les chiffres admis depuis plusieurs mois par tous les organismes officiels sont de 9,7 à 10 centimes pour le nucléaire, *de 11,9 à 14 centimes pour le thermique fuel et de 11,4 à 13,5* centimes pour le thermique charbon. Or le professeur Maillet ne retient aucunement la possibilité de construire des centrales thermiques au charbon.

Les auteurs ne cachent d'ailleurs pas que leur étude ne fournit « *qu'une partie de l'information qui serait nécessaire pour prendre en pleine connaissance de cause la décision d'instaurer un moratoire* ». Mais tout choix à avenir incertain suppose de multiples variables. En décidant de retenir les hypothèses les plus défavorables à un moratoire de cinq ans dans la construction de *centrales nucléaires en France*, les chercheurs de Lille ont fortement atténué le crédit que l'on peut attacher à leur réflexion — B. D.

(Jeudi 18 août.)

SCIENCES

Les deux missions des sondes américaines Voyager

• Explorer Jupiter, Saturne, Uranus et leurs satellites
• Rechercher l'origine du système solaire

Le 20 août, la NASA a lancé, depuis le Kennedy Space Center, avec succès, la sonde Voyager 2 en direction de Jupiter et de Saturne. Une seconde sonde, Voyager 1, devrait être lancé le 3 septembre pour effectuer la même mission. Ces sondes décriront un grand arc d'ellipse qui les amènera à proximité de Jupiter, déjà « visitée » par Pioneer-10 et Pioneer-11 en 1973 et en 1974. Accélérées et déviées par l'attraction de cette planète, elles se dirigeront ensuite vers Saturne. Ce sera la première fois qu'un objet manufacturé par l'homme s'approchera de la planète aux anneaux. L'une des sondes Voyager passera très près de Titan, le plus gros satellite de Saturne, qui est deux fois plus volumineux que la Lune et qui, surtout, est entouré d'une atmosphère aussi dense que la nôtre, ce qui en fait un objet unique dans le système solaire. L'autre Voyager devrait être déviée en direction d'Uranus et l'atteindre à la fin de janvier 1986, après un vol de huit ans et demi.

Ayant acquis une vitesse suffisante pour contrebalancer l'attraction du Soleil, les deux Voyager s'éloigneront ensuite indéfiniment, sans rien rencontrer sur leur route pendant des millions d'années. Elles diffuseront des messages à l'intention des « civilisations intelligentes » qui peuvent exister au-delà de notre système solaire. Mais il faudra encore des millions d'années pour que nos descendants sur Terre reçoivent éventuellement une réponse...

La mission Voyager est ce qui reste d'un projet plus ambitieux, le « Grand tour des planètes extérieures ». On avait constaté de longue date que, dans la fin des années 70, les planètes extérieures, c'est-à-dire Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton, seraient dans des positions relatives qui permettraient, par « rebond » de l'une sur l'autre, de s'approcher de toutes. Un projet fut étudié, comportant le lancement d'au moins quatre sondes, et une visite de toutes les planètes et de leurs principaux satellites. Il achoppa en 1972 sur l'éternel problème : les possibilités financières de la NASA.

On se rabattit donc sur une mission financièrement plus raisonnable (320 millions de dollars) ; *il n'y a plus que deux Voyager*, au lieu de quatre. Il se trouve que la première sonde lancée sera la seconde arrivée. Pour éviter des problèmes de numérotation, on appellera dans ce qui suit Voyager-T la sonde qui passera près de Titan, et Voyager-U celle qui pourrait être déviée vers Uranus.

Voyager-T partira le 1er septembre, mais n'entrera en service *qu'en décembre 1978*. Elle commencera alors à photographier. Jupiter, avec une résolution meilleure que ce que qu'on peut obtenir depuis la Terre. Le 5 mars 1979, la sonde passera à 280 000 kilomètres de la planète. Peu avant, elle aura observé, à 415 000 kilomètres de distance, Amalthée, le satellite de Jupiter le plus voisin de la planète. Elle entrera ensuite dans le cône d'ombre de Jupiter, et les observations faites à l'entrée et à la sortie du cône doivent fournir des informations sur l'atmosphère qui entoure Jupiter.

Après cette période, Voyager-T *photographiera les quatre principaux* satellites de Jupiter — Io, Europe, Ganymède et Callisto — appelés satellites galiléens en l'honneur de leur inventeur. Io sera « survolé » à 22 000 kilomètres de distance ; Voyager-T passera à 120 000 kilomètres de Ganymède et de Callisto.

La sonde se dirigera ensuite vers Saturne. Mise en sommeil *au début d'avril 1979, elle le restera* jusqu'en août 1980, où commencera l'étude de cette planète. Peu avant le 12 novembre 1980, où elle sera à sa distance minimale de Saturne, soit 209 000 kilo*mètres, Voyager-T sera* passée très près de Titan, s'en approchant à moins de 4 000 kilomètres. Elle observera aussi d'autres satellites de Saturne : Tethys, Mimas, Encelade, Dioné et Rhea, *et, bien entendu*, les *trois anneaux* qui entourent la planète. Puis elle quittera le système solaire.

Partie douze jours plus tôt, le 20 août 1977, la sonde Voyager-U *suivra une trajectoire* moins tendue et aura quatre mois de retard sur son homologue quand elle arrivera dans les parages de Jupiter. Elle commencera ses observations vers le 20 avril 1979. Dans *son approche de Jupiter, la sonde* observera aussi les satellites galiléens, passant à 55 000 kilomètres de Ganymède et à 201 000 kilomètres d'Europe. Le 10 juillet, la sonde sera à sa distance minimale de *Jupiter, soit 643 000* kilomètres. L'observation continuera jusqu'en août.

Déviée aussi vers Saturne, Voyager-U prendra un retard *supplémentaire sur Voyager-T, et* ce n'est qu'en juin 1981 que commencera l'observation de cette planète, qui continuera jusqu'en septembre.

Si tout se passe bien, la mission de Voyager-U ne s'arrêtera pas après Saturne. La déviation causée par cette planète, et par des corrections de trajectoires, doivent diriger Voyager-U vers Uranus, qui serait approchée à la fin de janvier 1986 après un vol de plus de huit ans. Voyager-U sera alors à 2,7 milliards de kilomètres de la Terre, et les informations transmises par la radio de la sonde mettront deux heures et demie pour nous parvenir.

Loin du soleil

Les sondes continueront indéfi*niment à s'éloigner de nous*, après avoir franchi l'orbite d'Uranus : à une vitesse de 15 kilomètres par seconde, elles quitteront le système solaire. Il est prévu qu'elles diffuseront alors dans l'espace — *aussi longtemps qu'elles disposeront* de l'énergie nécessaire et que les équipements électroniques voudront bien fonctionner — un « message » enregistré par le secrétaire général de l'Organisa*tion des nations unies*.

Qu'il y ait dans notre Galaxie d'autres systèmes solaires, d'autres planètes habitables, est une quasi-certitude, si du moins les *idées actuelles* sur la formation de notre système solaire sont exactes. Qu'il y ait des « civilisations intelligentes » est possible. Et que l'une de celles-ci repère un des Voyager n'est pas complète*ment exclu. Mais il faudrait* des millions d'années pour que cela se produise, et sans doute encore autant pour que nos descendants en soient avertis.

Etant donnée la distance fantastique que devront alors parcourir les ondes radio-électriques, on ne s'étonnera pas des dimensions de l'antenne qui équipe les sondes. C'est un paraboloïde de 3,7 mètres de diamètre, qui devra être précisément pointé vers la Terre pour que les transmissions soient reçues. A ces distances, il serait vain de compter sur le Soleil pour *fournir* l'énergie *nécessaire* : le rayonnement solaire, quand les sondes couperont l'orbite d'Uranus, ne correspondra plus qu'aux 4/100es de ce qu'il est au voisinage de la Terre. Les Voyager emporteront donc un *générateur d'électricité nucléaire* : la désingration de plutonium-238 radioactif fournira pendant de nombreuses années l'énergie nécessaire au fonctionnement des sondes.

Outre la source d'énergie et l'antenne de communication, les sondes Voyager emporteront de nombreux appareils. Il y aura deux caméras de télévision, l'une à grand angle, l'autre à haute résolution. Des spectromètres infrarouges et ultraviolets indiqueront la composition des atmosphères planétaires, les températures, et la taille des particules composant les anneaux de Saturne. Un magnétomètre mesurera les champs magnétiques. D'autres appareils étudieront les ceintures de radiations des planètes, le vent solaire, le rayonnement cosmique, les poussières interplanétaires et les émissions radio-électriques des planètes (*après le Soleil, Jupiter est la plus intense source radio du ciel*). Au total, les Voyager emporteront 150 kilos d'appareils scientifiques — pour un poids total de 810 kilos.

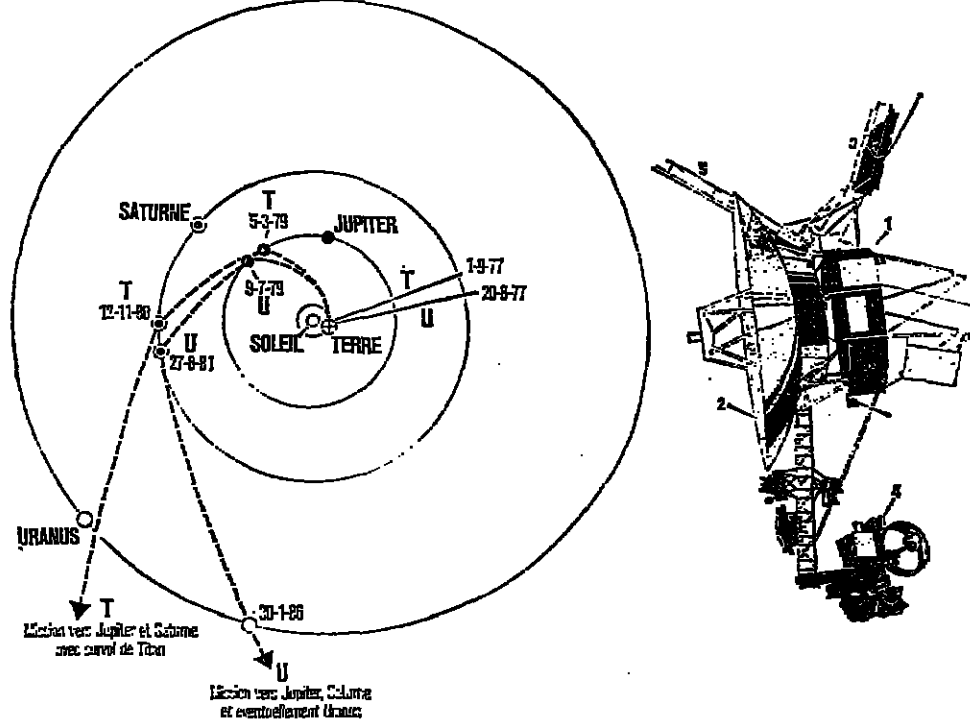
Il est difficile de prédire ce que l'on retirera précisément de ces mesures. La mission est analogue, avec un champ d'études beaucoup plus large, aux vols de Pioneer-10 et Pioneer-11 vers *Jupiter, cette dernière sonde* devant d'ailleurs passer au voisinage de Saturne en décembre 1979. Jupiter, Saturne, Uranus sont très différentes de la Terre ou des autres planètes proches *du Soleil, comme Vénus et Mars*. Elles sont beaucoup plus volumineuses : Jupiter est 1 500 fois plus grosse que la Terre, Uranus l'est 500 fois. Leur composition est très différente de celle de notre globe, *l'hydrogène et l'hélium* étant les principaux composants. Jupiter émet nettement plus d'énergie qu'elle n'en reçoit du Soleil, et bien loin d'être un astre mort, elle pourrait être une étoile en voie de formation.

En revanche, les satellites de ces planètes, dont les plus gros ont des tailles comparables à celles de la Lune ou de Mercure, pourraient leur ressembler, mais on s'attend qu'ils soient plus primitifs. L'idée générale qui sous-tend la mission Voyager est que les planètes lointaines et leurs satellites ont évolué plus lentement que les planètes proches, à cause justement de leur éloignement du Soleil et de la baisse en conséquence des températures. Si Titan est le seul satellite du système solaire à avoir gardé une atmosphère dense, c'est à sa distance qu'il le doit. L'état actuel des planètes lointaines et de leurs satellites est sans doute l'analogue d'un état très ancien des planètes proches, *et son étude devrait* permettre de mieux imaginer les époques reculées où s'est formé le système solaire.

Les Grecs primitifs appelaient *planètes, ce qui veut dire « astre errant »*, les quelques objets qu'ils voyaient se déplacer, d'une manière pour eux incompréhensible, parmi les autres étoiles. Le mot désigne maintenant les objets qui tournent autour du Soleil. Ayant échappé à son attraction, les Voyager ne seront pas des planètes, mais bien des astres errants.

MAURICE ARVONNY.

(Jeudi 18 août.)



La partie gauche de la figure représente schématiquement les trajectoires des sondes Voyager et les orbites des planètes. Ces dernières sont représentées dans leurs positions actuelles et dans celles qu'elles occuperont aux dates indiquées : il s'agit des dates de départ pour la Terre et de celles où la sonde sera à distance minimale de la planète pour Jupiter, Saturne et Uranus. L'échelle est, en gros, de 700 millions de kilomètres pour 1 centimètre.

La partie droite représente une sonde. Les éléments principaux sont : 1) Le corps de la sonde qui contient les appareils de commande et de petites fusées de propulsion ; 2) La grande antenne et, en son centre, une antenne plus petite utilisée quand la sonde est *proche de la Terre* ; 3) Le *générateur d'énergie* à isotope radioactif ; 4) Les caméras et la majorité des instruments de mesure ; 5) Un bras, trop long pour être dessiné en entier, et qui porte à son extrémité le magnétomètre.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 16 AU 19 AOUT

Au plus haut depuis cinq mois

BIEN qu'écourtée d'une séance pour les fêtes de l'Assomption, la semaine écoulée a, une fois encore, été bonne *pour la Bourse de Paris. Semaine, au demeurant, sœur* des deux précédentes. Le scénario est désormais devenu classique : les cours commencent par se replier pour redevenir ensuite beaucoup plus résistants et, enfin, se redresser à l'approche du week-end. A la limite, les commentateurs pourraient presque rendre compte des séances sans quitter leurs bureaux. Récidivant, le marché a donc encore progressé d'un peu plus de 1 %, ce qui porte son avance depuis le 1er août à un peu plus de 5 % et les valeurs françaises *virtuellement à leur plus haut niveau depuis cinq mois*, l'action Jacques Borel se signalant à l'attention générale par sa remontée en flèche (+ 25 % en quatre jours).

Compte tenu des volumes d'affaires « faméliques » — jeudi et vendredi, malgré le mouvement de reprise, les transactions sont restées très inférieures à 30 millions de francs, — le comportement du marché a été fort satisfaisant. Pourtant, les choses avaient mal commencé.

La Bourse a toujours été sensible aux sondages, et celui *publié mardi par « le Matin » sur les intentions de vote* des Français n'avait pas produit une très bonne impression. Ne donnait-il pas l'opposition gagnante avec 54 % des voix ? Un certain malaise s'était du coup à nouveau installé autour de la corbeille. Certains avaient beau affirmer que, d'un sondage à l'autre, la gauche avait perdu du terrain, son précédent score étant de 56 %, le marché n'en a pas moins accusé le coup, et ce d'autant que la querelle entre MM. Mitterrand et Marchais, qui avait fait son bonheur, *semblait devoir s'apaiser. Heureusement, si l'on peut dire*, l'article publié par Lionel Jospin dans nos colonnes, et la réponse de M. Marchais relançaient la polémique. Il n'en fallait pas plus pour ranimer un marché qui, de surcroît, apprenait coup sur coup la reprise de la production industrielle en juin (+ 2,4 %), le redressement du commerce extérieur en juillet, le nouveau fléchissement début août du prix des matières premières industrielles importées et la probable mise en vigueur à la mi-septembre d'un plan de relance en Allemagne fédérale dont la France aurait tout à gagner en qualité de premier fournisseur de ce pays. Et tandis que le franc se raffermissait vis-à-vis du dollar mais aussi par rapport aux devises fortes, l'on murmurait de plus sous les colonnes du palais Brongniart que l'indice des prix de détail pour juillet marquerait un net ralentissement... ce qui n'est pas prouvé. C'est plus qu'il n'en fallait pour réjouir la Bourse et les investisseurs britanniques dont les achats, discrets la semaine passée, se sont, disait-on, un peu accélérés à la veille du week-end.

Déjà gagnante (+ 4,34 %), la liquidation générale, qui aura lieu mardi 23 août, a de grandes chances ainsi de se dérouler dans de bonnes conditions.

ANDRÉ DESSOT.

Remous sur le dollar

C'est une semaine agitée qu'a connue le DOLLAR qui, initialement en forte hausse, a brutalement fléchi mercredi, puis s'est effrité à la veille du week-end.

Sur sa lancée de la semaine précédente, le DOLLAR a vigoureusement monté lundi et mardi, *son cours repassant ce jour-là* au-dessus de 2,34 DEUTSCHEMARKS à Francfort et de 4,94 FRANCS à Paris. Cette hausse brutale a-t-elle amené certains opérateurs à prendre leur bénéfice ? A-t-elle incité les banques centrales à intervenir pour freiner une reprise jugée trop rapide, comme certains observateurs l'affirment ? Quoi qu'il en soit, mercredi, un brutal retournement de tendance se produisait, la devise américaine revenant à 4,917 FRANCS à Paris et à 2,320 DEUTSCHEMARKS à Francfort. Un peu mieux disposé le lendemain, le DOLLAR fléchissait derechef à l'approche du week-end.

Les remous constatés sur le DOLLAR pendant ces cinq séances sont significatifs : le marché cherche sa voie. La baisse de la devise américaine pendant le mois de juillet a été brutale. Le redressement du mois d'août n'a pas été moins vigoureux, puisque les cours pratiqués aujourd'hui sont sensiblement les mêmes que ceux qui étaient enregistrés fin juin. Il faut bien le dire, l'ampleur et la rapidité de la reprise ont surpris. Manifestement, la « spéculation », contrainte de dénouer des positions à la baisse du DOLLAR, a été prise de court par les banques centrales... et les déclarations officielles. Reste que cette reprise technique semble maintenant toucher à sa fin. La faiblesse relative des transactions cette semaine en témoigne. Le marché semble donc « *purgé* », pour reprendre l'expression des cambistes, et c'est pendant les *jours à venir que l'on va pouvoir* réellement déterminer la tendance du DOLLAR.

A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que la baisse du mois de juillet avait été provoquée par les déclarations du secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, qui avait publiquement souhaité que les pays ayant une balance commerciale largement excédentaire laissent leurs monnaies se *revaloriser par rapport au DOL*LAR. Par la suite, M. Blumenthal a certes tenu des propos différents, mais il serait bien surprenant, cependant, que ce qui était souhaité en juin ne le soit plus... en août. Dès lors, bien des spécialistes estiment que l'on pourrait assister dans les semaines à venir à un nouveau recul des cours du DOLLAR.

La LIVRE STERLING est restée bien orientée. L'optimisme revient dans la City. Fait significatif : des rumeurs ont circulé en début de semaine, laissant entendre que le gouvernement britannique pourrait laisser flotter sa monnaie en hausse. La Banque d'Angleterre, qui continue à surveiller attentivement le marché, a fermement démenti... mais ce démenti n'a pas totalement convaincu.

Le FRANC FRANÇAIS est resté bien disposé. L'annonce d'une amélioration du commerce extérieur en juillet a été accueillie favorablement. Plus généralement, le FRANC reste pour l'heure efficacement protégé par des taux d'intérêt et une réglementation des changes qui rendent très onéreuse pour les non-résidents une éventuelle spéculation.

Signalons enfin que la LIVRE ISRAÉLIENNE a été légèrement dévaluée pour la deuxième fois depuis le début du mois. Sa parité a été fixée à 10,37 LIVRES (contre 10,17 LIVRES) pour 1 DOLLAR.

* * *

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once de métal précieux, après être revenu à 143,55 dollars jeudi, s'est établi à 144,50 dollars (contre 145,90 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,7404	8,5505	4,2152	4,0533	62,0452	4,2770	1537,64
	—	1,7389	8,5440	4,2037	4,0481	61,9917	4,2611	1535,27
New-York.	1,7404	—	20,3541	41,2881	42,9368	2,8050	40,6917	0,1131
	1,7389	—	20,3520	41,3650	42,9553	2,8050	40,8079	0,1132
Paris.....	8,5505	4,9130	—	202,84	210,94	13,7812	199,91	5,5608
	8,5440	4,9135	—	203,27	211,06	13,7826	200,51	5,5651
Zurich....	4,2152	2,4220	49,2977	—	103,9931	6,7938	98,5554	2,7413
	4,2037	2,4175	49,2011	—	103,8445	6,7812	98,6533	2,7381
Francfort.	4,0533	2,3290	47,4048	96,1601	—	6,5329	94,7711	2,6361
	4,0481	2,3280	47,3796	96,2978	—	6,5301	95,0010	2,6367
Bruxelles.	62,0452	35,6500	7,2562	14,7192	15,3069	—	14,5066	4,0350
	61,9917	35,6500	7,2555	14,7466	15,3135	—	14,5480	4,0378
Amsterdam	4,2770	2,4575	50,0203	101,4657	105,5173	6,8934	—	2,7815
	4,2611	2,4505	49,8727	101,3650	105,2620	6,8737	—	2,7755
Milan....	1537,64	883,50	179,82	364,78	379,34	24,7826	359,51	—
	1535,27	882,90	179,68	365,21	379,25	24,7657	360,29	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

SPORTS

NATATION

LA DÉCADENCE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Jönköping. — A l'heure des comptes, les championnats d'Europe terminés, beaucoup d'équipes nationales font sans doute grise mine. Au regard du grand nombre de succès remportés par la République démocratique allemande, l'Union soviétique et la République fédérale d'Allemagne, la plupart des autres pays n'ont eu, à l'évidence, qu'une participation pour le moins discrète.

De notre envoyé spécial

C'est notamment le cas de la France qui peut, en tout et pour tout, se prévaloir d'une sixième place dans le relais 4 × 200 mètres nage libre et de deux qualifications dans *des finales individuelles*. Il est bien loin le temps où la natation française était l'une des meilleures d'Europe. Passée même l'époque où, à défaut d'une équipe homogène, quelques individualités arrivaient encore à dissimuler les premiers effets, puis le développement d'une décadence accélérée.

Aujourd'hui, force est de constater, au vu des résultats de Jönköping, que la natation française n'a plus aucun rôle à jouer sur le plan international. C'est la conséquence d'un dépistage insuffisant, voire inexistant, de moyens limités, de l'absence d'une politique cohérente et dynamique et peut-être du refus progressif de la part des nageurs de tout ce qu'exige désormais le sport d'équipe.

En fin de compte, le nageur français a fait en sorte de se satisfaire d'ambitions restreintes. Il lui suffit d'être champion de son village, de sa ville, de son pays. Le reste, de son point de vue, relève de l'impossible. Celui ou ceux qui veulent échapper à ce repli sur la facilité, soit qu'ils disposent d'un caractère mieux trempé ou de qualités supérieures, craquent au bon moment.

Manque de préparation psychologique ? Incapacité de se surpasser le jour du rendez-vous ? Méforme insolite généralisée ? Handicap d'appartenir à une équipe battue avant que de se battre ? Incompréhension entre nageurs et entraîneurs ? Mauvaises méthodes ? Technique dépassée ? Tout ou partie de ces hypothèses ont concouru pour que la natation française connaisse à Jönköping la plus grande des déconvenues, celle d'une quasi-inexistence dans une confrontation européenne.

Le temps des illusions, cependant, demeure pour quelques-uns. Ainsi, *tel croit réellement* qu'il pouvait être champion d'Europe, tel autre s'imagine tout aussi sincèrement qu'il sera un jour champion olympique. Dans ce domaine, celui de l'imagination ou de la naïveté, la natation française est encore, à coup sûr, la première d'Europe.

A Jönköping, le rêve est passé, brutal. Si rien de radical n'intervient rapidement, il en sera de même à Moscou en 1980 pour les prochains Jeux olympiques, et les perspectives d'avenir à plus long terme ne sont pas meilleures. Déjà il est sûr que les championnats du monde, qui auront lieu à Berlin-Ouest en 1978, fourniront l'occasion de faire ressortir davantage encore les carences apparues à Jönköping. C'est qu'à Berlin la concurrence sera renforcée, dans une compétition ouverte à tous, par les Américains, les Canadiens, les Austra*liens, et par le reste du monde*.

Pour l'heure, M. Gérard Garoff, le directeur national, refuse de se laisser aller à une telle analyse de la situation. S'il admet la faillite présente de ce qui tient lieu d'élite — comment faire autrement ? — il considère que les prochaines générations portent assez de promesses pour redonner force et dynamisme à la natation française. A l'écouter, la possibilité demeure de mettre en application une solution *« à la française »* qui, sans être la copie d'un acquis étranger, s'inspirerait de ce qui se fait de mieux un peu partout. M. Garoff place l'essentiel de son espoir dans le centre national qui doit entrer prochainement en fonctionnement, la mauvaise saison à Paris et, en principe, à Antibes le reste de l'année.

Champions des états d'âme

Avec des moyens accrus, une organisation assez souple pour concilier le cycle d'études et l'entraînement, sans trop sacrifier l'un à l'autre, le directeur national croit qu'une chance subsiste de repartir sur des bases concurrentielles. Il est vrai, au demeurant, que d'autres nations, assez comparables *dans leur potentiel* sportif, comme par exemple l'Italie, ont réussi dans cette entreprise. Sans supporter la comparaison avec la R.D.A., la R.F.A. ou l'U.R.S.S., l'Italie a su dégager une forte équipe de natation et elle le doit pour la plus grande part à l'efficacité du centre fédéral établi à Rome. Il a fallu cinq ou *six ans pour que les* effets positifs d'une telle centralisation commencent à apparaître et la fédération italienne tient pour acquis que le redressement ira en s'accentuant.

Pour beaucoup cependant, quelle que soit la qualité de l'instrument dont disposera la natation française, la principale difficulté à surmonter sera de modifier complètement l'état d'esprit des candidats champions. A Jönköping, ils ont pu se rendre compte de la capacité combative de leurs adversaires. Le grand nombre de records nationaux battus au cours des championnats d'Europe témoigne d'une aptitude à la lutte, le plus souvent contre soi-même, qui fait défaut, pour des raisons difficiles à cerner, aux nageurs français. Il y a toujours quelque chose qui va de travers, effectivement ou dans leur imagination. La nourriture, le trac, l'hôtel, le froid, le dépaysement, une perte de poids, l'environnement, les entraîneurs, c'est à qui trouvera la meilleure *excuse ou le plus crédible motif* possible pour justifier d'une contre-performance.

On conviendra qu'il est significatif que le point commun des membres de l'équipe de France est cette année d'avoir battu à quelques exceptions près tous leurs records de lenteur à Jönköping.

Dans un sens, il serait rassurant de penser qu'une certaine désinvolture est à l'origine de leur échec. Le mal, au moins, serait connu. Mais il se trouve que, au contraire, tous ont obtenu ces résultats en prenant à cœur leurs responsabilités et en essayant vraiment de faire de leur mieux. Ils étaient déçus, vexés, humiliés même, les nageurs français. Bref, les champions des états d'âme.

Le nageur français perd ses moyens parce qu'il pense trop à sa compétition, veut trop bien faire et qu'il s'épuise à force de concentration. Peter Daland, entraîneur en chef de l'équipe américaine, n'avait pas tort en affirmant : *« Un nageur, monsieur, n'est pas fait pour réfléchir. Les nageurs, ça nage ! »*

Presque tous se sont retrouvés sans influx, la peur au ventre, blêmes sur la plage de départ. Ce n'est certes pas nouveau dans la natation française, qui, sur ce plan, peut s'enorgueillir d'une grande tradition. Gottvallès, en 1964, aux Jeux de Tokyo, n'était, pour toutes ces raisons, que l'ombre de lui-même. Bozon, en 1952, à Helsinki, aurait dû être champion olympique, et Mosconi, en 1968, à Mexico, a laissé passer sa chance, parce que, pour la première fois, le trac l'avait vidé de ses ressources habituelles.

A *Jönköping*, les responsables de la natation française ont parfait leurs connaissances au sujet de la génération de la prospective et des plans de carrière mis en œuvre par les meilleures équipes étrangères. En République démocratique allemande, d'où l'exemple est parti, chaque nageur a depuis longtemps son avenir programmé. A huit ans, les prélèvements osseux permettent d'estimer l'évolution morphologique. D'autres mesures médicales servent à situer l'âge auquel le nageur sera en pleine possession de ses moyens physiques. Tous, en plus, ont un plan de carrière avec schéma d'entraînement à l'appui et objectifs à atteindre aux échéances prescrites. L'idée a fait boule de neige et l'U.R.S.S. a repris à son compte, depuis au moins deux ans, une partie de cette approche de la compétition moderne.

C'est ainsi que les nageurs soviétiques n'ignorent rien de leur travail à l'entraînement pour l'horizon 80, c'est-à-dire jusqu'aux Jeux olympiques de Moscou. Chacun aura à parcourir, en quatre ans, 12 000 ou 13 000 kilomètres, un peu plus, un peu moins, selon le style choisi ou la spécialité (sprint, nage de fond, etc.). Andrei Krylov, seize ans, vice-champion d'Europe du 200 mètres (1 min. 51 sec. 77) et sixième du 100 mètres (52 sec. 71), a parcouru 2 600 kilomètres en 1976 et s'est astreint en outre à deux cent cinquante heures de musculation (augmentation de la force, de la puissance). En 1977, le kilométrage a été réduit, la musculation, dite travail « à sec », a augmenté. Il nagera 3 000 kilomètres en 1978, 2 800 kilomètres en 1979 et 3 600 kilomètres en 1980, plus cinq cents heures passées à fortifier son anatomie. En tout quatre à cinq *mille heures dans l'eau* et mille six cents heures « à sec », soit deux cent soixante-quinze journées de vingt-quatre heures consacrées à l'entraînement. La programmation de Krylov indique qu'il devrait atteindre en 1980 1 min. 47 sec. sur 200 mètres et moins de 50 sec. sur 100 mètres. Réaction d'un nageur français : *« Ils sont fous ces Russes !... »*

FRANÇOIS JANIN.

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

(troisième journée)

*Lyon bat Lens 2-0
Monaco bat *Bordeaux 4-0
*Nice et Metz 1-1
*Strasbourg et Paris S.-G. 1-1
*Reims et Saint-Etienne 0-0
Sochaux bat *Valenciennes 2-1
Laval bat *Marseille 1-0
*Rouen bat Troyes 2-1
*Nancy bat Bastia 3-0
*Nantes bat Nîmes 3-1

Classement. — 1. Lyon et Monaco, 6 pts ; 3. Nice, 5 pts ; 4. Strasbourg, Saint-Etienne, Rouen, Nancy et Laval, 4 pts ; 9 Bordeaux, Reims et Nantes, 3 pts ; 12. Valenciennes, Marseille, Lens, Nîmes, Metz, Paris S.-G. et Sochaux, 2 pts : 19. Bastia et Troyes, 0 pt.

(quatrième journée)

*Bastia b. Reims 3-0
*Nancy et Valenciennes 2-2
*Nîmes b. Metz 2-0
*Troyes b. Nantes 1-0
*Sochaux b. Rouen 3-0
*Laval b. Lyon 1-0
*Lens b. Marseille 3-2
Nice b. *Saint-Etienne 2-1
Bordeaux b. *Paris-S.-G. 2-1
*Monaco b Strasbourg 3-2

Classement. — 1. Monaco, 8 pts ; 2. Nice, 7 ; 3. Lyon et Laval, 6 ; 5. Nancy et Bordeaux, 5 ; 7. Strasbourg, Rouen, Saint-Etienne, Lens, Nîmes et Sochaux, 4 ; 13. Nantes, Reims et Valenciennes, 3 ; 16. Marseille, Metz, Paris-S.-G., Bastia et Troyes, 2.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION

(deuxième journée)

GROUPE A

*Béziers bat Arles 1-0
*Epinal bat Toulouse 4-2
Haguenau bat *Fontainebleau 1-0
*Avignon bat Chaumont 2-0
*Toulon bat Alès 1-0
*Besançon et Cannes 0-0
Martigues bat *Auxerre 2-0
*Ajaccio bat Melun 3-0
*Angers bat Saint-Dié 3-0

Classement : 1. Martigues, Angers et Epinal, 4 pts ; 4. Ajaccio et Cannes, 3 ; 6. Toulon, Avignon, Auxerre, Arles, Alès, Béziers, Chaumont et Haguenau, 2 ; 14. Besançon et Saint-Dié, 1 ; 16. Fontainebleau, Melun et Toulouse, 0 point.

GROUPE B

*Lille bat Lucé 5-0
*Poissy et Brest 0-0
*Limoges et Red Star 1-1
*Nœux et Tours 0-0
*Châteauroux bat Angoulême 3-0
*Paris Football-Club b. Rennes 2-0
*Quimper bat Boulogne 1-0
*Guingamp bat Caen 2-0
Dunkerque bat *Gueugnon 2-0

Classement : 1. Lille, 4 points ; 2. Tours, Dunkerque, Red Star, Quimper et Châteauroux, 3 ; 7. Gueugnon, Boulogne, Paris F.C., Guingamp et Nœux, 2 ; 12. Caen, Rennes, Limoges, Angoulême, Brest, Poissy et Lucé, 1 point.

Natation

CHAMPIONNATS D'EUROPE

MESSIEURS

1500 m libre. — 1. Salnikov (U.R.S.S.), 15 min. 16 sec. 45 (record d'Europe) ; 2. Parinov (U.R.S.S., 15 min. 30 sec. 05 ; 3. Petric (Youg.), 15 min. 30 sec. 74.

4 × 100 m, quatre nages. — 1. R.F.A., 3 min. 48 sec. 73 ; 2. R.D.A., 3 min. 49 sec. 42 ; 3. Pays-Bas, 3 min. 51 sec. 05.

100 m. libre. — 1. Nocke (R.F.A.), 51 s 55 ; 2. Bure (U.R.S.S.), 52 s 02 ; 3. Guarducci (Italie), 52 sec. 11

4 × 200 mètres libre. — 1. U.R.S.S., 7 min. 28 sec. 21 ; 2 R.D.A., 7 min 33 sec. 28 ; 3 R.F.A., 7 min 36 sec. 94 ; 6. France, 7 min. 42 sec 58 (record de France)

DAMES

100 mètres brasse. — 1. Bogdanova (U.R.S.S.), 1 min. 11 sec. 89 ; 2. Nitschke (R.D.A.), 1 min. 13 sec. 12 ; 3. Reinke (R.D.A.), 1 min. 13 sec. 76.

200 mètres quatre nages. — 1. Tauber (R.D.A.), 2 min. 15 sec. 85 (record du monde) ; 2. Kahle (R.D.A.), 2 min. 17 sec. 79 ; 3. Klevakina (U.R.S.S.), 2 min. 19 sec. 35.

100 mètres dos. — 1. Treiber (R.D.A.), 1 min. 2 sec. 83 ; 2 Richter (R.D.A.), 1 min 3 sec 87 ; 3. Edelijn (Pays-Bas), 1 min. 5 sec. 23.

800 mètres nage libre. — 1. Thümer (R.D.A.), 8 min. 33 sec. 22 ; 2 Maas (Pays-Bas), 8 min. 39 sec 33 ; 3. Altmann (R.D.A.), 8 min. 52 sec. 94.

4 × 100 mètres quatre nages. — R.D.A. 4 min. 14 sec. 35 ; 2. U.R.S.S., 4 min. 18 sec. 13 ; 3. R.F.A. 4 min. 19 sec. 5.

Un seul record du monde a été battu à l'occasion des championnats des Etats-Unis disputés à Mission-Viejo par Alice Browne (quinze ans) en 16 min. 24 sec. 60 sur 1 500 mètres.

ATHLÉTISME

Casanas et Juantorena meilleurs qu'à Montréal

La Fédération internationale du sport universitaire (FISU) vient de réussir à Sofia ce que le Comité international olympique (C.I.O.) n'avait pu faire à Montréal : réunir sur un même stade, pour une épreuve pluri-disciplinaire, les délégations de quatre-vingt-trois pays, dont les Etats africains, la République populaire de Chine, Cuba et les Etats-Unis, Israël et les régimes socialistes européens. La seule absente remarquée aux neuvièmes Jeux mondiaux universitaires est la Nouvelle-Zélande, qui fut, il est vrai, à l'origine du retrait de la plupart des pays africains aux Jeux olympiques.

A trois ans des prochains Jeux olympiques prévus à Moscou en 1980, l'organisation des Jeux universitaires à Sofia prenait valeur de test. Considérée comme le plus proche des pays satellites de l'Union soviétique, la Bulgarie a mis un point d'honneur à accueillir toutes les délégations invitées par la FISU, tout comme les Soviétiques ont donné l'assurance d'accepter à Moscou toutes les délégations des pays reconnus par le C.I.O. Seule réserve des observateurs étrangers : les strictes mesures de sécurité prises par les autorités bulgares — les journalistes n'ont même pas accès aux installations universitaires où logent et s'entraînent les concurrents — qui nuisent à l'ambiance traditionnellement décontractée des épreuves universitaires.

Le niveau très inégal des compétitions explique le faible succès populaire rencontré par ces neuvièmes Jeux universitaires auprès du public bulgare. La supériorité d'ensemble des *Soviétiques a été jusqu'à présent contestée dans les disci*plines phares de ces jeux : la gymnastique et l'athlétisme. Ainsi, c'est le Japonais Kajiyama qui s'est imposé dans le concours général de gymnastique devant les Soviétiques Markelov et Tikhonov et le Chinois Tsai Huang-tsung, surprenant quatrième. L'épreuve féminine, où Nadia Comaneci et Théodora Ungureanu, trop jeunes, ont dû s'abstenir, est revenue à une autre Roumaine, Anna Goreac.

Toutefois, les vedettes de ces Jeux universitaires sont sans conteste les athlètes cubains. Le sprinter Silvio Leonard s'est *imposé sur 100 mètres en 10 sec. 8/100*, tandis que ses compatriotes Alejandro Casanas et Alberto Juantorena battaient les records du monde du 110 mètres haies et du 800 mètres. Comme à Montréal, Juantorena a fait toute la course en tête, sans se soucier de ses adversaires, pour terminer en 1 min. 43 sec. 44, soit 6/100 de mieux que son record du monde de Montréal. Quant à Casanas, deuxième derrière Guy Drut à Montréal, il a enfin battu en 13 sec. 21 le vieux record de l'Américain Rod Milburn, le champion olympique de Munich.

L'avenir du sprint français

Les championnats d'Europe juniors se sont terminés dimanche 21 août à Donetsk, en Ukraine, après trois journées que les détestables conditions atmosphériques rendirent pénibles aux athlètes. C'est décidément le sprint qui valut de l'or pour la France. Vendredi 19 août, le jeune Martiniquais Herman Panzo (dix-neuf ans, 1,83 m., 84 kg), disciple de Lucien Sainte-Rose, a enlevé le titre en 10 sec. 40, s'affirmant ainsi un des plus sérieux espoirs nationaux dans une discipline manquant cruellement de chef de file depuis la retraite de Bambuck. Dimanche, les jeunes relayeurs français du 4x100 m. (Panzo, Thessard, Patrick et Pascal Barré) se sont également distingués, conservant pour la France le titre conquis il y a deux ans à Athènes. Mis à part la troisième place de Pascal Barré sur 200 m (21 sec. 12), peu d'autres grandes performances sont à mettre à l'actif des Français.

La vedette de ces trois journées n'en a pas moins été le Soviétique Vladimir Yashchenko, *dix-huit ans*. Il n'avait pas reparu sur un sautoir depuis son exceptionnelle performance du match juniors Etats-Unis-U.R.S.S. à Richmond, où il avait battu le record du monde avec un bond prodigieux de 2,33 m. Samedi à Donetsk, il confirma péremptoirement ses dons, avec une régularité qui rappelle celle du grand Brumel. Il commença à 2,07 m., puis franchit 2,10 m., 2,14 m., 2,18 m., au premier essai, 2,20 m. au second, 2,22 m. au premier, enfin 2,30 m. également au premier essai, ce qui lui valait la médaille d'or. Ayant fait placer la barre à 2,35 m., il manqua d'un *rien le record*.

GÉRARD ALBOUY.

CINÉMA

LA SORTIE A PARIS DE « CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR »

La passion selon Don Luis

COMMENT séparer l'artiste *et l'homme, le cinéma et* la réalité ? Tout dans « Cet obscur objet du désir », le nouveau film de Luis Bunuel, renvoie à des choix très personnels, à une vision de moraliste qui est d'abord vision au sens le plus littéral, cinéma, art du mouvement et des apparences, et qui en même temps dévoile chez l'homme l'art suprême du mensonge, l'inaptitude à contrôler les impulsions, le monde secret des instincts, du caprice, du désir...

***

Un roman célèbre de Pierre Louys, « la Femme et le Pantin », aujourd'hui introuvable en librairie, que don Luis, comme l'appellent ses amis espagnols et mexicains, rêvait depuis longtemps, assure-t-on, de porter à l'écran. Une adaptation très libre, qui garde le thème de la jalousie féroce de l'hidalgo et de la perversité ontologique de l'obscur objet de son désir.

Mais de la première image à l'avant-dernière Luis Bunuel invite à ne pas prendre au sérieux le mélodrame latent de ces amoureux, deux seaux d'eau feront l'affaire, balaieront toute littérature, tout attendrissement possible. Casser la psychologie, les élans imprévisibles du cœur, opposer les êtres sauvagement dans leur déraison, dans leurs contradictions qui les rongent au plus intime d'eux-mêmes.

Comment échapper à l'exotisme de pacotille, à une Espagne pour agences de voyages ? D'abord en faisant débuter carrément le film dans une agence de voyages, en sortant l'histoire hors d'Espagne par une invention de scénario qui égalise les perspectives, qui crée un ingénieux contraste entre la lumière de Séville, la présence d'une culture, d'une civilisation (après tout celles de Luis Bunuel), et la lumière dure, brutale, des horizons parisiens.

***

De Conchita, la danseuse espagnole, Luis Bunuel a fait un être à deux visages, à deux corps : ceux de Carole Bouquet la Française et d'Angela Molina l'Espagnole, doublées d'ailleurs, admirablement, par une même voix féminine. Ni garces ni femmes fatales, « deus ex machina », plutôt déesses du hasard dont aucune logique ne commande le comportement sauf l'irrationalité du caractère et la gratuité de leurs apparitions.

Mathieu, l'homme mûr ravagé par la passion (joué par l'acteur espagnol Fernando Rey, inoubliable déjà dans « Tristana », lui aussi doublé à la perfection par Michel Piccoli), serait ridicule s'il n'était pathétique de suffisance inconsciente. Autour de lui un valet exemplaire, serviteur soumis, mais avec son quant-à-soi, misanthrope ; un cousin procureur et stupide (Julien Bertheau, indispensable depuis « Cela s'appelle l'aurore »). Bref, l'ordre bourgeois triomphant. Pas de symbole chez Luis Bunuel, tout arrive au premier degré de la passion et de l'instinct libéré, sans grimace métaphysique comme chez Bergman, Bresson, Fellini : du désir non consommé, bafoué, refoulé, on saute à la violence sèche du terrorisme. Ni larmes ni apitoiement. La folie remonte loin.

L'homme, guignol de la création, prêche dans son désert, Dieu renaît à chaque détour de nos imaginations malades. Le meilleur des mondes attendra.

(Jeudi 18 août.)

L. M.

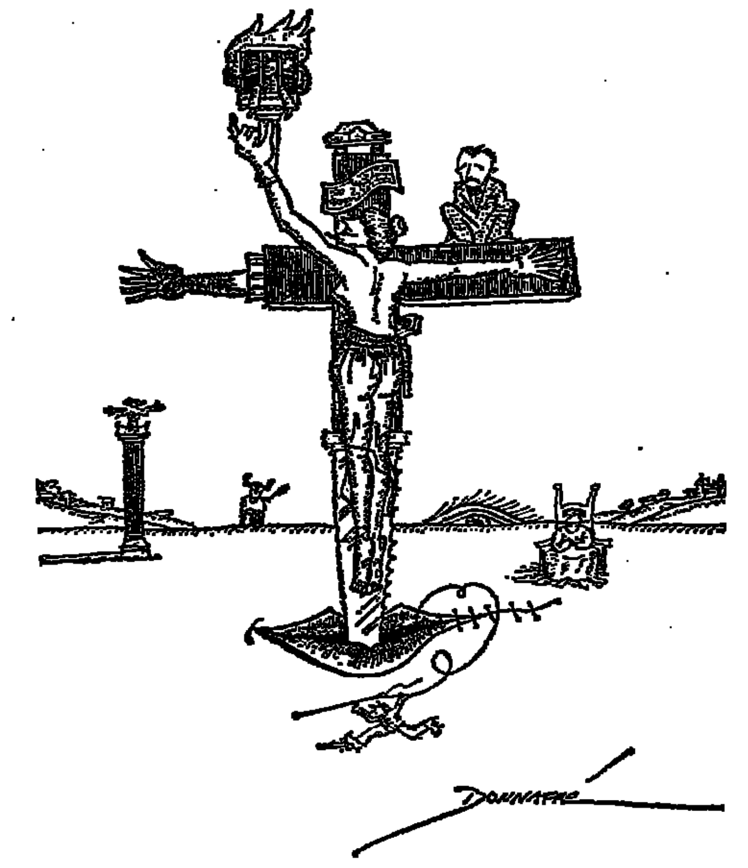
Bunuel le subversif

IL existait jusqu'à présent trois adaptations cinématographiques du roman de Pierre Louys, *la Femme et le pantin*, tournées l'une par Jacques de Baroncelli, en 1929, avec Conchita Montenegro ; l'autre par Josef von Sternberg, en 1935, avec Marlène Dietrich ; la troisième par Julien Duvivier, en 1958, avec Brigitte Bardot. Trois adaptations de l'histoire d'une danseuse espagnole qui humilie un homme d'un certain âge auquel elle se promet toujours sans se donner jamais, trois adaptations construites chacune autour d'une vedette ; et, dans le cas de Sternberg, ce fut l'apogée baroque, l'efflorescence la plus étonnante du mythe de Marlène qu'il avait lui-même fabriqué.

Le film que Luis Bunuel vient à son tour de réaliser est intitulé *Cet obscur objet du désir*, comme pour montrer, déjà, qu'il ne s'agit pas d'une autre version d'un sujet célèbre. L'héroïne de Pierre Louys y est dédoublée, et cet être à deux visages crée une ambiguïté étrangère au roman.

Mais la femme a toujours été au centre des films de Bunuel. La femme, c'est-à-dire le désir, l'amour, la sexualité, les rapports parfois sado-masochistes avec l'homme. Chez Bunuel, l'union ou la guerre des sexes dépendent étroitement des conditions sociales. Il n'a jamais cessé de prendre pour cible la société bourgeoise appuyée sur l'argent, l'armée, la police et la religion catholique. Pour lui, le désir est une force subversive, soit qu'il oblige à dénuder des inhibitions, des déviations, des perversions dues à la morale bourgeoise et chrétienne (*El*, *la Vie privée d'Archibald de la Cruz*), soit qu'au contraire il s'épanouisse en amour fou qui brise les contraintes (*l'Age d'or*, *Cela s'appelle l'aurore*).

Depuis *le Chien andalou* en 1928 et surtout *l'Age d'or*, en 1930, manifeste éclatant de la subversion surréaliste au cinéma, à travers ses « périodes » mexicaine, espagnole et française, Luis Bunuel *est toujours resté fidèle à ses thèmes*, à sa conception du cinéma, à son univers. La vieillesse, loin de l' « assagir », lui a plutôt donné un regain d'humour, de subversion, de révolte. L'amitié et la ténacité du producteur Serge Silberman lui permettent de s'exprimer en toute liberté. Serge Silberman a produit le *Journal d'une femme de chambre* (1963), *la Voie lactée* (1968), *le Charme discret de la bourgeoisie* (1972), *le Fantôme de la liberté* (1974) et *Cet obscur objet du désir*. Pour tous



ces films — plus *Belle de jour* (production Hakim, 1967) — Bunuel a travaillé en parfaite entente avec le scénariste Jean-Claude Carrière, qui est, en somme, entré dans la mythologie bunuélienne. *Tristana* (1969) peut s'ajouter à ces œuvres « du troisième âge » sans qu'il y ait rupture de ton, d'inspiration. En remontant plus haut dans la carrière de Bunuel, on n'y trouve du reste, malgré quelques films mexicains mineurs et la diversité des « genres » traités, aucun disparate. Sa filmographie est une filmographie d'auteur exemplaire. D'un sujet à l'autre, Bunuel a constamment dénoncé les aliénations morales et sociales qui portent atteinte à la liberté de l'homme.

Ce n'est pourtant ni un cinéaste à thèse, ni un cinéaste politique. La récupération tentée par la critique « spiritualiste » à l'époque de *Nazarin* (1958), se révéla vaine dès qu'apparurent *la Jeune Fille* (1960) et, surtout *Viridiana*. L'ancien élève des Jésuites n'était pas un chrétien qui s'ignorait mais bel et bien un athée. Athée et surréaliste, deux choix fondamentaux pour sa vision du monde. L'humour (souvent noir) lui permet la distance et la subtilité dans ses manifestation anticléricales. Le surréalisme a gravé en lui le goût de l'image onirique, de la subversion poétique.

« *Le cinéma*, a dit un jour Bunuel, *est une arme magnifique et dangereuse si c'est un esprit libre qui le manie. C'est le meilleur instrument pour exprimer le monde des songes, des émotions, de l'instinct. Le mécanisme créateur des images cinématographiques est, de par son fonctionnement, celui qui, parmi tous les moyens d'expression humaine, rappelle le mieux le travail de l'esprit pendant le sommeil.* »

Esprit libre, Bunuel l'est. On serait même tenté de dire qu'il est, de tous les cinéastes mondiaux, l'esprit le plus libre. Son cinéma est un cinéma de visions, d'images surgies de l'inconscient, libérées comme « *pendant le sommeil* », et cependant dépouillées de symboles, même lorsqu'elles représentent des rêves. Bunuel déteste qu'on lui demande des explications sur son « symbolisme ». Il n'a pas à en donner, parce qu'il n'y en a pas. On trouve dans ses films de la dérision, du blasphème, de la cruauté, de la farce picaresque, de la métaphore psychanalytique, de l'onirisme et du lyrisme, mais rien qui procède du symbole renvoyant à une interprétation rationnelle.

Bunuel réunit dans un cadre un ou plusieurs personnages, un décor, des objets, des animaux, et filme tranquillement leur rapprochement sans inviter par le moindre truc esthétique le spectateur à trouver une signification à tel plan ou telle séquence. Il arrive que ce soit déconcertant comme dans *la Voie lactée* ou *le Fantôme de la liberté*, ces satires d'une fantaisie énigmatique, mais le jaillissement surréaliste de « l'écriture automatique » reste toujours lié à une représentation concrète. Dans *l'Age d'or*, Lya Lys, entrant dans sa chambre, trouvait une vache couchée sur son lit. La vache et le lit étaient bien réels comme auraient pu l'être, selon un mot fameux, un parapluie et une machine à coudre réunis sur une table de dissection. Bien entendu, l'imagination peut jouer sur une telle vision, subversive par son contenu manifeste : il n'est pas d'usage qu'une vache soit couchée sur un lit.

Plus tard, dans *l'Ange exterminateur* (1962), Bunuel a placé des moutons et un ourson dans la cuisine d'une maison bourgeoise. C'était pareillement réaliste dans le rapprochement incongru. Bunuel a ainsi tout un bestiaire, et une prédilection pour les objets bizarres (le fameux crucifix-couteau dans *Viridiana*), mais on ne peut pas dire qu'il fabrique de l'insolite ou du fantastique moderne. Il a tordu le cou à la technique pour qu'elle ne se remarque pas. Seule saute aux yeux l'évidence de l'image. Toutes les lectures sont possibles. Cette liberté qu'il réclame pour l'homme et l'esprit humain, Bunuel, lui, la donne au spectateur qui rêve tout éveillé.

JACQUES SICLIER.

(Jeudi 18 août.)

RENÉ ALLIO VEUT RETOURNER AU PAYS NATAL

« J'ai eu comme ça envie... »

L'IDEE est presque aussi ancienne que l'histoire du cinéma : diversifier, multiplier les centres de production cinématographique, sortir de Paris, de la concentration parisienne pour tenter de donner une autre image du pays. Il y eut avant guerre l'expérience de Marcel Pagnol et de ses studios de Marseille, avec des collaborations aussi prestigieuses que celle de Jean Renoir (*Toni*, 1934). Il y eut, dès 1956, donc avant la nouvelle vague, le cri d'alarme de Jean-Luc Godard, alors critique, sur notre cinéma français désespérément parisien.

En juillet dernier, à Boulogne-sur-Mer, une rencontre était organisée par le centre culturel régional du Nord-Est-Pas-de-Calais, sur le thème : « Un cinéma régional est-il possible ? » Après 1968, le besoin de changement devient impérieux, pour des raisons politiques, économiques, culturelles, inextricablement mêlées. L'attention se porte sur *deux régions bien distinctes* : la Bretagne, d'une part, avec René Vautier et Nicole Le Garrec, Grenoble, d'autre part, avec Jean-Luc Godard, Jean-Pierre Beauviala.

René Allio, le metteur en scène de *Moi, Pierre Rivière*, création collective remarquée cet hiver, avait, dès 1965, avec son premier film, *la Vieille Dame indigne*, redonné le ton : tournage à Marseille et sa banlieue, avec un budget modeste, sans vedettes, un sujet populaire, familier, mais sans folklore. Le film a fait le tour du monde. René Allio parlait d'un milieu, d'un décor, de personnages, qu'il a bien connus. « *Je suis né à Marseille, d'une famille d'origine piémontaise par mon père, provençale par ma mère*, explique Allio. *Jeune peintre, je suis venu à Paris bien plus tard.* »

La parole parisienne

René Allio a vingt-cinq ans quand il part « *tenter sa chance* » à Paris. Il débute dans la capitale dans les années 50. Il est ensuite étroitement associé au théâtre de la décentralisation, à Strasbourg et surtout à Villeurbanne : pendant presque dix ans, il est responsable de la scénographie et des costumes de tous les spectacles de Roger Planchon. Le cinéma n'a pas connu pareil mouvement, un mouvement qui va bouleverser les structures du théâtre français, donner la parole à la province.

« *Cette expérience du travail en équipe loin de Paris*, déclare René Allio, *elle a ré-affleuré deux fois, au théâtre puis dans mes films. Je suis parti à la recherche d'un personnage populaire, au sens originel, c'est-à-dire qui renvoie à ses origines familiales. J'ai grandi dans les banlieues marseillaises, dans les milieux ouvriers. A vingt ans, je me suis retrouvé au volant d'un camion à Marseille. Quand je cherche à représenter des hommes du peuple, des gens d'origine modeste, dans les aventures de la vie quotidienne, je ne le fais pas par choix intellectuel, à travers une théorie. En fait, c'est de moi que je parle.*

« *J'ai été ainsi conduit vers des anecdotes, des histoires, des récits, des prises de parole qui impliquent le rapport d'une autre parole que la parole parisienne avec la parole de Paris. Finalement, c'est vrai que le cinéma français fonctionne comme la parole de Paris, c'est depuis Paris qu'on regarde le réel, la réalité des hommes et des femmes. Je me suis dit : Pourquoi ne pas tenter une histoire de décentralisation dans le cinéma ? De plus, je suis sensible au ressourcement que connaît la vie culturelle des régions. Bien sûr, il y a une mode, un côté bateau, le grand bateau sur lequel tout le monde s'embarque : celui de la mémoire populaire. Un de ces quatre matins il va chavirer. Et je ne suis pas le premier à m'intéresser à ces problèmes.*

« *Mais deux choses me frappent : le déséquilibre vertigineux qui existe aujourd'hui en France, pour produire un film, entre l'effort, la dépense d'énergie fabuleux mis en jeu, et la modestie du résultat : la formidable poussée des jeunes que passionne le cinéma et, en dehors du cinéma, la formidable poussée de ce qu'on appelle l' « audio-visuel ». Et j'ai eu comme ça envie...* »

L'idée concrète de créer un centre cinématographique dans le Midi est venue à René Allio en 1974 ; un projet très élaboré a été soumis successivement aux instances provinciales et parisiennes. « *Je pense*, dit René Allio, *que l'existence de centres cinématographiques régionaux pourrait non seulement contribuer au développement de courants régionaux aujourd'hui très forts, ainsi qu'au développement de notre vie cinématographique, mais aussi donner aux jeunes la possibilité d'accéder à l'expression audio-visuelle en multipliant les lieux où une pratique artistique pourrait être vécue et enseignée. En France, le cinéma ne s'enseigne pratiquement pas, seul à l'IDHEC, et de manière plutôt livresque : l'IDHEC, c'est l'institut parisien, il faut passer par là.* »

Mais, précise René Allio, « *je suis entièrement opposé à l'idée d'un secteur étatique dans le cinéma et les arts, ça ne peut déboucher que sur la constitution d'une bureaucratie culturelle qui, d'ailleurs, existe et prolifère dans notre pays. Le cinéma, en France, est un commerce et une industrie, il l'est toujours. Un organisme comme un centre cinématographique doit avoir le statut d'une société de production normale, soit comme coopérative, soit comme S.A.R.L. Ses produits doivent revendiquer d'être des marchandises cinématographiques, sinon l'institution cinématographique les marginaliserait et les rejetterait.*

La région sentimentale

« *La diffusion doit être celle, normale, de toute marchandise filmique, le financement sera celui de tous les films : recettes dans les salles, ventes à des distributeurs et à des chaînes de télévision étrangers, coproductions avec la télévision française. Dans un premier temps, il faut obtenir le concours simultané d'administrations centrales et d'administrations locales pour faire démarrer l'entreprise. D'un côté, le C.N.C., l'Office de création, le FIC (Fonds d'intervention culturelle), l'INA (Institut national de l'audio-visuel), la DATAR (Equipement du territoire), de l'autre, la région, le conseil régional, une municipalité comme celle de Marseille, ici je parle de notre projet méridional.* » Depuis 1974, les démarches d'Allio ont été innombrables, tout a progressé sans effort au niveau régional, les difficultés ont surgi à l'échelon national du fait de la rapide succession de nouveaux responsables culturels à Paris, rue de Valois, ce qui a bloqué les dossiers.

René Allio propose une expérience étalée sur deux ans, pour commencer, avec une production de quatre à six longs métrages et de huit à dix courts métrages : « *J'ai demandé à l'administration régionale de nous fournir un lieu d'accueil, des crédits d'équipement pour les deux années de travail prévues. Il n'est pas nécessaire de posséder le matériel, il peut être loué. Je ne crois pas à une équipe permanente de techniciens. Ce que l'on cherche, c'est appeler à la création, à l'expression, des gens qui n'en ont pas la possibilité ou qui doivent faire un parcours énorme pour y parvenir. Sauf au départ, où il sera peut-être fait appel à des techniciens plus chevronnés, venus de Paris.*

« *Je voudrais que les scénarios et les films qui seraient produits se préparent caméra à la main. Les gens qui y travailleraient, si c'est une fiction, iraient faire un travail sur place, dans les lieux où ils veulent tourner. Comme cela se constituerait petit à petit, au gré de la vie créative du centre, des archives culturelles régionales, avec des éléments bruts qui seraient conservés, où on irait puiser pour le tournage, mais qui demeureraient après le tournage, avec lesquels on pourrait entreprendre d'autres travaux ou qu'on pourrait consulter. Moi, je suis passionné par les problèmes de la narration : un centre de ce genre serait non seulement en résonance avec le Midi et l'Occitanie, mais aussi sur toute la Méditerranée, où les traditions narratives sont extrêmement riches, extrêmement fortes. Je pense au cinéma italien, au cinéma espagnol, aux cinémas algérien et égyptien, et, derrière, il y a toute l'Afrique. Notre travail de création devra aller de pair avec un travail de communication, d'échange d'expériences et de stagiaires.*

« *Un cinéma de région devrait s'ouvrir sur la culture locale, contribuer, à côté de la narration, à l'existence de films plus courts, de documentaires, de portraits, faits par des gens de la région. Il ne s'agit pas de donner un enseignement. Il s'agit de produire des films, un point c'est tout. Et les gens qui apprendront, ce seront les gens qui feront les films.*

« *Nous déboucherions, par-delà la Provence, sur le Languedoc-Roussillon, qui ne m'est pas étranger : j'ai partagé mon enfance et mon adolescence entre Marseille et les Cévennes, Nîmes. Il y a comme ça, pour moi, une région sentimentale à cheval sur le Rhône et qui déborde des deux côtés. On ignore cette réalité. Le cinéma institutionnalisé, la télévision, c'est la partie de l'iceberg qui est au-dessus de la surface. D'autres gens travaillent déjà sur place, avec l'image. Et pas seulement en amateurs. Des ethnographes, des historiens. Notre centre serait un foyer d'échanges bien plus que ne l'est Paris pour le cinéma. Paris, c'est vraiment l'endroit au monde où on est le plus solitaire.* »

LOUIS MARCORELLES.

(Jeudi 18 août.)

LES MÉMOIRES D'ARAGON

NE doutez pas ! Ces Mémoires qu'Aragon refuse de nous donner chaque fois qu'on l'en presse, il est en train de les écrire. Mieux que cela, ils sont en cours de publication. Seulement, il les camoufle et les enfouit dans l'édition de *l'Œuvre poétique* qu'a entreprise en 1974 le Livre-Club Diderot. C'est que le projet s'est modifié, chemin faisant, a pris une tout autre ampleur. Il s'agissait au début de rassembler des poèmes, des proses, dispersés dans des revues mortes ou introuvables, avec préfaces, notes, circonstances de composition : Aragon glanait ce qui était resté en dehors de la grande moisson des œuvres publiées. De volume en volume, les commentaires d'aujourd'hui ont pris le pas sur les écrits d'hier.

Le tome VII confirme, de ce point de vue, l'importance de *l'Œuvre poétique*. Il recouvre les années 1936-1937 à partir desquelles vont s'accumuler les griefs contre Aragon. Où en est-il quand le livre commence ? Membre non influent encore du parti communiste, mais l'influence va croître avec *les Beaux Quartiers*, qui reçoivent, en novembre 1936, le Renaudot; secrétaire de rédaction de la revue *Commune*, mais aussi collaborateur de la revue *Europe* ; enfin, à partir de 1937, directeur-fondateur de *Ce soir*, « journal de gauche, indépendant du parti », à la tête duquel Maurice Thorez l'a placé. A travers ces expériences, un chapitre de l'histoire de la presse s'écrit. C'est pittoresque, mais secondaire.

L'ESSENTIEL du livre est dans le récit des trois mois, juin, juillet, août 1936, passés en U.R.S.S., par Aragon et Elsa, appelés par Gorki. Pour quelle raison au juste ? Ils arriveront trop tard pour l'apprendre. Ils se retrouvent en compagnie de Gide, qui rapportera de son séjour le fameux *Retour d'U.R.S.S.*, augmenté des *Retouches*. Gide vu par Aragon, sur ce théâtre inhabituel, à la porte de la propriété où Gorki vient de mourir, à Barvika, lieu de vacances communes, où Elsa joue le rôle d'interprète entre Gide et Dimitrov, ou dans les circonstances tragi-comiques qui entoureront la mort là-bas d'Eugène Dabit, victime d'une scarlatine... Le portrait tient à la fois du règlement de compte et de l'hommage rendu à un aîné par un cadet qui n'a pas eu autant de perspicacité.

Nous sommes désormais au cœur du redoutable problème qu'affronte Aragon dans ces Mémoires voilés. Durant le séjour en U.R.S.S., il n'a pas eu à connaître qu'un Gide sec, égoïste, vite oublieux des services rendus. Des arrestations le stupéfient: c'est Boukharine, c'est le général Primakov, mari de Lili Brik, la sœur d'Elsa. Il sent l'angoisse et la terreur peser sur tous. *« On ne posait pas de questions », « On se sentait vivre au bord du trou. »*

TOUCHE de si près, il avait de quoi se dessiller les yeux. Il reconnaît qu'il les ferme. Et il essaie de comprendre, de se comprendre. Comment y parvenir autrement qu'en reconstituant le cours embrouillé d'une vie où tout se mêle, se croise, s'oppose, se contredit. Car le ciel s'obscurcit là, mais il s'est éclairé ici avec la victoire du Front populaire, et c'est ailleurs que l'orage éclate : la guerre d'Espagne. Contre ce danger-là, qui lui dissimule l'autre, Aragon va foncer tête baissée. Et on le suit avec Elsa sur les routes de Barcelone, de Madrid, de Valence, chargé par le parti d'apporter aux combattants les éléments d'un poste de secours, des films pour soutenir le moral.

par Jacqueline Piatier

Il y a une scène très belle, très significative, qui se déroule une nuit dans un café de Madrid. On vient d'apprendre que l'U.R.S.S., après la France, après l'Angleterre, s'est ralliée à la politique de non-intervention. Les Espagnols crient à la trahison. Aragon défend l'U.R.S.S. Il va trop loin : que périsse l'Espagne pourvu que survive le grand pays de l'avenir ! On se quitte dans une rage exaspérée. Quelques heures se passent, et Aragon, ne pouvant dormir, retourne au café. Tout le monde est encore là. Il s'attend au pire. Et voilà qu'on l'entoure, qu'on le bouscule pour l'embrasser : les premiers camions de l'aide soviétique venaient d'arriver à Madrid.

« JE semble ici tout mêler : la poésie, le roman, le temps qui passe, les grands changements qui se font dans les masses comme dans les individus, mais ne comprenez-vous pas que c'est cela qu'il faut jeter en pleine lumière pour qu'on comprenne l'histoire avec ou sans majuscule. » On ne saurait mieux définir la manière de ce livre riche, morcelé, enchevêtré, où la phrase souvent s'entortille, perd son fil, le reprend, s'interrompt, charriant le détail infime aussi bien que la vue d'ensemble, la rieuse comédie et le frisson tragique, les faits de l'histoire et les accidents de la vie privée : par exemple, cette péritonite dont Elsa manque mourir, et la peur qu'il a ressentie cette nuit-là fait croire le lendemain à Aragon, devant l'éruption chez lui déclenchée, qu'il est atteint de la vérole !

Cernés par le torrent, émergent les textes écrits pendant ces deux années : des articles, des discours un peu trop ronflants, un beau poème : *le Songe d'une nuit d'été*, qui paraît célébrer la beauté d'Elsa endormie. Mais non ! C'est à l'U.R.S.S. que le chant est dédié... Tout cela pas très important pour l'œuvre d'Aragon, sinon que les essais critiques précisent bien ses idées sur le réalisme et que celui-ci doit être « national » et « français » pour devenir parfaitement « socialiste ».

Tout de même, parmi ces collages d'une autre époque qui ne sont pas désavoués, figurent les *Vérités élémentaires* qu'arrachent à Aragon les procès de Moscou. Cet article de *Commune* de mars 1937 avalise les thèmes antitrotskistes de la propagande stalinienne. La pièce à charge est donc fournie avec cette note : *« Ce n'est pas sans honte qu'on peut relire cette « prose »-là, quarante ans plus tard, quand il faut bien en reconnaître la paternité. »* Seulement elle n'est pas publiée seule. La suivent des déclarations d'écrivains soviétiques : Vsevolod Vichnievski, Isaac Babel, M. Iline et S. Marchak, V. Chlovski. Tous auront à subir peu après, quoique d'une manière inégale, le fléau de la répression. Morts ou vivants, réhabilités par la suite. Et pourtant, comme ils y vont !

ON saisit très bien la démarche d'Aragon dans ce livre qui ne saurait passer pour une autocritique. D'abord il vient trop tard, l'auteur le souligne lui-même. Et puis, s'il avoue, c'est vrai *(« L'année 1937, celle des grands procès monstrueux que j'ai pourtant applaudis. »)*, il plaide aussi : coupable, mais pas seul ; avec les circonstances atténuantes, à cause d'un péril plus imminent.

Cette mise en question d'un écrivain par lui-même, cette dignité gardée dans l'aveuglement reconnu, ce temps ressuscité dans la complexité confuse de la vie, à moins qu'on ne veuille à tout prix condamner Aragon, comment ne pas les entendre pour s'en laisser convaincre et prendre finalement la juste mesure d'un homme, de son histoire et de l'histoire ?

UN texte si important, on regrette que des fautes l'entachent. Elles abondent : simples coquilles qui obscurcissent un récit déjà rendu difficile par sa sinueuse souplesse, erreurs de faits, de dates, contre lesquelles les *errata*, envoyés après, sont peu efficaces et, en tout cas, insuffisants. Mais on regrette encore plus que cette publication soit pratiquement inaccessible. On ne la trouve pas en librairie. Il faut souscrire à l'ensemble. Ainsi, en « contrebande » ou presque, se déploie, passionnant, un des ouvrages majeurs d'un écrivain majeur de notre temps : les Mémoires d'Aragon.

★ *L'Œuvre poétique d'Aragon*, tome VII, 1936-1937, 477 pages illustrées. En souscription au Livre-Club Diderot.

(Vendredi 19 août.)

L'aliénation de Salvat Etchart

● ***Au lieu d'un langage adapté à des personnages, quelques personnages fondus dans une jungle de mots.***

LES trois livres qui jusqu'ici avaient réussi à imposer la prose si particulière de Salvat Etchart, surtout *le Monde tel qu'il est*, qui lui avait valu un prix Renaudot imprévu en 1967, se distinguaient par des images explosives et comme un rythme lancinant — proche parfois de certains poèmes d'Aimé Césaire — où le réel se trouvait déchiqueté en visions sismiques. Les formes, les couleurs, les sentiments, précipités les uns contre les autres, s'accommodaient plus ou moins bien d'un récit, ou plutôt le dévoyaient vers des splendeurs qui, aussitôt, avaient le don de les masquer, dans un ravissement pétaradant.

L'Homme empêché donne à cette manière d'être et d'écrire une véritable ampleur. Les mots sont comme des plantes qui dévorent tout, la psychologie et le réel, le temps et l'espace : ils grouillent et ne laissent pas le lecteur pénétrer dans le cœur de ce qui est dit. Carnivores ou végétaux, il doit les subir avant de se tailler un mince chemin dans la vérité martiniquaise. D'ailleurs, Salvat Etchart ne lui permet jamais de les écarter suffisamment : il procède par accumulations successives, où le visuel et le mental se confondent, de sorte que les causes et les effets sont la proie de perpétuelles collisions, comme à même le marigot un combat entre le rêve et l'événement repérable.

Qu'est donc ce livre, si prenant, si impitoyablement lyrique, si riche, si original ? On peut — sans conviction profonde — invoquer, ici ou là, les plumes de Césaire, ou du Haïtien Jacques Roumain, il n'en demeure pas moins qu'il échappe à toute comparaison. Quand on se soustrait à sa tumultueuse litanie, on y distingue un personnage, Pierre Jonas, dont on reconnaît peu à peu les gestes et que l'on cerne, pour aussitôt le perdre au milieu des fleurs, des feuilles et de la vase. Ce n'est point si simple, en fait : l'âme et l'esprit de Pierre Jonas sont également perméables, et constitués de masques car il se veut pareil à son environnement. Aliéné par la nature, il se perd volontairement, pour ne plus avoir à se saisir, pour désapprendre à vivre en sa propre présence. En lui, il y a ainsi des marécages qu'il entretient et des pétales vénéneux qu'il nourrit de chair et d'abstraction. Atteint de doute, il aspire au mimétisme le plus complet : il vaut mieux être le décor que l'esprit, et la chose que le sentiment.

Ce qui lui arrive : son travail, ses rencontres, ses écrits, ses rêves et, enfin, sa mort ne lui appartiennent pas ; la forêt impénétrable des mots s'en est emparé, comme le feraient les sangsues, les sauterelles ou les fourmis rouges. Il y trouve la justification à sa méfiance de soi-même. Dans la seconde moitié du livre, Dodone, que le lecteur aura lentement appris à séparer de Pierre Jonas, aura un sort assez semblable, et il importe peu que l'un meure, alors que l'autre continue de vivre et de s'interroger. Tous deux, ou rapprochés jusqu'à la coïncidence, ou séparés pour mieux souligner leurs similitudes, sont un seul aspect du refus de l'identité.

La prose hallucinatoire de Salvat Etchart nous implore, à chaque page, de ne pas nous arrêter à l'analyse des circonstances ou des êtres qui peuvent la traverser. Il s'agit de subir ses charmes lyriques, au sens fort, et de nous laisser entraîner dans les sous-bois d'un verbe où tout est transe et superbe ressassement de cette transe. On songe, en fin de compte, à un Malcolm Lowry, plus baroque et plus sorcier. Perdre pied devient alors une volupté.

ALAIN BOSQUET.

★ L'HOMME EMPECHE, de Salvat Etchart. Mercure de France, 346 p., 52 F.

La fièvre de Xavier Orville

● ***Cette misère cachée sous l'apparente douceur de vivre.***

LA parole est à l'arbre, au fromager né dans la nuit des temps, premier témoin de l'île, gardien du patrimoine. A ses pieds, une femme, Délice, la bien nommée, que la vie combla d'amour avant de l'abandonner, toute seule, au seuil de la mort. Au creux du feuillage, une tribu de merles dont les prises de bec s'inspirent des joutes politiques des hommes. Nous sommes à la Martinique, pays excessif, surchargé de parfums, de couleurs, d'émotions. Les touristes s'en grisent, peu soucieux de découvrir l'envers du décor. Qui croirait que *« les belles mulâtresses, semblables aux fleurs charnues dont la palpitation arrête le soleil à midi »*, ou que *« les nègres gros sirop »* qui s'encanaillent avec les danseuses de biguine ne rient si fort que pour écarter, conjurer le spectre de la misère ? Comment admettre, comment imaginer, qu'on puisse mourir de faim au paradis ?

Il fait trop doux, l'air sent la vanille et le rhum, le carnaval égrène ses flonflons et si, d'aventure, survient une catastrophe, tremblement de terre ou raz de marée, la mère patrie vole au secours de ses enfants. Tout invite à l'insouciance ; les aumônes, les promesses, tiennent lieu de travail et de pain, les gentils sauvages somnolent et ce ne sont pas leurs maîtres et ancêtres gaulois qui les réveilleront. Peu à peu cependant la fête s'essouffle, on la dirait minée de langueur ou rongée d'impatience. Quelque chose mûrit à l'ombre du fromager, un mélange d'angoisse, de méfiance, de déception, qui deviendra, demain, prise de conscience.

Délice mesure le chemin parcouru depuis son mariage avec un homme si droit, si juste, qu'il méritait d'être appelé *« homme d'équerre »*, elle chante la joie de mettre au monde, berce en rêve ses filles, Colombe, Aurore, Solitude, voit ses fils s'éloigner pour des pêches miraculeuses, et se retrouve soudain, les mains vides, frappée par tant de deuils qu'elle n'a plus assez de larmes pour les pleurer. En arrière-plan, l'île subit flegmatiquement les caprices de l'histoire, crie, à tour de rôle : *« Vive de Gaulle ! »* ou *« Vive Pétain ! »*, célèbre son tricentenaire, essuie un cyclone, réclame des subventions, passe du statut de colonie à celui de département et se saoule pour apaiser les tiraillements de son ventre vide.

Xavier Orville a prêté sa voix au fromager-conteur. Martiniquais fixé à Toulouse où il enseigne l'espagnol, il tire de sa nostalgie du pays natal une musique, des images, dont la magie évoque parfois son compatriote, le poète et romancier Loys Masson. S'il lui arrive de céder au vertige des mots lorsque, par exemple, *« le soleil s'enivre à l'escarpolette des corolles »*, c'est par désir exaspéré de nous rendre la lumière, l'extase de « là-bas ». Que notre vocabulaire, même enrichi de patois antillais, doit lui paraître pauvre pour traduire tout ce qu'il porte en lui ! Mais qu'il se rassure, sa fièvre brûle la page, dévore les souriantes cartes postales et nous communique son regret lancinant d'une patrie vouée aux apparences.

GABRIELLE ROLIN.

★ DELICE ET LE FROMAGER, de Xavier Orville. Grasset, 137 p., 27 F.

(Vendredi 19 août.)

Les démons, les monstres... et les autres

● ***« La Grande Anthologie du fantastique » : pour flirter avec la folie...***

« HISTOIRES démoniaques », cinquième des huit tomes de *la Grande Anthologie du fantastique* de Jacques Goimard et Roland Stragliati. Précèdent : « Histoires de morts-vivants », « Histoires d'occultisme », « Histoires de monstres » et « Histoires de fantômes ». Suivront les doubles, les aberrations, les cauchemars. Anthologie thématique, donc. Chaque volume comporte une introduction à la littérature fantastique, une préface au thème du recueil, une présentation de chaque récit — dus à J. Goimard — et une biographie, bibliographie et éventuellement filmographie des auteurs — dues à la patience et à l'érudition sereines de R. Stragliati.



(Dessin de Jean-Pierre CAGNAT.)

Le thématisme peut faire grincer des dents. Les anthologistes avouent que ce choix procède d'un *a priori*, dont on trouve justification dans l'introduction générale : justification historique — pourquoi délaisser cette répartition qui ne nuit pas forcément au souci de mettre en valeur la diversité et l'inventivité du fantastique ? — et justification psychologique et existentielle. Il est vrai que si pour R. Stragliati le fantastique est poésie par excellence, J. Goimard n'y voit que traduction cathartique de nos tourments et démêlés « psy » : en écrire pour ne pas devenir fou, en lire pour le devenir un instant.

Ces introductions et préfaces, à la fois trop ambitieuses et lacunaires, sont décevantes. Visant à une totalisation historico-anthropologico-psychanalytique, elles n'évitent ni les digressions ni les raccourcis et simplifications quelque peu abusifs. En outre, et ce sont là les grincements du thématisme, elles demeurent quasiment muettes quant au fait littéraire. Mutisme fâcheux qui entretient le leurre et l'équivoque du « genre » et semble oublier que le texte fantastique est avant tout un texte, événement d'écriture au même titre que tout autre. Autre inconvénient : si, de volume en volume, la preuve est faite de la richesse des thèmes, en contrepartie la faiblesse du classement thématique se désigne d'elle-même. L'entreprise relève souvent d'un arbitraire inévitable, dont on prendra pour exemple la présence de Marie Mellik Blainville, de A. von Arnim, et de Sredni Vashtar de Saki, qui ne s'imposait pas à l'évidence dans les « Histoires de monstres ». Et, d'une façon générale, la complexité de certaines nouvelles s'accommode mal du mouvement réducteur qui met l'accent sur un aspect particulier du récit. Le thématisme est décidément plein de problèmes. Sur ce point, attendons l'ouvrage théorique auquel songe Jacques Goimard...

Mais tant pis pour ces inconvénients et ce silence que les textes compensent inconstestablement. On peut regretter que les auteurs n'aient considéré que le domaine occidental et déplorer quelques absences de marque, il n'en demeure pas moins que l'anthologie est généreuse en réussites d'écriture.

A côté des grands classiques, *le Miroir d'encre*, *Vera*, *la Dame de Pique*, etc., on découvre avec délices des récits moins connus, mais non moins remarquables. *La Tante de Seaton*, de Walter de la Mare, entre autres, un de ces récits sans surnaturel ni accessoires spectaculaires, où le fantastique naît des silences et des malices de l'écriture. Au contraire, *le Comte Magnus*, de M.-R. James, mobilise tout l'arsenal vampirique, mais avec un raffinement et une maîtrise qui en font un petit chef-d'œuvre du genre (ces deux récits dans « Histoires de morts-vivants »). Il faut lire aussi *le Petit Chat Miroir*, de G. Keller (« Histoires d'occultisme ») et *la Déesse aux cheveux blancs*, d'I. Seabright (« Histoires démoniaques »), brillant d'ironie, le plus séduisant des trop rares récits féminins des recueils, et sans conteste l'un des plus modernes dans une anthologie où les plus beaux récits contemporains s'apparentent aux classiques : *Alouqa ou la Comédie des morts*, de J.-L. Bouquet (« Histoires de morts-vivants »), *le Miroir d'encre*, de J.-L. Borgès (« Histoires d'occultisme »), *le Passage Pommeraye*, d'André Pieyres de Mandiargues (« Histoires de monstres »). Quelques nouvelles moins achevées aussi, la faute en est encore aux impératifs du thématisme...

La Grande Anthologie du fantastique vaut donc qu'on s'y arrête. Elle rassemble des textes souvent inaccessibles pour des raisons diverses et elle offre une très précieuse documentation. En outre, elle a le mérite non négligeable de s'adresser aux escarcelles point trop rebondies...

Un parage de lecture tout à fait recommandable.

NATHALIE DUDON.

★ LA GRANDE ANTHOLOGIE DU FANTASTIQUE, de Jacques Goimard et Roland Stragliati. Presses Pocket, huit vol. Histoires démoniaques, 5e tome, 402 p., 9,50 F.

(Vendredi 19 août.)

